

Comité Scientifique international :

Mme Johanne LEBRUN (Université de Sherbrooke - Canada)
Mme Lucile RABEARIMANANA (Université d'Antananarivo - Madagascar)
M. François AUDIGIER, (Université de Genève - Suisse)
M. Balveer ARORA (Jawaharlal Nehru University, New Delhi - India)
M. Dominique BARJOT (Université Paris-Sorbonne - Paris IV)
M. Joël CLANET (Université de La Réunion)
M. Yvan COMBEAU (Université de La Réunion)
M. Jean Michel DEWAILLY (professeur honoraire des Universités)
M. Prosper EVE (Université de La Réunion)
M. Jean Michel JAUZE (Université de La Réunion)
M. Eric JENNINGS (University of Toronto - Canada)
M. Eric MORIER-GENOUD (Queen's University Belfast - Royaume-Uni)
M. Michel PETIT (Université Paris XII - Créteil)
M. Claude PRUDHOMME (Université Lyon 2 - Lumière)

Comité de Lecture :

Mme Evelyne COMBEAU-MARI (Université de La Réunion)
Mme Catherine FOURNET-GUERIN (Université de Reims)
Mme Bénédicte GASTINEAU (Démographe IRD - Cotonou - Bénin)
Mme Claire MESTRE (Médecin, anthropologue - Université Bordeaux II)
Mme Faranirina RAJAONAH (Université Paris VII - Diderot)
Mme Marie-Ange RIVIERE (IA-IPR, académie de La Réunion)
M. Didier BENJAMIN (Professeur en CPGE - La Réunion)
M. Fabien BRIAL (Université de La Réunion)
M. François DEMOTZ (Université Lyon 3 - Jean Moulin)
M. Jean FREMIGACCI (Université Paris I - Panthéon-Sorbonne)
M. Jean-François GERAUD (Université de La Réunion)
M. Christophe GIUDICE (Université de Toamasina - Madagascar)
M. Jean-François KLEIN (INALCO)
M. Tovonirina RAKOTONDRABE (Université de Toamasina - Madagascar)
M. Jean-Roland RANDRIAMARO (Université de Toamasina - Madagascar)
M. Olivier ROUX (Université de La Réunion)
M. Vincent SCHWEITZER (Académie Nancy-Metz)

Directeur de Publication

Frédéric GARAN
(Université de La Réunion)

Secrétaire de Rédaction

Pierre-Eric FAGEOL
(Université de La Réunion)

Contact pour le courrier des lecteurs ou proposition d'article
Adresse électronique : fgaran@univ-reunion.fr

Site Internet : <http://www.voanio.com/tsingy>
Informations pratiques et illustrations dans leur format original et en couleur

Photos de couverture et de 4^{ème}

Majunga, 2008 (Photo F. Garan).

**Vue générale sur le Centre National de Crénothérapie et de Thermoclimatisme (novembre 2011).
[Photo 6 de l'article de Jean-Michel Dewailly, cliché de l'auteur].**

CRESOI
Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien
(Université de La Réunion)

Numéro 16

TSINGU

**Les migrations
dans l'océan Indien**



**Navire à balancier austronésien
Bas relief du temple de Borobudur (VIIIème siècle, Java),
Tropenmuseum of the Royal Tropical Institute, Amsterdam. Fichier wikipedia**

Le présent ouvrage est imprimé en 500 exemplaires.
Sa reproduction partielle ou totale est protégée par les droits d'auteurs
et ne peut être réalisée sans l'approbation de l'éditeur.

(1^{er} semestre 2013 Editions ProMedia)

SOMMAIRE

• Editorial	4
 I. Dossier : Les migrations dans l’océan Indien	
• Jehanne-Emmanuelle MONNIER, <i>Migrations et voyages entre La Réunion et les Seychelles, 1770-1900</i>	7
• Jean-Pierre DOMENICHINI, <i>Le peuplement de Madagascar : Des migrations et origines mythiques aux réalités de l’Histoire</i>	17
• Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, <i>Archipel des Comores : Héritage socioculturel varié</i>	45
• Barthélemy MANJAKAHERY, <i>Les Bara et la mer</i>	63
 II. Connaissance de l’océan Indien	
• Palissy Bienvenu ANDRIANOHAVY, <i>Difficile tentative d’évangélisation des Sakalava par la mission luthérienne de Norvège, de 1874 à 1896</i>	79
• Andrianasy A. DJISTERA, <i>Evaluation du capital humain de l’île Maurice</i>	97
• Jean-Michel DEWAILLY, <i>« Antsirabe, le Vichy malgache », les vicissitudes d’un mythe</i>	107
 III. L’enseignement scolaire dans l’océan Indien	
• Vololoniaina RASOAMAMPIANINA, <i>Les migrations de population de l’Afrique orientale vers Madagascar dans l’Antiquité et au Moyen-âge : analyse d’un document</i>	149

ÉDITO

Durant la préparation de ce numéro, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès du Professeur Pietro Lupo, de l'Université de Tuléar. L'essentiel de sa carrière a été consacré à l'histoire des religions à Madagascar. Pour mémoire, nous nous rappellerons de *Eglise et décolonisation à Madagascar* (1975 Ed Ambozontany), une approche très novatrice qui depuis a fait école. Plus récemment, l'un de ses derniers ouvrages, *Dieu dans la tradition malgache : Approches comparées avec les religions africaines et le Christianisme* (2006 Kathala) tenait autant de l'histoire que de la philosophie. Pietro Lupo avait soutenu Tsingy dès sa création. Au sommaire du numéro 1 figurait son article « *Sampy, Ody et Christianisme dans les régions côtières* ». Que ces quelques lignes évoquant le grand chercheur qu'il fut, nous permettent d'exprimer toute notre sympathie à sa famille.

En lançant l'appel à communication sur les « migrations », nous avons en têtes les grandes questions classiques : engagisme, routes de l'esclavage, diaspora chinoise etc. L'appel était sans doute trop large pour ces questions centrales. De plus, l'engagisme avait été au cœur de plusieurs articles dans notre dossiers « Madagascar et La Réunion » (*Tsingy* n°14 et 15). Nous avons donc eu la bonne surprise de voir apparaître des sujets et des espaces que nous n'avions pas imaginés.

Pour la première fois, nous foulons les Seychelles, en suivant avec Jehanne-Emmanuelle Monnier les Réunionnais qui s'y installent. Mouhssini Hasani-El-Barwane nous propose également un premier article sur l'ensemble des Comores (nous n'avions eu jusqu'à présent que des études sur Mayotte). Il éclaire notre connaissance de l'archipel en soulignant les multiples influences qui s'y sont croisées. Madagascar est une nouvelle fois en bonne place dans notre revue. Barthélemy Manjakahery évoque le souvenir de la mer chez les Bara. Tous les Malgaches ont leurs origines au-delà des mers, mais nous pouvons constater que cela peut être un souvenir très lointain. Jean-Pierre Domenichini s'attache à nous faire un bilan des découvertes récentes et hypothèses quant aux origines du peuplement de Madagascar. Sujet toujours brûlant et controversé. C'est ce que nous voyons avec Vololoniaina Rasoamampianina. Elle nous présente un support pédagogique sur lequel peuvent s'appuyer les enseignants, bien qu'il commence à dater.

Les varia nous maintiennent, si ce n'est dans la question des migrations, du moins dans celle des contacts culturels. Moins connu que les britanniques de la LMS, ou que les lazaristes ou jésuites français, les missionnaires luthériens norvégiens ont pourtant fortement marqué l'histoire de Madagascar. Palissy Bienvenu Andrianohavy, dans le cadre des ses recherches pour sa thèse, nous fait partager les difficultés de ces missionnaires venus du Nord dans leur tentative d'évangélisation des Sakalava. Une autre forme de contact qui intéresse Jean-Michel Dewailly, c'est le tourisme. Telle une véritable enquête policière, 130 ans de la construction d'un mythe se déroule devant. Comment interpréter le paradigme : Antsirabe « Vichy malgache ». Enfin, Andrianasy A. Djistera nous emmène dans la dernière île du Sud Ouest de l'océan Indien, et évalue le « capital humain » de Maurice.

N'oubliez pas enfin de consulter le site du CRESOI, pour être toujours au courant l'actualité de l'Histoire dans l'océan Indien...

www.centre-histoire-ocean-indien.fr/

Bonne lecture...

Frédéric Garan

I. Dossier
« Les migrations dans l’océan Indien »

ANNEXE :

**MIGRANTS DE L'ÎLE BONAPARTE DÉBARQUES AUX
SEYCHELLES LE 8 AOUT 1807 (ANS A/26.15)**

Sur l'*Amazon* :

- François Pouponneau, Melle Pouponneau et une négresse esclave
- M. Delapallu-Dupiquay et 2 domestiques
- Mme Berrand et 3 domestiques
- Armand Esparron et sa famille
- Veuve Laporte et 4 domestiques
- Cléraud Biarge, commerçant
- Jean Dubois, commerçant
- des enfants trouvés

Sur l'*Adèle* :

- M. Marion, son épouse et 2 enfants
- Veuve Melon, 6 enfants et un domestique
- Veuve Saint-Joux et 2 enfants
- Mme Leroy et 9 domestiques [visiblement l'épouse de l'administrateur]
- Veuve Florasse, 1 fille et 2 domestiques
- Melle Marguerite Paillet-Mondon, 13 ans
- Melle Euphémie Paillet-Mondon, 11 ans
- 7 esclaves appartenant à des Seychellois

MIGRATIONS ET VOYAGES ENTRE LA RÉUNION ET LES SEYCHELLES, 1770-1900

Jehanne-Emmanuelle MONNIER
Doctorante, Université de La Réunion
CRESOI EA12
Membre de la Confrérie des Gens de la Mer

Résumé :

Depuis leur peuplement en 1770, les îles Seychelles ont vu arriver des migrants de La Réunion et quelques Seychellois sont également venus s'installer à La Réunion. Commerce, agriculture, navigation, trafic d'esclaves ou de tortues : les échanges ont été intenses entre La Réunion et les Seychelles et les colons réunionnais ont fortement contribué à écrire l'histoire des Seychelles.

Mots-clés :

La Réunion, Seychelles, océan Indien, migrations, démographie, échanges maritimes, XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles.

Abstract:

Since the beginning of the populating into the Seychelles islands in 1770, a lot of migrants have come from La Réunion to the archipelago while some people from the Seychelles have settled in La Réunion. They have been involved in business, agriculture, navigation, slave-trade or turtles illegal trafficking : the level of exchanges has always been high between La Réunion and Seychelles islands. Colonists from La Réunion were very important in the history of the Seychelles.

Key-words:

La Réunion, Seychelles, Indian Ocean, migrations, demography, maritime exchanges, 18-19 centuries.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine maritime des îles du Sud-Ouest de l’océan Indien, la Confrérie des Gens de la Mer a entrepris de rechercher les traces de liens maritimes unissant La Réunion et les Seychelles depuis leur peuplement respectif¹. L’un des aspects méconnus de cette histoire commune concerne les échanges, les voyages et surtout les migrations de population, réalisés exclusivement par bateau jusqu’à très récemment. C’est ce point que nous nous proposons de développer ici, en nous limitant aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Des généalogistes des Seychelles, de La Réunion et de l’île Maurice ont entrepris depuis quelques années de retracer le destin de familles ayant migré d’île en île. Lorsqu’elle sera menée à son terme, cette enquête représentera une mine de renseignements incomparable. Cependant, ce travail reste inachevé et seul le tome I (trois autres restent à paraître) de *Familles des Seychelles et des Mascareignes* est aujourd’hui accessible, pour les lettres A à C. Nous avons donc recherché l’essentiel de nos informations aux archives départementales de La Réunion et aux archives nationales des Seychelles, surtout les registres de mariages mais aussi dans les cotes concernant la navigation, et de manière plus anecdotique aux archives d’Outre-mer à Aix-en-Provence. Nous nous sommes également appuyée sur une bibliographie la plus large possible. Néanmoins, en raison du caractère particulièrement lacunaire tant des archives réunionnaises que seychelloises (les registres des navires entrant au port par exemple) et des pratiques d’état-civil très aléatoires aux Seychelles durant les premières années qui ont suivi leur peuplement², de très nombreuses informations nous échappent encore. Notre enquête ne concerne que les migrants mariés par exemple, nous n’avons pas pu prendre en compte ceux qui sont restés célibataires toute leur vie. Il s’agit d’une première approche du phénomène migratoire entre les Seychelles et La Réunion, jamais étudié en tant que tel auparavant.

I) QUI ET COMMENT ? LES FAMILLES RÉUNIONNAISES AUX SEYCHELLES

Alors que les premiers habitants de l’île Bourbon sont définitivement établis à partir de 1665, les Seychelles restent encore inoccupées pendant un siècle. En 1742 Mahé de la Bourdonnais, Gouverneur des îles de France et de Bourbon, s’intéresse aux Seychelles et y envoie deux navires. Et ce n’est qu’en 1756 qu’un autre Gouverneur des Mascareignes, Magon, prend officiellement possession de ces îles au nom de la France³. Mais il faut encore attendre 1770 pour que les premiers habitants s’y installent⁴. Des pirates fréquentent déjà les Seychelles depuis longtemps, avec des équipages en partie recrutés dans les îles Mascareignes, mais ces installations ne sont pas documentées et, surtout, pas définitives, c’est pourquoi nous les excluons ici. Les tous premiers colons aux Seychelles sont originaires de France métropolitaine mais sont assez vite rejoints par des Créoles des Mascareignes.

L’île de France ayant la prééminence politique aux Mascareignes, et l’essentiel des bâtiments royaux à destination des Seychelles partant du Port-Louis, l’on a tendance à considérer que les colons créoles viennent surtout de l’île de France et non de Bourbon. C’est pourtant l’inverse pendant toute la période française jusqu’en 1810. Ce n’est qu’ensuite que, l’île Maurice et les Seychelles se retrouvant ensemble sous souveraineté britannique, les liens migratoires entre les Seychelles et l’île Maurice se renforcent, dans les deux sens, au détriment de La Réunion. Malgré tout, des

¹ Ce travail de plusieurs mois devrait donner lieu à une publication générale ultérieurement.

² Il n’y a pas trace d’état-civil avant 1794.

³ Mc ATEER, *The History of Seychelles from discovery to independance*, 2000.

⁴ FILLIOT, *Histoire des Seychelles*, 1982, pp. 47, 52, 56.

Réunionnais continuent à se fixer aux Seychelles pendant tout le XIX^{ème} siècle.

En 1790, sur 17 « pères de famille » seychellois, 4 sont originaires de Bourbon et un seul de l'île de France⁵. Sur les 35 principaux colons arrivés de la fondation de la colonie à 1808, 13 viennent de Bourbon, 7 de l'île de France et le reste de Métropole⁶. Encore ce décompte est-il notoirement incomplet et les Bourbonnais installés aux Seychelles sont loin d'être tous des colons puissants. Ces deux listes excluent par exemple la famille Ramalinga, des Indiens libres originaires de Bourbon. Bien qu'il soit né libre, qu'il montre une relative aisance matérielle et se trouve même propriétaire d'une grande quantité de terres dans l'Ouest de Mahé au cours des années 1780, les autres colons répugnent à considérer Jacques Ramalinga comme l'un des leurs. Le cahier de doléances des Seychelles demande d'ailleurs son expropriation et l'interdiction pour tous les hommes de couleur libres de posséder des terres⁷.

D'autres Libres de couleur moins favorisés et des esclaves arrivent également en provenance de l'île Bourbon, nous le verrons. Il faut dire que dès le début du peuplement des Seychelles, l'île Bourbon fait figure de terre naturelle d'émigration vers le nouvel archipel français. Ainsi, dans une lettre rédigée sans doute vers 1772, un certain Frichot annonce qu'il veut fonder un établissement concurrent de celui de Brayé du Barré (le premier grand colon des Seychelles) installé à l'île Sainte-Anne avec une petite trentaine de métropolitains. L'idée de Frichot est d'établir des familles pauvres de Bourbon sur Mahé⁸. Vers 1777, un Créole de l'île de France et un autre de Bourbon, Jacques Richer, installés aux Seychelles avec leur famille, écrivent au Ministre de la Marine pour faire progresser la colonisation de leur archipel⁹. Le 11 décembre 1777, De Ternay, qui administre la colonie, écrit lui aussi au Ministre de la Marine pour lui demander de favoriser tous les Bourbonnais désirant s'établir aux Seychelles¹⁰. Cent ans plus tard encore, il existe à La Réunion un « crédit pour faciliter l'émigration créole », géré par le Gouverneur, qui peut servir à payer les passages de pauvres gens vers les Seychelles notamment¹¹.

Le vœu formulé par De Ternay en 1777 semble exaucé puisque les colons bourbonnais arrivent en plus grand nombre dans les années et décennies suivantes, souvent en famille, avec enfants et domestiques. En effet, en 1807, l'administrateur Leroy note que trois navires, l'*Amazon* et l'*Adèle* en août, puis de nouveau l'*Amazon* en décembre, ont débarqué des colons de l'île Bourbon, devenue entre temps île Bonaparte, et qu'il en attend même d'autres pour bientôt¹². Le troisième voyage est constitué essentiellement de Noirs libres et l'on distribue des concessions à tous les nouveaux arrivants. Cependant, cet afflux de Réunionnais commence à inquiéter Leroy qui s'exclame : « S'il en arrivait d'autres en aussi grande quantité, nous ne saurons bientôt plus où les placer.¹³ » Toutefois, le même écrit encore que, les déportés ne profitant pas des concessions qui leur sont attribuées, il faut les réserver aux immigrants de l'île de France et de Bourbon¹⁴.

⁵ SCARR, *Seychelles since 1770*, 2000, p. 15.

⁶ Musée national d'Histoire des Seychelles.

⁷ SCARR, *Seychelles since 1770*, 2000, p. 15.

⁸ FAUVEL, *Unpublished documents on the history of the Seychelles islands anterior to 1810*, 1909-1980, pp. 124-125.

⁹ FAUVEL, *op. cit.*, p. 140.

¹⁰ FAUVEL, *op. cit.*, p. 142.

¹¹ ADR 4M129, lettre du Gouverneur à Henriette Calteau, le 18 août 1877.

¹² ANS A/26.15, A/26.17.

¹³ ANS A/26.17.

¹⁴ ANS A/26.19.

En effet, en plus des familles venues s'installer volontairement, le gouvernement a organisé aux Seychelles plusieurs vagues de déportation de condamnés qui contribuent à étoffer la base des colons. A part les déportés politiques arrivés de Métropole en 1801 suite à l'attentat de la rue Saint-Nicaise, des révoltés bourbonnais sont débarqués en 1798 à Mahé et constituent un apport majeur et bien connu de population réunionnaise aux Seychelles, même si quelques-uns furent peu après leur arrivée. En juin 1798, le capitaine Cadet Loizeau, seychellois commandant la *Laurette*, débarque inopinément 19 rebelles et 2 esclaves en provenance du Sud de Bourbon, le mauvais temps et l'insistance des exilés l'empêchant de naviguer jusqu'en Inde, lieu initialement prévu pour la déportation. Ils sont rapidement envoyés peupler l'île de La Digue, alors inoccupée de façon permanente¹⁵. Ces nouveaux venus sont suivis par quelques autres déportés de l'île Bonaparte en 1799 puis en 1807¹⁶. Certains font venir leur famille et s'établissent durablement à La Digue, d'autres épousent des Créoles seychelloises, parfois d'origine réunionnaise. Ainsi, Maximilien Morel fait venir sa femme, ses cinq enfants et ses quatre esclaves à La Digue tandis que Pierre Gontier est rejoint par sa famille à Beau-Vallon, sur l'île de Mahé¹⁷.

Une caractéristique des migrants réunionnais aux Seychelles est remarquable : le relatif équilibre des sexes. On constate en effet que ces immigrants sont des deux sexes et de tous âges, ce qui favorise grandement l'édification de lignées. Si les autorités ont pu s'inquiéter de l'excédent de population masculine avec l'arrivée de plusieurs groupes de déportés politiques autour de 1800, les navires signalés en 1807 par Leroy en provenance de l'île Bonaparte transportent au contraire une majorité de femmes, presque toutes veuves ou demoiselles, mais aussi beaucoup d'enfants, le reste étant constitué de familles complètes¹⁸. Dans les premières années de colonisation, ce cas de figure de familles entières, ou du moins de mères émigrant avec leurs enfants, ne semble pas rare. Citons par exemple Louison Nantié, arrivée aux Seychelles peu après 1800 avec ses trois enfants nés à La Réunion de père inconnu¹⁹. Pierre-Charles Beaudouin, né en 1757 à Saint-Pierre s'installe très tôt aux Seychelles en compagnie de sa mère, son épouse, ses enfants et son gendre²⁰. Jean-Dominique Carret, établi à Bourbon en 1794, où il se marie, passe aux Seychelles en 1802 avec sa femme et ses deux enfants, le troisième naissant à Mahé l'année suivante. Jean Antoine Choppy arrive à Mahé en 1799 accompagné de sa seconde épouse et de ses six premiers enfants tandis qu'un petit cousin, Henry Auguste Choppy, les rejoindra aux Seychelles plus tard²¹.

Il est très fréquent qu'un Réunionnais venu seul soit rejoint par des membres de sa famille. C'est ainsi que François Blaise Savy s'installe dès avant 1785 à l'île Silhouette avec son fils, tandis que son frère Charles Dorotheé le rejoint et meurt en 1853 à l'île Sainte-Anne, où la famille, ayant très bien réussi, s'est fait bâtir un petit manoir aujourd'hui démoli²². Louis-Barthélémy Adam, de Saint-Paul, émigre aux Seychelles tout jeune alors que son oncle et sa tante Tirant y ont déjà emménagé. Il s'établit à Mahé après avoir vécu quelques temps à Agaléga et ses descendants se répandent dans tout l'archipel : Mahé, Mamelles, Praslin, La Digue, Coëtivy...²³ Les

¹⁵ DURUP, *Histoire de La Digue*, 2009, p. 18.

¹⁶ *id.*, pp. 21-22.

¹⁷ SCARR, *Seychelles since 1770*, 2000, p. 22.

¹⁸ ANS A/26.15, voir en annexe.

¹⁹ JOHNSTONE, *Esquisses généalogiques des familles seychelloises*, inédit 2010, volume V.

²⁰ POOL et HAREL, *Familles des Seychelles et des Mascareignes*, 2007.

²¹ *id.*

²² SCARR, *Seychelles since 1770, op. cit.*, pp. 10, 13.

²³ JOHNSTONE, *op. cit.*

trois frères George (François-Alfred, Ferdinand et Albert) s'établissent aussi très jeunes aux Seychelles. Le cas le plus emblématique reste celui de Jacques Ramalinga, mort aux Seychelles en 1798 dont trois fils et les petits-enfants viennent le rejoindre durant la décennie 1790²⁴. Les quatre Réunionnais portant le patronyme Siméon ayant migré aux Seychelles dans la première moitié du XIX^{ème} siècle sont peut-être aussi parents entre eux²⁵. Joseph Saint-Ange Fauchez, né à Saint-Benoit et installé à Praslin en 1818, est rejoint par son cousin de Sainte-Marie, Louis Bachelier²⁶. Marie-France et André Balan sont quant à eux des frère et sœur dionysiens s'étant établis séparément aux Seychelles. Hippolyte et Leu-Joseph Caltaux, de Saint-Joseph, sont tous deux établis avec leur épouse réunionnaise à Mahé vers 1850²⁷. François-Désiré et Joseph-Marie Cauvin, établis l'un à Mahé, l'autre à Praslin au début du XIX^{ème}, sont aussi deux frères réunionnais. Encore en 1876, Louis Selhau Payet, jeune chômeur dionysiens de 25 ans décide d'aller retrouver son frère Camille installé aux Seychelles depuis plusieurs années²⁸. Nous pourrions multiplier encore les exemples assez longuement tant les installations « en famille » sont courantes.

Il est également frappant de constater à quel point les Réunionnais des deux sexes venus célibataires aux Seychelles, y épousent de préférence d'autres Réunionnais ou, à défaut, des descendants de Réunionnais, et ce parfois sur plusieurs générations. Une variante consiste à épouser un conjoint originaire de l'île de France, mais la différence n'est pas bien grande avant 1810. Les exemples de ces mariages aux Seychelles entre Réunionnais sont très nombreux, nous ne les détaillerons donc pas ici. Nous nous contenterons d'en signaler quelques exemples : Bruno Vidot, de Saint-André, qui épouse le 24 novembre 1814 Judith Kerbidy, de Saint-Joseph, Florent Payet, né à Saint-Pierre, déporté, qui épouse le 26 mars 1807 Sidonie Houareau, de Saint-Pierre également, ou encore Louis Victorin Morel, de Saint-Louis, qui s'unit le 24 mars 1825 à Thérèse Gontier, née à Saint-Pierre, tandis que son frère Auguste François Morel se marie le 10 mars 1814 avec Marianne Panon de Saint-Paul²⁹. Il ne fait aucun doute que le nombre de couples réunionnais formés aux Seychelles est bien plus considérable mais, en raison à la fois du manque d'indication sur le lieu de naissance des époux et du nombre élevé de couples illégitimes dont les enfants sont déclarés de père inconnu, ces couples nous demeurent insaisissables. A partir du milieu du XIX^{ème} siècle cependant, l'on note un changement du mode d'installation aux Seychelles. Les Réunionnais, essentiellement des hommes, émigrent plus souvent seuls et épousent presque systématiquement des Seychelloises.

Nous avons évoqué jusqu'à présent les Créoles de Bourbon établis définitivement aux Seychelles, mais nombreux sont ceux qui effectuent des allers-retours, ce qui peut provoquer des difficultés conjugales et faciliter une double vie. Les capitaines de marine marchande et les négociants sont, sans surprise, les plus mobiles³⁰. Or de nombreux Réunionnais établis plus ou moins durablement aux Seychelles exercent ces professions, comme Charles et Jules Gendron, de Saint-Paul, jeunes

²⁴ POOL et HAREL, *op. cit.* Il faut y ajouter Marie-Louise Fanny Ramalinga, sans doute une cousine ou une nièce, arrivée peu après.

²⁵ *id.*

²⁶ *id.*

²⁷ *id.*

²⁸ ADR 4M129, lettre de Louis Selhau Payet au Gouverneur, le 26 octobre 1876.

²⁹ ANS registre des mariages.

³⁰ Il existe aussi des cas de Réunionnais installés temporairement aux Seychelles pour raisons médicales, comme M. Clain qui va y soigner une fluxion de poitrine en 1866 avec sa sœur. ADR 4M129, lettre de E. Clain au Gouverneur, le 8 mars 1866.

commis négociants partis pour les Seychelles en décembre 1848³¹. François-Désiré Cauvin, capitaine à Saint-Paul, fonde une première famille en 1824 à Mahé puis, veuf, en fonde une autre à Saint-Denis en 1843. Marie-Louise Fanny Ramalinga, de Saint-Benoit, épouse un capitaine havrais en 1797 à Mahé mais divorce en 1803 car son mari est absent³². Certains mènent tout simplement deux vies parallèles, comme Guillaume Benoiton, de Saint-Pierre, qui laisse son épouse et ses quatre enfants à La Réunion quand il voyage aux Seychelles. Là-bas, il crée une seconde famille de six enfants avec une concubine qu'il épouse finalement en 1885, quarante ans après le début de leur liaison, alors qu'il est maintenant établi planteur à Mahé³³.

II) ACTIVITÉS ET CONTRIBUTIONS DES RÉUNIONNAIS AUX SEYCHELLES

Quel que soit leur métier, les Réunionnais contribuent largement au développement des Seychelles et plusieurs d'entre eux réalisent là leur fortune, ou du moins s'élèvent dans la société. L'on pense bien sûr aux planteurs. Dès le début de l'histoire des Seychelles, certains des plus gros propriétaires terriens sont réunionnais. Ils prospèrent particulièrement dans le coton, une culture qui se développe au XIX^{ème} siècle aux Seychelles alors qu'à La Réunion elle est abandonnée au même moment au profit de la canne à sucre. En 1807, Lablâche est propriétaire de 100 arpents de coton pour 61 esclaves tandis que Sausse et Guillaume Crosnier possèdent chacun 108 arpents de coton avec 53 esclaves³⁴. Il est probable que les Réunionnais soient à l'origine de l'introduction, aux Seychelles, du coton qui devient, dès 1802, la principale exportation de l'archipel, supplantant les tortues alors quasiment disparues. Le coton seychellois remplace définitivement celui de Bourbon dans les années 1820-1830³⁵. En 1860, c'est également un planteur venu de La Réunion, Le Marchand, qui apporte la vanille aux Seychelles³⁶, où l'orchidée connaît un certain succès.

Nous savons que M^{me} Melon, arrivée en 1807 avec ses enfants, possède le Domaine de l'Union à La Digue, l'une des principales propriétés de cette île³⁷. Edouard Sauzier, réputé être réunionnais bien que nous n'ayons pas réussi à le vérifier³⁸, se hisse, dans les années 1870, au niveau des plus grands propriétaires de Mahé avec ses 657 arpents à Forêt Noire plantés en coco et en café³⁹, auxquels il ajoute encore dans les années suivantes des terrains à Morne Blanc⁴⁰ et à Port-Glaud⁴¹. Louis-Jérôme Dumont, de Bourbon, mort en 1823, appartient au même cercle d'importants propriétaires terriens de Mahé grâce à son domaine de Cascade⁴². En 1817, M^{me} Berrand, de La Réunion, acquiert une belle propriété à Praslin⁴³.

³¹ ADR 4M120, passeports de Charles et Jules Gendron, le 11 décembre 1848.

³² POOL et HAREL, *op. cit.*

³³ *id.*

³⁴ ANS A/4, recensement du 20 janvier 1807.

³⁵ TOUSSAINT, *La route des îles, contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, 1967, p. 464.

³⁶ GUENARD, *Sept années aux Seychelles*, 1891, p. 32-33.

³⁷ DURUP, *op. cit.*, p. 71.

³⁸ SCARR, *op. cit.*, p. 71. GUEBOURG, *Les Seychelles*, 2004, p. 51. Edouard Sauzier ne s'est pas marié aux Seychelles, on ne le retrouve pas dans les registres de décès et son seul fils connu, Gabriel, est né à Maurice juste avant le déménagement de la famille à Mahé, ce qui explique qu'il soit très difficile de retrouver le lieu de naissance d'Edouard Sauzier. Même s'il est peut-être français, voire réunionnais, Sauzier est très lié à l'île Maurice où sont installés ses deux frères.

³⁹ ANS 3AA2778, notaire Duchesne, le 23 novembre 1871.

⁴⁰ ANS 3AA3057, notaire Duchesne, le 25 avril 1873.

⁴¹ ANS 3AA2878, notaire Duchesne, le 25 septembre 1875.

⁴² SCARR, *op. cit.*, p. 30.

⁴³ ANS A/26.16, lettre de Leroy à Léger, le 15 octobre 1807.

Bien que les planteurs et propriétaires terriens représentent de loin le contingent le plus nombreux des Réunionnais installés aux Seychelles, ils n'ont pas l'exclusivité et l'on trouve toutes les catégories sociales. Beaucoup de Réunionnais travaillent la terre aux Seychelles sans la posséder. Nous avons également mentionné tous les marins, qu'ils servent sur des bâtiments de l'Etat ou, surtout, dans la marine marchande, qui s'implantent dans l'archipel. L'un des premiers arpenteurs, Louis Mondon, vient de La Réunion. Il joue un rôle primordial dans la colonie naissante pour l'établissement du cadastre. Des militaires ou anciens militaires occupant quelque responsabilité administrative ou civile s'établissent surtout pendant la période française. Très tôt, des esclaves et des domestiques suivent leurs maîtres aux Seychelles. Plus tard, des Réunionnais se font engager dans la domesticité des grandes familles seychelloises, comme Berthe Descobard Deshommy, une orpheline originaire de la rue du Barachois à Saint-Denis⁴⁴.

Sans que les Seychelles ne représentent un véritable eldorado, quelques Réunionnais au chômage décident d'y tenter leur chance à la fin du XIX^{ème} siècle. C'est le cas de Paul Debanis, qui demande un passage gratuit vers Mahé financé sur le fonds pour l'émigration créole⁴⁵. Bien que ne faisant plus fonction de lieu de bannissement pour les Réunionnais, les Seychelles peuvent toujours servir de refuge pour ceux qui souhaitent s'amender ou changer de conduite. C'est pourquoi André Joussin, chômeur, indigent et condamné pour faux en écriture, demande à émigrer aux Seychelles avec son épouse en 1873⁴⁶. Plusieurs sortes d'artisans réunionnais immigrèrent aux Seychelles où leurs talents paraissent appréciés. Au fil du XIX^{ème} siècle, ce sont d'ailleurs eux qui semblent constituer l'essentiel des nouveaux arrivants en provenance de La Réunion, à côté des planteurs. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, nous pouvons citer les exemples d'Albert George qui est maçon à Mahé⁴⁷, Ernest Siméon, cordonnier⁴⁸, ou encore Alcide Espasie, cuisinier à Mont-Fleuri, Ferdinand Louis, charpentier, et Benedict Maillot, boulanger à Victoria où se trouvent ses deux frères⁴⁹. Entre les deux principales vagues d'immigration, la première sous administration française avant 1815, et la seconde à l'époque britannique, nous pouvons constater une double évolution. Celle-ci se manifeste à la fois dans la composition sociale, à travers la modification des corps de métier, mais également dans la répartition géographique de la population migrante. Alors que les premiers arrivants se disséminent dans les îles Intérieures (Mahé, Praslin, La Digue, Silhouette, Sainte-Anne, Curieuse), les immigrants réunionnais du milieu du XIX^{ème} siècle s'établissent presque exclusivement à Mahé et principalement à Victoria. En effet les artisans sont majoritairement citadins.

La Réunion peut également se flatter d'avoir donné naissance à la famille du premier poète seychellois, Daniel Varigault (1886-1955)⁵⁰, ainsi que d'avoir fourni plusieurs instituteurs, tant civils que religieux. En effet, les premiers missionnaires catholiques venus en grand nombre appartiennent à la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dont la vocation est notamment l'éducation des filles. Une branche de l'ordre qui a fait souche à La Réunion, s'établit aux Seychelles à partir de janvier 1861⁵¹. De nombreuses religieuses participant au développement de la mission

⁴⁴ ADR 4M129, lettre de Berthe Decobard Deshommy au Gouverneur, mars 1892.

⁴⁵ ADR 4M129, lettre de Paul Desbanis au Gouverneur, le 9 mai 1877.

⁴⁶ ADR 4M129, lettre d'André Joussin au Gouverneur, le 3 avril 1873.

⁴⁷ JOHNSTONE, *op. cit.*, volume III.

⁴⁸ *id.*, volume V.

⁴⁹ ANS registre des mariages.

⁵⁰ Son père, Louis-Napoléon, était réunionnais. *Hommes et destins*, 1975, tome I, p. 606.

⁵¹ LIONNET, *Par les chemins de la mer*, 2001, p. 89.

dans l'archipel sont des Créoles de La Réunion, les autres ayant souvent séjourné à La Réunion avant d'être envoyées aux Seychelles. C'est le cas par exemple de Sœur Antonin Benoît, la première à avoir séjourné à La Digue en 1863 : elle venait de La Réunion, sans être Créole, et y est même retournée pour mourir⁵². Quelques années plus tard, les religieuses sont suivies par les Frères des Ecoles Chrétiennes. En 1873, la visite d'inspection du frère Hermélien, de Saint-Denis, auprès des écoles de sa congrégation dans les Seychelles, atteste de l'étroitesse de liens tissés entre missions réunionnaise et seychelloise⁵³.

III) VOYAGES, ÉCHANGES, TRAFICS : LES SEYCHELLOIS À LA RÉUNION

Ces migrations entre La Réunion et les Seychelles fournissent souvent le prétexte aussi bien qu'elles nécessitent des échanges commerciaux. Dès le début de la colonisation des Seychelles, un trafic marchand s'est organisé avec La Réunion, plus ou moins intense selon les périodes. Entre 1773 et 1810, les Seychelles occupent la seconde place derrière Madagascar dans le trafic portuaire de Bourbon⁵⁴. L'administrateur Gillot, écrit par exemple dès 1785 que des capitaines pillent les tortues de l'archipel pour les échanger contre du café de Bourbon⁵⁵. A l'époque de la guerre avec l'Angleterre et des maraudes de corsaires, les Seychellois vivent en autarcie mais sont capables de ravitailler les Mascareignes qui souffrent beaucoup du blocus anglais⁵⁶. Les corsaires assument en partie ces allers-retours. C'est l'occasion pour certains Seychellois de voyager souvent vers La Réunion et d'y entretenir d'étroites relations commerciales, voire familiales. En 1801, Jacques Moreau, propriétaire aux Seychelles, est négociant à Bourbon⁵⁷. Les Digois exportent par exemple beaucoup d'huile de coco vers La Réunion⁵⁸. En 1864, avec l'ouverture de la ligne des Messageries Maritimes entre Marseille, La Réunion et l'île Maurice, via les Seychelles, le trafic commercial, postal et de voyageurs peut s'intensifier. C'est sans doute l'une des raisons du regain d'intérêt des Réunionnais pour les Seychelles et de l'installation d'un certain nombre d'entre eux, artisans ou commerçants.

Cependant, le lien commercial et humain le plus intense entre La Réunion et les Seychelles durant le premier demi-siècle de colonisation de l'archipel, s'articule autour de la traite négrière. A l'inverse des autres, ce flux de population s'est essentiellement effectué des Seychelles vers La Réunion, même s'il ne concernait quasiment pas les Seychellois. En effet, dès leur prise de possession, les Seychelles se révèlent une excellente base pour la traite négrière⁵⁹. De nombreux navires y sont armés pour la traite sur les côtes orientales d'Afrique, voire à Madagascar. Les esclaves sont ensuite directement transportés aux Mascareignes ou bien sont « rafraîchis » quelques temps aux Seychelles avant d'être envoyés dans les plantations de Bourbon et de l'île de France. Des Réunionnais devenus Seychellois, comme Jean-Nicolas Leboucq, ancien avocat de La Réunion déporté aux Seychelles en 1798, pratique régulièrement la traite avec le Mozambique mais chasse aussi les tortues d'Aldabra, deux « marchandises » qui se retrouvent ensuite à La Réunion⁶⁰.

⁵² DURUP, *op. cit.*, p. 47.

⁵³ ADR 4 M129.

⁵⁴ TOUSSAINT, *La route des îles, contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, 1967, p. 458.

⁵⁵ SCARR, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁶ FILIOT, *Histoire des Seychelles*, 1982, p. 85.

⁵⁷ ANS A/3118, échange de terrains, le 24 juillet 1801.

⁵⁸ DURUP, *op. cit.*, p. 91.

⁵⁹ FILIOT, *op. cit.*, p. 70.

⁶⁰ SCARR, *op. cit.*, p. 22.

Le trafic d'esclaves est particulièrement intense vers La Réunion dans les années 1810. L'on sait que le négrier *Le Succès* approvisionne La Réunion à cette époque en faisant escale aux îles Amirantes pour « rafraîchir » sa cargaison, le *Revenant* est coulé à La Réunion en 1814, le *Diligent* est capturé la même année par les Anglais aux Seychelles sans avoir eu le temps de convoyer sa cargaison servile à La Réunion⁶¹. Jean Sausse, de Praslin, transporte aussi bien des Réunionnais aux Seychelles comme nous l'avons vu plus haut, que des esclaves vers Bourbon, sur son *Amazonne*. Il est par exemple attesté qu'il débarque 40 Noirs le 28 octobre 1807 puis de nouveau 30 Noirs le 26 février 1810⁶². En janvier 1807, l'administrateur Leroy raconte que Sausse s'est arrêté à Praslin avec ses esclaves achetés au Mozambique, sur la route de Bourbon⁶³.

L'interdiction de la traite négrière en 1817 ne met pas fin à ces déplacements forcés de population entre l'Afrique et La Réunion *via* les Seychelles car le trafic clandestin se poursuit. Même alors que l'esclavage est aboli à La Réunion et que l'on met en place l'engagisme, dans les années 1850, les Seychelles se trouvent toujours sur la route entre l'Afrique orientale et La Réunion. Il arrive à des navires d'engagés de faire escale aux Seychelles. Le *Mascareignes*, par exemple, chargé de 300 à 400 engagés africains atteints du choléra, débarque des malades à l'île Providence en 1859 pour tenter de limiter les pertes à bord⁶⁴. Cela ne l'empêchera pas de déclencher malgré tout la plus grande épidémie du XIX^{ème} siècle à La Réunion, à son arrivée à Saint-Denis. Pendant ce temps, les pêcheurs seychellois de Providence sont eux-mêmes contaminés par les malades débarqués et succombent au choléra. Déjà en 1814, le négrier *Passe-Partout* perd la moitié des 69 enfants esclaves du Mozambique destinés à être vendus à La Réunion malgré un arrêt « sanitaire » aux Seychelles⁶⁵. Les flux de population, notamment d'esclaves et d'engagés dans de mauvaises conditions sanitaires, favorisent beaucoup la propagation des épidémies.

Dans les années 1860-1870, c'est la grande époque de la répression de la traite négrière arabe dans l'océan Indien par les Britanniques. Or une partie des boutres battent pavillon français et transportent des engagés ou des esclaves que l'on destine illégalement à l'engagisme à La Réunion. Ces embarcations sont arraisonnées au même titre que les boutres portant pavillon de Zanzibar. Les Africains trouvés à bord sont conduits aux Seychelles puis placés en « apprentissage » pour cinq ans chez un planteur, et installés définitivement dans l'archipel. Plus de deux mille Africains débarquent ainsi en une douzaine d'années à Mahé. Parmi eux, quelques-uns étaient destinés à venir travailler à La Réunion et nul doute qu'ils y seraient restés car les engagés africains, à la différence des autres, n'étaient jamais renvoyés chez eux à cette époque⁶⁶.

Mis à part ces Africains devenus fortuitement seychellois et dont certains auraient pu devenir réunionnais, l'installation de Seychellois à La Réunion reste très marginale. Nous avons surtout trouvé trace de Seychellois temporairement établis à La Réunion mais les archives restent peu bavardes sur ce sujet. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny peuvent être amenées à revenir à La Réunion au sein de leur maison mère,

⁶¹ *id.*, p. 41-42.

⁶² TOUSSAINT, *La route des îles, contribution à l'histoire maritime des Mascareignes*, 1967, p. 485.

⁶³ ANS A/26. 1, lettre de Leroy à Léger, le 27 janvier 1807.

⁶⁴ MONNIER, *Engagés africains et planteurs sucriers à Nossi-Bé : la tragédie d'un nouvel esclavage 1850-1880*, inédit 2005.

⁶⁵ SCARR, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁶ MONNIER, *Le recrutement de travailleurs africains libres, un défi pour la France dans l'océan Indien 1858-1883*, inédit 2004.

telles que la supérieure de la mission seychelloise en 1862, Mère de Poulpiquet⁶⁷, ou Sœur Rosina Francès en 1878⁶⁸.

Madame Charles Furteau, Seychelloise de 25 ans, qui déclare être venue à La Réunion pour raison de santé mais que les autorités suspectent d'avoir voulu émigrer à La Réunion, souhaite retourner gratuitement chez elle en 1873⁶⁹. Il semble que les Seychellois de passage à La Réunion aient souvent des liens de famille avec notre île. Citons par exemple Henriette Calteau, 40 ans, qui écrit au Gouverneur de La Réunion en 1877 pour obtenir le passage gratuit vers les Seychelles où elle veut retrouver son père. Cette femme affirme être venue à La Réunion pour régler des affaires de famille et porte en effet un nom d'origine réunionnais⁷⁰. Jules Domenjod, jeune seychellois d'adoption mais dionysien d'origine, est revenu à La Réunion pour une succession et souhaite retourner aux Seychelles mais il n'a pas l'argent pour le billet⁷¹.

Le cas de figure le plus courant reste la fréquentation régulière des côtes réunionnaises par des Seychellois, parfois d'origine réunionnais, sans que ceux-ci ne résident à La Réunion. Nous avons cependant trouvé quelques exceptions. Raymond Hodoul, membre d'une des plus anciennes et des plus illustres familles seychelloises bien qu'il soit lui-même né à La Ciotat, qui déménage à La Réunion en 1848 et y construit avec Crémazy, compatriote de La Ciotat bien ancré à La Réunion, la cale de halage du Cap Lahoussaye, connue sous le nom de « ravine patent ship »⁷². Hodoul, du temps où il vivait à Mahé, était capitaine du *Six-sœurs*, dont le second, Jacques Moreau, vient lui aussi à La Réunion avec son frère⁷³. Jean Sausse, capitaine marchand qui fréquente très régulièrement Bourbon à bord de plusieurs navires, s'y enfuit pour quelques temps à partir de la capture de son négrier à Praslin en 1816, avant de se réinstaller finalement aux Seychelles⁷⁴. Pourtant, dès 1807, l'administrateur Leroy remarquait que Sausse avait vendu sa belle propriété de Praslin à Mme Berrand, Réunionnais arrivée peu avant sur le navire de ce même capitaine, afin de s'installer lui-même pour de bon à l'île Bonaparte⁷⁵.

L'histoire des migrations et des voyages entre La Réunion et les Seychelles, même si elle se révèle délicate à retracer compte tenu de la rareté des archives et de leur grande dispersion, nous révèle cependant des liens forts entre ces îles depuis toujours, avec la mer pour trait d'union.

Cette histoire commune semble particulièrement digne d'intérêt si l'on considère qu'elle survit aux changements d'administration côté seychellois et s'inscrit donc dans la longue durée. Elle a tissé des liens intimes entre les îles car ils sont familiaux, culturels et même linguistiques si l'on en croit certains auteurs.

Aujourd'hui l'histoire des relations étroites entre La Réunion et les Seychelles se poursuit avec la mer pour objet et vecteur. Des enjeux stratégiques et humains rassemblent nos îles dans la lutte contre la piraterie notamment, suscitent des échanges de population, de compétences et, de plus en plus, de cultures.

⁶⁷ DURUP, *op. cit.*, p. 47.

⁶⁸ ADR 4M129.

⁶⁹ ADR 4M129, lettre de Mme Charles Furteau au Gouverneur, mai 1873.

⁷⁰ ADR 4M129, lettre d'Henriette Calteau au Gouverneur, le 17 août 1877.

⁷¹ ADR 4M129, lettre de Jules Domenjod au gouverneur, le 26 mai 1873.

⁷² DURUP, *op. cit.*, p. 76.

⁷³ *id.*, p. 77.

⁷⁴ SCARR, *op. cit.*, p. 48.

⁷⁵ ANS A/26.16, lettre de Leroy à Léger, le 15 octobre 1807.

LE PEUPEMENT DE MADAGASCAR : DES MIGRATIONS ET ORIGINES MYTHIQUES AUX RÉALITÉS DE L'HISTOIRE

Jean-Pierre DOMENICHINI
Centre d'Art et d'Archéologie
Membre titulaire de l'Académie Malgache

Résumé :

Reprenant ce qui a pu être dit des origines malgaches, l'auteur passe en revue les différentes hypothèses, sans en négliger les mythistoires, les explique dans les conditions idéologiques, politiques et scientifiques dans lesquelles elles furent conçues, et établit ce que l'on peut scientifiquement en dire aujourd'hui. En dehors de tout social-darwinisme et de l'anthropologie physique, il éclaire les causes des migrations, les origines géographiques et l'histoire de l'océan Indien et le processus fondant l'unité culturelle du peuple malgache.

Mots-clés :

Océan indien – Madagascar – migrations – bateaux cousus – Vazimba – mythes – coupe de cheveux – circoncision – famadihana – fanagalo

Abstract:

Echoing from what has been said about Malagasy origins, the author examines the various hypotheses, without neglecting the mythstories, explains them in terms of ideological, political and scientific conditions in which they were conceived, and establishes what can be scientifically said today. Apart from any social Darwinism and physical anthropology, it illuminates the causes of migration, geographic origins and history of the Indian Ocean and also of the process in which is based the cultural unity of Malagasy people.

Keywords:

Indian Ocean - Madagascar - Migration - Sewn boats - Vazimba - Myths - haircut - circumcision - Famadihana - Fanagalo

Mettant la dernière main à son *Moïse*, Sigmund Freud écrivait en 1938 à l'un de ses correspondants qu'« un vieillard ne trouve plus d'idées nouvelles, il ne lui reste qu'à répéter ». Ayant déjà abordé la question en 1979¹, je fus tenté un moment de ne pas y revenir aujourd'hui en 2013. Ce n'était toutefois qu'une présentation critique du discours qui était alors pensé des « origines malgaches ». Les progrès de la recherche et de la connaissance de Madagascar et de l'Asie du Sud-Est permettent aujourd'hui de mieux en approcher la vérité historique qui est le réel d'un peuple et de mieux cerner ce qui fait qu'un peuple est un peuple. Je pense donc qu'il n'est pas inutile de reprendre la question.

Longtemps, les commerçants étrangers qui fréquentèrent Madagascar ne se posèrent pas de problèmes sur l'origine de sa population. Des renseignements qu'ils leur fournirent, les géographes arabes la désignaient sous le nom de Wakwak et la situaient qui à l'est de l'Océan indien, qui à l'ouest de cet océan, et dont on peut penser que, dans les réseaux du commerce dont parle la « géographie arabe »², l'on y voyait une communauté de langue et de culture. Pour les Européens du XVII^{ème} siècle, la proximité des langues de Madagascar et de celles du monde malais était simplement constatée. Habités aux difficultés de la mer, implicitement ils pensaient n'avoir pas été les premiers à faire ces grands voyages maritimes. Seules leur importaient les questions de langue, qu'il était indispensable de résoudre pour établir la communication nécessaire à leurs activités commerciales. Très tôt, la science coloniale, marquée par le social-darwinisme et sa conception des « races » et pratiquant une certaine observation à tendance zoologique sans véritable anthropologie générale³, s'empara du sujet pour déterminer l'origine de la population de Madagascar. Il a tant été dit et écrit et il en reste tant de développements ou de traces dans le discours et la politique actuels qu'il convient d'en faire une sorte d'inventaire, sans oublier le monde des amateurs, et d'établir ce que scientifiquement l'on peut en dire aujourd'hui.

I) LES MYTHISTOIRES TRAITANT DES « ORIGINES »

En dehors de la langue, la tradition orale historique à Madagascar n'est pas d'un grand secours pour comprendre les origines du peuplement. Il en est évidemment ainsi de la création de l'homme et de la femme dans les mythes les plus anciens comme *Ietse et Ivelo*⁴ ou les premiers hommes en pays sakalava⁵. Sur le modèle des « religions tribales »⁶ de l'Asie du Sud-Est, beaucoup de mythistoires rapportent comment le fils de Dieu vint visiter la terre et y resta. Rapportent aussi comment un être céleste, fille de Dieu, devint la femme d'un prince ou d'un roi et fut la source d'une dynastie. On admettait bien aussi que les *andriana* étaient des descendants du Dieu du Ciel, alors que l'anthropologie générale de la sagesse populaire constatait plutôt que « les *andriana* ne sont pas descendus du ciel ni n'ont surgi de la terre, car ce sont les

¹ « La plus belle énigme du monde' ou l'historiographie coloniale en question », *Omalv sy Anio*, n° 13-14, 1981, pp. 57-76.

² André MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI^e siècle*, Paris, Mouton, 1975, 705 p.

³ Bronislas MALINOWSKI, *Les dynamiques de l'évolution culturelle. Recherche sur les relations raciales en Afrique*, Paris, Payot, 1970, 235 p.

⁴ « Les premiers hommes (conte malgache) », in *A l'écoute du monde*, Paris, Hachette / Istra (IPAM, Classe de 6^e), 1965, pp. 164-165, – texte qui suscita à André ARCELLASCHI, « Vie morte et transfiguration dans un conte ésotérique malgache », *Ambario*, 1978, n° 2b-3, pp. 243-251.

⁵ BIRKELI, « Folklore sakalava », *Bull. Acad. Malg.*, 1922-1923, pp. 346-349.

⁶ W. STÖHR et P. ZOETMULDER, *Les religions d'Indonésie*, Paris, Payot, 1968, pp. 6-255.

humains qui sont la source des *andriana* »⁷. Les sociétés anciennes connaissaient et constataient, elles aussi, les conflits qui les fondaient.

La religion traditionnelle, telle qu'elle apparaît dans la Genèse (*Genesis*, dirait-on en malgache actuel) du monde selon la tradition⁸, faisait naître à Madagascar le premier homme et la première femme. En Imerina, l'un pouvait apparaître en Andringitra et l'autre en Ankaratra; ils se seraient rencontrés à Ambohimanoa⁹. Une variante dit qu'ils se seraient rencontrés à Antongona, l'un venant d'Ankaratra, l'autre d'Ambohimanoa, la supériorité de la femme apparaissant dans le fait qu'elle venait du nord. Quand ils décidèrent de situer dans la Grande Ile les premiers hommes, les Anciens suivaient en cela le modèle des religions d'Asie du Sud-Est et humanisaient religieusement les paysages de Madagascar dont ils faisaient le centre de la divine création. Lorsqu'il se produisit, cet enracinement dans le pays signifiait la rupture avec les terres d'Insulinde qu'ils avaient quittées et les relations qu'ils avaient longtemps encore entretenues avec elles. Dans cette terre qu'ils avaient élue, ils abandonnaient une autonomie et une allégeance jusqu'alors maintenues avec une thalassocratie sud-est asiatique et prenaient enfin leur indépendance, tout en conservant les conceptions concernant l'histoire reçue de leur ancien « espace social » selon la définition qu'en a donnée Georges Condominas¹⁰. Cela est d'une parfaite évidence dans la tradition que rapporte le pasteur Jessé Rainihifina.

La tradition betsileo de Rainihifina

Qui furent les premiers habitants de Madagascar ? Le plus souvent, on parle des Vazimba, qui seraient de petits hommes affligés de déformations physiques qui les enlaidissaient¹¹. Poussé plus loin, le récit laisse entrevoir l'existence d'autres populations. L'histoire du pays betsileo, telle que la raconte Jessé Rainihifina, nous en donne un exposé rapide et clair, mais différent.

Selon cette tradition, dit-on, alors que les Vazimba seraient venus de l'extérieur tardivement, n'auraient pas de caractères physiques particuliers et seraient en quelque sorte les premiers immigrants, les premiers habitants de Madagascar auraient été là depuis toujours. Ils se nommaient Taimbalibaly, Taindronirony, Gola, Fonoka, Koka ou Bongò. Le portrait qu'il nous en donne ferait que ces hommes n'auraient aucune ressemblance avec les hommes d'aujourd'hui. Ils leur étaient très inférieurs culturellement; c'était en quelque sorte des sauvages, que ce fût pour leur nourriture, leur habitation ou leur vêtement. Ces hommes mangeaient de la nourriture crue, ils habitaient dans des cavernes, ils se vêtaient d'écorces d'arbres, quand ils n'allaient pas tout nus. Les Taimbalibaly portaient les cheveux longs sans les peigner; ils étaient d'une grande habileté à grimper aux arbres. Ce n'est que par la suite qu'ils auraient évolué et auraient progressé. Tout au plus savaient-ils élever des poules et des bovins. Mais ils ne connaissaient pas la métallurgie du fer, et leurs outils

⁷ *Tsy mitsororoka avy any an-danitra sady tsy mitrebona avy any an-tany ny andriana, fa loharanon'andriana ny olombelona.*

⁸ Pour une présentation rapide de cette Genèse, cf. J.-P. DOMENICHINI, « Ny tontolo manan-kasina niainan'ny Ntaolo », in *I Madagasikara sy ny fivavahana kristianina*, Antananarivo, Ed. Ambozontany, 1992, pp. 13-38; et « Le monde enchanté des anciens », in Bruno HÜBSCH (dir.), *Madagascar et le christianisme. Histoire acéménique*, Antananarivo / Paris, Ambozontany/Karthala, 1993, pp. 13-38.

⁹ Manuscrit de Raombana (1853) cité par T. Lord, "The Early History of Imerina Based Upon a Native Account," *Antananarivo Annual*, XXIV (1900), p. 452.

¹⁰ *L'Espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion, 1980, 556 p.

¹¹ Sur les Vazimba, cf. J.-P. DOMENICHINI, « La question vazimba, historiographie et politique », publié par le CRESOI, Centre d'Histoire de l'Université de la Réunion, 2007, in http://www.centre-histoire-ocean-indien.fr/plugins/fckeditor/userfiles/file/Etudes_SudOuest_OI/.

comme leurs armes étaient de bois ou de pierre. Evidemment, ils n'avaient ni rois ni chefs, sauf exceptionnellement et de façon temporaire en cas de conflit. Même leurs guerres ressemblaient à des jeux : ils entraient dans une rivière et s'aspergeaient d'eau ou de sable.

Ces populations, selon Rainihifina, représenteraient l'enfance d'une humanité n'ayant pas encore atteint l'âge de raison. Elles auraient été par la suite facilement subjuguées par une vague d'immigrants vazimba, contre lesquels, au bout d'un certain temps, elles se seraient retournées et qu'elles auraient chassés du pays betsileo. Il n'y aurait plus eu par la suite d'immigrations autres qu'individuelles ou de petits groupes¹².

Chez les auteurs malgaches, il est arrivé que le discours européen interfère avec la tradition orale et la contamaine. L'on ferait erreur si on pensait que Rainihifina avait été influencé par l'image de l'homme préhistorique selon l'enseignement à l'école primaire de Jules Ferry¹³, car il y a dans cette vision de ce qui serait le passé malgache le plus ancien, des faits et des préoccupations qui lui sont propres. Que ces hommes préhistoriques se soient vêtus d'écorce, et non pas de fourrures, est un fait historiquement connu pour certains Malgaches du passé¹⁴. Qu'ils aient élevé poules et zébus les situe déjà dans un passé malgache attesté. Qu'ils se soient fait la guerre en s'aspergeant d'eau ou de sable, en fait des hommes très éloignés de l'homme préhistorique selon les conceptions européennes qui le voient plutôt déambulant avec une massue ou avec une hache de pierre emmanchée de bois. Et l'on sait qu'avant la période des guerres tribales et de la traite négrière, existait un code de la guerre réglementant les comportements¹⁵ et l'usage des types d'armes, selon qu'elles étaient en bois et utilisées entre *andriana* ou qu'elles comportaient un élément métallique et qu'utilisait le peuple. L'on sait aussi que dans les premières populations dont il donne les noms, celle des Bongò est bien historique et encore attestée au XX^{ème} siècle et que son histoire est analogue à celle des Zanakalondrano d'Antongona en Imerina et à celle des Ikalatsara au sud d'Ambositra, également toujours attestées. Thème récurrent dans la tradition orale des hautes terres, ces populations sont présentées comme manquant encore de raison : un matin du haut du sommet qu'elles habitaient, elles se seraient jetées dans le brouillard pour y nager. Ces groupes, dont les ancêtres avaient possédé autrefois une position géographiquement et socialement dominante, sont alors dotés d'une histoire visant à les déprécier. C'était une façon de condamner à l'oubli le dol infligé et de prévenir et éluder toute revendication ultérieure. Le pieux mensonge devenait un saint conte (*angano masina*) que l'on ne saurait changer.

La reconstruction de cette « préhistoire » dans la tradition que rapporte Rainihifina émane et procède bien de la culture et de l'histoire malgaches. Mais elle n'apporte rien ni à la définition des origines ni à la datation des premières migrations.

Il en est de même, sur la côte nord-ouest, du mythe de l'île disparue de Mojomby auquel Pierre Vérin accorda une place importante dans l'arrivée des

¹² Jessé RAINIHIFINA, *Lovantsaina. I. Tantara betsileo*, Fianarantsoa, 1958, pp. 17-18.

¹³ C'est aussi le discours sous-jacent des paléontologues de l'époque. Ainsi Ch. LAMBERTON (« Paléontologie », in M. DE COPPET éd., *Madagascar et Réunion*, Paris, Encyclopédie de l'Empire Français, 1947, vol. I, pp. 99-114) écrit-il : à la page 113 : « N'élevant pas d'animaux domestiques, les premiers hommes ne pouvaient tirer leur viande que des bêtes sauvages, et tout gibier devait être bon dans un pays où manquaient les grands Herbivores, proies désignées de tout temps aux Carnivores, aussi bien bipèdes que quadrupèdes ».

¹⁴ Cf. Cauche et Flacourt, cités par J.-P. DOMENICHINI, « Note sur l'histoire des étoffes malgaches », in *Lamba malagasy – Étoffes traditionnelles malgaches*, Antananarivo, 1978, 16 p.

¹⁵ J.-P. DOMENICHINI, « La nostalgie de la guerre paisible », [Paris] *Sudestisie*, 1982, n°26, pp. 42-44.

musulmans à Madagascar¹⁶. Ce mythe entremêle le thème sémitique du jugement d'Allah punissant l'impiété et la discorde chez ses fidèles, et le thème austronésien de la baleine ou du dauphin qui, en les transportant à Madagascar, aurait sauvé les rares justes de cette île que les conteurs situent entre Madagascar et Mayotte.

II) DÉRIVES PSEUDO-SCIENTIFIQUES OU LES PUISSANCES DE L'IMAGINATION

Par les études qui les conduisaient à la prêtrise ou au pastorat, les membres des différents clergés avaient reçu une formation scientifique et linguistique. Celle-ci leur donnait les armes nécessaires pour comprendre les langues, prêcher l'évangélisation et (tâche prioritaire des protestants) travailler à la traduction de la Bible dans les langues indigènes. Avec leurs douze élèves malgaches de la première heure (les *roa ambin'ny folo lahy*), la première génération de missionnaires en Imerina avait fini en 1835 la traduction à partir des textes grecs de la Bible et son impression¹⁷, ainsi que deux dictionnaires, l'un anglais-malgache¹⁸, l'autre malgache-anglais¹⁹. La seconde génération de missionnaires, soutenue par les relations qu'ils entretenaient avec les missionnaires présents dans d'autres parties du monde, fit et publia beaucoup pour la description de la langue, notamment en relation avec d'autres langues du monde austronésien. En quoi la langue révélait-elle une histoire ? La discussion allait bon train dans le milieu missionnaire et les opinions étaient tranchées, entre ceux qui se limitaient à la seule linguistique et ceux qui, comme Lars Dahle, s'intéressaient aussi à la question des « races ». Bon linguiste et bon connaisseur de la culture²⁰, il arriva à ce dernier, traitant de l'histoire de Madagascar, d'utiliser la malédiction des enfants de Cham par Noé pour mieux étayer, disait-il, ses « conjectures vraisemblables » sur l'existence d'un premier peuplement africain et l'histoire de ses relations avec les Malais :

« L'élément malayo-polynésien est devenu l'élément prédominant à la fois pour la langue et l'influence sociale, ce qui fait qu'il est certainement plus naturel de supposer que les Malayo-polynésiens sont les conquérants et les autres les vaincus, – un état de choses qui, en outre, serait mieux en accord avec le sort général partout dans le monde des fils de Cham qui devaient être « les serviteurs des serviteurs de leurs frères »²¹.

Cet appel à l'autorité de la Bible et à son interprétation racialiste (récurrente depuis Isidore de Séville, docteur de l'Eglise du VII^{ème} siècle) était à peine un péché véniel pour un théologien qui ne prétendait pas présenter des conclusions scientifiquement assurées. Il n'en est pas de même de deux autres clercs qui, utilisant leur connaissance des langues anciennes, inventèrent toute une histoire dont ils dotèrent

¹⁶ P. VERIN, « Un conte antalaotse, Mojomby, la ville disparue », *Bulletin de Madagascar*, Tananarive, n°293-294, pp. 856-858 ; et du même, « Madagascar », in : G. MOKHTAR éd., *Histoire générale de l'Afrique. II. Afrique ancienne*, Paris, Unesco, 1980, pp. 751-777.

¹⁷ Ny Teny n'Andriamanitra, atao hoe Baiboly Masina, misy ny Tesitamenta Taloha sy Taoriana, voadikia tamy ny teny hebirio sy girikia; ka nafindra ny ny missionary, avy amy ny "London Missionary Society", ho teny malgasy, Antananarivo, Poresy ny ny London Missionary Society, 1835, 378 p.

¹⁸ J.J. FREEMAN, *A Dictionary of the Malagasy Language. In two parts. Part 1. English and Malagasy*, Antananarivo, Press of the London Missionary Society, 1835, 421 p.

¹⁹ D. JOHNS, *Dikisionary Malagasy, mizara roa : English sy Malagasy, ary Malagasy sy English. Ny faharoa ny : Malagasy sy English*, Antananarivo, L.M.S., 1835, 4-307 p.

²⁰ Ses *Specimens of Malagasy Folklore* (Antananarivo, Kingdom, 1877, 457 p.) sont toujours réédités sous le titre d'*Anganon'ny Ntaolo*, Contes des Anciens.

²¹ Traduction de L. DAHLE [1883 «The Race Elements of the Malagasy, and Guesses at Truth with regard to their Origin», *Antananarivo Annual*, VII, pp. 12-28] d'après la réédition de 1896, p. 223

les ancêtres malgaches en attribuant à de nombreux mots malgaches une origine sanscrite et bouddhiste pour l'un ou hébraïque pour l'autre.

Jean-Baptiste Razafintsalama (1885-1963), jésuite qui, après sa rupture avec l'Eglise, signa ses nombreux ouvrages du nom de Dama-Ntsoha²², pensa trouver une origine malayo-polynésienne teintée de bouddhisme avec environ 500 mots qui seraient provenus du sanscrit, alors que Solange Thierry, sanscritiste confirmée, réduisit plus tard une telle liste à une vingtaine de mots²³. Missionnaire lazariste, Joseph Briant²⁴, quant à lui, conçut une langue malgache issue de l'hébreu et créa une histoire de Madagascar avec une série de migrations juives dont la première daterait de Salomon en 900 ans avant J.-C. ; il accordait une origine hébraïque à un grand nombre de mots malgaches dont on sait par ailleurs que leurs étymons sont proto-austronésiens²⁵.

Nous ne ferons pas ici une critique détaillée des méthodes de ces « linguistes », nous contentant de signaler que leurs reconstructions ne s'appuient pas sur ce qui aurait été une régularité des changements phonétiques, mais sur des ressemblances approximatives. Dans l'air du temps de l'époque coloniale et du rôle accordé aux « races », disons que les livres de Dama-Ntsoha satisfaisaient la jeunesse d'une élite malgache qui s'y trouvait l'origine d'une vieille civilisation indo-européenne ne devant rien au civilisateur colonial.

Quant à la thèse juive, son succès tenait, d'une part, au fait qu'elle insérait Madagascar dans la logique de l'histoire méditerranéenne et, d'autre part, qu'elle substituait une alternative à la thèse abhorrée par les missionnaires d'une influence arabe et musulmane qu'ils croyaient prédominante. Son succès fut tel que nombre de gens en milieu tananarivien s'interrogent même aujourd'hui sur ce qui serait l'origine juive des *andriana* d'Ambohimalaza à la suite des sermons et prêches d'un pasteur et tradipraticien, Tolotra Ratefy, dont une partie de l'autorité provient de celle de son père Daniel Ratefy, qui fut lui-même un grand pasteur très cultivé. A la suite aussi de l'agitation d'un relativement jeune théologien Ndriana Rabarioelina, également originaire d'Ambohimalaza. Le doctorat de théologie qu'il affirme avoir soutenu par internet avec une institution américaine (une « fouthèse », m'écrivit Marc Spindler, professeur des facultés de théologie et bon connaisseur de Madagascar), est toutefois à retenir. On y apprend, entre autres élucubrations, que le jardin d'Eden de la Bible était situé en Imerina et que c'est de là qu'au moment du déluge, Noé partit avec son arche pour aboutir au Mont Ararat. On y apprend aussi, par de prétendues étymologies, que le vieux merina est « la doyenne de toutes les langues existant dans le monde », et, par un renversement de toute logique qui voudrait que l'hébreu soit dérivé de ce vieux merina, que « la majorité des noms de villages, cités, montagnes, vallées et peuples de Madagascar ont des racines juives »²⁶. L'agitation mégalomaniaque²⁷ de ce pseudo-

²² Notamment J.-B. RAZAFINTSALAMA (DAMA-NSOHA), *Dictionnaire étymologique de la langue malgache. I. Les mots dérivés des apports sanscrits*, Tananarive, Imp. Ny Antsiva, 1951, 275 p. ; II. *Les mots dérivés des apports Malais, Maoris, Motas, Arabes, Souhiliis*, Tananarive, 1953, 210

²³ S. BERNARD-THIERRY, *A propos des emprunts sanscrits en malgache*, 27 pages ronéotées.

²⁴ *L'hébreu à Madagascar. Aperçus – Suggestions*, Tananarive, Impr. Moderne de l'Emyrne Pitot de la Beaujardière, 1946, 43 p.

²⁵ Cf. notamment la première reconstruction du Proto-austronésien, l'*Uraustronesisch*, d'Otto Dempwolff, *Vergleichenden Lautlehre des austronesischen Wortschatzes, II. Deduktive Anwendung des Urindonesischen auf austronesischen Einzelsprachen; und III. Austronesisches Wörterverzeichnis*, Hamburg, Dietrich Reimer (Beihefte zur Zeitschrift für Eingeboren-Sprachen), 1937-1938, 194 et 192 p.

²⁶ Ndriana RABARIOELINA, « Biblical Relations between Israel and Madagascar », *St. Alcuin House Journal*, vol. 8, n°1, Spring 2011, p. 11-15.

théologien débouche sur un désir d'instauration à Madagascar d'une théocratie dont il serait le guide ou le grand-prêtre.

Cette thèse est depuis 2004 reprise par les agitateurs de la *Trano koltoralny malagasy* qui voudraient donner une identité judéo-chrétienne au peuple et à la nation malgaches débutant en l'an 2156 avant l'ère chrétienne et marquée par la fuite d'Égypte des Hébreux en 1445 avant J.-C. Yahvé aurait alors dit à Moïse et à Aron : « Ce mois sera pour vous en tête des autres mois, il sera pour vous le premier mois de l'année » (Exode 12²). Pour ces koultoralistes, ce mois étant le premier du printemps dans l'hémisphère nord, le Nouvel An malgache serait donc, selon les années, à la nouvelle lune de la fin mars ou du début avril²⁸. Une part de leur très relatif succès tient à leur affirmation que cette date, ils l'auraient établie « scientifiquement » – leur « science » se résumant en fait à la lecture de la Bible et à la table des lunaisons.

La thèse juive put même avoir des incidences dans la gestion de l'État. A l'époque du socialisme, des investissements à outrance et des éléphants blancs, son « éminent » chef voulut mobiliser les archéologues pour retrouver Antaparafary en pays betsileo et y mettre à jour le trésor de la reine de Saba !

Je ne m'attarderai ni sur la possibilité d'une colonisation phénicienne²⁹ suivant laquelle un pasteur betsileo vit des Phéniciens dans les Fonoka (cf. supra) de la tradition betsileo, ni sur la manifestation de cet autre mythe qui, dans le monde colonial, conçut, ici et là, la langue indigène comme la langue-mère de toutes les langues, comme, pour le malgache, le fit Jean-Marie Auber³⁰ et, à La Réunion, Jules Hermann. Ce n'est pas sans raison, et parce que l'idée était alors très répandue, qu'en 1866 peu après sa création, la *Société de Linguistique de Paris* avait décidé de refuser l'adhésion de toute personne qui voudrait traiter de ce sujet.

III) LA SCIENCE COLONIALE ET LA QUESTION DES « ORIGINES »

La question des « origines » de la population de Madagascar fut posée au XIX^{ème} siècle. Les réponses savantes qui furent données, bien qu'elles eussent constaté l'unité linguistique de la Grande Île, échafaudaient leurs hypothèses en partant des « races » dont les savants constataient également la présence selon les préoccupations raciales de l'époque. En fonction de l'état des connaissances sur l'Asie du Sud-Est et sur l'Afrique, Alfred Grandidier, le premier, proposa une première vague migratoire d'« Indo-Mélanésien » correspondant au phénotype noir et une vague plus tardive de « Malais » correspondant au type clair³¹. Au même moment, reprenant les hypothèses de Lars Dahle sur un substrat « africain »³² et en en faisant une vérité d'évidence, Guillaume Ferrand considéra que les phénotypes noirs étaient des « Bantous » venus de

²⁷ On la voit dans un article sur Wikipedia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Andriana>) et dans des placards publicitaires dans la presse tananarivienne comme un projet de réforme constitutionnelle ou comme celui-ci : Ndriana RABARIOELINA, « Le Palais royal de Manjakamiadana, symbole de la souveraineté nationale, renaîtra et resplendira de nouveau ! », *Midi-Madagasikara*, n° 8588 du 10 novembre 2011, p. 19.

²⁸ J.-P. DOMENICHINI, « L'Asaramanitra 2013 », *La Gazette de la Grande Ile*, le samedi 09 mars, *Madagascar-Tribune.com*, 7 mars 2013 ; et « Le 'taom-baovao' malagasy dont on parle », *La Gazette de la Grande Ile*, 14 mars 2013, p. 6, *Madagascar-Tribune.com*, 13 mars 2013,

²⁹ J. SINOIR, « De la probabilité d'une colonisation phénicienne à Madagascar », *Bulletin de Madagascar*, n° 158, août 1959, pp. 559-531.

³⁰ Parmi ses nombreuses publications dont beaucoup bénéficièrent des soins de l'imprimerie officielle de Tananarive et des périodiques publiés par l'État, on peut retenir la conclusion de l'une d'elles : « Vocabulaire malgache, polynésien, indonésien », *Bulletin de Madagascar*, n° 184, septembre 1961, pp. 789-820.

³¹ Alfred GRANDIDIER, *L'origine des Malgaches*, Paris, 1901, 180 p.

³² Lars DAHLE, *op. cit.*

la proche Afrique et que les phénotypes clairs étaient des « Malais » venus tardivement de la lointaine Asie. Ce fut l'*Origine africaine des Malgaches* de Guillaume Ferrand³³ qui fut l'objet d'un consensus, car elle satisfaisait aux besoins de la « politique des races » de Gallieni et de l'administration coloniale postérieure.

Unité linguistique et diversité raciale, la question n'imposait pas une réponse simple. Celle qui fut donnée le plus souvent, le fut dans le cadre du social-darwinisme hiérarchisant des Bantous africains et des Malais asiatiques, comme le faisait déjà Lars Dahle. Conscients de la supériorité des Malais, les Bantous en auraient appris la langue et auraient oublié la leur. Ou encore : les conquérants malais, par leur pouvoir politique et leur autorité, auraient imposé leur langue aux Bantous établis antérieurement dans le pays.

On comprend mieux ces solutions quand, dans l'esprit du temps, on se situe dans le contexte colonial où il était espéré que le malgache allait disparaître au profit du français. En 1901, pour Antony Jully qui allait devenir le premier président de l'Académie Malgache en 1902, « la langue malgache, n'offrant aucun document écrit, n'a qu'un intérêt momentané et disparaîtra devant la nôtre »³⁴. L'illusion civilisatrice de l'expert colonial, comme l'a définie Jean Paulhan³⁵, ne pouvait évidemment admettre que ce qui avant toute chose compte dans l'histoire des contacts de langues, c'est le nombre des locuteurs. Des envahisseurs qui conquièrent un pays, en apprennent la langue, comme le firent les Mongols en Chine. Un petit nombre de Malais installés dans une région géographiquement bien délimitée n'auraient pas pu imposer leur langue dans un pays aussi vaste que Madagascar. Et s'ils y avaient quand même réussi, il est évident que la langue de la population antérieure aurait emprunté à la langue du vainqueur un certain nombre de termes, mais aurait conservé sa structure et sa grammaire. A cet égard, le cas de l'albanais est lumineux : le pouvoir ottoman lui fit, avec la religion musulmane, emprunter nombre de mots turcs et arabes, mais il demeura une langue indo-européenne dans sa grammaire³⁶. Aucun dialecte ou parler « côtier » n'a une structure et une grammaire qui seraient celles d'une langue bantoue. Dans le cadre de l'Empire français, l'opinion de Jully est caractéristique de l'illusion coloniale qui pense trouver dans le passé un changement identique à celui qu'espère le colonisateur dans le présent à venir : sa langue (française) va s'imposer au colonisé qui va oublier la sienne. On retrouve la même illusion chez Gabriel Ferrand pour qui les « Indonésiens » auraient dans le passé imposé leur langue aux Bantous, de même que chez le Père Malzac pour qui les Malais avaient enseigné leur langue aux indigènes et pour qui les Français et les bons pères jésuites allaient de même réussir dans leur enseignement du français et en français. Ce que les Malais auraient réussi pour leur langue, les Français (leur civilisation étant supérieure) allaient le réussir pour la leur !

IV) L'ILLUSION RACISTE DU DISCOURS COLONIAL

A la fin des années 1960, l'anthropologie physique de grand-papa attachée à la couleur de la peau, aux cheveux, à l'indice céphalique et à bien d'autres critères descriptifs apparents, hésitait toujours à définir le nombre des races³⁷, mais n'était pas

³³ Gabriel FERRAND, « L'origine africaine des Malgaches », *Journal Asiatique*, mai-juin 1908, pp. 353-500.

³⁴ Antony JULLY, *Manuel des dialectes malgaches comprenant sept dialectes : hova, betsileo, tankarana, betsimisaraka, taimorona, tanosy sakalava (mahafaly) et le soahély*, Paris, J. André, 1901, p. v.

³⁵ En 1925, Jean Paulhan (« La mentalité primitive et l'illusion des explorateurs », in : J. PAULHAN, *Œuvres complètes*, tome 2, Paris, Cerle du Livre Précieux, 1966, pp. 143-153) montre bien comment fonctionne, en matière de langue, l'illusion des occidentaux, explorateurs et sociologues, à l'égard des peuples « primitifs ».

³⁶ André MARTINET, *Des steppes aux océans : l'indo-européen et les 'indo-européens'*, Paris, 1986, 274 p.

³⁷ Henri-V. VALLOIS, « L'anthropologie physique », in J. POIRIER (dir.), *Ethnologie Générale*, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), 1968, pp. 596-730.

encore considérée comme obsolète. Dans ce monument que, dans la Bibliothèque de la Pléiade en 1972, forment les trois volumes consacrés à l'ethnologie, Hubert Deschamps présentait l'« Ethnologie de Madagascar »³⁸ en commençant par énumérer les « quatre types humains » présents à Madagascar, et Pierre Vérin, quant à lui, présentait « Le peuplement de Madagascar »³⁹. Vérin envisageait alors la venue de deux sortes de migrants : des « Paléo-Indonésiens » et des « Néo-Indonésiens ». Les Paléo-Indonésiens, venus par cabotage en suivant les côtes de l'océan Indien, auraient été les premiers Malgaches d'origine indonésienne mélangés à des Africains lors d'un séjour sur la côte orientale d'Afrique ou aux Comores. Les Néo-Indonésiens, derniers venus des dernières migrations indonésiennes, seraient les ancêtres des Merina, des Betsileo et des Sihanaka. Des traits de culture comme les sites à fossés les distingueraient des premiers arrivés.

La doctrine de Vérin à qui l'Université avait confié la recherche sur l'histoire ancienne de Madagascar, n'allait pas changer. S'il fit une thèse sur les échelles arabes – autre forme d'une proto-colonisation – et quelques publications sur de petits sites côtiers que lui avait signalés René Battistini, il n'avait rien à trouver qu'il ne savait déjà par l'enseignement de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer créé au départ par Gustave Julien. Parfait héritier de la tradition coloniale⁴⁰ et obsédé par un supposé substrat bantou, il voulut susciter des recherches d'anthropologie physique et leur ouvrit les pages de la revue d'archéologie qu'il avait créée. Ces travaux⁴¹ ne présentent pas grand intérêt. Dans celui du Docteur Jean Goulesque sur l'historique des recherches en la matière, se résumant en fait aux notes de lectures préliminaires d'un étudiant débutant et laborieux, on sent la pression que l'éditeur lui fit subir dans la rapidité avec laquelle il admet que la thèse de Grandidier aurait été réfutée « point par point » par les défenseurs de la thèse africaniste.

« Longtemps la théorie de Grandidier est restée la théorie généralement admise bien que la théorie africaine ait eu des défenseurs qui réfutèrent point par point la théorie de A. Grandidier; tant du point de vue anthropologique que les arguments d'ordre linguistiques, géographiques, historiques et ethnologiques. »⁴²

Goulesque avait fait confiance à son « patron » du moment et n'avait pas montré comment la thèse de Grandidier aurait été réfutée « point par point ». Avec générosité ou courtoisie posthume, il excusait Grandidier qui, en 1872, ne pouvait pas connaître l'anthropologie physique scientifique ! Enfin, à un moment où l'anthropologie physique de grand-papa touchait à sa fin, il annonçait des travaux qui sont en fait restés ou à l'état de projet ou sous le boisseau.

Du second article d'anthropologie physique publié dans la revue *Taloha*, Vérin tire la conclusion que « les recherches hématologiques de Pigache montrent très clairement que les Noirs malgaches sont d'origine africaine et non pas mélanésienne »,

³⁸ Dans J. POIRIER (dir.), *op. cit.*, pp. 1418-1470.

³⁹ Dans J. POIRIER (dir.), *op. cit.*, pp. 1408-1417.

⁴⁰ C'est ce qui teinte ses études sur la période contemporaine. C'est ainsi qu'il justifie Gustave Julien de n'avoir pas voulu renouveler le contrat de Samuel Stephany, répétiteur de malgache à Langues O', parce que ce dernier avait adhéré au mouvement malgache de défense des libertés au lendemain de la Grande Guerre. Cf. P. VERIN, « Samuel Stefany », in P. LABROUSSE (éd.), *Deux siècles d'histoire de l'École des langues orientales*, Paris, Éditions Hervas, 1995, pp. 345-345.

⁴¹ Jean GOULESQUE, « Éléments d'étude pour une anthropologie malgache », *Taloha*, 1970, n° 3, pp. 165-174. – Jean Pierre PIGACHE, « Le problème anthropologique à Madagascar », *Taloha*, 1970, n° 3, pp. 175-177. – Claude CHIPPAUX, « Examen ostéométrique du crâne C39 et quelques ossements associés provenant de la région de Sarodrano », *Taloha*, 1971, n° 4, pp. 65-76.

⁴² J. GOULESQUE, *op. cit.*

et fait dire à cet auteur ce qu'il n'a ni dit ni démontré. Comme lecteur de Pigache, Vérin avait simplement pensé y trouver ce qu'il en espérait.

On retrouve cette obsession dans toutes les publications de Vérin. Sans apporter de faits qui auraient pu le justifier, il répète qu'il faudrait savoir quelle est la part de la contribution africaine au peuplement de Madagascar. Expert-consultant pour l'Unesco dans un atelier sur les *Relations historiques à travers l'océan Indien*, il prétend traiter de ce thème mais n'apporte rien de nouveau. Il reprend sans le commenter le schéma énoncé par Ferrand commençant le peuplement par des Négrilles ! Il se fait le thuriféraire de Ferrand, affirmant péremptoirement que :

« Depuis Ferrand, aucun Malgache ou malgachisant ne s'est penché sérieusement sur le problème du substrat bantou »⁴³.

Avant d'avoir actualisé la notice « Madagascar » que Ferrand avait faite dans l'*Encyclopédie de l'Islam*⁴⁴, dans un autre texte où il signalait en certains de ses aspects la recherche d'Otto Chr. Dahl de 1954⁴⁵, il s'instaurait déjà le seul et principal disciple du maître, pouvant même, et dans de longues réminiscences, s'approprier sans guillemets (péché mortel pour l'université que n'aurait pas dû se permettre celui qui se présentait comme le « Pr Pierre Vérin ») le mot à mot des conclusions les plus personnelles du grand austronésianiste norvégien⁴⁶.

Dans le même sens, à une réunion de la *Wenner Green Foundation* en 1979, il pensera donner une réponse à la question que pose l'unité de la langue malgache en posant que cette langue était un créole, résultat d'une cohabitation et d'un métissage bantou-malais⁴⁷. Après avoir pris la succession de Jacques Faublée dans la chaire de malgache à Langues O' et être devenu « professeur de malgache », il énonce une sorte d'évidence dans un ouvrage général sur Madagascar :

« Le malgache est en quelque sorte issu de la créolisation d'une langue indonésienne par une langue bantoue »⁴⁸,

sans avoir jamais commencé la moindre démonstration à l'appui de son affirmation. S'il en avait été ainsi, on ne comprendrait pas que le système des locatifs du malgache n'ait pas été simplifié sur le modèle du système bantou et soit demeuré un système d'une telle complexité qu'elle exclut l'hypothèse d'un contact massif entre deux langues⁴⁹. Malgré toutes les études créolophones de l'époque, ce « linguiste » ne savait ni ce qu'est un créole, ni comment se forme un créole.

Ce que Vérin ne fit pas, l'un de ses étudiants a tenté de le faire et y a consacré deux décennies de travail. Autodidacte en linguistique, ignorant les grands maîtres de la discipline, sans formation d'historien, mais aussi (peut-être parce qu'il serait pasteur)

⁴³ « Les apports culturels et la contribution africaine au peuplement de Madagascar », in *Relations historiques à travers l'Océan indien*, Paris, Unesco, 1974, pp. 103-124.

⁴⁴ G. FERRAND et P. VÉRIN « Madagascar », in C.E. BOSWORTH, E. VAN DONZEL, B. LEWIS et Ch. PELLAT, *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden / Paris, E.J. Brill / G.-P. Maisonneuve et Larose, 1986, tome V, pp. 943a-948b.

⁴⁵ « Le substrat bantou en malgache », *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, XVII, 1954, pp. 325-362.

⁴⁶ P. VÉRIN « Madagascar », in : G. MOKHTAR éd., *Histoire générale de l'Afrique. II. Afrique ancienne*, Paris, Unesco, 1980, pp. 751-777. Cf. p. 774, les deuxième et troisième paragraphes ainsi que les autres dernières lignes du quatrième paragraphe, sont à comparer avec O. Chr. DAHL 1954, pp. 113-114 et 114-115.

⁴⁷ « L'installation des Malgaches à Madagascar. Premières données sur leur adaptation. Discussion des données culturelles », *Human Adjustment in Time and Space in Madagascar*, Wenner Green Foundation, 1979, 10 p.

⁴⁸ *Madagascar*, Paris, Karthala, p. 49.

⁴⁹ J.-P. DOMENICHINI, « La conception malgache du découpage de l'espace. Un aspect de l'unité culturelle austronésienne », in : *Histoire et organisation de l'espace, Cahiers du Centre de Recherches Africaines* (Université de Paris-I), 1989, n° 7, Paris, pp. 7-45.

se voulant le directeur de conscience de la nation malgache et voulant lui construire son identité nationale, son ouvrage pourrait figurer à une bonne place au Tableau d'Horreur du discours colonial⁵⁰.

Parmi les malgachisants (en un temps qui ignorait les recherches sur l'ADN), Vérin n'était pas le seul à attendre beaucoup des recherches d'anthropologie physique dont Jean Poirier disait qu'elles « n'en sont encore à Madagascar qu'à leur préface »⁵¹. Que pouvaient espérer Vérin et Poirier de l'anthropologie physique, si ce n'est la confirmation d'une majorité bantoue dans le peuplement ancien ? Dans leurs propos, l'on ne trouve pas la moindre attention aux travaux sur le chromosome CDe qui aurait une forme particulière en Indonésie, qui serait plus présent chez les Sakalava (67%) que chez les Merina (33%), et prouverait le contraire de ce qui était attendu⁵². On a pu alors envisager soit une insuffisance des analyses soit la mauvaise qualité des échantillonnages.

Quant aux travaux sur les groupes sanguins, notamment sur la présence de l'hématie falciforme⁵³, il semble hasardeux d'en tirer des conclusions d'ordre historique, d'autant plus que, selon le Pr. Larrouy (communication personnelle lors d'une mission à Madagascar), les récents progrès alors effectués dans la connaissance de cette hématie rendaient caduques les recherches antérieures aux années 1980.

Lorsque les auteurs ne prétendent pas à une vérité historique, comme Charles Cadoux révisant l'article « Madagascar » d'Hubert Deschamps dans l'*Encyclopaedia Universalis*⁵⁴, ils appliquent le principe de précaution et chaudronnent en affirmant, d'une part, l'unité culturelle et linguistique et, d'autre part, la division en « ethnies » aux origines biologiques et continentales différentes, sans essayer de comprendre et d'expliquer cette unité, faisant éventuellement état de « débats » dont rien n'est dit⁵⁵.

L'histoire avec Raymond K. Kent et l'anthropologie avec Paul Ottino ne firent pas mieux. Kent, parti en guerre contre le « mythe d'une unité nationale malgache », attribua à des mots des parlars « côtiers » une origine bantoue, parce qu'il en ignorait les étymons austronésiens⁵⁶. Quant à Ottino, très attaché à Madagascar, il utilisa ses nombreuses lectures sur les cultures de l'océan Indien en pensant établir des influences. Pour lui aussi, ses interprétations partent toujours d'un substrat bantou submergé par des Malais, parfois indianisés, refusant, comme l'a écrit un de ses disciples, « l'illusion d'une profonde unité de Madagascar »⁵⁷. Ce dernier, résumant les derniers ouvrages d'Ottino, conclut : « La difficulté provient du fait que tout est fruit du syncrétisme : la

⁵⁰ Cf. J.-P. DOMENICHINI, « La cause perdue du substrat bantou » [Compte rendu de Pierre SIMON, *La langue des ancêtres. Ny Fitenin-dRazana. Une périodisation du malgache de l'origine au XVI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 506 p.], *Madagascar Tribune*, n° 6386, 05 juillet 2010, p. 2.

⁵¹ Jean POIRIER, « Problèmes de la mise en place des couches ethniques et des couches culturelles », in : *Mouvements de populations dans l'Océan Indien*, Paris, Honoré Champion, 1979, pp. 51-59.

⁵² R. SINGER, O.-R. BUDTIZ-OLSEN, P. BRAIN et J. SAUGRAIN, « Physical features sickling and serology of the Malagasy of Madagascar », *American Journal of Physical Anthropology*, 1957, n° 15, pp. 91-124. Également publié par l'Institut Pasteur, Tananarive.

⁵³ René FOURQUET, Jean-Louis SARTHOU, Jacques ROUX et Koubra ACRI, « Hémoglobine S et origine du peuplement de Madagascar », *Archives de l'Institut Pasteur de Madagascar*, 1974, 43(1), pp. 185-220.

⁵⁴ J.-P. DOMENICHINI, « Comment l'Universalis écrit l'histoire de Madagascar », Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, Section Sciences Morales et politiques, Antananarivo, 15 octobre 2009.

⁵⁵ J.-P. DOMENICHINI, « Discours colonial et identité malgache », Colloque « Madagascar, Cinquante ans d'indépendance », Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Antananarivo, 1^{er} décembre 2010.

⁵⁶ *Early kingdoms in Madagascar. 1500-1700*, New-York, Holt, Rinehart and Winston, 1970, XVI-336 p.

⁵⁷ Bar-Jaona, « Convergences culturelles à Madagascar », *Hiratra* (revue du Département de Langue, Littératures et Civilisation Malgaches de l'Université de Madagascar), 1981, 3, p. 133.

culture malgache est ainsi faite »⁵⁸. Le syncrétisme n'était que le résultat des cogitations de l'anthropologue.

Le cadre de référence de ces auteurs reste le même : sur un substrat bantou, toujours majoritaire à la « Côte », des influences plus ou moins civilisatrices auraient fait progressivement passer la population de Madagascar de la sauvagerie première à l'état relativement évolué où elle se trouvait quand arrivèrent les missionnaires britanniques en 1820 et les colonisateurs français en 1896. Soupçonneuse, la science coloniale contribua à l'application du programme politique qui, faut-il le rappeler, divisait pour régner.

Or, si l'on devait accorder une certaine importance aux différents phénotypes des *Homo sapiens* de Madagascar, il conviendrait de se souvenir que tous les Austronésiens d'Asie du Sud-Est n'avaient pas le « type malais ou javanais » que semblaient seul connaître Grandidier et Ferrand en dehors des Mélanésiens du Pacifique. En 1947 dans un article où il lui avait été demandé de traiter des « types » humains pour l'« Encyclopédie de l'Empire Français », Jacques Faublée posait déjà la question primordiale :

« Pour tirer de la répartition [à Madagascar] des types humains actuels des conclusions sur les origines malgaches il faudrait connaître les résultats des mélanges entre jaunes, noirs et blancs, il faudrait savoir ce qu'ont été les gens de langue indonésienne avant qu'un type mongoloïde modifie leur aspect »⁵⁹.

La connaissance du passé de l'Asie du Sud-Est le permet aujourd'hui. Les grands du Champa, première thalassocratie connue du Sud-est asiatique, avaient un type noir. Les premiers écrits des Chinois sur les Chams s'étonnent que l'aristocratie chame (ou *cam*) soit noire, alors que, disent-ils, « le peuple est blanc comme nous ». C'est ce type noir que représentent les statues trouvées par l'archéologie des temps chams dans le sud de l'Indochine. Plus tardives, les représentations des mercenaires chams sur les bas-reliefs d'un temple d'Angkor au temps de l'apogée de l'empire khmer les distinguent bien des Khmers mongoloïdes et les dotent d'un type négroïde. Et l'on se souvient que, du temps des *boat people*, les autorités communistes vietnamiennes remettaient des Chams à l'ambassade de France en les présentant comme des métis de tirailleurs sénégalais ! Il ne faut pas écarter la possibilité du fait que le premier peuplement de Madagascar ait comporté des contingents, sans doute majoritaires, d'une population d'Austronésiens noirs, toujours présents en Asie du Sud-Est aujourd'hui. Ce seraient eux qui auraient organisé les premières entreprises de colonisation et auraient fondé les principautés des embouchures sur le pourtour de la Grande Ile.

V) DATATIONS : L'ÉTAT ACTUEL DES RECHERCHES

La datation du début du peuplement fut longtemps le résultat d'estimations faites à partir d'études particulières qui, comme la biogéographie estimait aux environs de 2 500 ans le temps nécessaire à la déforestation d'une île qui aurait été complètement couverte de forêts – elle ne l'était pas, ainsi qu'en témoigne la paléécologie et la présence de grands ratites comme l'*Aepyornis*, ces oiseaux qui ne volaient pas et qui « habitaient les sous-bois et les zones broussailleuses »⁶⁰. Comme la

⁵⁸ *Ibidem*, p. 149.

⁵⁹ Jacques FAUBLEE, « Les types et les sociétés malgaches », in : Marcel DE COPPET éd., *op. cit.*, vol. I, pp. 63-74.

⁶⁰ Ch. LAMBERTON, *op. cit.*, p. 103.

linguistique qui, avec Otto Chr. Dahl, pensait la situer au IV^{ème} siècle de l'ère chrétienne⁶¹ au tout début de l'hindouisation de l'Asie du Sud-Est, parce que la langue malgache ne comportait que peu de mots d'origine indienne. Comme l'histoire qui, avec Anthony Jully, estimait peu après la conquête que les ancêtres des Malais (les *andriana merina*) seraient arrivés au début du XVII^{ème} siècle.

Entre chronologie longue et chronologie courte, un combat feutré se joua entre une attitude plutôt nationaliste pour qui le pays était occupé au moins depuis quelques millénaires et une attitude de nature coloniale qui niait l'antiquité du droit des Malgaches sur la terre de la Grande Ile. La position de Jully était nettement politique dans le combat que l'administration française continuait à mener contre les héritiers de l'ancien pouvoir merina. Datant du XVII^{ème} siècle l'arrivée des *andriana* et la création d'un Etat malgache, il la situait au moment même de la première tentative de colonisation française à Fort-Dauphin et n'accordait pas à cet Etat plus de droit d'ancienneté qu'aux Français. De façon plus commune, la création d'un Etat sous forme de monarchie fut présentée comme la conséquence de l'influence arabe au XVI^{ème} siècle. C'est encore la thèse que défend Françoise Raison dans l'ouvrage collectif qu'elle dirigea⁶², n'y ayant admis aucune contribution sur la période antérieure. L'archéologie hypercritique de Pierre Vérin, moins scientifique par l'absence de tout doute que politique par la certitude de tout savoir, contestait aussi la suprématie merina en datant le début du peuplement du X^e siècle, date à laquelle il faisait venir en même temps des Indonésiens et des « Bantous marins » – toute datation antérieure faite par le Carbone 14 lui était *a priori* une erreur de laboratoire !⁶³ Et, faisant au XVI^{ème} siècle sortir l'Imerina de la sauvagerie vazimba avec Andriamanelo, le fer et la pirogue, et avec Ralambo et la consommation du bœuf, l'histoire officielle la plus commune recevait ces traditions avec un intégrisme littéral, sans en avoir compris le sens. Andriamanelo et Ralambo n'en avaient rien inventé, mais avaient transgressé des interdits existant antérieurement. L'innovation n'était pas technique mais culturelle.

Les traditions orales et les recherches d'histoire en tradition orale auront pu sembler confirmer la chronologie courte dans la mesure où, faisant l'histoire des dernières dynasties connues, celles-ci semblaient bien ne pas commencer avant le XVI^{ème} siècle⁶⁴. En fait, les traditions royales occultent les dynasties antérieures et renvoient dans la légende les hommes illustres du passé en en faisant des géants (comme Darafify et Rapeto) et les moins illustres en les dépréciant physiquement et intellectuellement ou, pourrait-on dire, en en faisant des sortes de nains historiques (comme les Vazimba et les Kimosy).

Sortant du cadre de la tradition orale historique, l'on pensa utiliser les données provenant des fouilles paléontologiques sur les vertébrés fossiles, d'autant plus que l'on pouvait bien se douter que certains d'entre eux avaient été connus par les premiers Malgaches dont la langue avait conservé les dénominations avec le *lalomena*, hippopotame nain, et les *vorompatra*, désignant les grands ratites dont l'*apyornis*

⁶¹ *Malgache et maanjan. Une comparaison linguistique*, Oslo, Egede-Instituttet, 1951, 408 p.

⁶² *Les souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1983, 480 p.

⁶³ Il en fut ainsi de la datation (Gak 928) du site de Sarodrano dont l'ancienneté sembla un moment étonner (Battistini et Vérin, 1971, p. 60), mais que Battistini (1976, p. 66) a ensuite admise.

⁶⁴ Cf., par exemple, FIRINGA, « La dynastie des Maroseranana », *Taloha*, 1971, n° 4, pp. 87-97, ou bien l'excellente thèse de CHARLES Clément Séverin, *Les Mahafaly de l'Onilahy*, Paris, 1985, 588 p.

maximus et le *mullerornis* sont les plus connus⁶⁵. Les premières découvertes avaient été faites au XIX^{ème} siècle par Alfred Grandidier près de Morondava et par le Pasteur norvégien Rosaas à Antsirabe, où il fut missionnaire de 1872 à 1903⁶⁶. Connues du monde de la recherche paléontologique, elles attirèrent de nombreux savants d'Europe. D'autres sites furent découverts, et firent l'objet de multiples fouilles, qui ne pouvaient donner aucune datation, alors que certaines mettaient au jour et des subfossiles et des traces de présence humaine. Dans les années 60, les travaux reprirent à partir de sites déjà partiellement fouillés sans toutefois obtenir de datation décisive⁶⁷.

Avec les recherches de David Burney en palynologie et en paléoécologie, la recherche paléo-environnementale apporte à l'historien un ensemble de données convaincantes sur la chronologie des 30 000 dernières années, sur les paysages naturels existant avant l'arrivée de l'homme et sur la datation de celle-ci. Les carottages effectués dans les sédiments des lacs du Moyen-Ouest, au lac Tritriva en Andrantsay et au lac Kavitaha en Itasy⁶⁸, ont fourni des pollens qui furent identifiés⁶⁹ et des charbons qui furent datés par la méthode du C¹⁴. Il en conclut finalement que :

« *Multiple lines of evidence point to the earliest human presence at ca. 2300 14C yr BP (350 cal yr BC)* »⁷⁰.

Il faut notamment en retenir l'identification de pollens de cannabis (*rongony*, *jamala*, *jia*, *angafo*) et leur datation en 380 avant l'ère chrétienne. L'on sait que la culture du chanvre est très ancienne en Extrême-Orient pour tisser des vêtements. La princesse-mère des seigneurs de Ts'in filait le chanvre dans le gynécée, quand elle goba l'œuf miraculeux dont elle enfanta⁷¹. Il était cultivé dans le Sud-Est asiatique et l'archéologie montre que les cordages utilisés par les voiliers des premiers navigateurs de l'humanité qu'étaient les Austronésiens, étaient en chanvre et qu'on en retrouve jusqu'aux Marquises à l'est de la Polynésie. On comprend qu'à Madagascar, le chanvre fut une matière première textile pour la confection de vêtements (ce que l'on faisait encore à Andramasina au XVIII^{ème} siècle), mais aussi parce que c'était alors la matière stratégique indispensable notamment pour la fabrication des voiles et des cordages nécessaires aux transports maritimes à l'époque des navires à voile.

Il n'est pas interdit de penser que la situation n'était pas tout à fait nouvelle au début du 4^e siècle avant l'ère chrétienne, car, d'une part, les recherches actuelles sur la disparition des grands lémuriers la situent au VII^{ème}-V^{ème} siècle et que, s'ajoutant sans doute aux modifications de leurs habitats provoqués par de petits changements

⁶⁵ La désignation de ces grands ratite (*vorompatra*, composé de *vorona* « oiseau » et de *fatra* ou *fatrana* « zone déforestée, savane ») montre bien que qu'ils furent observés dans les milieux où ils évoluaient.

⁶⁶ G.-S. CHAPUS, *Antsirabe passé, présent, avenir*, Tananarive, imprimerie luthérienne, 1951, pp. 18-20.

⁶⁷ Noël MAHÉ et Michel SOURDAT, « Sur l'extinction des vertébrés subfossiles et l'aridification du climat dans le Sud-Ouest de Madagascar », *Bulletin de la Société Géologique de France*, 7, XIV, 1972, pp. 295-809.

⁶⁸ David A. BURNEY, 1987, « Pre-settlement Vegetation Changes at Lake Tritriva, Madagascar », *Paleoecology of Africa*, n° 18, pp. 357-381. – A Tritriva, écrit Burney (p. 374), « la zone postérieure à l'établissement des hommes contient des traits intéressants qui sont comparables aux résultats de la même période dans le lac Kavitaha. Des pollens de cannabacées (*Cannabis/Humulus*) probablement dérivés de la première introduction du chanvre par des marins, apparaissent juste avant la zone présumée du peuplement. (La première apparition de ce type de pollen est située vers 2.300 BP. dans ce carottage – le pollen de chanvre était présent dans le plus ancien niveau du carottage de Kavitaha, qui était aux environs de 1.500 BP). »

⁶⁹ D. A. Burney, « Modern pollen spectra from Madagascar », *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, Volume 66 (1-2), July 1988, pp. 63-75.

⁷⁰ David A. Burney et alii, « A chronology for late prehistoric Madagascar », *Journal of Human Evolution*, 2004, vol. 47, n° 1, pp. 25-63.

⁷¹ Marcel GRANET, *La religion des Chinois*, Paris, Albin Michel, 2010, p. 123.

climatiques⁷², l'homme en est donné comme le principal responsable. Car, d'autre part, au V^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, la cannelle arrivait en Grèce sur la table d'Hérodote et qu'à bien lire ce qu'il dit de son origine, elle venait du sud du cap de Gardafui et que, dans cette région, une variété de cannelle (*Cinnamosma fragrans* ou *hazomamy*) n'existait qu'à Madagascar⁷³.

VI) LA QUESTION DES MOYENS : LES TRAVERSÉES MARITIMES

Comment les ancêtres ont-ils traversé l'océan Indien ? La question est d'importance. Un thème récurrent est celui du naufrage ou, disons, de la traversée involontaire. Démâté lors d'une tempête en Asie du Sud-Est, le bateau aurait été emporté par les courants marins. C'est le scénario imaginé en 1852 par John Crawfurd dans l'introduction dont il fit précéder son livre sur le malais⁷⁴ pour expliquer qu'il ne trouve que peu de mots malais en malgache. Crawfurd estime péremptoirement que ces flibustiers malais, au cours de leur mois de navigation imprévue, n'auraient préservé aucun animal domestique et que «par conséquent, nous ne trouvons à Madagascar aucun animal domestique portant un nom malais», alors que, ayant «épargné quelques grains de riz, quelques noix de coco, et quelques piments⁷⁵, peut-être même quelques ignames et noyaux de mangue, [...] toutes ces plantes portent en malgache [...] des noms malais, et celles-là seulement».

Il est vrai que l'histoire orale malgache fait, en certains cas, appel à un vent qui aurait poussé des navires jusqu'à Madagascar. Mais il faut comprendre que le vent n'est pas seulement un fait géographique ou climatique, neutre culturellement. Il est fréquemment la volonté d'un souverain assimilé à Dieu ou à de grands ancêtres puissants. En pays mahafale, une petite trombe à un moment de calme plat signale au voisinage le décès d'un *ray aman-dreny*. Et je me souviens qu'en Imerina, après la mise au tombeau d'un vieil *andriana* et la présentation des condoléances, nous avons pu voir une grande trombe s'élever vers le ciel. *Lasa nody izy*, ai-je entendu dire, « il est parti pour rentrer à la maison ». En Imerina dans le passé, une tornade (*rambondanitra*) qui, d'un habitat perché, enlevait les toitures et les déposait en contrebas près des rizières, expliquait un changement d'habitat et, en fait, indiquait une décision souveraine de rabaissement dans la hiérarchie sociale. Encore dans les années 70 et 80 sur le gradin forestier, les gens se demandaient, à l'approche d'un cyclone annoncé, qui ou quelle volonté avait bien pu le provoquer. En 1993, un candidat à l'élection présidentielle, docteur en médecine et ancien directeur général du ministère de la santé, faisait campagne sur la côte Est en disant que les cyclones continueraient à frapper Madagascar, tant que toute sa population ne serait pas convertie au christianisme. Je ne sais si le candidat croyait à ce qu'il disait ou si ce n'était qu'un moyen d'utiliser la crédulité des électeurs. Quant à ce qui concerne les arrivées dans la Grande Ile, ce qui aurait été un effet du hasard météorologique, aurait conduit à Madagascar et l'aurait fait découvrir, **pouvaient** en fait être, par la culture malgache, l'interprétation d'une décision ancestrale.

⁷² R. DEWAR and D. BURNEY, « Recent research in the paleoecology of the highlands of Madagascar and its implications for prehistory », *Taloha*, n° 12, 1994, pp. 79-86.

⁷³ B. DOMENICHINI-RAMIARAMANANA et J.-P. DOMENICHINI, *Les premiers temps de l'histoire malgache. Nouvelle définition d'un champ de recherche*, 1986, 38 p.

⁷⁴ *Grammar and Dictionary of the Malay language*, Londres, 1852.

⁷⁵ Si Crawfurd n'avait pas ignoré que le piment est originaire d'Amérique et qu'il n'avait pu être diffusé qu'à l'époque moderne, il nous faudrait admettre que ce (ou ces) naufrage(s) aurai(en)t été postérieur(s) à la découverte de l'Amérique et aux grands voyages océaniques des navigateurs européens.

Communément dans la sphère « savante », constatant l'existence de pirogues à balancier sur le modèle de celles de l'Asie du Sud-Est et du monde polynésien, on imaginait qu'elles avaient servi à la traversée de l'océan. Elles auraient représenté un mode de transport primitif par rapport aux boutres arabes. C'était ignorer que les Austronésiens avaient été les premiers navigateurs dans l'histoire de l'humanité, qu'ils avaient inventé dans le Pacifique le catamaran et le trimaran qui ont été aujourd'hui modernisés pour les grandes compétitions nautiques et que leurs charpentiers de marine avaient construits de grands bateaux comme celui de Borobudur (merveille de complexité technique) pouvant transporter jusqu'à 1 000 personnes et un fret important⁷⁶. Ce sont ces bateaux austronésiens (les *kunlun bo*, disaient les Chinois) que l'empereur Wu du II^{ème} siècle avant l'ère chrétienne avait autorisé les religieux bouddhistes à utiliser pour aller consulter les textes sacrés de Bouddha dans le golfe du Bengale. Pour la navigation hauturière, on savait que les Polynésiens se repéraient sur les étoiles et qu'ils utilisaient les vents et les courants. On savait aussi qu'après avoir découvert l'Amérique bien avant Christophe Colomb, ils en avaient rapporté la patate douce et l'avaient diffusé dans tout le Pacifique dans lequel ils circulaient. Avec le témoignage d'un vieux Mélanésien, on sait depuis peu qu'ils avaient une connaissance quasi cartographique du Pacifique et qu'avant de partir en mer, ils dessinaient sur le sable et orientaient le chemin qu'ils allaient suivre, qu'ils dirigeaient leurs bateaux en tenant compte de la houle et que, pour en corriger les effets, ils tiraient des bordés afin de maintenir leur direction⁷⁷.

La tradition des bateaux cousus, dans la construction desquels n'entraît aucune quincaillerie métallique⁷⁸, alors même que la métallurgie du fer était connue, était encore connue et pratiquée sur la côte est au XVIII^{ème} siècle et de tels bateaux étaient encore utilisés à Farafangana dans les années 1870⁷⁹. Que la science coloniale ne se soit pas intéressée à ces bateaux tient sans doute à une tradition de méfiance initiée par Marco Polo : « La méfiance qu'inspiraient aux Occidentaux des bateaux d'un type inconnu, en particulier les bateaux cousus qui leur semblaient fragiles, les détournait encore de l'aventure sur une mer redoutée »⁸⁰. Cette méfiance détourna par la suite les « savants » d'une prise en compte et d'une recherche leur semblant tout aussi aventureuse.

Que les Austronésiens soient venus en pirogue à balancier, serait tout aussi incongru qu'une équipe de sportifs malgaches pressés aujourd'hui d'aller à Paris et décidant d'y aller dans des 2 Chevaux ou des 4L au lieu d'utiliser un avion d'une des compagnies aériennes⁸¹.

⁷⁶ P.-Y. MANGUIN, « The South-East Asian trading ship. An historical approach », in *International Conference on Indian Ocean Studies, 5. The History of Commercial Exchange and Maritime History*, Perth, University of Western Australia, 1979.

⁷⁷ K. R. HOWE, *Vaka Moana: Voyages of the Ancestors*. Honolulu: University of Hawaii Press, 2006, 360 p.

⁷⁸ Dans la description des bateaux indigènes que virent les marins de Vasco de Gama dans le golfe de Mozambique en mars 1498, « ... faux ponts et voiles de palmiers tressés, assemblages rudimentaires sans clous, avec de la filasse de coco » (J.-F. ROLLAND, *Les Portugais à la conquête de l'Asie*, Paris, Club Français du Livre, 1956, p. 142), il apparaît que ce ne sont pas des boutres arabes, mais des bateaux cousus dans la tradition de l'Asie du Sud-Est. Ce qui s'accorde avec ce que l'on sait des quelques peuples bantous de cette région. Cf. plus bas sur les Chopi et les Tonga.

⁷⁹ J.-P. DOMENICHINI, « Pirogues et bateaux cousus à Madagascar », *Tsingy*, Association des Professeurs d'Histoire et Géographie de Madagascar, n°9, 2008, pp. 7-19.

⁸⁰ J. LE GOFF, « L'Occident médiéval et l'océan Indien : un horizon onirique », in : Méditerranée et océan Indien, *6^e Colloque international d'Histoire Maritime*, Paris, Sevpen, 1970, p. 247.

⁸¹ Les pirogues à balancier décrites à Madagascar ne sont pas d'un modèle unique dans le monde austronésien. En Polynésie, la taille d'une pirogue dépend de l'usage qui en est fait selon qu'il s'agit d'une

VII) LA QUESTION DES CAUSES DES MIGRATIONS

A la fortune de mer et arrivée accidentelle, il est d'autres raisons qu'évoquent habituellement les conversations de salon. Ils auraient quitté leur pays à la suite d'une défaite militaire. Ils auraient tout aussi bien pu fuir une région frappée par des maladies épidémiques. J'entends depuis peu l'idée que les ancêtres auraient été des esclaves qui auraient fui on ne sait quel maître. Dans le discours colonial péjorant l'indigène, ces raisons pour lesquelles on ne dispose d'aucun élément qui autoriserait à les imaginer, les ancêtres des Malgaches avaient été les victimes des circonstances ou des événements. Ce thème a la vie dure. Il vient d'être repris par des généticiens sans culture historique ni anthropologique autre que celle des guides touristiques qui, par un traitement informatif de leurs observations, excluent la possibilité d'une colonisation organisée sur une large échelle à partir de l'Asie du Sud-Est pour en revenir à une traversée involontaire de l'océan⁸².

Pour comprendre les migrations qui peuplèrent la Grande Ile à partir de l'Asie du Sud-Est, il faut prendre en compte l'histoire de leurs grands ancêtres (*razandrazana*) en dehors de Madagascar, substituer une histoire des Malgaches à l'histoire habituelle de Madagascar et situer les migrations dans ce que fut l'histoire de l'expansion des peuples austronésiens qui, avant les Européens de l'époque moderne, s'installèrent dans l'espace maritime de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique et de l'océan Indien.

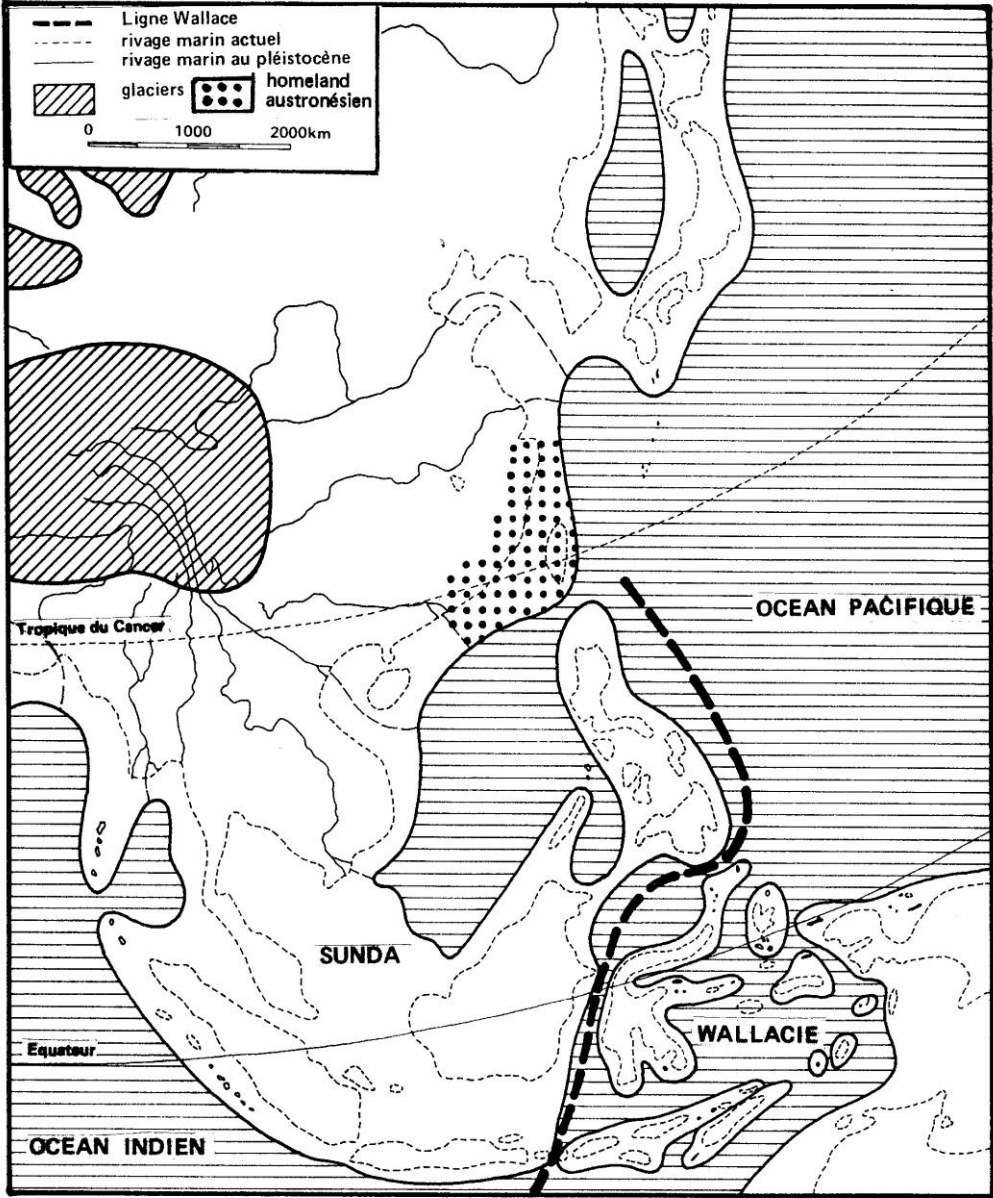
Il nous faut nous replacer dans ce qu'était l'Extrême-Orient il y a quelque 12 000 ans. La dernière période glaciaire du würm touchait à sa fin et le niveau de la mer était, disent les géographes chinois, à 180 mètres en dessous du niveau actuel. L'île de Formose n'en était pas une, mais elle était rattachée au continent. La mer de Chine méridionale et ses annexes était alors une mer intérieure qui débouchait sur le Pacifique par un détroit d'environ 40 kms situé entre les actuelles Formose et Philippines. C'est dans cette région comprenant Formose et une partie du continent actuel que vivaient les Austronésiens. Par le réchauffement climatique et la fonte des banquises et des glaciers des montagnes, la transgression dite flandrienne en Europe allait peu à peu submerger les terres basses, obligeant ses habitants à se déplacer vers des lieux plus élevés. On peut imaginer⁸³ qu'ils finirent par s'installer au sommet de collines devenues des îles et que, pour maintenir les relations sociales et familiales, ils inventèrent la pirogue. Il leur avait aussi fallu trouver de nouvelles formes de relations avec les communautés qui étaient déjà installées. Et, la croissance démographique favorisée par des températures plus clémentes y poussant, à envisager de chercher des terres à coloniser dans l'archipel philippin. La vocation austronésienne autant marine que colonisatrice était née. Il ne lui

pêche de proximité ou de voyages lointains de prestige ou de guerre : « A Tahiti, selon James Morrison, les petites pirogues à balancier étaient manœuvrées par deux à cinq payeurs. Les pirogues qu'utilisaient les chefs et leurs familles pour leurs déplacements par mer étaient propulsées par 20 à 30 payeurs. Quant aux grandes pirogues de guerre, elles pouvaient porter jusqu'à 300 hommes » (Anne LAVONDES, *Le Tahitien et la mer*, Paris, Nouvelles Editions latines, Dossier n° 25, 32 p.).

⁸² M. P. Cox, M. G. Nelson, M. K. Tumonggor, F.-X. Ricaut and Herawati Sudoyo, « A small cohort of Island Southeast Asian women founded Madagascar », *Proceedings of the Royal Society – Biological Sciences*, publié en ligne le 21 mars 2012. « *This highly restricted founding population raises the possibility that Madagascar was settled not as a large-scale planned colonization event from Indonesia, but rather through a small, perhaps even unintended, transoceanic crossing.* »

⁸³ Je dis bien « imaginer ». Pour pouvoir l'affirmer, sans doute y aiderait une étude du vocabulaire marin des langues austronésiennes sur le modèle du travail d'Emile BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes. 1. Economie, parenté, société, et 2. Pouvoir, droit, religion*, Paris, Editions de Minuit, 1969, 2 vol., 376 et 340 p. C'est un domaine où il faudrait prendre en compte, les langues du monde malayo-polynésien ainsi que les seize langues austronésiennes qui furent reconnues à Taïwan. Et je n'y ai aucune compétence.

resta plus qu'à inventer et développer son savoir en matière de navigation hauturière. Le peuplement des îles du Pacifique montre bien qu'elles ne furent pas le résultat de fortunes de mer, mais que les migrations furent organisées initialement pour y installer durablement des hommes avec les plantes cultivées et les animaux élevés qu'ils connaissaient déjà.



Le homeland austronésien dans l'est de l'Asie au pléistocène supérieur

Concernant plus précisément Madagascar, il faut ajouter que les grands ancêtres avaient inventé en Asie du Sud-Est un néolithique qui ne doit rien à celui du Moyen-Orient et qu'à l'époque des premières arrivées dans la Grande Ile, la connaissance de la métallurgie du fer y était générale. Et que les migrations ne comprirent pas seulement des hommes mais aussi des femmes, des jeunes enfants et de vieilles personnes. Qu'elles étaient décidées et avaient été préparées longtemps à l'avance pour pouvoir constituer les stocks de nourriture pour le voyage et les premiers temps du séjour, les plants et les semences pour les cultures et les petits animaux domestiques, tout autant que, comme ils le firent dans le Pacifique, les semences d'arbres comme le *vintanina* ou *foraha* (*Calophyllum inophyllum*) utile pour la construction et la réparation des bateaux, et les plants d'arbres comme l'arbre à pain (*Artocarpus altilis* ou *soanambo*, *fripaina*) qui ne se multiplie que par rejet ou par marcottage. Arrivés à Madagascar, ils complétèrent ce capital par le zébu, le mouton, la chèvre⁸⁴, la pintade et le potamochère et par certaines plantes qu'ils firent venir d'Afrique où ces animaux étaient élevés et ces plantes cultivées bien avant que les Bantous ne viennent s'y installer.

A la différence des Indo-européens et des Bantous (lesquels n'arrivèrent sur la côte orientale d'Afrique qu'aux X^{ème} - XI^{ème} siècles⁸⁵) leurs migrations ne se firent pas par voie terrestre mais par voie maritime. De même, autre différence, la Grande Ile n'avait aucune population à qui les colons devaient s'imposer et sa superficie a pu recevoir de multiples entreprises de migration-colonisation sur le long terme, puisque l'on sait que les relations avec l'Asie du Sud-Est furent maintenues jusqu'au début du XIII^{ème} siècle. La dernière grande expédition connue vers Aden date de 1228. L'avancée musulmane mit alors fin aux activités de l'ancienne flotte austronésienne.

VIII) LA QUESTION DES « ORIGINES »

Dans cette île déserte, les premières migrations qui installèrent alors une population austronésienne, furent suivies par d'autres entreprises de colonisation organisées en Asie du Sud-Est. D'autres encore en installèrent également sur la côte orientale de l'Afrique, où ils ont apporté le bananier, le riz, le taro et la poule – celle-ci y était présente dès les derniers siècles précédant l'ère chrétienne⁸⁶. Plusieurs fois évoquée, l'hypothèse de « colonies indonésiennes » en Afrique fut écartée, car l'archéologie n'y avait pas identifié de sites qui auraient pu être explicitement attribués à des « Malais », notamment parce que leur datation concernait une période antérieure à celle que supposait une chronologie courte. Et sans doute lui sera-t-il vraisemblablement difficile d'en trouver en les identifiant avec certitude, les habitations et les instruments domestiques étant en bois et matières végétales, c'est-à-dire biodégradables. Toutefois l'étude comparée des styles et des techniques de la céramique devrait être fructueuse.

L'on peut recourir à d'autres sources. La présence à Madagascar du *Bos indicus* et de quelques autres animaux domestiques, comme celle du potamochère, indique bien

⁸⁴ Un des arguments des tenants du substrat bantou réside dans l'origine des noms de ces animaux utilisés en Afrique pour les désigner. On sait aujourd'hui que les noms de ces grands animaux d'élevage sont d'origine soudanienne (D. W. PHILLIPSON, « L'expansion bantoue en Afrique orientale et méridionale : les témoignages de l'archéologie et de la linguistique », in : Luc BOUQUIAUX, *L'expansion bantoue*, Paris, SELAF, 1980, pp. 651-684). A leur arrivée, les Bantous adoptèrent les animaux qui y étaient déjà élevés et en adoptèrent les désignations. L'argument étymologique n'est pas ou plus valable aujourd'hui.

⁸⁵ Les actes du Colloque international du CNRS (Viviers (France), 4-16 avril 1977) consacrés à cette question ont été publiés par : Luc BOUQUIAUX (éd.), *L'expansion bantoue*, Paris, Selaf, 1980.

⁸⁶ Thurstan SHAW, « Early agriculture in Africa », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, 1972, VI (2), pp. 143-189.

l'existence de relations humaines entre la Grande Ile et le continent proche. On sait aussi, par le cycle de Tsimangafalahy connu dans la région de Tuléar, que des *fanjakana* parents étaient établis sur les deux rives du Canal de Mozambique. L'ethnologie a observé au Mozambique, notamment chez les Tonga et les Chopi, dans lesquels l'ethnologie voit « des vestiges de populations anciennes », et au Zimbabwe, chez les Shona, des traits qui semblent bien austronésiens.

Les Tonga « semblent être les survivants d'une population plus ancienne, ayant une langue et des coutumes propres, [et] qui occupait une aire plus vaste ». Ils pratiquaient la circoncision, construisaient des habitations rectangulaires ou carrées et croyaient « en un héros civilisateur venu d'Asie appelé Faro, qui leur a apporté la connaissance des plantes cultivées ». Les Chopi savent tous jouer du xylophone dont on sait l'origine austronésienne⁸⁷ ; ils « forment d'authentiques orchestres de xylophones qui exécutent les airs les plus variés. [...] Dans cette région il est fréquent que l'on établisse à travers la musique une sorte de communication mystique avec les ancêtres »⁸⁸.

Les maisons rectangulaires des chefs en pays shona ont aussi des caractères qui évoquent aussi les maisons des princes à Madagascar, tout comme les cultes royaux avec possession par les esprits des ancêtres rappellent des faits analogues en pays sakalava. On a voulu utiliser ces ressemblances pour prouver qu'à la différence des Merina, les Sakalava, qui il y a peu de siècles auraient encore été bantouphones (!!!), étaient africains⁸⁹. C'était faire fausse route parce que, d'une part, la possession, fréquente en Asie du Sud-Est⁹⁰, n'est pas seulement africaine et que, d'autre part, si, dans la période contemporaine, le Royaume merina avait écarté la possession des cultes royaux, la pratique de la possession (*tromba*), avec une appellation différente (*famoahan-janahary*), est restée vivace dans la culture populaire merina jusqu'à présent⁹¹.

Enfin, la découverte ou la relecture des sources antiques, arabes et chinoises donnent les éléments qui permettent d'identifier l'existence de deux Wak-Wak de part et d'autre de l'océan Indien⁹² entre lesquels existait un commerce d'esclaves africains ou zandj. Des princes nousantariens en offrirent à la cour de Chine en 724 et en 813. Dans ce contexte, il est vraisemblable que des esclaves africains furent dirigés vers la Grande Ile, comme plus tard aux XIV^{ème}-XV^{ème} siècles, par la même traite des esclaves *habasy* (africains) que firent les Arabes. Ils ont pu constituer un élément dans la constitution du peuple malgache. Mais on peut penser que ces immigrés involontaires

⁸⁷ A. M. JONES, *Africa and Indonesia : the Evidence of the Xylophone and Other Cultural Factors*, Leiden, 1964.

⁸⁸ A. JORGE DIAS, « Le Mozambique », in : J. POIRIER (dir.), *Ethnologie régionale. I Afrique – Océanie*, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), 1972, pp. 925, 957-959. – Jean-Claude Hébert, lisant Henri A. JUNOD (*Mœurs et coutumes des Bantous*, Paris : Payot, 1936), note d'autres similitudes avec les Ba-Tonga. Cf. J.-C. HEBERT, « La parenté à plaisanterie à Madagascar. Etude d'ethnologie juridique », *Bulletin de Madagascar*, n° 142, mars 1958, pp. 187 et 198-199.

⁸⁹ R. KENT, "Royal possession cults in South-eastern Africa and Western Madagascar : An exploratory historical comparison of the Shona and the Sakalava", *Omalysy Antio*, n° 17-20, 1983-1984, pp. 125-134.

⁹⁰ Cf. par exemple, J. KOUBI, « Le malade, le mort et son 'double' visible en pays toradja », in J. GUIART (éd.), *Les hommes et la mort. Rites funéraires à travers le monde*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 1979, pp. 161-170.

⁹¹ Cf., par exemple, RABENANAHARY Gervais, « Le mpanazary en Imerina », Antananarivo, INSRFP, 1969. – Les tenants du substrat bantou argueront du fait qu'il s'agirait en Imerina d'une influence sakalava !

⁹² B. D.-RAMIARAMANANA et J.-P. DOMENICHINI, « Madagascar dans l'Océan Indien avant le XIII^e siècle. Présentation de données suggérant des orientations de recherches », *Les Nouvelles du Centre d'Art et d'Archéologie*, 1983, 1, pp. 5-19.

furent toujours peu nombreux et que leur arrivée s'étala sur le temps. Ils furent culturellement assimilés dans l'espace social du pays comme le furent les Makoa ou Masombika du 19^e siècle dont les noms appartiennent déjà à l'anthroponymie malgache en 1877 au moment de leur libération par Ranavalona II. Ces derniers n'eurent pas numériquement l'importance que, dans l'*Antananarivo Annual*, leur accordaient alors les missionnaires et ne furent jamais 8 à 10 000 par an !

Lorsque Madagascar entra dans le dernier cercle de l'économie-monde musulmane, les marins musulmans ou islamisés firent la reconnaissance des côtes de la Grande Ile et des échelles où un commerce était possible, comme le montrent les routiers qu'Ibn Mâjid utilisa au milieu du XV^{ème} siècle pour son *Hawiya*⁹³. Des « Arabes » (*arabo*), disent les traditions, s'établirent alors sur les côtes du Sud-Est. Peut-être était-ce plutôt des arabo-musulmans ou des souahélis accompagnés d'équipages ou de suites de Bantous. On le dit notamment des immigrants en pays antemoro. Dans les îles proches de la côte du Nord-Ouest, ils créèrent des échelles pour le commerce, y donnèrent naissance au groupe métissé des Antalaotra et restèrent en relation avec le Proche-Orient. Mais ils ne créèrent pas des comptoirs analogues à ce que fut Quiloa : seuls la mosquée et un tombeau étaient construits en pierres à Antsoheribory dans la baie de Baly. Ceux des Arabes qui s'établirent sur les hautes terres et y eurent une certaine influence, donnèrent naissance à des groupes, les Zafimbazaha en Imerina et les Zafindraony en Ibetsileo qui, tout en conservant le souvenir de leur histoire familiale, furent très vite assimilés.

A l'époque moderne (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle), il en fut de même des quelques descendants que laissèrent les marins de passage, les Français établis à Fort-Dauphin au milieu du XVII^{ème} siècle et, avec les Zanamalata, les pirates installés sur la côte est au XVIII^{ème} siècle. Comme les Zanamalata, les enfants métis ont été intégrés dans le groupe de parenté (*firazanana*) de leur mère⁹⁴.

A l'époque contemporaine, avec les transports et les communications, voire les télécommunications, les conditions d'intégration à la seule culture malgache ont changé, car les nouveaux arrivés conservent des liens avec les pays d'origine. Les missionnaires anglais n'ont pas fait souche à Madagascar, le mariage avec une indigène était proscrit. Ce fut un scandale dans le monde missionnaire, quand (exemple unique) un missionnaire de la L.M.S en Afrique du Sud en épousa une. Pendant la colonisation, les « origines » des immigrants se multiplièrent. S'ils ne furent jamais très nombreux, ils formaient des minorités très visibles : Européens et surtout Français, Indiens musulmans⁹⁵ et hindouistes, chinois⁹⁶, anciens militaires de l'Afrique de l'Ouest. Ce qui ne justifie pas l'opinion assez répandue, selon laquelle la population malgache ne serait composée que de « métis ».

⁹³ F. VIRÉ et J.-C. HÉBERT, « Madagascar, Comores et Mascareignes à travers la Hawiya d'Ibn Mâjid 866 H / 1462 », *Omalý sy Anio*, n° 25-26, 1987, pp. 55-80.

⁹⁴ J.-P. DOMENICHINI, « L'étranger et le zanatany », in : *Société, valeurs et développement* (Mémoires de l'Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, XXVII), Antananarivo, 2003, pp. 63-72.

⁹⁵ Dilavard HOUSSEN, « Note sur la communauté des Khoja sh'ites de Tananarive », *Archipel*, 1979, n° 17, pp. 71-79. – Claudine BAVOUX, *Islam et métissage, des musulmans créolophones à Madagascar : les Indiens Sunnites Sourti de Tamatave*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de la Réunion, L'Harmattan, 1990, 137p. – Sophie BLANCHY, *Karana et Banians. Les communautés commerçantes d'origine indienne à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1995, 346 p.

⁹⁶ Leon M.S. SLAWECKI, « L'origine et la croissance de la communauté chinoise à Madagascar », *Bulletin de Madagascar*, n° 276, mai 1969, pp. 484-491 ; *French Policy towards the Chinese in Madagascar*, The Shoe String Press, 1971, 265 p.

VIII) L'UNITÉ DE LA CULTURE MALGACHE

Si la conquête française (1895-1905) et l'influence européenne l'ont profondément marquée, la culture conserve son originalité austronésienne et, quoique l'histoire soit bien passée par là, apparaît toujours, dans l'histoire des civilisations, comme une avancée asiatique en terre africaine. Des observateurs français de cabinet en retiendront que plus de 65 ans d'influence française ont laissé une marque indélébile. Un observateur malgache averti constatera que le caractère austronésien de la culture demeure fondamental, tant dans la langue que dans les institutions sociales.

Dans la langue dont déjà l'abbé Favre dans son *Dictionnaire malais-français*⁹⁷ et Antoine Cabaton dans son *Dictionnaire çam-français*⁹⁸ comparent les mots malais et çam avec le lexique malgache⁹⁹, Otto Chr. Dahl avait cru trouver les traces d'un ancien substrat bantou¹⁰⁰ et n'était jamais revenu sur ses premières conclusions¹⁰¹. Son argumentation, en fait, aurait pu prouver que ce substrat bantou n'aurait existé qu'en Imerina et dans la langue malgache officielle et n'aurait pas concerné les dialectes de la périphérie¹⁰², notamment ceux de l'Ouest qui parlaient ses ouailles, quand il y était pasteur. L'unicité de la langue n'est pas remise en cause par l'existence des dialectes, et quiconque a fait un tant soit peu de linguistique austronésienne peut toujours constater avec J. Faublée que

« les dialectes des provinces à population plus foncée sont plus proches de l'ancien indonésien que le merina des Hauts Plateaux, dialecte de gens plus clairs, à cheveux ondulés ou lisses »¹⁰³.

C'est la même unité austronésienne que l'on retrouve dans les faits-de-culture les plus importants dans la vie d'un homme, que ce soit dans la première coupe des cheveux, qui fait sortir l'enfant de la nature et le fait entrer dans l'humanité, dans la circoncision, qui le fait entrer dans la société politique, ou dans les secondes funérailles, qui lui assurent un statut dans l'au-delà.

La première coupe de cheveux (*ala volon-jaza*), que l'on pensait être ancienne en Imerina sans en savoir l'origine¹⁰⁴, est une institution austronésienne que l'on connaît et pratique dans toute l'île, qui reste dans le Sud et le Sud-Ouest malgache identique à ce qui est encore connu et pratiqué en Asie du Sud-Est¹⁰⁵, et qui, surtout en Imerina, s'est légèrement modifiée avec l'introduction d'une législation à modèle européen¹⁰⁶. L'enfant est alors détaché du monde des ancêtres qui continuaient à le suivre, et introduit dans la société des hommes par la dation du nom qui

⁹⁷ Vienne-Paris, 1873.

⁹⁸ Paris, 1906.

⁹⁹ J. FAUBLEE, « Les études malgaches dans l'enseignement supérieur à Paris », *Bulletin de Madagascar*, n° 159, août 1959, pp. 681-683.

¹⁰⁰ « Le substrat bantou en malgache », *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, Oslo, XVII, 1954, pp. 325-362.

¹⁰¹ « Bantu Substratum in Malagasy », *Études Océan Indien*, 1988, 9, pp. 91-132.

¹⁰² J.-P. DOMENICHINI, « L'inexistence d'un substrat bantou en malgache. Éléments d'ethnoarchéologie de la langue », Deuxième section, Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, Antananarivo, 14 avril 2011.

¹⁰³ J. FAUBLEE, *op. cit.*, p. 63.

¹⁰⁴ G.-S. CHAPUS, « La première coupe de cheveux », *Bulletin de Madagascar*, n° 38, août 1951, pp. 18-23.

¹⁰⁵ Cf. notamment dans l'ouvrage dirigé par Josiane MASSARD-VINCENT et Simonne PAUWELS (*D'un nom à l'autre en Asie du Sud-Est. Approches ethnologiques*, Paris, Karthala, 1999, 320 p.), les articles de Jeannine KOUBI (« Nom et classe sociale chez les Toradja de Sulawesi », pp. 129-164) et de Christian Pelras (« Le système de dénomination individuelle des Bugis », pp. 162-192).

¹⁰⁶ J.-P. DOMENICHINI, « La première coupe de cheveux : histoire et philosophie d'une institution austronésienne. Essai d'interprétation traditionnelle », distribution générale sur internet, 21 janvier 2011.

l'individualise¹⁰⁷. C'est un moment-clé d'une série de rituels connus dans tout Madagascar et qui, en Indonésie, reste important, même en pays islamisé comme en pays sunda à Java¹⁰⁸.

La circoncision dont la culture judéo-chrétienne comme celle de Flacourt a cru qu'elle ne pouvait qu'être d'origine abrahamique et qu'elle avait été apportée à Madagascar soit par des Juifs soit par des Arabes, était autrefois fêtée à un moment où garçons et gamines quittaient le monde de la sauvagerie humaine – ils étaient encore en quelque sorte des *bibiolona*, des « animaux humains », comme l'étaient tout autant au XIX^{ème} siècle ceux des Malgaches qui n'avaient pas fait allégeance au Royaume de Madagascar – pour entrer dans celui de la civilisation. Dans la même fête collective, la circoncision des garçons (*famorana*, *didim-poitra*) était organisée en même temps que le percement des oreilles des filles (*tevi-kala*), comme elle l'est toujours tous les cinq ans par le Feraomby à Anororo, dans un village sihanaka bien connu pour son caractère conservateur¹⁰⁹. L'appellation de *didim-poitra*, c'est-à-dire « coupure du cordon ombilical », indique bien que le garçon est détaché de la famille de sa mère et entre dans celle de son père. En Imerina, puis dans le Royaume de Madagascar jusqu'à la fin du règne de Ranavalona I^{re}, la circoncision était célébrée tous les sept ans et, devenus hommes, les enfants commençaient à payer l'impôt du *vary raiventy isan'olona*, un impôt minime par lequel ils reconnaissaient leur sujétion. Depuis Ranavalona II, l'organisation de la cérémonie a été abandonnée aux familles. De façon commune, pour les hommes d'aujourd'hui, le fait d'être circoncis établit sa qualité de malgache. Ce n'est plus qu'une marque ethnique et nationale.

Comme elles le sont en Asie du Sud-Est¹¹⁰, les secondes funérailles sont pratiquées dans tout Madagascar. Appelée « retournement des morts » de façon inadéquate puisqu'on ne les retourne pas mais qu'on les déplace, la cérémonie la plus connue est celle du *famadihana*¹¹¹. Elle est souvent présentée comme distinguant et opposant l'Imerina aux autres régions malgaches, en méconnaissant d'ailleurs le fait que, traditionnellement, la haute aristocratie des hautes terres ne la pratique pas. Il en était de même de leurs serviteurs-courtisans¹¹². Or, si ce n'est pas sous le nom de *famadihana*, on la trouve non seulement dans toutes les hautes terres centrales, mais

¹⁰⁷ Louise FAUSTIN (« Mœurs et coutumes de l'Androy », *Bulletin de Madagascar*, n° 144, mai 1958, p. 31) appelle cette cérémonie le « Baptême de l'Androy » par contraste avec le baptême chrétien.

¹⁰⁸ AJIP ROSIDI, « Perdjalanlan penganten », *Archipel*, 1971, n° 2, pp. 139-152.

¹⁰⁹ On y utilise toujours un calendrier ancien fort complexe.

¹¹⁰ Robert HERTZ, « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort », in *Année sociologique*, première série, 1907, tome X, 1907.

¹¹¹ L'argumentation de Maurice Bloch (*Placing the Dead. Tombs, Ancestral Villages and Kinship Organization in Madagascar*, Prospect Heights, Waveland Press Inc., 1971, 241 p.) voulant démontrer que le concept de « secondes funérailles » ne lui était pas applicable parce que, après le décès, le corps des défunts est déjà placé dans le tombeau et n'est pas par la suite transféré dans un autre tombeau lors du *famadihana*, a été excellemment démontée par Susan MC GEORGE (« Imerina *famadihana* as a secondary funeral », *Archipel*, n° 7, pp. 21-39).

¹¹² Du moins en était-il ainsi pour les Manendy, *tandapa* à Andramasina. On en comprend aisément la raison, car la participation à une telle cérémonie leur aurait interdit tout service au *lapa* du prince. Cette interdiction est aujourd'hui oubliée par certains de leurs descendants. Je me souviens de l'un d'entre eux qui, dans les années 1960, était venu demander l'autorisation d'en faire. Benandrasana d'Antenimbe nous disait qu'il était invité à des *famadihana* et que, ne pouvant pas rendre l'invitation, il était alors soupçonné de pauvreté ou d'avarice. L'autorisation lui fut donnée. Aujourd'hui, ses arrière-petits-enfants ont oublié cette pratique qui définissait leur statut et les alliait aux princes qu'ils servaient. Comme pour les grands *andriana*, il ne leur était pas interdit d'assister à des funérailles dans la mesure où c'était celles d'un de leurs parents. Comme pour le *rova* d'Antananarivo, le *mifandevin-kavana* imposait alors de s'abstenir de quelque service que ce soit pendant un certain temps.

aussi dans toute la Grande Ile. On l'appelle alors *fiefàna* en pays betsileo, *havoria* en pays bara, *ôva kakazo* dans l'île Sainte-Marie, *okatr'araña* dans le Nord-Betsimisaraka, *handrobe* dans le Nord-Ouest¹¹³, parfois *rasa hariaña* dans le Nord-Est¹¹⁴ et toujours *asa lolo* en pays sakalava. Si le principe des secondes funérailles est partout une coutume reconnue, c'est que, dans les conceptions de ce monde et de ses rapports avec l'au-delà, cette cérémonie permet aux morts de devenir ancêtres, de ne plus être dangereux pour les vivants, de ne plus vouloir que les êtres qui leur étaient chers les rejoignent outre-tombe et de n'être plus qu'en état de procurer des bénédictions à leurs descendants, si ceux-ci respectent les décisions ancestrales. L'état de « mort » est un état très temporaire. D'un point de vue malgache, on doit dire qu'à Madagascar, il y a très peu de morts (*maty*), mais beaucoup d'ancêtres (*razana*).

Partout accomplie en saison sèche, cette cérémonie et ce rituel ont pris des formes particulières variant selon les régions. Par exemple, dans le Nord-Betsimisaraka dans les villages au bord de la mer, le défunt est enterré à l'extérieur du village, mais dans la proximité immédiate ; quand on estime que les restes mortels sont desséchés (*faty maika*, *faty maina*, *faty mena*), le défunt est exhumé, ré-enveloppé et porté à l'intérieur des terres dans la forêt dans une grotte-nécropole où il demeurera avec les siens pour l'éternité¹¹⁵. Dans le Sud-Ouest, il n'y a pas d'exhumation à proprement parler ; les tombes ne sont jamais ouvertes, mais un an plus tard, à lieu l'*asa lolo* qui, aujourd'hui, consiste à nettoyer la tombe de ses mauvaises herbes et à ériger une croix en ciment à la tête de la tombe.

En Imerina, le défunt est placé dans la tombe familiale d'où il est extrait plus tard pour être ré-enveloppé de *lamba mena*, avant d'y être réintroduit. On peut se demander pourquoi répéter plusieurs fois ce geste, puisque le premier permet son intégration parmi les autres ancêtres. La région d'Antsirabe-Antanifotsy dans le sud de l'Imerina peut fournir un modèle d'explication. Dans les années 60, cette région pouvait être caractérisée à la fois par un taux de scolarisation maximum (malgré les réticences des parents d'élèves à envoyer leurs enfants dans une école qui les détachait de la culture malgache¹¹⁶) et par un taux maximum de christianisation¹¹⁷. Elle se distinguait aussi sur les hautes terres par un très grand nombre de *famadihana* chaque année – ce qui ne semble pas pouvoir être la « manipulation généralisée des restes mortuaires » et la « démocratisation »¹¹⁸ d'une pratique ignorée des *andriana* les plus visibles qui eux-mêmes refusaient d'y assister –, mais bien être, par l'affirmation d'une forme de malgachité, la façon de calmer réticence et inquiétude et de compenser la crainte des effets et de la scolarisation et de la christianisation ou, plus généralement, de la « modernité » étrangère. La périodicité ne provient pas de la pratique religieuse traditionnelle qui, en dehors des cultes politiques comme le Fandroana « Fête du

¹¹³ Utilisé aussi pour les fêtes de Nouvel An, le mot qui signifie « grand festin », l'est aussi quand, pour le *Lolo mila hany* « le défunt a besoin de nourriture », est organisée la fête qui a lieu « un an exactement après le décès ». Cf. J.-C. HEBERT, *op. cit.*, p. 197.

¹¹⁴ Normalement, le *rasa hariaña* doit être précédé d'un *famadihana*. C'est alors que l'on partage les richesses du défunt en commençant par donner à l'ancêtre ce qui est sa part qu'il va emporter dans l'au-delà.

¹¹⁵ J.-P. DOMENICHINI, *Analyse de l'espace social et de sa symbolique; Rapport sur la campagne 1991* [réserve Biosphère de Mananara-Nord], Antananarivo, 43 p. Travaux de terrain dans la région de Mananara-Avaratra en 1991.

¹¹⁶ Gaspard RAKOTOARISON, *Évaluation de la réforme de l'enseignement primaire. Image de l'école*, Tananarive, INSRFP (Mémoire), 1971.

¹¹⁷ Alfred DEQUIN et J.-P. DOMENICHINI, « Religions et missions », in R. BATTISTINI, F. et P. LE BOURDIEC éd., *Atlas de Madagascar*, Tananarive, B.D.P.A./Association des Géographes de Madagascar, 1970, notice et cartes.

¹¹⁸ F. RAISON-JOURDE, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 1991, pp. 697 et 721.

Bain », ne se mobilise qu'en cas de besoin, mais semble bien plutôt sur le modèle de la liturgie chrétienne avec ses grandes fêtes obligatoires répétées au cours des années.

Si, comme la génétique, les sciences humaines et sociales pouvaient analyser le génome culturel des *Homo sapiens* de Madagascar, elles y découvriraient un ADN mitochondrial les rattachant tous à la culture maternelle sud-est asiatique et austronésienne. Tant qu'ont duré les conditions anciennes sans transports faciles et rapides ni télécommunications de toutes sortes, les petits groupes ou individus nouveau-venus de continents et de cultures différentes ont été assimilés par le fond existant des premières populations venues d'Asie du Sud-Est. Ils en ont appris la langue, car Madagascar n'a pas eu à construire une unité linguistique comme la France depuis François I^{er} et son Edit de Villers-Cotterêts et depuis l'Abbé Grégoire et la Révolution de 1789. Eux-mêmes ou leurs descendants ont très vite malgachisé leurs noms et n'ont pas gardé de noms à consonance étrangère, au contraire de ce qu'on voit en France. Ils en ont suivi les coutumes et en ont adopté les institutions qui structurent la société et, par une suite de rites de passage, donnent un sens à toute vie humaine. Même en adoptant une nouvelle religion comme l'Islam, ils n'en oubliaient pas ce qui faisait le noyau dur de la culture malgache¹¹⁹. Il existait alors des bases saines et simples pour construire une unité et une identité nationales.

X) LES QUESTIONS EN SUSPENS

De ces questions, il en est une qui devrait être définitivement abandonnée : celle de la recherche d'une préhistoire avec outillage lithique qui était encore présente dans les années 1960. Deux galets brisés découverts dans des cours d'eau auraient pu être des morceaux d'herminette indonésienne ; ils furent l'objet d'une publication sans suite¹²⁰. Formés dans les écoles normales à la connaissance de l'outillage lithique d'Europe (cet enseignement des valeurs républicaines s'opposant au créationnisme catholique) les instituteurs de la III^e République, tant en France que dans les colonies, ont signalé de nombreux sites préhistoriques. Il n'y eut rien de tel à Madagascar. Arrivés en possession des techniques du néolithique de l'Asie du Sud-Est connaissant la métallurgie, les premiers migrants avaient sans doute déjà abandonné les outils en pierre polie.

La question de la datation du premier peuplement a été récemment soulevée par des paléontologues à partir d'un site de subfossiles de la région de Mahajanga¹²¹. Quelques « traces de découpe [sur le fémur d'un hippopotame nain] suffisent, disent-ils, pour déceler la présence de l'Homme à des périodes anciennes », ce que, ajoutent-ils, l'archéologie « classique » ne permet aucunement. Ces quelques traces font « reculer la date d'arrivée des premières populations humaines à pratiquement deux millénaires avant notre ère » et « montrent une colonisation ancienne du Nord-Ouest de l'île ». S'inscrivant dans le thème du discours colonial d'un premier peuplement venu d'Afrique avec son « métissage génétique et culturel » par projection sur le passé le plus lointain d'un récent ethnographique, les conclusions de l'archéologie « paléontologique » semblent bien trop rapidement menées, alors que, pour cette

¹¹⁹ J.-P. DOMENICHINI, « Un aspect de la résistance de l'ancienne culture malgache à l'influence arabe », *Omalysy Anio*, n° 25-26 [1990], pp. 81-98.

¹²⁰ P. VERIN et M. BLOCH, « Découverte d'un objet d'apparence néolithique à Madagascar (1964) », *Bulletin de Madagascar*, n° 249, février 1967, pp. 201-202.

¹²¹ D. GOMMERY *et alii.*, Les plus anciennes traces d'activités anthropiques de Madagascar sur des ossements d'hippopotames subfossiles d'Anjohibe (Province de Mahajanga). C. R. Palevol (2011), doi:10.1016/j.crvp.2011.01.006.

époque, elle ne constate « aucun indice d'impacts anthropiques sur l'environnement » et qu'elle ne peut s'appuyer sur aucune étude montrant la connaissance des techniques de navigation en haute mer par les ancêtres des Hottentots et de Bochimans dans le Canal de Mozambique dont on sait que la navigation y est difficile. Avant de pouvoir parler de « colonisation ancienne », il lui faudrait mettre en évidence d'autres traces des établissements humains. Cette recherche n'en a rien fait. Evoluant en milieu fermé, cette forme d'« archéologie » manque encore du sens de l'histoire.

Concernant autrefois tout le Sud-Ouest de l'Océan Indien se pose la question du *fanagalo* ou *kitchen kaffir*, une *lingua franca* parlée en Afrique du Sud. Sur Internet, elle est présentée aujourd'hui comme un pidgin à base de zoulou utilisée comme langue de communication dans les industries minières. Pour expliquer le mot « fanagalo », il lui est donné une étymologie zouloue qui me semble plutôt une pseudo-étymologie. Il y a un demi-siècle, le mot – correspondant au malgache *fanakalo* « échange ; troc » – désignait une langue dont on pensait qu'elle avait été introduite et parlée par les serviteurs d'origine malaise qu'avaient importés les colons sud-africains, et qu'elle avait été formée à partir du malais en empruntant des mots à l'afrikaans, puis à l'anglais. En fait, outre en Afrique du Sud, on trouvait ses locuteurs sur la côte orientale, en Rhodésie et dans l'intérieur jusqu'à l'embouchure du fleuve Congo. Pierre Alexandre nous disait il y a plus de vingt ans qu'il avait vu dans les archives portugaises un lexique du fanagalo recueilli à l'embouchure du Congo à la fin du 15^e siècle. L'on a imaginé que des Malais avaient atteint cette dernière région par la mer. A voir la diffusion du souahéli de la côte orientale jusqu'au Bas-Congo, on peut se demander s'il existait dans le continent des liaisons, commerciales ou autres, entre la côte de l'Océan Indien et la côte atlantique et si le souahéli n'a pas suivi les mêmes chemins que le fanagalo des siècles plus tôt. Sachant la position particulière de certains peuples du Zimbabwe et du Mozambique dans la culture bantoue (cf. supra), mais aussi qu'il existe aujourd'hui en pays shona et influencée par la langue shona une variété du fanagalo appelée *chilapalapa*, dont on peut penser qu'elle aurait été plus conservatrice d'une forme ancienne, une étude de cette langue et de ses variantes pourrait être plus qu'intéressante pour l'histoire culturelle de l'ensemble de la région.

Une autre question qui pourrait peut-être trouver une solution, est celle du lieu (ou des lieux) de départ en Asie du Sud-Est. Par la comparaison qu'il fit du malgache et du maanjan en 1951, Otto Chr. Dahl¹²² situait l'origine des Malgaches en pays maanjan au sud-est de Bornéo. Commune, l'hypothèse reposait implicitement sur l'existence d'une seule migration qui aurait peu à peu peuplé toute l'île. Elle fut aussi celle de l'étude glottochronologique qui situait la séparation des dialectes il y a 2.000 ans¹²³. Or, l'on peut se demander par exemple s'il n'est pas envisageable de faire un travail analogue avec d'autres langues, qui sont mieux connues aujourd'hui. L'on peut, par exemple, prendre le mot merina et malgache officiel *varavàrana* « porte »¹²⁴, dont Dahl n'a pas recensé un équivalent en maanjan mais l'a étudié plus tard ainsi que le sakalava *varavaña*¹²⁵, se demander si, en dehors des parlers où l'on utilise une désignation

¹²² *Malgache et maanjan...*, op. cit.

¹²³ P. VÉRIN, C. KOTTAK et P. GORLIN, «The glottochronology of Malagasy speech communities», *Oceanic Linguistics*, 1969, VIII (1), pp. 26-83.

¹²⁴ Également *varavàrana* en sihanaka, bezanozano, betsimisaraka du sud, betsileo et tesaka, *varavàraña* / *varavàrana* en tankarana, *varavàraña* en bisaraka dans le Nord-Est de l'Île, *varavàra* en sakalava du Boina, en tanosy de Fort-Dauphin et en mahafale tanalàna de la plaine côtière.

¹²⁵ O. Chr. DAHL, *Early phonetic and phonemic changes in Austronesian*, Oslo, Universitets-forlaget, 1981, p. 165, n. 12.

secondaire comme *làla* « chemin »¹²⁶ et *lalañe* « id. »¹²⁷ d'où « porte » et *tamiana* « par où l'on arrive, par où l'on entre »¹²⁸, les différents autres mots dialectaux, aux formes génétiquement apparentées, *vatrangàra*¹²⁹, *varangàraña* ou *varangàra*¹³⁰, *varañàrana*¹³¹ et *varavàna* ou *varavàña*¹³² ne peuvent pas être rapprochés d'autres langues. *Varavàna* semblerait, quant à lui, plus proche du toba-batak *balawan* « porte »¹³³. Par le matériel qu'elles fourniraient, de bonnes descriptions des dialectes ne permettraient-elle pas d'élargir à une région plus vaste l'origine des Malgaches ? Il est possible (hypothèse vraisemblable) que les entrepreneurs en migration-colonisation aient recruté dans une zone plus large que dans la seule communauté qu'imaginait Otto Dahl et qu'à l'arrivée à Madagascar, les nouveaux colons aient occupé préférentiellement des terres encore libres de toute présence humaine – ce qui pourrait en partie expliquer les différences dialectales.

Un dernier point méritera d'être éclairci. Dans l'optique de la colonisation et de l'Empire colonial français, Madagascar était rattaché à l'Afrique et non à l'Indochine française. La recherche malgachisante, notamment orstomienne, connaissait bien les recherches africanistes et ignorait les recherches sur l'Asie du Sud-Est insulaire. Aujourd'hui que le gouvernement indonésien conçoit que le bateau de Borobudur a navigué vers la Grande Ile, l'ambassadeur de l'Indonésie à Antananarivo dit que la recherche indonésienne actuelle a démontré l'existence de trois mouvements de migration vers Madagascar : au VII^{ème}, au XII^{ème} et au XV^{ème} siècle. Mais il a existé des migrations plus anciennes, car les migrants du VII^{ème} siècle auraient, dit cette recherche, trouvé à Madagascar des habitants qui étaient « indonésiens ». Si le monde universitaire malgache regardait moins vers l'Europe et plus vers les îles d'Asie du Sud-Est, la connaissance de la culture nationale, par l'histoire culturelle, serait mieux à même de faire des progrès, tout comme la connaissance des cultures régionales malgaches permet de mieux comprendre celle que l'on étudie.

CONCLUSION

De l'historiographie conçue par la science coloniale pour répondre aux besoins politiques et idéologiques de ce temps, « trop de théories se sont effondrées ou se trouvent mises en cause par des découvertes récentes pour que les chercheurs ne se montrent pas aujourd'hui prudents à l'égard de tout l'héritage antérieur », constatait en 1974 le Professeur Jean Devisse dans le rapport de synthèse des travaux de l'Atelier Unesco sur les contacts historiques entre l'Afrique de l'Est et Madagascar, d'une part, et l'Asie du Sud-Est, d'autre part, par les voies de l'océan Indien.

Des Malgaches, l'ethnologue avait pu déjà constater :

« Ils ont le même soufflet de forge, les mêmes mortiers, les mêmes pagnes que les gens de l'Asie sud-orientale. La conque asiatique et océanienne atteint Madagascar et ne touche pas l'Afrique. Les Malgaches ont la sarbacane orientale et non l'arc africain. Des cadres de tombes des Sakalava de l'Ouest malgache rappellent par leurs sculptures ceux des sépultures

¹²⁶ En mahafale.

¹²⁷ En tandroy.

¹²⁸ En concurrence avec un autre mot en betsimisarakana, sakalava de Nosy Be, tankarana, tesaka et tsimihety.

¹²⁹ En bara d'Ihoso et en tanoso de l'Onilahy.

¹³⁰ En betsimisarakana du Sud, en tambahoaka, en temoro, et *varangàra* en tefasy, en tesaka et en bara mikaty.

¹³¹ En betsileo du Fisakana.

¹³² En sakalava du Menabe, en bara mikaty (Ankazoabo et Beroroha), en masikoro et en vezo.

¹³³ Le mot est donné avec sa traduction par W. STÖHR, in : W. STÖHR et P. ZOETMULDER, *Les religions d'Indonésie*, Paris, Payot, 1968.

de Moïs d'Indochine. Tous les Malgaches, foncés ou clairs, ont la même civilisation d'origine orientale. »¹³⁴

La culture unit de façon évidente tous les *Homo sapiens* qui forment le « peuple malgache » – un peuple composé de populations régionales mais sans tribus ni ethnies¹³⁵. Ce peuple ne gagnera politiquement rien des recherches réactionnaires de la nouvelle anthropologie physique et de ses études sur l'ADN. Dans la société malgache, la division ancienne n'était pas génétique, comme le pensait la colonisation, mais géographique et historique. Les dérives de la politique ont laissé des traces et des blessures qui ne sont pas cicatrisées. Aujourd'hui, et pour simplifier, disons que la modernité a créé de nouvelles divisions : entre un monde rural et paysan majoritaire et une *jet society* internationale minoritaire, entre les tenants de la religion traditionnelle depuis toujours tolérante et un monothéisme absolutiste, souvent intégriste...

Espérant ne pas m'être répété, je reprendrai, pour conclure, un texte écrit en 2009 par un de mes amis, Ndimby, éditorialiste dans la presse malgache : « Si on pose un regard qui se voudrait constructif sur l'avenir, Madagascar devra donc se reconstruire en tenant compte du processus éducatif qui permettra aux Malgaches de mieux vivre ensemble, et dépasser les erreurs et les rancœurs du passé ».

¹³⁴ Jacques FAUBLEE, *op. cit.*, pp. 63-64.

¹³⁵ H DESCHAMPS : « La notion de 'peuples' : l'exemple malgache », *Bulletin de Madagascar*, n° 177, février 1961, pp. 95-98 ; et J.-P. DOMENICHINI, « Tribu, ethnie, nation à Madagascar : peut-on corriger les dénominations ? », in : J.-P. CHRÉTIEN et G. PRUNIER, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala/ACCT, 1989, pp. 15-31.

ARCHIPEL DES COMORES : HÉRITAGE SOCIOCULTUREL VARIÉ

Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE
Enseignant Chercheur à l'Université des Comores
Chercheur Associé au CNDRS et au CRESOI

Résumé :

Peuplements et valeurs socioculturelles sont des concepts qui ont toujours été universellement et historiquement interdépendants. Les peuples, depuis les époques ancestrales jusqu'à nos jours, ont toujours migré. Dans leurs déplacements, les peuples pionniers et/ou bâtisseurs allaient dans les pays avec l'état d'esprit d'implanter leurs valeurs socioculturelles. Il s'agissait en principe du système de pouvoir, de l'organisation de la société, culture, religion, modes de vie...

L'archipel des Comores n'a pas échappé à ces règles de base de l'expérience internationale. Il a bénéficié de l'apport de différents flux migratoires qui remontent aux périodes ancestrales.

L'identité socioculturelle comorienne est incarnée par la dimension d'une société agraire fondée sur la puissance de la religion musulmane, les brassages de peuplements, les métissages linguistiques, ethniques, et culturels.

Mots clés :

Dynamiques, Foncière, Héritage, Migration, Pratique, Peuplement, Pouvoir, Politique, Socioculturel, Sociodémographique, Valeurs.

Abstract:

Settlements and socio-cultural values are concepts that have always been universally and historically interrelated. Peoples have always migrated since ancient times to nowadays. In their movements, pioneer and/or founder went into countries with the idea of establishing their socio cultural values. It was in principle about the system of power, the organization of society, culture, religion and lifestyle.

The Comoros archipelago has not escaped these basic rules of international experience. The country has benefited from the contribution of different migrations dating back to ancient times.

The Comorian socio cultural identity is embodied by the size of an agrarian society based on the power of the Islam religion, the mixing of populations, linguistic, ethnic, and cultural crossbreeding.

Keywords:

Land, Migration, Practice, Settlement, Power, Politics, Socio-cultural, socio demographic, Value.

Historiquement et universellement, l'héritage socioculturel est édifié sur les bases civilisatrices de l'ensemble de l'humanité. Peuplements et dynamiques socioculturelles sont des concepts qui ont toujours été interdépendants. Ils ont perpétuellement cohabité, depuis les époques ancestrales. Par traditions, des parties, non négligeables des peuples ont beaucoup migré : soit dans différents endroits d'un même pays, soit à l'extérieur de leurs pays d'origines pour multiples raisons. Celles-ci variaient entre le goût de l'aventure et du risque, les fuites pour causes de guerres et/ou catastrophes naturelles, conflits politiques, problèmes sociaux, économiques, culturels... Depuis jadis, les migrants, dans la majorité des cas, s'installaient définitivement ou temporairement dans les nouvelles zones d'accueil.

En effet, dans leurs déplacements, les peuples pionniers et/ou bâtisseurs allaient dans les pays avec l'état d'esprit d'implanter leurs valeurs socioculturelles. Selon l'approche de Catherine Coquery-Vidrovitch, il s'agit en principe des systèmes de pouvoirs, des organisations sociétales, des cultures, des religions, des modes de vie...¹

Concernant les nouveaux migrants, l'histoire moderne et contemporaine montre que ces derniers s'intègrent convenablement ou cohabitent, plus ou moins difficilement, avec les autochtones bâtisseurs des cités anciennes. Ces réalités constituent les socles élémentaires des dynamiques civilisatrices contemporaines. En outre, le moins qu'on puisse dire, est le fait que l'archipel des Comores n'a pas échappé à ces règles de base de l'expérience internationale du processus d'installation des différentes vagues migratoires.

Notre article aborde, d'abord, le contexte géographique en tant que facteur d'attraction des différentes migrations qui constituent l'apport historique du peuplement comorien. Il brosse, ensuite, le tableau de la cohabitation perpétuelle entre pouvoirs et organisation de la société. Et, il analyse, enfin, les paramètres sociodémographiques qui freinent ou mutent les valeurs socioculturelles comoriennes.

I) LA POSITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ARCHIPEL : UN FACTEUR ATTRACTIF DES CIVILISATIONS

Cette première partie met en exergue le poids historique de sa position géographique stratégique sur le giron naturel du canal de Mozambique et l'océan Indien en tant que facteur décisif dans le processus d'édification de son peuplement et de son héritage socioculturel.

A. L'aperçu de sa position géographique

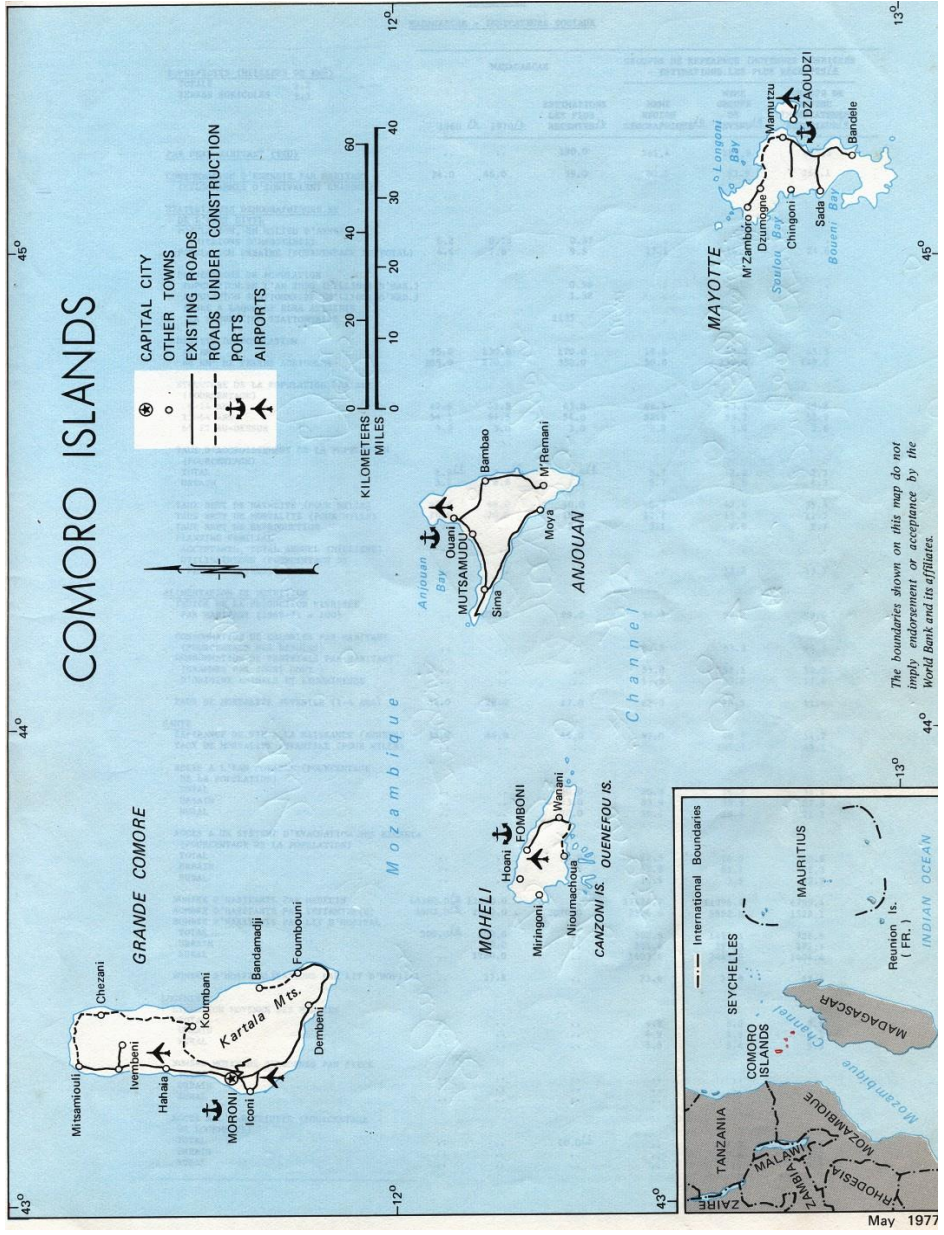
L'archipel des Comores est constitué de quatre îles situées entre 11°20 et 11°4 de latitude Sud et 43°11 et 45°19 de longitude Est dans la partie Nord du canal de Mozambique entre Madagascar et le continent africain. Sa superficie globale est de 2 236 km² (Grande Comore 1 148 km², Anjouan 424 km², Mayotte 374 km² et Mohéli 290 km²). Les Comores disposent ainsi d'une zone maritime d'un intérêt stratégique considérable. La carte, ci-dessous, illustre la position géographique de l'archipel des Comores dans le sud-ouest de l'océan Indien².

Il a bénéficié de l'apport de différents flux migratoires qui remontent aux périodes ancestrales. Etant donné qu'il est géographiquement situé dans le sud-ouest de

¹ Catherine COQUERY-VIDROVITCH, *Afrique noire permanences et ruptures*, Payot, Paris, 1985, p.17-139.

² BANQUE MONDIALE, *Les Comores Problèmes et perspectives d'une économie insulaire de petite dimension*, Washington, D.C. 20433, Etats-Unis, 1979, 191p.

l’océan Indien, une zone très convoitée. Beaucoup de migrants, attirés par diverses opportunités, s’installaient définitivement. Sa population actuelle est la dérivée des différentes migrations antérieures. Cette population incarne bien les acquis et les faiblesses des pratiques socioculturelles traditionnelles, modernes, contemporaines. Mais, elle subit également les influences positives ou négatives des autres civilisations régionale et internationale.



L’ensemble territorial s’étend sur 270 km et la plus grande distance inter-îles n’excède pas 75 km. Avec ces dimensions, les Comores ne constituent qu’une minuscule portion de la totalité des terres émergées du globe (soit sur 145 millions de

km² à peine plus 1/65 000). Cette situation fait que le territoire national est inférieur en étendue à celui de La Réunion (2 512 km²). Il est supérieur de quelques kilomètres carrés à celui de Maurice et de Rodrigue (2 210 km²), mais cinq fois plus grand que celui des Seychelles (444 km²).

Les quatre îles ont des traits physiques très variés. Elles ont un climat maritime de type tropical, ponctué par deux saisons : une saison chaude et humide, nommée *Kashkazi*, qui est la saison de pluie, correspondant à l'été austral (novembre à avril) et une saison dite « fraîche », appelée *kusi* (mai à octobre).

B. Les caractéristiques des peuplements comoriens

Situées dans le carrefour de grandes routes de commerce et de civilisations³, les îles Comores ont connu divers mouvements migratoires depuis les temps anciens. En effet, au cours des siècles, et dans le Haut Moyen Age, ces îles ont accueilli des populations venues, en grande partie de la côte Est africaine par vagues successives.

Leurs pratiques magico-religieuses proches de l'animisme ont suscité leur rejet par les lettrés comoriens. Dans le manuscrit du prince Saïd Ousseïn, ces populations sont assimilées à des djinns : « Avant qu'elle ne soit habitée l'île s'appelait en arabe (*Djazirat al qumri*). C'est là, selon certaines livres arabes, que l'envoyé de Dieu Salomon, fils de David... gardait en détention les djinns nobles qui lui désobéissaient... » Un autre lettré comorien, Mze Oumouri Wa Moindze, a parlé de diables (*sera*) qui auraient habité les îles avant l'arrivée des humains⁴. Cette approche idéologique montre combien la gestion du sol est problématique. Sans doute, cette logique nous fait croire que les premiers actes de propriété émaneraient des djinns et des diables. Nous savons que dans les sociétés primitives le surnaturel occupe une place de choix. Mais il s'agit là de vérités tirées du Coran et relatives à la vision musulmane du paganisme antéislamique ou *djahiliyya*.

A ces bantous⁵ se sont ajoutés les apports malais, indonésiens, arabes, chiraziens (persans du Golfe), malgaches, portugais⁶... On doit reconnaître, cependant, que les éléments bantous et arabo-musulmans constituent le substrat de la population comorienne. Ces groupes se sont intimement mélangés, si bien qu'aujourd'hui les îles ont une population assez homogène. Celle-ci est unie par une même langue, le comorien apparenté au Swahili, et par une civilisation islamique à prédominance arabe. D'autres éléments culturels sont venus se superposer à ce fonds initial, pendant près d'un siècle et demi de colonisation française.

La tradition orale rapporte que les premières cités comoriennes auraient été fondées par des djinns qui seraient arrivés dans le pays aux temps du prophète Soulaymane Bin Daoud Salomon⁷. Ils seraient partis de Beitlmakadass⁸. Toutefois, les travaux des archéologues comoriens et étrangers, attestent que les Comores n'ont été habitées réellement, qu'à partir du VIII^{ème} siècle de notre ère. Aux populations bantoues, citées précédemment sont venues s'ajouter des Arabo-musulmans du Golfe

³ Voir Pierre VERIN et René BATTISTINI, 1984, *Géographie des Comores*, Nathan, Paris, p 50 à 61.

⁴ Voir Moussa SAÏD AHMED, 2000, *Guerriers, princes et poètes aux Comores dans la littérature orale*, l'Harmattan, 297p.

⁵ Voir Pierre VERIN et René BATTISTINI, 1984, *Géographie des Comores*, p. 50-61

⁶ *Idem*.

⁷ Voir Moussa SAÏD AHMED, 2000, *op. cit.*, p.78.

⁸ C'est la prononciation de Bayt al-Quds (Jérusalem) en comorien.

arabo-persique. Celles-ci ont bâti une civilisation bantoue, d'idéal islamique⁹. Les résultats des fouilles entamées révèlent la profondeur historique d'une civilisation dont subsistent encore de magnifiques remparts et des places publiques ouvragées.

Progressivement, alors que les relations se maintenaient, voire s'intensifiaient, avec l'Afrique et le Moyen Orient, les cités se développaient. Horton les a fait remonter entre le VIII^{ème} et X^{ème} siècle. Ces premières entités consistaient en de petites communautés villageoises qui commençaient déjà à se convertir à l'Islam. Ainsi l'Islam est attesté, dans l'Archipel, deux ou trois siècles après l'Hégire¹⁰.

A partir du XI^{ème} siècle, l'intégration de l'archipel dans les réseaux commerciaux des ports swahili, arabes et nord-indiens favorisait le développement des formations urbaines sur les côtes. L'accroissement de la population et la naissance d'une économie de plus en plus diversifiée bouleversaient l'espace socioculturel de la cité (*mdji*). Le progrès de la civilisation islamique qui accorde toujours un rôle privilégié aux espaces communautaires stimulait la multiplication et l'intensification des liens sociaux, religieux et économiques entre les individus¹¹.

L'arrivée des Européens dans l'océan Indien remonte à la fin du XV^{ème} siècle¹². Les sources et travaux, cités ici, mettent surtout au premier plan la fréquentation des Comores par les Portugais, Hollandais, Anglais et Français qui s'arrêtaient tour à tour, dans l'objectif de s'installer ou de chercher des rafraîchissements¹³.

Ces visites entretenaient une certaine activité commerciale qui s'ajoutait à celle apportée par les navires des musulmans en provenance du Moyen-Orient. Cette floraison commerciale entraînait un épanouissement économique des zones urbaines. Ces dernières devenaient des pôles importants pour le commerce. De même les édifices en pierre s'y multipliaient : mosquées, palais royaux, places publiques ornées de portes. Quant aux décorations stucquées, elles remplaçaient les moulures de corail ou de lave¹⁴.

II) LES POUVOIRS ET LES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES

Cette partie centre sa réflexion sur les pouvoirs institués, les pratiques foncières et sociales.

A. Les poids des différents pouvoirs politiques.

Le temps des chefferies (Fé, Fani, Bedja) est désigné par la tradition orale sous le nom de *wafaume arbayine*, période des quarante princes¹⁵. Ces rois régnaient sur des

⁹ Voir Chouzour SULTAN, *Le pouvoir de l'honneur tradition et contestation en Grande Comores*, Paris, l'Harmattan, 1994, 284p.

¹⁰ *Op. Cit, Géographie des Comores*, p51

¹¹ Aujourd'hui, les archéologues comoriens et français ont pris le relais à Mohéli et à Mayotte et continuent l'exploration de ces temps obscurs. En outre, on note aussi que depuis 2006- 2007, dans le cadre du partenariat de l'Université de Dar-es-Salam et de l'Université des Comores, les équipes des chercheurs obtiennent de plus en plus de résultats en se penchant sur la fondation des premières cités comoriennes et sur les origines de la population...

¹² Nous renvoyons aux travaux de MARTIN (1983) *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris l'Harmattan, Tome1 : *Razzias malgaches et rivalités internationales (fin XVIIIème siècle-1875)*, 611p. et Tome2 : *Genèse, vie et mort du protectorat*, 478p. ; BATTISTINI et VERIN 1984 *op. cit.* ; DAMIR, BOULINIER et OTTINO (1985) *Traditions d'une ligne royale des Comores, îles Comores* l'Harmattan, 191p. ; GUEBOURG (1995) *Espace et pouvoirs en Grande Comore*, l'Harmattan, Paris, 592p.

¹³ *Op. Cit, Géographie des Comores*, p53

¹⁴ Jean MARTIN, 1983, *Comores, entre pirates et planteurs. Tome1*

¹⁵ Voir DAMIR Ben Ali (1990) *Approche historique des structures administratives de Comores*, ADAMI 1/DAM/APP, CNRS, 39p..

principautés guerrières qui exaltaient les vertus de vaillance et de soumission aveugle au chef guerrier. Chaque principauté possédait un ou plusieurs groupes générationnels (*bea*) appelés à défendre le terroir lors des interminables joutes guerrières. A l'issue des combats des parcelles étaient distribuées aux chefs guerriers les plus engagés, dans les combats, sous forme de récompense (*mbeo*), par les princes vainqueurs. Nous notons là les premières tentatives de délimitation des propriétés. Les Fé, Fani et Bedja, vrais détenteurs des titres de propriété répartissaient ainsi les terres entre les habitants du royaume, selon leur humeur. Les habitants de ces cités, appelés *Itrea*, étaient tenus de leur verser de même qu'aux guerriers bénéficiaires, « la graine du palais »¹⁶.

Ces chefs guerriers puisaient leur pouvoir dans la hiérarchie des lignages matrilineaires (*hinya*). Ces derniers constituaient et constituent le noyau de base de la société comorienne. On distinguait deux catégories de lignage : les lignages qui pouvaient uniquement influer sur la gestion de la cité (*hinya za mdji*) et ceux qui disposaient d'une envergure nationale (*hinya za ntsi*)¹⁷.

Par ailleurs, la chefferie était surtout un espace économique et politique. Dans certains villages commerçants, des Bedja très puissants détenteurs du pouvoir politique sur l'ensemble du territoire du *mdji* constituaient aussi des zones économiques qui englobaient des populations rurales. Celles-ci devenaient par la suite des entités politiques permanentes. Les flux importants des matières premières préoccupaient beaucoup les Bedja dans leurs activités d'exportation, d'approvisionnement des citoyens en produits vivriers et par la nécessité de disposer d'un vaste marché d'écoulement de leurs marchandises importées.

L'institution des sultanats aux Comores a été mise en place par les Arabo-musulmans, installés dans l'Archipel dès le début du XVI^{ème} siècle de notre ère. Cet avènement a marqué la fin de la domination des principautés guerrières auxquelles elle s'est substituée ; ces Arabo-musulmans dont un grand nombre était originaire des cités marchandes de la côte orientale, ont su s'intégrer dans la société, en partie, grâce aux alliances matrimoniales.

Traditionnellement, l'archipel était divisé en sultanats : onze à la Grande Comore, deux à Anjouan¹⁸, un à Mohéli et un à Mayotte. En Grande Comore, les guerres entre les Sultanats au XIX^{ème} siècle, les ont réduits à sept, d'où l'adage populaire des « Sept Ngazidja » (*Ngazidja zo mfukare*). Au sommet, un sultan (*Ntibe*) intronisait les autres sultans. Mohéli et Mayotte étaient tantôt annexées à la Grande Comore tantôt à Anjouan.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les guerres entre les sultanats ont changé de forme et de fonds. Auparavant, les conflits régionaux étaient codifiés selon des règles de préséance très précises. Chaque cité, voire chaque région était défendue par le chef guerrier élu par ses pairs. Les contacts avec le Colonialisme naissant ont changé la conception traditionnelle des affrontements. Désormais, à cause des appétits de pouvoir des uns et des autres, les batailles rangées se sont substituées aux joutes guerrières. Les administrateurs coloniaux commencèrent alors à parler de « sultans

¹⁶ Littéralement, *Nkundzi ya djumbe*. Il s'agit là d'un impôt sur les récoltes.

¹⁷ La mémoire collective a conservé certaines séances de *maferembwe* tenues sur la place de Shangani à Kwambani dans l'île de la Grande Comore. Parmi elles, la séance présidée par Trambwe wa Badi et qui a proclamé les lignages territoriaux (*Inya Za nTsi*) et qui a également fixé les limites de leurs territoires lors de l'Assemblée de 15 décembre 1890. (DAMIR Ben Ali, 1990, *op. cit.*).

¹⁸ Il s'agit là des Sultanats de Domoni et de Mutsamudu.

batailleurs ¹⁹».

Les victoires dans les hostilités étaient source de largesses et de distribution de gratifications. Outre l'acquisition de terres, Martin²⁰ relève que : « des bœufs, des étoffes, du paddy et du miel étaient également distribués aux vainqueurs pour que leur primauté puisse être reconnue par leurs pairs ».

Nous rappelons que les îles Comores ont été depuis la fin du XV^{ème} siècle convoitées à la fois par les puissances étrangères venant du monde arabo-musulman et européen. En dehors des pays du Golfe arabo-persique, le Portugal, l'Angleterre, l'Empire germanique et la France y ont joué un grand rôle. Pour pouvoir asseoir leur mainmise dans l'Archipel, les puissances coloniales s'impliquaient dans les nombreuses crises successorales qui ne cessaient d'ébranler les fondements des institutions du Sultanat. Celles qui ont été les plus significatives avaient mobilisé l'ensemble des Sultanats derrière lesquels s'étaient positionnés les Français, les Anglais et, très accessoirement, les Allemands²¹.

Notons qu'un autre fléau d'une intense gravité avait surgi aux Comores à partir de 1794²². Il s'agissait des razzias malgaches entretenant le système de la traite des esclaves qui étaient demandés, entre autres, pour aller travailler dans les plantations des îles Mascareignes. Dès 1794 à 1820, les envahisseurs utilisant de solides pirogues de construction locale (analogues aux praos malaises) qui pouvaient embarquer chacune une cinquantaine de guerriers quittaient régulièrement le Nord de Madagascar, pour venir ravager les quatre îles.

Pour se protéger des incursions, les Sultans avaient entouré les grandes capitales royales, d'épaisses fortifications. Les puissances coloniales de même que les Sultans recrutaient, parmi ces pirates des mercenaires dont ils se servaient activement aux grandes heures des hostilités locales.

La période de 1841 à 1887 était celle du Protectorat de Mayotte. La perte de l'île Maurice par la France au bénéfice des Anglais en 1815 avait poussé les colons français à s'intéresser à l'Archipel. Les nombreuses tractations qui ont suivi, ont abouti à l'usurpation du trône de Mayotte par le prince malgache Andriantsouli²³. Ce dernier a fini par céder aux pressions des uns et des autres en échangeant le Sultanat de Mayotte contre une rente viagère personnelle de mille piastres et divers autres menus avantages. Cette première intervention française aux Comores a suscité chez les colonisateurs un intérêt particulier pour les trois autres îles de l'Archipel lesquelles devinrent des Protectorats français en 1886²⁴.

Ceux qui avaient tenté d'y résister, notamment, nobles et roturiers furent arrêtés et déportés à Madagascar, en Nouvelle Calédonie et à l'île Bourbon. Cette fronde fut, entre autres, motivée par l'expropriation des domaines royaux et particuliers par les Colons. Les revendications revêtaient plusieurs formes. Les uns, notamment les membres des familles princières s'étaient mis à écrire des chroniques pour justifier leur statut de propriétaires fonciers²⁵. D'autres défiaient les milices coloniales dans des

¹⁹ Nous renvoyons à Urbain FAUREC, *L'archipel aux sultans batailleurs*, Tananarive, imp. offi, 1941, 210p.

²⁰ Jean MARTIN, 1983, *op. cit.*, tome 1

²¹ Jean MARTIN, 1983, *ibid.*, p. 113-349

²² Jean MARTIN, 1983, *ibid.*, p 81 à 108

²³ Andriantsouli était un ancien roi du royaume sakalava annexé par Ranavalona I^{ère}. Il se replia à Mayotte en 1832 grâce au soutien de son allié Boina Combo.

²⁴ Sur les conventions signées entre les Résidents français et les Sultans comoriens, voir Ali MZE AHMED (1983), *Traité relatifs à la Colonisation des Comores, avril 1841-Janvier 1892*.

²⁵ Voir Jean MARTIN (1983), Tomes II, *Genèse, vie et mort du protectorat (1875-1912)*, notes p.237-362.

affrontements qui finissaient souvent par des pertes humaines²⁶.

La période 1912-1946 correspondait à la première phase de la colonisation française aux Comores. L'archipel, rattaché à Madagascar, se retrouvait sous un seul commandement, celui du Gouverneur général de Madagascar. Devenu une province de la Grande île, il était alors délaissé. La France ne l'avait colonisé que pour empêcher des concurrents directs (Grande-Bretagne, Allemagne) de s'y installer.

Les quatre îles avaient alors connu un retard incommensurable dans quasiment tous les domaines : développement économique, éducation, presse, émancipation dans la culture politique... A la fin de la période, les Comoriens (ou plutôt 4 000 privilégiés), avaient voté pour la première fois pour désigner leur représentant à l'Assemblée nationale française. Il avait demandé presque immédiatement après son élection le détachement des Comores à Madagascar. En 1946, l'archipel des Comores acquiert l'autonomie administrative, même si, sur bien des aspects, il ne pouvait se détacher complètement de Madagascar. Les comoriens les plus proches du colonisateur étaient entrés dans la politique pour soutenir les personnalités les plus en vue de l'archipel.

A la fin de la de cette étape, l'élite politique avait refusé l'indépendance proposée à l'ensemble des pays africains francophones, espérant ainsi pouvoir bénéficier davantage de subvention pour les îles.

En 1962, les institutions de l'autonomie interne étaient peu à peu mises en place. Les notables politiques s'étaient répartis les postes créés. Mais, assez vite, l'élite politique connaissait déjà les déceptions des promesses non tenues par l'Etat colonial. Une loi de janvier 1968 tentait d'instaurer une véritable autonomie, mais les habitudes de l'administration coloniale étaient tenaces. C'est également à partir de 1968, qu'à l'intérieur du pays, de véritables partis politiques se mettaient en place. Dès 1972, ces partis politiques avaient revendiqué l'indépendance des Comores. Des négociations avaient débuté avec la métropole et avaient abouti aux « Accord du 15 juin 1973 »²⁷.

Face à cette donne politique, lors du scrutin du 22 décembre 1974 (pour l'autodétermination), les Comoriens avaient voté pour l'indépendance à 99% dans les trois îles (Grande Comores, Anjouan et Mohéli) et à 65% de non à Mayotte. Le vote de Mayotte était entaché d'assez nombreuses irrégularités.

Le refus des autorités françaises de valider dans leur globalité les résultats du référendum avait anticipé la déclaration unilatérale, par le président Ahmed Abdallah, de l'indépendance du 6 juillet 1975. A la suite de la proclamation de la chambre des députés, de leur côté et au même moment, les députés mahorais avaient dénoncé cette décision illégale et demandaient leur maintien dans la république française²⁸.

Le lendemain Ahmed Abdallah était élu chef de l'Etat par la chambre de députés. Dès lors les trois îles s'étaient, de plus en plus, éloignées de l'ancienne puissance colonisatrice. Ainsi, le 9 juillet 1975 le Conseil des Ministres du gouvernement français s'était déclaré prêt à entamer avec Moroni des discussions pour la passation des pouvoirs tout en estimant devoir « tenir compte de la volonté de la population de Mayotte²⁹ ». Peu après les troupes françaises avaient évacué Moroni, mais demeuraient stationnés à Dzaoudzi. L'impasse paraissait totale lorsque le 3 Août 1975, le président Ahmed

²⁶ *Idem*

²⁷ Déclaration commune (gouvernement français et autorités Comoriennes) mettant en place les étapes, les voies et moyens de l'accession de l'archipel à sa souveraineté internationale.

²⁸ DAMIR Ben Ali, *op.cit.*, *Approche Historique des Structures Administratives des Comores*, p.32-26

²⁹ DAMIR Ben Ali, *idem*

Abdallah était renversé par un coup d'état, dirigé par Ali Soilihi³⁰. Le 12 novembre 1975, les Comores furent admises aux Nations-Unies dans leurs frontières héritées de la colonisation (Grande Comore, Anjouan, Mayotte et Mohéli).

Sur le plan politique les gouvernances des présidents successifs de l'autonomie interne : Said Mohamed Cheikh (31 décembre 1961-16 Mars 1970), Said Ibrahim (2 Avril 1970-12 juin 1972), Mohamed Jaffar (16 juin 1972-25 décembre 1972) et Ahmed Abdallah (26 décembre 1972 - 03 Août 1975), avaient sans doute enregistré des résultats mais leurs bilans furent mitigés par rapport aux défis du pays.

B. Pratiques foncières et sociales

Pour la quasi-totalité des pays du tiers-monde, en général, et en particulier les pays insulaires du sud-ouest de l'océan Indien, la terre agricole occupe une place centrale dans la vie socio-économique. Cette importance est d'autant plus amplifiée puisque la quasi-totalité des comoriens vivent essentiellement de l'agriculture.

Le problème de la possession ou de l'accès à la terre revêt une première importance pour les familles comoriennes. A titre d'exemple, les statistiques du BDPA-SCETAGRI, sans Mayotte³¹; « sur 106 personnes qui travaillent, 80 sont dans l'agriculture et l'élevage, 4 dans la pêche, 5 dans l'artisanat et 17 dans le secteur moderne. Cela revient à dire que l'agriculture emploie plus de 75% de la population active. De même, 70% de la population est rurale, 30% vivent dans les agglomérations de plus de 5 000 habitants ». Dans ces circonstances, la relation du Comorien à la terre est une donnée qui ne permet pas une distinction nette entre milieu urbain et milieu rural.

Aussi la surface moyenne par l'exploitation familiale est très faible (de l'ordre de l'hectare), et quand il a un cheptel, celui-ci dépasse rarement les 5 têtes. Les activités agricoles entreprises sont à la fois tournées vers la vente à l'exportation (vanille, girofle, ylang-ylang, et autres plantes à parfum, cultures horticoles...) et l'autoconsommation (banane, manioc, taro, igname, petites légumineuses, riz, maïs, cacao, divers fruits, viandes bovine, caprine, ovine et avicole...).

La pêche artisanale occupe également une partie non négligeable des personnes habitant dans les villages côtiers dont la plupart sont aussi agriculteurs. Les produits issus de cette pêche sont totalement autoconsommés ou vendus sur place. Le secteur primaire est saturé, le tertiaire est en plein développement pendant que le secondaire reste encore à développer. Quelle que soit leur activité principale, la quasi-totalité des Comoriens demeure profondément attachée à la terre qui est toujours considérée, sur le plan de l'environnement socioculturelle, soit comme facteur de production des biens économiques ou symboliques³², soit comme forme d'épargne, soit comme signe d'appartenance à une cité, à la cité.

Il existe des fortes inégalités sociales conférant à la question foncière une dimension extrêmement politique et créant une situation constamment conflictuelle aux Comores³³. Le problème foncier aux Comores tient essentiellement à une question d'accès à la terre. On distingue l'existence de quatre types de propriétés :

- Les petites propriétés industrielles ou familiales (Moyennes 0.80 ha à Anjouan,

³⁰ Coup d'état du Front National Uni (F.N.U.). Ali Soilihi fut l'homme fort du putsch en question.

³¹ BDPA-SCETAGRI, *Etude de la stratégie Agricole des Comores, Rapport, juin 1991*, p. 33 à 35.

³² Les productions vivrières issues du travail de la terre servent à l'organisation des repas cérémoniaux et de fêtes qui jalonnent la vie des comoriens qu'ils habitent en ville ou dans un village. Ces genres de fête et cérémonies qui sont nombreuses sont l'occasion de redistribution qui confère à son auteur, une ascension sociale.

³³ Jean-Louis GUEBOURG, *Espace et pouvoirs en grande Comores*, p 193 à 383.

1.50 ha à Ngazidja), qui intéresse 80% de la population, cas des *manyahuli*³⁴ ;

- Les grandes propriétés d'anciens colons ou de grandes familles comoriennes (40% des terres cultivables à Anjouan);
- Les réserves villageoises (*uswayezi*)³⁵, anciennes propriétés des villages, et qui sont prêtées traditionnellement aux communautés, rurales comme urbaines, pour des cultures à cycle court. On note un phénomène récent d'appropriation des ces terres par les exploitants ;
- Le domaine de l'Etat (*Sirkali*), terres incultes, terres des anciennes sociétés, forêts. Les terres des anciennes sociétés et les forêts sont rapidement envahies par les agriculteurs qui n'ont pas d'autres endroits où cultiver. De nombreux conflits larvés ou ouverts en découlent.³⁶

Le système foncier comorien est le reflet de la juxtaposition des structures traditionnelles et coloniales. Il a surtout subi dans ses modes d'acquisition le poids historique des trois types bien distincts de droits coutumier, musulman et colonial avec l'émergence de quatre types de propriété aux Comores, susmentionnées³⁷. A partir des années 1920, la croissance et la pression démographique font que jusqu'à nos jours, les quatre îles de l'archipel des Comores sont confrontées aux contraintes grandissantes de la « faim de la terre »³⁸.

Suite aux questions agraires et foncières, nous relevons l'impact des caractéristiques communautaristes de la société comorienne en mettant en exergue : la carrière des honneurs, l'habitat dans la société, la pratique de l'islam en tant qu'une institution syncrétique.

Le cycle vital du Comorien est ponctué par les rivalités et les luttes d'influence des groupes générationnels (*hirimu* ou *bea*), évoqués précédemment, dans le contrôle du pouvoir dans la cité voire dans la région. Ces groupes fonctionnent à l'intérieur du territoire de la cité, ou du quartier (*mdraa*). La place publique (*bangwe*) est leur principal lieu d'expression. Nous avons relevé deux grands ensembles : d'une part, « les enfants de la cité » (*mna-mdji*) et les hommes accomplis (*mdru-mdzima*), d'autre part.

Les *mdru-mdzima* sont ceux qui ont déjà réalisé leur grand-mariage ou *Ndola Nku*. Cette institution sociale s'échelonne généralement sur une bonne partie de la vie du Comorien et mobilise beaucoup d'énergie et de ressources matérielles. Les principales étapes sont codifiées. L'individu progresse dans la hiérarchie sociale, d'abord des groupes des enfants de la cité, ensuite de ceux des hommes accomplis grâce à des prestations coutumières et des repas offerts aux habitants du *mdji*, voire des régions et des îles. Dans les chants, lors de ces heureuses occasions, les communautés font l'éloge de tous ceux qui ne regardent pas à la dépense. Les efforts fournis par les aspirants au statut d'homme accompli sont soutenus, non seulement par la famille, mais aussi par la plus grande partie de la communauté rurale ou urbaine.

³⁴ Système de propriété spécifique essentiellement érigé à la Grande Comore depuis des temps immémoriaux. Il désigne un mode particulier d'immobilisation foncière en faveur des descendants féminins d'une souche commune (*Hinya, Daho...*).

³⁵ Littéralement « front du pouvoir ». C'est sous ce terme que l'on désigne les terres situées à l'entrée de la cité.

³⁶ Chéibane COULIBALY, Rapport sur le régime foncier aux Comores, CEFADER 1987, 126p et les résultats des études effectuées en 1986 dans le cadre du projet « Régimes foncières et structures agraires » (TCP/ COI/ 4503A)

³⁷ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, *Le système foncier comorien de 1841 à 1975*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de La Réunion, 2010, sous la direction du Professeur Yvan Combeau, 339p.

³⁸ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, 2010, « Les valeurs socioculturelles dans une société traditionnelle : le cas des Comores », p.67-82, in *Formation permanente et constructions identitaires dans les îles de l'océan Indien*, sous la direction de Michel Latchoumanin, Karthala, 290p.

Le statut supérieur de *mdru-mdzima* est toujours source de pouvoir : droit à la parole (*ruhusa hurungowa*), privilèges honorifiques vêtements (*dragla*), (*djoho*) et écharpe (*mharuma*), porte réservée et places d'honneur dans les mosquées, morceau de viande de choix lors des cérémonies d'abattage de bœufs.

Les exécutants de décisions des *mdru-mdzima* sont les *mnamdji*, les enfants de la cité, eux même subdivisés en *mfomanamdji*, chef des enfants de la cité. Viennent ensuite respectivement *les mzugua* et *les mshondje*. Ce sont les *mzugua* qui déclenchent le processus de renouvellement de l'ordre de préséance dans les générations des enfants de la cité. Ils prennent, à l'issue d'un combat qui implique à la fois les hommes accomplis et des devins-astrologues, la place des rois des enfants de la cité. On recrute par la suite des nouveaux (*mshondje*).

Entre les hommes accomplis et les exécutants, se place la catégorie des *guzi*. Il s'agit là d'un groupe qui est essentiellement composé des rois des enfants de la cité, récemment ou précédemment destitués. C'est une voie de garage de laquelle il faut sortir rapidement si l'on veut préserver son nom dans la société. Autrement, le *guzi* est marginalisé. Il est réduit à la portion congrue, lors des cérémonies de partage des dons et contre-dons³⁹.

Quant à l'habitat, il est très regroupé aussi bien en zone côtière qu'en zone rurale. La plus grande partie de la population des îles est concentrée dans la zone du littoral. C'est là que se dressent la plupart des bourgs de 2 à 3 000 habitants. Il existe aussi quelques gros villages dans les hauts, mais la plupart sont de taille plus modeste. A Anjouan, la situation paraît plus complexe, car les bourgades sont toujours importantes dans la zone centrale du cirque de Patsy et sur le plateau déboisé du Nyumakele dans le sud de l'île. A Mohéli, il n'existe pas de gros villages des Hauts, sauf sur le « plateau » de Djando (*Wanani*). A la Grande Comore, les gros villages perchés (Ntsinimwapanga, Nyumamilima, Ntsinimoishongo, Mbéni) se développent moins vite que ceux de la zone côtière.

Généralement le Comorien distingue des lieux d'habitation (*harumwamdji*⁴⁰) et des lieux de travail (*djumwamdji*⁴¹), ou mieux (*ndze mwamdji*). Les foyers ancestraux sont donc concentrés dans le premier et sont sous la responsabilité de la femme alors que le *ndze mwamdji* est exploité par l'oncle maternel en tant que tête de maison, (*itswa-daho*). Les foyers ancestraux comme les terres de la cité sont une grande source de conflits sociaux. Les maisons en pierre sont localisées dans les anciennes capitales sultanesques et celles en matières végétales dans les petites citées habitées souvent par des groupes serviles.

Non !, il n'y a pas de représentant d'Allah sur terre en islam. Les sultans appliquaient la loi révélée (*shari'a*) et devaient eux-mêmes s'y conformer. On ne pouvait imaginer qu'un lettré, digne de ce nom, puisse embrasser une autre religion que l'Islam et de rite chaféite. La société comorienne est restée ouverte aux apports du monde arabo-musulman. L'Islam a été bien accueilli et marié avec les pratiques magico-religieuses traditionnelles. Le devin-astrologue (*mwalim*) intégrait dans son environnement spirituel des prières puisées du Coran.

Les Comores constituent une pointe extrême de l'avancée durable de l'Islam en

³⁹ Par ailleurs, en attendant la réalisation de leur grand-mariage, les (*mnamdji*) peuvent bien sûr contracter un mariage ordinaire : petite maison (*mna-daho*). D'autres partent à l'étranger à la recherche de moyens matériels et financiers afin de pouvoir rentrer au pays et célébrer les festivités du mariage traditionnel.

⁴⁰ Litt. « A l'intérieur de la cité »

⁴¹ Litt. « Au-dessus de la cité » et « Terres de la cité »

Afrique Australe et dans le Sud-ouest de l’océan Indien. Il devint rapidement, comme nous le savons, un phénomène d’abord urbain. Les villes constituent alors des « pôles » de la vie religieuse. Le nombre, sans cesse croissant des mosquées témoigne, encore de nos jours, du zèle des fidèles, du rôle important que jouent les confréries et les grands cheikhs religieux.

Dans toutes les îles des Comores, il est devenu de tradition, pour caractériser en quelques mots, le cycle de la vie individuelle des Comoriens, d’observer cinq obligations majeures : professer la foi, faire les prières quotidiennes, observer le jeûne du ramadan, célébrer un « grand mariage » avoir une postérité, participer, si possible, une fois dans sa vie, au pèlerinage de la Mecque. En fait, le mariage traditionnel, dans les formes exigées par la coutume et appelé « grand-mariage » est l’occasion interne de la société. Les autres grands moments de la vie humaine : la naissance, la mort, mais aussi la circoncision et la « coupe des cheveux » des jeunes enfants, donnent lieu à des cérémonies qui produisent, de manière plus ou moins modeste, les fastes du grand mariage.

En outre, la vie collective, qui tourne autour du calendrier imposé par la religion, est liée à une série de fêtes, d’origine musulmane, mais dont la porte déborde largement le cadre religieux pour constituer un cycle de manifestations sociales qui se renouvelle chaque année : (*Mawulid*⁴², *Ramadan*⁴³, *Idi*, *Miradji*).

III) LA PORTÉE DES DYNAMIQUES SOCIOCULTURELLES

Il s’agit à partir des expériences contemporaines de relever les paramètres sociodémographiques, politico-économiques, sociales... qui freinent ou favorisent le fonctionnement normale de la société comorienne.

A. Les dynamiques sociodémographiques

De près de 65 000 habitants en 1870⁴⁴, la population comorienne est passée à 121 355 en 1925 et à 244 905 en 1966. Cette population est estimée à 670 000 en 2009 et atteindrait 785 000 en 2015. Le tableau, ci-dessous, intègre dans ses résultats de 1870 à 1999, l’île de Mayotte comme partie intégrante des Comores. Cette démographie galopante entraîne une forte pression sur les terres disponibles. A Anjouan, la densité de la population atteint des seuils critiques notamment dans la région de Nyumakele où elle dépasse 1 000 habitants au kilomètre carré cultivable.

Le recensement général de la population et de l’habitat (RGPH) de 2003⁴⁵ donne un résultat de 575 660 habitants pour les trois îles de l’Union des Comores dont un peu plus de la moitié sont des femmes et un taux d’accroissement annuel moyen de 2,1%.

⁴² Commémorant la naissance du prophète est l’occasion des cérémonies et de prières qui durent un mois. C’est toute la population qui participe, à des titres divers, aux cérémonies du mois de Maoulid.

⁴³ Il court durant un mois compris entre deux apparitions du premier quartier de la lune est visible pour la première fois. Il est une institution de purification de la société par l’observation d’une discipline volontaire et le recours à la mortification.

⁴⁴ Les chiffres donnés par Alfred GEVREY pour 1870 (*Essai sur les Comores*, IOI, 1870,148 p.), ne sont qu’une estimation très approximative. Il n’y avait pas de recensement à cette époque. Ceux de 1925 sont plus fiables : ils ont été calculés à partir du registre de l’impôt de capitation (ou d’indigénat) mais les chefs de village cherchaient souvent à minimiser le chiffre de population pour permettre à certains de leurs administrés d’échapper à l’impôt.

⁴⁵ UNION DES COMORES, *Principaux Indicateurs Socio-Economiques*, Juillet 2007, *Recensement Général de la Population et de l’Habitat* 2003, Ministère des Finances, du Budget et du plan, Commissariat Général au Plan, Direction Nationale de la Statistique, 12 p.

Tableau 1: Evolution de la population par île 1891 – 2003⁴⁶

	Comores	RFIC	Grande Comore	Anjouan	Mohéli	Mayotte
1870	64 731	53 000	35 000	12 000	6 000	11 731
1925	121 355	108 015	72 390	30 675	4 950	13 340
1958	183 133	159 769	90 790	61 815	7 164	23 364
1966	244 905	212 298	118 924	83 829	9 545	32 607
1975	328 978	329 018	156 702	114 393	13 589	44 294
1980	387 662	335 150	182 656	135 958	16 536	52 512
1991	541 227	446 818	233 533	188 953	24 331	94 410
1999	696 150	551 508	279 228	240 058	32 221	144 643
2003	-----	575 660	296 177	243 732	35 751	-----

Le tableau, ci-dessus, confirme la complexité du problème de l'accroissement rapide de la population pour un petit pays exigu comme les Comores et ses conséquences incommensurables sur les dégradations du niveau de vie urbaine et rurale. Leurs résultats montrent unanimement que l'accroissement continu de la population entraîne des conséquences graves sur le niveau de vie mais aussi sur les dimensions des pressions foncières. Les surfaces disponibles pour les cultures régressent pour chaque paysan au fur et à mesure que la densité de population au kilomètre carré cultivable augmente. Cette situation est bien illustrée par le tableau ci-après :

Tableau 2 : Superficie cultivable et habitation au km²

	Superficie cultivable en km ²	Habitation au km ² cultivable		
		1958	1966	1980
Grande Comore	637	142	187	300
Anjouan	199	310	421	690
Mohéli	129	46	74	132
Mayotte	240	97	136	350

Sources : Battistini et Verin, *Géographie des Comores*, p 74.

On constate que la situation est particulièrement grave à Anjouan, où l'érosion entraîne, dans des zones surpeuplées comme le Nyoumakele, une diminution de la production. Ainsi, par exemple, la centrale hydro-électrique de Tratinga doit parfois être arrêtée tant le colluvionnement est intense. Quant à la Grande Comore, le déboisement excessif du manteau forestier du Karthala pourrait entraîner le tarissement des nappes souterraines qui alimentent Moroni et sa périphérie. Mayotte et Mohéli, îles considérées jadis comme bien pourvues ou possédant encore des terres disponibles, voudraient bien les conserver le plus longtemps possible pour leur avantage foncier, si provisoire soit-il. Les difficultés à vivre à la campagne ont déjà entraîné un début d'exode rural principalement vers Moroni et Mutsamudu⁴⁷.

Anjouan, la seconde des quatre îles, a la forme générale d'un triangle. Elle est presque entièrement anthropisée, ses lambeaux de forêt, encore visible, sont situés sur la crête centrale du pic du Mont N'Tringi. Cette île est surpeuplée, et cette

⁴⁶ Voir PNUD, Comores 2001, *Gouvernance capital social et réduction de la pauvreté, Rapport national sur le développement humain*, Ateliers des presses littéraires, Saint-Estève, p. 130-131, et *Principaux indicateurs socioéconomiques*, *ibidem*.

⁴⁷ René BATTISTINI et Pierre VERIN, *op. cit.*, *Géographie des Comores*, p 74-77.

surpopulation résulte de son taux d'accroissement démographique très fort. Face à cette situation critique, les ressources, que les habitants utilisent pour subvenir à leurs besoins et dont le volume est fonction des structures actuelles, sont devenues insuffisantes pour les couvrir. Le problème des terres est, en outre, essentiel. Il polarise les volontés villageoises, cristallise les hostilités paysannes à tout ce qui vient de l'extérieur. Il s'agit d'un préalable dont la résolution peut, seule, amener l'espoir dans l'âme des paysans anjouanais.

Par ailleurs, cette île montagneuse, avec l'intensité de croissance et sa pression démographique, est profondément affectée par la déforestation largement causée par les déstructurations des fractions démunies de la population, affectées par le processus de la misère et de la paupérisation. Elles intensifient de façon anarchiques les coupes des bois pour : l'habitat social, les cuissons... Ces pratiques appuyées par les extractions des sables marins, de coraux et autres produits côtiers accélèrent l'érosion des sols.

Depuis le milieu de années 1990, beaucoup de Comoriens, surtout originaires de l'île d'Anjouan, confrontées aux problèmes de la pauvreté criante, adultes des deux sexes, mineurs... se lancent à l'aventure de la traversée du dangereux bras de « la mer de la mort » en quête de « l'Eldorado » mahorais. Chaque jour qui passe, les pertes humaines s'accroissent. Les mesures régulièrement prises ne dissuadent plus, face à une situation économique, sociale... si alarmante, les candidats face aux dizaines des milliers de morts et disparus sur cette traversée qui constitue une hécatombe inestimable. Pour beaucoup de Comoriens, cette forme migratoire est considérée, quelque soit le prix à payer même la mort, l'unique issue pour changer en bien leurs situations actuelles.

Par ailleurs, la dégradation du potentiel agricole n'est pas le seul aspect négatif du surpeuplement. Les investissements pour maintenir le niveau de vie risquent de ne pas pouvoir croître au même rythme

Le rapport de plus en plus déséquilibré entre l'accroissement de la population et les ressources disponibles avaient contraint les comoriens à émigrer d'une île à l'autre et également à s'expatrier en permanence⁴⁸.

En effet, des migrations intérieures à l'archipel avaient eu lieu depuis un temps immémorial, mais c'étaient Mohéli qui avait reçu les plus de migrants, surtout d'Anjouan et de la Grande Comore. Il existait à Mohéli des villages entièrement d'origine anjouanaise, comme Ndrondoni, Ntakudja, Shikoni, Hamavuna, et les quartiers de Mabahoni, Kanaleny et Masandjeni à Fomboni. En fait, seulement deux Mohéliens sur trois étaient nés dans l'île.

Il est par ailleurs très utile de préciser le fait que les mouvements de main-d'œuvre avaient été jadis stimulés, voire organisés, par les Sociétés coloniales, notamment par la Société Coloniale de Bambao (SCB) à Mohéli et à Maoré (village de Koimbani composé par des gens de la Grande Comore). Anjouan et Grande Comore avaient respectivement 99% et 97% d'originaires, mais ces proportions risquaient de baisser avec le développement de la capitale fédérale Moroni et du port de Mutsamudu.

A la fin des années 1970, les migrations intérieures ne permettaient plus, comme autrefois, de satisfaire la « faim des terres » dans les îles jadis pourvues ; la « squattérisation » des domaines se généralisaient à Mayotte et à Mohéli où l'on avait presque atteint la densité d'occupation des terres qui était celle de la Grande

⁴⁸ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, *Population et Environnement : cas des Comores*, 1991, CIDEP, Université catholique de Louvain – la Neuve, 47p + Annexes.

Comore en 1958⁴⁹.

Dans les années 1960, l'émigration vers l'étranger avait offert la possibilité à un Comorien sur trois de vivre à Madagascar, à Zanzibar où en Europe. Lorsque la population de l'archipel était à 200 000 habitants, 100 000 émigrants environ vivaient en dehors du pays (55 000 à Madagascar, 30 000 à Zanzibar et 15 000 en France). Majunga était alors la plus grande ville comorienne⁵⁰. Globalement, cet exode au-delà des mers était bien sûr très motivé par la pénurie d'emploi aux Comores, mais surtout par le désir de « gagner l'argent des coutumes », et accessoirement par les études. L'émigration était largement masculine et était d'usage, pour les hommes âgés de 20 à 34 ans, de passer un certain temps hors du pays. Les pays ayant accueilli la diaspora comorienne avaient à peu près fermé leur porte et les retours avaient contribué aussi à l'accroissement démographique (350 personnes par an équivalent à une augmentation de 0,1 % du taux). **B. Les dynamiques politiques, économiques et sociales**

En 1975, l'archipel des Comores se trouvait non seulement dans une impasse politique mais était aussi acculé sur le plan économique par le poids de sa démographie galopante, des pressions foncières et de la morosité de la conjoncture mondiale de la crise énergétique. Ainsi, à l'indépendance, ce petit archipel était bien à la croisée des chemins. Il devait assumer, d'abord, sur un plan politico-économique, la réussite de son choix de sa souveraineté internationale. Pour illustrer notre propos, on projette un regard historique sur deux initiatives politiques, mais d'une portée économique et de développement significatives, prises par les deux premiers régimes, après l'indépendance (la Révolution de 1975-1978 et la Restauration fin 1978-fin 1989). Il s'agit du plan quinquennal pour la période 1978-1982 et du plan intérimaire de développement de 1983-1986.

S'agissant du plan quinquennal intérimaire, promulgué en 1978, il portait son attention sur un certain nombre de projets décrits de façon très détaillée, dont certains étaient probablement d'un intérêt économique et foncier indiscutable. De surcroît, il ne se limitait pas aux aspects purement économiques du développement, mais présentait également le cadre institutionnel, social et politique dans lequel le régime « révolutionnaire » d'Ali Soilihi entendait poursuivre le développement du pays. Mais, ce n'était pas un plan au sens complet du terme car il n'abordait pas convenablement la question des ressources qui pourraient être disponibles pour sa mise en exécution. Il avait été spontanément interrompu par le coup d'Etat du 13 mai 1978.

Concernant le plan intérimaire de développement, il a connu une phase de stabilité politique qui avait largement favorisé toutes les conditions favorables de son exécution et de son évaluation. Il mettait l'accent sur deux objectifs essentiels pour résoudre les problèmes : le développement d'activités nouvelles d'une part, et la mise en œuvre du planning familial d'autre part.

Pour le premier aspect, la pêche, aujourd'hui artisanale, devrait représenter un atout essentiel. Mais, on encourageait surtout une mise en valeur à la fois plus productive (culture de maïs à la Grande Comore, riz inondé à Mohéli, etc.) et plus écologique.

Par ailleurs, le deuxième aspect était vraiment une nouveauté, un vrai socle d'une approche d'une politique de population. Le gouvernement, les autorités religieuses... étaient au même diapason avec le concept d'une politique démographique

⁴⁹ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, « la problématique foncière comorienne », p.105-122, in *Les îles de l'océan Indien, histoire et mémoires*, sous la direction d'Yvan Combeau, 2011, 383p.

⁵⁰ René BATTISTINI et Pierre VERIN, *op. cit.*, *Géographie des Comores*, p 76-77.

d'espacement des naissances qui constituait un défi très efficace pour réguler le déséquilibre de la pression démographique par rapport à l'espace et aux besoins de la population⁵¹. Ainsi le planificateur accorde une très grande priorité aux programmes de planning familial, par la vulgarisation de méthode moderne de régulation des naissances et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la radio, la mise en place des programmes IEC (Information, Education et Communication) en matière de politique de planification des naissances⁵².

Même si la mentalité traditionnelle voulait bien que « les enfants soient une richesse », il y avait lieu d'espérer que 15% des femmes en âge de procréer avaient accepté les méthodes de régulation des naissances jusqu'en 1986. Ce taux aurait pu atteindre 25% en 1990. Si le taux moyen d'accroissement de la population pouvait s'abaisser à 2,4% au cours de la période 1990-2000, la population resterait limitée à environ 600 000 (six cent mille) à la fin de l'année 2000⁵³.

Tenant compte des nombreuses études qui ont été réalisées, le système coutumier comorien valorisait l'effort personnel pour y accéder à un statut supérieur. Cependant, on leur reproche souvent d'entraîner des dépenses ostentatoires qui auraient pu être investies autrement. Ainsi, en 1968, le président Saïd Mohamed Cheikh avait proposé de limiter les dépenses somptuaires et inutiles du grand mariage sans pour autant parvenir à des résultats probants.

Après 1975, le nouveau régime d'Ali Soilihi avait consacré la phase antiféodale de sa Révolution en s'attaquant radicalement à certains privilèges de naissance, en guise d'exemple, la toute puissance des notables, les charlatans vêtus de l'habit du religieux, les monopoles économiques. Son premier objectif était de poursuivre après 1977, sa marche vers le socialisme en faisant table rase des anciennes institutions et des mentalités perverses qui freinaient le développement harmonieux de la société comorienne⁵⁴. La mise en cause des coutumes durant les années 1976-1978 était durement ressentie par la population à la Grande Comore à Mohéli et à Anjouan. Mayotte sous administration française, et sous statut juridique imprécis, n'a pas été frappée par les mesures du régime révolutionnaire de Moroni. Elle continue à être toujours revendiquée par les différents gouvernements comoriens, comme une partie intégrante de l'archipel des Comores indépendant, conformément aux dispositions juridiques de l'ONU, depuis le 12 novembre 1975.⁵⁵

CONCLUSION

D'abord, l'identité socioculturelle comorienne est incarnée par la dimension d'une société agraire fondée, sur les brassages de peuplements, les métissages linguistiques, ethniques, culturels... ; par la diversité d'autochtones d'origine africaine, arabe, indo-chiraziens, européens... et par la percée incontestable de l'islam de rite chaféite. La référence aux valeurs socioculturelles ne signifie naturellement pas que celles-ci sont toutes positives. Certaines d'entre elles sont en effet mitigées et non favorables au progrès ; tels le mariage précoce des filles, la relégation des femmes à des

⁵¹ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, *op. cit. Population et Environnement : cas des Comores*.

⁵² René BATTISTINI et Pierre VERIN, *op. cit. Géographie des Comores*, p 76-77.

⁵³ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, *op. cit., Population et Environnement : cas des Comores*.

⁵⁴ Mouhssini HASSANI-EL-BARWANE, « Bréviaire sur l'histoire politique des Comores 1946-2006 », séminaire HAPSUI, organisé par la CRESOI, La Réunion, 30p. www.centre-histoire-océan-Indien.fr.

⁵⁵ Adhésion de l'Archipel des Comores aux Nations Unies en tant qu'un Etat souverain, composé de quatre îles (Grande Comore, Anjouan, Mayotte et Mohéli).

rôles secondaires, le caractère féodal des relations entre supérieurs et subordonnés dans certains milieux...

Ensuite, le rapport de plus en plus déséquilibré entre l'accroissement de la population et les ressources disponibles contraint les Comoriens à émigrer d'une île à l'autre et/ou à s'expatrier. Aujourd'hui, les migrations intérieures ne permettent plus, comme autrefois, de satisfaire la « faim de la terre » dans les îles jadis pourvues. Les « squattérissations » des domaines appartenant aux anciennes grandes sociétés de plantations coloniales se sont généralisées. L'émigration vers l'étranger offrait la possibilité dans les années 1960 aux comoriens de vivre principalement à Madagascar, à Zanzibar, en France...

Depuis la crise énergétique de 1973, la situation économique mondiale ne favorise guère pour l'instant l'ouverture de nouveaux débouchés pour la population comorienne. La catastrophe écologique, qui est en train de se produire (déforestation, manque d'eau, tarissement des sources et des cours d'eau), l'accélération des conditions de la pauvreté et de la misère multiplient l'exode de proportions significatives de gens vers Mayotte au péril de leur vie dans les embarcations de fortunes (*Kwassa-Kwassa* etc.).

Sur un plan général, les valeurs socioculturelles de références traditionnelles (honneur, prestige sociale...) connaissent, de plus en plus, l'intégration de nouvelles (radio, TV, automobile, TIC...) qui favorisent des changements profonds dans les comportements et les mentalités. Malgré les différentes vicissitudes, la conscience nationale demeure encore cohérente et est toujours attachée aux racines d'une civilisation insulaire commune héritée de l'histoire.

Bibliographie complémentaire

- ALLIBERT Jean-Claude et VERIN Pierre, 1993, « Les Comores et Madagascar : le premier peuplement », *Archéologia* n° 290, p.64-77
- BLANCHY Sophie et SAID ISLAM Moïnaeche, 1989, *Le statut de la femme aux Comores, rapport de recherche, projet COI/ 86/007*, PNUD, 317p.
- BLANCHY Sophie, 2007, « Etre père en société matrilineaire. Le cas de Ngazidja (Comores) », p.205-222, In *Familles et parentalités : Rôles et fonctions entre tradition et modernité*, Actes du colloque organisé par le CIRCI et l'AMAFAR-EPE, l'Harmattan, 303p.
- BLANCHY Sophie, 2010, *Maisons des femmes, cités des hommes : filiation, âge et pouvoir à Ngazidja (Comores)*, Nanterre Société d'Ethnologie, 320 p.
- CHAMI-ALLAOUI Masseur, 1990, *Mbaye Trambwe poèmes, pensée et fragments*, CNDRS, 68 p.
- DJABIR Abdou, 2006, *Le droit Comorien entre tradition et modernité*, baobab, 291p.
- FLOBERT Thierry, 1976, *Evolution juridique et sociopolitique de l'archipel des Comores*, thèse de doctorat en droit, Université de Aix- Marseille, 693p.
- HASSANI-EL-BARWANE Mouhssini, 1986, *Les années de formation d'un monopole colonial aux Comores : la société coloniale Bambao 1907-1960*, mémoire de maîtrise, Paris IV, Sorbonne, 144p.
- HASSANI-EL-BARWANE Mouhssini, 2010, « Quelles réalités politiques pour les Comores d'aujourd'hui ? », p.259-276, *Géographes et Historiens dans la compréhension et la gouvernance des espaces et sociétés de l'Océan Indien*, Université de La Réunion, BPCR, 423p.
- HASSANI-EL-BARWANE Mouhssini, 2011, « Institutions, pouvoirs, et élections aux Comores 2006-2010 », Communication au séminaire *Actualités politiques dans l'océan Indien*,

Université de La Réunion-CRESOI, 22-23 novembre 2011, Saint Denis, Réunion, 19p.

- IBRAHIME Mahmoud, 2008, *Said Mohamed Cheikh (1904-1970) Parcours d'un conservateur. Une histoire des Comores au XXe siècle*, komedit, 352p.
- INALCO, n°6, *Etudes sur les Comores et l'islam en l'honneur de Guy Paul*, p7-34.
- LE GUENNEC COPPENS Françoise, 1987, « Le *manyahuli* grand Comorien : un système de transmission de biens peu orthodoxe en pays musulmans », p 257-268, in *Hériter en pays musulmans, harbis, lait vivant, manyahuli*, sous la direction de morceau Gast, 302p.
- LE ROY Etienne, 1986, *Régimes fonciers et structures agraires, rapport de mission*, FAO/RFIC, Régimes fonciers et structures agraires, TCP-COI-4503A, 89p.
- MANICACCI J., 1939, *l'Archipel de Comores, études démographiques*, Tananarive, imp, 105p.
- MARTIN Jean, 1973, *Les débuts du protectorat et la révolte servile de 1891 dans l'île d'Anjouan*, Revue française d'histoire d'outre-mer, Paris, 218p, 45-85.
- MAS Jean, 1980, « La loi des femmes et la loi de Dieu, (à propos d'une coutume grand Comorien) », *Annuaire des pays de l'océan Indien*, volume VI.
- OULED Ahmed et IBRAHIME Mahmoud, 2007, *Les Comores au jour le jour chronologie*, komedit, 123p.
- RFIC, 1993, *Diagnostic de l'état de l'environnement aux Recensement général de la population et l'habitat du 15 septembre 1980 Comores*, projet PNUD/UNESCO/UICN/COI/91/006, appui à la programme nationale en matière d'environnement, direction générale de l'environnement, novembre 1993, 80p +bibliographie et annexes.
- RFIC, 1983, *Plan Intérimaire de Développement Economique et Social 1983-1986*, Volume I, Rapport Principal, Présidence de la République, Direction Générale du Plan, 329p.
- ROBINEAU Claude, 1964, *Approche sociologique des Comores*, thèse de doctorat de droit université de Paris, 324p.
- ROBINEAU Claude, 1966, *Economie et société d'Anjouan*, Paris ORSTOM, 263p.
- SAID AHAMADI Raos, 1999, *Mayotte et la France, de 1841-1912*, BAOBAB.
- SAID AHMED Moussa, 2007, « L'oncle maternel ou mdjomba dans la gestion des matri-localités en Grande Comore (Ngazidja) », p.223-234, In Actes du colloque organisé par le CIRCI et L'AMAFAR-EPE, en novembre 2005, l'Harmattan, 303p.
- SAID Mahamoudou, 2000, *Dynamique séculaire de sécurisation foncière par une approche spontanée de « Gestion patrimoniale » aux Comores*, thèse de doctorat, Paris I, Sorbonne, 425p.
- SAID Mahamoudou, 2009, *Foncier et société aux Comores, le temps des refondations*, Karthala, collection hommes et société, 333p.
- SERMET Laurent, 2000, « Loi et coutume en grande Comores », p347 -358, in *Le cabinet de curiosité, mélanges offert à Claude Wanquet*, textes réunis par colombe Couëlle, Université de la Réunion, l'harmattan, 365p.
- SIDI Ainouddine, 1998, *Anjouan l'histoire d'une crise foncière*, l'harmattan, paris, 339p.
- SIDI Ainouddine, février 2002, *Quand la terre devient source de conflits à Ngazidja*, in y a M'kobe, CNDRS, n°8-9, p.7-22.
- TABIBOU Ahamada et ABDOURRAHIM Moussa, 2002, *Flamme vive éblouit mais ne dure, Histoire de l'île de Ngazidja du Badjini et Matriclan Royal Mdolozu*, édition Dzahazi, Stanley Rossi Hill, Maurice, 310p.
- VERIN Pierre, 1994, *Les Comores*, Paris, Karthala, 263p.

LES BARA ET LA MER

Barthélemy MANJAKAHERY
Professeur des Universités
Université de Toliara

Résumé :

Même si les Bara vivent actuellement à l'intérieur des terres, leur histoire est aussi liée à la mer. En effet, à propos de la question des origines, leurs ancêtres viennent également d' « au-delà des mers ». Selon la tradition orale, les embouchures occupent une place importante dans l'arrivée de ceux-ci dans la Grande Ile. Ils auraient débarqué sur la côte de l'extrême sud-est et/ou ouest de l'île, semble-t-il, avant le XVI^{ème}/XVII^{ème} siècle.

Mots clé :

Bara, Histoire, origines, peuplement, Madagascar.

Abstract:

The Bara People and the Sea

Although Bara people are occupying the interior area of southern Madagascar, their history is also related to the sea. This might have stemmed from the fact that Bara ancestors came from overseas. According to oral tradition, embouchures played an important role in their arrival in the island. They would have landed in the southeastern or western coast of Madagascar before the 16th-17th century.

Keywords:

Bara people, History, origins, peopling, Madagascar

Si l'on évoque la civilisation de la mer, il ne fait de doute que les populations bara bien installées aujourd'hui à l'intérieur des terres, dans le centre sud de Madagascar, apparaissent éloignées de celle-ci. Il est vrai que la vue de la mer ne manque pas d'étonner ceux qui voient cette dernière pour la première fois. Le but de notre propos dans cette contribution est d'essayer de montrer que l'histoire des Bara comme du reste, celle des autres populations du pays est étroitement liée à la mer pour n'évoquer, ne serait-ce que la question des origines. Dans le cas des populations bara, les éléments tirés de la tradition orale recueillie à diverses époques, ne vont pas sans faire apparaître l'importance non seulement du littoral mais surtout des embouchures dans leur histoire. Si l'on considère ces différentes données, il apparaît que les diverses dynasties qui ont dominé la vie politique ancienne de ces populations se réclament toutes d'une origine étrangère.

I) LA PERCEPTION DE LA MER CHEZ LES POPULATIONS DE L'INTÉRIEUR

Il est un fait qui semble évident lorsqu'il est question de la mer chez les populations de l'intérieur des terres : celle-ci fascine, elle étonne. L'étendue de l'océan, son immensité, tout ceci ne fait qu'augmenter le caractère souvent insaisissable de cette masse d'eau qui n'a rien à voir avec les rivières et les *sakasaka* (talwegs) des pâturages. Pour les agro éleveurs bara, l'on peut penser que le contact avec le milieu marin ne va pas sans provoquer une fascination qui certes, est loin d'être voilée. Les anecdotes et les histoires cocasses ne manquent pas non plus en la matière. Prenons l'exemple de deux hommes bara qui débarquent pour la première fois à Toliara¹. En sortant de leur taxi-brousse, leurs premiers gestes c'était d'aller voir la mer. En bons Bara qui arrivent en ville, ils se sont lavés pieds, mains et figure sur le rivage marin. L'histoire ne s'arrête pas là car il fallait encore remplir deux bouteilles d'eau de mer. Ce n'est qu'après qu'il fallait trouver où se loger, chercher la maison du cousin. Quel fût l'étonnement de ce dernier et de sa femme en voyant les jambes des nouveaux arrivants blanchies par le sel qui s'est déposé sur la peau. A la question où étiez-vous ? La réponse est on ne peut plus claire. On était allé se laver au bord de mer et on a pris de l'eau de mer (*rano masy*) qu'il fallait ramener au village.

Il est par ailleurs un dicton qui dit : « *manao Bara nahita riaky* » que l'on peut traduire comme suit : « comme un Bara qui a vu la mer ». Cette anecdote et ce dicton appellent quelques remarques. De prime abord, l'on peut dire que le caractère fascinant de la mer pour les populations de l'intérieur ne fait de doute. Mais il y a plus. Il est un concept ici qui mérite attention à savoir, le terme de : *rano masy* évoqué ci-dessus. Dans une traduction littérale, l'on retrouve, « eau de mer » ou plus exactement « eau-salée ». Si l'on cherche à donner une explication à ce terme de *masy*, l'on peut avancer les deux argumentations suivantes : la première est sans conteste l'idée de « quelque chose qui est salée » qui apparaît évidente. Outre cette première signification, *masy* chez les Bara est associé à l'idée de « sacré ». En fait, l'eau de mer que l'on ramène en bouteille au village revêt un caractère hautement symbolique, car avoir de l'« eau sacrée » chez soi est jugé bénéfique surtout pour les *aody* ou *aoly* (charmes) qui protègent aussi bien les hommes que les troupeaux. D'où, pour les populations de l'intérieur, essentiellement chez les Bara, l'eau de mer qui est ramenée de loin jouit davantage encore un caractère privilégié. Il n'est cependant pas rare que dans ses multiples activités, le devin guérisseur (*ombiasa* ou *ambiasa*) fasse appel à l'eau de

¹ Le cas que nous évoquons ici ne relève pas de la fiction. Il s'agit d'un cas véridique.

mer. Du fait de sa rareté (quand on en possède), la *rano masy* est une composante essentielle de la vie religieuse traditionnelle des populations bara et l'on peut maintenant s'engager dans des considérations beaucoup plus historiques

II) LA PLACE DES EMBOUCHURES DANS L'HISTOIRE DES POPULATIONS BARA

Comme dans l'histoire des autres populations de Madagascar, celle des Bara est loin d'être différente lorsque l'on pense surtout à la question des origines. L'on évoque volontiers ici une origine étrangère à propos des ancêtres fondateurs des principales dynasties qui ont régné dans les diverses régions de la Grande île, autrement dit ces derniers viennent d'au-delà des mers.

A. Bref rappel du cas de la façade sud orientale de Madagascar

Si l'on en croit ce que rapporte la tradition orale, les embouchures occupent une place de choix lorsque l'on évoque l'arrivée des premiers ancêtres dans l'île. L'on sait que ces dernières apparaissent privilégiées dans le contexte des migrations anciennes. Pour ne retenir que quelques cas, l'on peut faire mention ici de l'exemple de la façade sud orientale de Madagascar. Dans un article sur le passé de Madagascar avant le XIII^{ème} siècle, B. et J.-P. Domenichini nous parlent du cas des Antambahoaka de la région de Mananjary². L'on sait que ces derniers sont installés aux embouchures des deux rivières Mananjara et Fanantara. Selon les auteurs cités précédemment, les Antambahoaka sont « les gens venus des embouchures » et avant de signifier « peuple, ensemble de sujets », le terme *vahoaka* en malgache signifierait « embouchure ». Pour en rester avec l'histoire des Antambahoaka, les déplacements successifs des Zafiraminia en direction du sud nous montrent une fois de plus, l'importance des embouchures dans les migrations anciennes à Madagascar. Selon ce que rapporte Rasoanandrasana Milson Sylvie, en quittant l'Iharana autrement dit la région de Vohémar, Raminia et sa suite vont s'établir dans l'embouchure de l'Ivondro. Après cette dernière, les Zafiraminia vont rejoindre l'embouchure du fleuve Sakaleona et si l'on en croit la tradition orale, Raminia y résidait pendant cinquante ans et il baptisa la région du nom d'Analamanonofy³.

Pour citer un dernier exemple, le cas de la basse vallée de la Matataña ne manque pas d'intérêt lorsque l'on retient toujours la place privilégiée des embouchures dans les premières phases du peuplement de la Grande île. En pays antemoro, les traditions rapportent que les ancêtres des Anteony sous la direction de Ramakararo, vont s'établir à leur arrivée, vers la fin du XV^{ème} siècle, à Ambohabe à l'embouchure du fleuve Matataña, première capitale du royaume contrôlé par les Zafikazimambo⁴.

B. L'origine des Bara Manambia

Si l'on tient compte des données de la tradition orale, l'on avance généralement que les ancêtres des dynasties que l'on retrouve dans l'histoire des populations bara viendraient d'au-delà des mers. Essayons de voir en ce qui concerne le passé des Bara

² Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA et Jean-Pierre DOMENICHINI, « Madagascar dans l'océan Indien avant le XIII^{ème} siècle - Présentation de données suggérant des orientations de recherche », *Nouvelles du Centre d'Art et d'Archéologie* n°1, octobre 1983, pp 5-19.

³ Sylvie RASOANANDRASANA MILSON, *Contribution à l'histoire des Antambahoaka de la région de Mananjary*, Mémoire de Maîtrise, Département d'Histoire, Université de Toliara, 2004, 154 p.

⁴ Marie Sylvianne HARIVELO, *Les Anteony de la basse Matataña – Façade sud orientale de Madagascar*, Mémoire de Maîtrise, Département d'Histoire, Université de Toliara, 2004, 151p.

Manambia. Les données relatives à ces derniers nous sont rapportées dans les « Etudes ethnographiques » du capitaine Vacher, responsable du secteur de Tsivory durant la période dite de « pacification » dans la pénétration des troupes coloniales françaises dans les différentes régions de Madagascar. Si l'on en croit les versions recueillies par cet auteur, l'ancêtre des Manambia serait un naufragé ou traitant étranger du nom de Resoavazaha qui serait venu s'installer à l'embouchure du fleuve Menarandra, et où il aurait épousé une princesse maroseragna appelée Rasarahondra⁵.

D'après ce que rapporte toujours Vacher, les descendants de Resoavazaha restent à l'embouchure du Menarandra pendant trois générations successives. C'est par la suite que sous la direction d'Andriamananga, les Manambia vont s'établir dans l'Ivondro, aux sources de l'Ionaivo (Agnevo) selon le même auteur⁶. A en croire toujours ce dernier, après la mort d'Andriamananga sa veuve retourne dans la vallée de la Manambia dont elle est originaire⁷.

Pour en rester avec cette origine des Bara Manambia, une autre version est donnée par un témoignage que nous avons recueilli auprès d'un vieux Manambia. Selon ce qu'affirme celui-ci, avant leur installation dans l'Ivondro, les ancêtres des Manambia étaient beaucoup plus à l'est dans la région de Karianga, à l'est d'Ivohibe dans un endroit appelé Bekifafa⁸. Mais notre informateur n'a pas fait allusion à cette origine étrangère des Manambia que nous retrouvons chez Vacher.

C. L'origine des Zafimagnely

L'histoire des Zafimagnely comme celle des Manambia est également liée aux embouchures autrement dit, les ancêtres des premiers viendraient aussi d'au-delà des mers, à en croire toujours les données de la tradition orale. Que pouvons-nous retrouver dans celles-ci ?

Pour mieux appréhender la question, nous allons considérer pour un temps les écrits de E. Fagereng. Dans son ouvrage sur les dynasties qui ont régné dans le sud malgache, ce dernier nous fait état de la parenté qui existe entre les Zafimagnely et les autres dynasties à l'image des Zafindravola, des Maroseragna ou des Andrevola⁹. Si l'on tient compte de ce que dit cet auteur, les dynasties dont il est question ci-dessus seraient apparentées et auraient une origine commune « indo-arabe ». Elles seraient semble-t-il, les descendants de marins naufragés venant de l'Inde et qui auraient touché la terre ferme dans les abords de Fort-Dauphin. Se basant sur les écrits des Grandidier, Fagereng rapporte ce qui suit : « L'explorateur Grandidier a émis l'hypothèse selon laquelle les dynasties qui ont régné sur les tribus dont nous nous occupons, sont issues de ces marins naufragés venant de l'Inde, et qu'on peut appeler Indo-arabes »¹⁰.

⁵ VACHER, « Etudes ethnographiques », *Revue de Madagascar*, 1903, p. 408.

⁶ Dans la partie orientale du pays bara, ce que l'on désigne par l'Ivondro c'est plutôt les vallées de l'Itomampy. Avant leur déplacement vers l'ouest, bon nombre de populations que l'on regroupe sous l'appellation de « Bara » ont séjourné dans cette région.

⁷ D'après une carte établie par Vacher, la Manambia est une rivière, affluent du fleuve Mananara qui se jette à la mer au nord de Vangaindrano. *Manambia* veut dire « qui possède des *via* ». Les *via* sont des plantes de zones humides (*Typhonodorum lindleyanum*). Ce nom est devenu par la suite le nom des Bara dits Manambia car ils étaient établis auparavant au bord de cette rivière.

⁸ Version donnée par Tsiholafy (interview du 10.08.83)

⁹ E. FAGERENG, *Une famille de dynasties malgaches Zafindravola, Maroserana, Zafimbolamena, Andrevola, Zafimanely*, Universitetsforlaget, Oslo-Bergen-Tromsø, 1971, 104 p.

¹⁰ E. FAGERENG, *op. cit.*, p. 2.

Pour ce qui est de l'origine des Zafimagnely, les traditions recueillies par le capitaine de Bois de la Villerabel rapportées par Fagereng nous donnent la version suivante : avant de s'établir sur la façade occidentale de Madagascar, les ancêtres des Zafimagnely se trouvaient à l'origine sur la partie orientale de l'île, à l'embouchure du fleuve Mandrare entre Fort-Dauphin et le cap Sainte-Marie. Puis ceux qui deviendront par la suite les Zafimagnely vont remonter vers le nord pour s'installer dans la vallée de l'Inongy, affluent semble-t-il, du fleuve Mananara¹¹. C'est seulement beaucoup plus tard que ces derniers vont entamer leur glissement vers les contrées occidentales du pays.

Tout comme dans le cas des Manambia évoqué ci-dessus, le problème est de savoir à quelle époque remonte l'installation de ces premiers ancêtres des Bara dans les embouchures de ces grandes rivières que sont Mandrare et Menarandra ?

Certes, il n'est pas aisé de trouver une réponse satisfaisante à la question en l'absence de datations archéologiques qui auraient pu résoudre ce problème chronologique. Toutefois, l'on peut penser que ces éléments que l'on retrouve dans la tradition orale semblent antérieurs au XVII^{ème} siècle, probablement au XV^{ème} siècle sinon peut-être avant.

A propos toujours des Zafimagnely, des traditions recueillies par Boin et Mouveaux rapportés par Fagereng font également allusion à cette origine d'au-delà des mers des premiers ancêtres. Selon les versions dont il est question ici, le grand ancêtre des Zafimagnely du nom de Rakanjobe était le fils d'un Blanc qui avait fait naufrage sur la côte orientale de Madagascar. Ses descendants vont s'installer par la suite sur les bords de l'Ionaivo¹².

D. Les autres versions concernant l'origine des Bara

Dans les rapports des populations bara avec la mer, il existe d'autres versions de la tradition orale qui évoquent également cette origine étrangère. Selon ce que rapporte L. Michel dans son ouvrage sur les « mœurs et coutumes des Bara »¹³, nous retrouvons deux versions concernant l'origine de ces derniers. La première de celles-ci avance le fait que les Bara feraient partie des immigrants « mélano-polynésiens » qui seraient débarqués sur la côte sud-est de Madagascar avant les migrations arabes. Ces nouveaux venus seraient ensuite descendus dans l'Anosy, l'Androy, le pays mahafale pour remonter par suite de guerres vers l'Onilahy et se seraient établis dans la région qu'ils occupent actuellement¹⁴. L'auteur dont il est question ici accorde cependant très peu de crédit à cette première version. Quant à la deuxième, l'on peut lire ce qui suit dans l'ouvrage de L. Michel : « Il nous a été affirmé par contre, de la part de Bara très anciens et notamment par les descendants actuels des *mpanjaka*, que les Bara habitaient autrefois le sud-est de l'Afrique et qu'un millier d'hommes et de femmes aurait, sous la conduite d'un chef désigné, traversé le canal de Mozambique pour débarquer entre Morondava et Tuléar »¹⁵. En suivant le même auteur, l'on peut relever que ces

¹¹ Nous pensons pour notre part que ce fleuve Inongy serait peut-être le nom ancien du fleuve Itomampy car quand on remonte de la région de Fort-Dauphin vers le nord, l'affluent du fleuve Mananara que l'on ne manquerait pas de rencontrer c'est l'Itomampy. L'on évoque encore aujourd'hui le séjour ancien des Zafimagnely dans les vallées de l'Itomampy

¹² E. FAGERENG, *op.cit.*, p. 7.

¹³ L. MICHEL, « Mœurs et Coutumes des Bara », *Mémoires de l'Académie Malgache*, Fascicule XL, Tananarive-Imprimerie Officielle, 1957, 192 p.

¹⁴ L. MICHEL, *op. cit.*, p. 15.

¹⁵ *Ibidem*

populations originaires de l’Afrique étaient environ un millier et qu’en débarquant près de Morondava, elles vont rencontrer les Vazimba. Du fait de leur nombre, ces derniers désignent les nouveaux venus sous l’appellation de *Maroavy* dirigés à leur arrivée dans l’île par Rabiby. Les descendants de celui-ci vont pénétrer par la suite dans les régions de l’intérieur et par suite de migrations successives, on va les retrouver en divers endroits du centre-sud du pays. Comme dans les versions antérieures, le problème chronologique apparaît patent dans celles fournies par L. Michel. L’on se pose en effet la question de savoir la période au cours de laquelle ces populations originaires du continent africain ont débarqué sur les rivages occidentaux de la Grande île.

III) ESSAI D’INTERPRÉTATION DES DONNÉES DE LA TRADITION ORALE

Même si de nos jours les populations bara sont bien éloignées de la mer, les différentes données de la tradition orale en revanche, ne manquent pas de rappeler la place privilégiée du littoral voire des embouchures dans leur histoire. Ces diverses versions que nous retrouvons dans le passé des Bara ne sont pas sans intérêt lorsqu’il s’agit d’en faire quelques remarques et ce, dans une perspective de mieux comprendre celui-ci. Pour ce qui est des ancêtres plus ou moins mythiques, « blancs » ou « naufragés », qui ont débarqué sur les rivages méridionales ou occidentales de la Grande île, ces éléments de la tradition orale ne sont pas sans intérêt à plus d’un titre. En effet, selon les données archéologiques récentes, l’on est en droit de penser que la présence humaine dans l’extrême sud /sud-est du pays apparaît relativement ancienne.

A. Les données archéologiques des façades maritimes de l’extrême sud et sud-est du pays

En ce qui concerne l’arrivée des premiers ancêtres Bara sur les rivages malgaches, l’on se pose la question de savoir la période au cours de laquelle ils sont venus dans la région.

Si l’on considère les recherches archéologiques récentes, l’on peut dire que les traces de la présence humaine dans les régions méridionales du pays en général apparaissent relativement anciennes. Les prospections et les fouilles archéologiques effectuées dans ces dernières militent en faveur de cette argumentation. Plusieurs sites ont été repérés aussi bien dans l’Anosy que dans l’Androy actuels et ce, entre Fort-Dauphin et le fleuve Menarandra qui limiterait la dernière région vers l’ouest.

D’abord pour ce qui est de la région anosyenne, les résultats des datations récentes font remonter le séjour de l’homme dans cette dernière dès le IX^{ème} siècle de notre ère. Les sites archéologiques qui caractérisent cette période sont principalement les sites de Maliovola et de Mokala. D’après l’étude des poteries de cette phase dite Maliovola, la façade sud orientale de Madagascar avait des contacts culturels avec le monde swahili dans la mesure où des similarités existent entre les tessons trouvés dans l’Anosy et ceux que l’on retrouve sur le littoral est-africain¹⁶. A partir de cette période du IX^{ème} siècle, l’occupation de cette région de l’extrême sud-est du pays par l’homme semble continue, en tenant toujours compte des données archéologiques. L’on sait par exemple que dans la phase dite Ambinanibe, l’on a découvert des sites archéologiques qui datent du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle (1050 à 1250 AD). Les vestiges matériels de cette

¹⁶ J.A. RAKOTOARISOA and C. RADIMILAHY, “Culture and environment in Southern Madagascar : an archaeological perspective”, *STUDIES IN THE AFRICAN PAST*- 4, Dar es Salam, 2004, pp 131-151. Le site de Maliovola est daté de 1140+80 BP et 950 + 80 BP

période une fois de plus, sont similaires à ceux que l'on rencontre sur la côte orientale d'Afrique. Les relations avec la culture swahilie comme lors de la phase Maliovola semblent évidentes encore lorsque l'on pense à la poterie. Concernant le peuplement humain, l'on peut penser que la phase Ambinanibe se caractérise par une concentration de populations dans les zones favorables pour les activités agropastorales : « *Settlements of this time period are found near water sources and on hills with relatively fertile sandy soils which allowed for agriculture... On the coastal and riverine areas fishing, cattle herding, or a combination of both occurred* »¹⁷.

En tenant toujours compte des données de l'archéologie, et dans la perspective de mieux connaître les indices de l'ancienneté de la présence humaine sur la façade sud orientale du pays, l'on note à partir du XIII^{ème} siècle et jusque vers le XV^{ème} siècle, l'arrivée de nouveaux migrants vraisemblablement islamisés originaires semble-t-il, du monde arabo-musulman sinon de l'Inde : « *After the 13th century, migrant groups claiming Arab origins in Mecca called Zafiraminia and Zafikazimambo and muslims of Indian origin arrived in Madagascar* »¹⁸. Sur le plan des cultures matérielles, les poteries de cette période et l'organisation de l'habitat connaissent des innovations certaines avec l'apparition des fortifications (fossés) qui entourent les villages, ces derniers étant souvent édifiés sur des hauteurs.

La période suivante, autrement dit celle allant du XVI^{ème} au XVII^{ème} siècle, semble plus connue avec la présence européenne dans la région de l'extrême sud-est de Madagascar. Bon nombre d'écrits nous rapportent l'existence dans la région de populations qui apparaissent définitivement fixées, lorsque l'on pense aux Zafiraminia pour ne citer que ce cas. Bref, en considérant ces quelques données archéologiques, l'on peut dire que les éléments tirés de la tradition orale ne sont pas sans fondement quant à l'ancienneté de la présence humaine sur le littoral sud oriental de la Grande île. Si les populations de l'intérieur à l'exemple des Bara avancent l'origine étrangère de leurs ancêtres et que ces derniers auraient débarqué dans cette partie du pays, l'idée est loin d'être saugrenue, si l'on tient compte des indices archéologiques.

En dehors de la façade sud orientale proprement dite, le littoral de l'extrême-sud de Madagascar n'en demeure pas moins important lorsqu'il s'agit toujours du point de débarquement des premiers ancêtres des Bara. L'on évoque à cet effet le cas par exemple de l'embouchure du Menarandra. Comme il a été fait mention précédemment dans le cas de l'Anosy, les rives de ce dernier fleuve ont permis la découverte d'un certain nombre de sites archéologiques qui démontre que là aussi, les indices ne manquent pas concernant la présence humaine dans les embouchures. Selon les résultats des recherches récentes en Archéologie, les fragments de poterie recueillis militent en faveur de l'ancienneté relative de la présence de l'homme dans la région et l'on rattacherait ces cultures au monde swahili de l'Afrique orientale : « *These sites at the mouth of the Menarandra raise the intriguing possibilities that colonisation of the south may have been commenced by Swahili communities and/or that the mouth of the Menarandra may have been an enclave or entrepôt for Swahili traders between the 7th and 13th centuries...* »¹⁹.

Outre l'embouchure du Menarandra, l'on sait également que d'autres embouchures comme celle du Mandrare n'en demeure pas moins importante en matière

¹⁷ J.A. RAKOTOARISOA and C. RADIMILAHY, *op. cit.*, p. 136

¹⁸ *Ibid.* p. 138

¹⁹ Mike Parker PEARSON and *al.*, *The Androy project Sixth report June-August 2000*, p. 41

de découvertes archéologiques car au XIX^{ème} siècle encore, le site d'Antanambazaha qui se trouve dans cette dernière a été beaucoup fréquenté par les commerçants européens²⁰.

Pour tout dire, il ne fait de doute que ces différents indices archéologiques méritent d'être pris en considération, dans la perspective de donner un meilleur éclairage quant aux diverses versions que l'on retrouve dans la tradition orale.

B. Les régions méridionales de l'intérieur et les sources écrites

Pour changer de registre, nous allons maintenant nous intéresser aux sources écrites dans le but de donner quelques éléments d'appréciation concernant les relations qui existent entre les régions de l'intérieur à l'instar du pays bara et le littoral de l'extrême sud-est et/ ou ouest, sud- ouest du pays. Compte-tenu de ce qui a été évoqué dans les lignes précédentes, l'on peut sans exagération penser que les relations de ces dernières avec les façades maritimes sud orientale et occidentale semblent remonter à une époque relativement ancienne. Pour nous cantonner dans une perspective historique, l'on peut se poser la question de savoir si l'on connaissait ces régions de l'intérieur dont fait partie le pays bara.

1) Le « pays des Machicores »

Si l'on évoque les régions de l'intérieur sud de Madagascar, l'on penserait volontiers au « pays des Machicores » si l'on veut rester dans une perspective historique. L'ouvrage de référence qui nous donne une bonne description de celui-ci est certes, l'« Histoire de la grande île de Madagascar » d'E. De Flacourt et nous pensons que les ancêtres des populations que l'on englobe aujourd'hui sous l'appellation de « Bara » ont dû évoluer non sans heurts dans ce fameux pays. Retenons pour illustrer ceci, les quelques lignes suivantes tirées de l'ouvrage de Flacourt : « Tout ce pays des Machicores [Masikoro] est ruiné des guerres ; autrefois le Grand qui s'appelait Dian Baloüalen [Andriampoloalina], c'est-à-dire maître de cent mille parcs, était le maître de tous ces pays des Machicores [Masikoro], Concha [Konkina ?], Manambouille [Manambolo], Alfissach [Ahipisaka] et Mahafalles [Mahafaly], ainsi que même encore les habitants le confessaient, et, alors, tout vivait en grande paix, le pays et les environs étaient très florissants et riches, mais, après sa mort, ses enfants se sont tellement fait la guerre qu'ils se sont tous ruinés, et chacun a tiré de son côté : tellement que Dian Manhelle [Andriamanely] et les Zaffeenrenavouille [Zafindrenivola] s'en sont enrichis, tandis que les autres sont à présent ruinés, qui sont Dian Sorats... Dian Mananghe [Andriamanana] et quelques autres qui, au lieu de se maintenir les uns et les autres, se sont entrecruisés, massacrés et tués... »²¹. Il est intéressant de constater que certains noms de souverains que l'on retrouve dans ce « pays des Machicores » ne sont pas étrangers à ce que l'on retrouve dans les généalogies bara, si l'on évoque des noms comme *Dian Manhelle* [Andriamanely], *Dian Mananghe* [Andriamananga]. Si l'on retient par exemple l'histoire des Zafimagnely, l'on sait que le personnage d'Andriamanely figure en bonne place comme étant l'ancêtre éponyme de ces derniers. Quant à Andriamananga et si l'on considère les écrits d'E. Fagereng, ce souverain serait un prince zafindravola et qu'il était « chef des Masikoro » au moment où les Français étaient présents dans l'Anosy au XVII^e siècle. Par ailleurs, à propos toujours d'Andriamananga, l'on sait que des prospections archéologiques effectuées dans les

²⁰ *Ibidem*

²¹ E. de FLACOURT, *Histoire de la grande île de Madagascar (1642-1660), Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar*, Tome VIII, Paris, 1913, p. 74

vallées de la Menakompy ont permis de retrouver un site à enceinte de pierres sèches (*manda*) associé à ce souverain. Selon la tradition orale recueillie dans la région, Andriamananga ou Ramananga était un roi tanala²² : « Nous avons recueilli auprès d'un roi tanala, Retsiombe, à 20km du site, la tradition suivant laquelle le site fortifié a été construit par Ramananga pour se défendre de ses ennemis... C'est la seule tradition liée à ce site mais il est intéressant de constater que Ramananga aurait été un roi tanala »²³.

2) Le pays de « Manamboule »

Outre le « pays des Machicores », il est une autre région de l'intérieur dans cette partie méridionale du pays dans laquelle nous retrouvons les indices de la présence ancienne des ancêtres des populations bara, en tenant compte une fois de plus, des noms de souverains. Ces indications nous viennent également de « l'Histoire de la grande île de Madagascar » de Flacourt. L'on peut lire ce qui suit à propos de ce que cet auteur appelle le pays de « Manamboule » et du souverain qui y a régné : « Manamboule [Manambolo] est un pays montueux, fertile en riz, sucre, ignames et légumes, en bons pâturages pour le bétail, en fer et acier ; il est tellement cultivé, comme aussi les pays qui suivent, que le bois y est rare... Le Grand de ce pays s'appelle Dian Panolahé [Andriampanolaha], agrandi par les guerres qu'il a faites contre ses voisins... »²⁴. Là aussi, force est de constater que ce personnage d'Andriampanolaha jouit d'une place privilégiée dans certaines généalogies qui ont été recueillies auprès des Bara, particulièrement chez les Manambia. Ce souverain est l'ancêtre éponyme de ces derniers, surtout les Manambia *Zafipanolaha* autrement dit les « descendants d'Andriampanolaha »²⁵.

Que peut-on dire au vu de ces quelques éléments tirés des sources écrites ?

En considérant ces quelques passages tirés de l'ouvrage de Flacourt, l'on ne manquerait pas de formuler un certain nombre de remarques. D'abord, à propos des différents souverains qui ont évolué dans ces régions de l'intérieur, la tentation est grande quant au rapprochement qu'il faudrait faire avec les ancêtres des Bara lorsque l'on évoque des noms comme Ndremagnely, Ndremananga, Ndrepanolaha, pour ne retenir que ces trois exemples. Mais du temps de Flacourt, c'est-à-dire au XVII^{ème} siècle, les régions de l'intérieur autrement dit, l'arrière-pays du Fort-Dauphin était méconnu des Français. Les observations de l'historien américain R. Kent sont édifiantes à ce sujet lorsqu'il évoque la méconnaissance du pays bara par ces derniers. C'est ainsi que selon cet auteur du fait de cette ignorance, l'on a utilisé abusivement le terme *masikoro* qui est plus un terme géographique pour désigner les populations de l'intérieur sud de la Grande Ile. Il est intéressant de constater que ce mot *masikoro* est à rapprocher du terme *mashokora* que l'on retrouve en Afrique de l'Est, particulièrement en Tanzanie : « *In Tanzania, in the extensive hill area behind Dar es Salam, such a scrub forest "is known to the natives" as mashokora. Therefore it is possible to suggest that the term Masikoro in southern Madagascar applied to the inland peoples who*

²² Dans les hautes vallées du Menarandra et de son affluent la Menakompy, le terme *Tanala* est utilisé pour désigner les Bara Antevondro (Zafimarozaha, Manambia, Zafimarosoa...)

²³ J.P. EMPHOUX, « Archéologie de l'Androy : deux sites importants Andranosoa et le manda Ramananga », *Omal sy Anio*, n°13-14, 1981, p. 93

²⁴ FLACOURT, *op. cit.*, p. 35

²⁵ Dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, nous avons recueilli des généalogies auprès des Manambia et le personnage d'Andriampanolaha ou Nrepanolaha est l'ancêtre aussi bien des Manambia Temahabo que des Manambia Zafipanolaha qui forment les deux subdivisions des Bara Manambia.

*lived in the mashokora environment...»*²⁶. Concernant particulièrement les populations bara, R. Kent continue en ces termes : « *This is probably the main reason why the Bara were not known by that name to the seventeenth-century coastal Europeans* »²⁷. D'après ce même auteur, si le terme bara ne figure pas sur les écrits du XVII^{ème} siècle, la raison vient du fait que les Français qui étaient établis à Fort-Dauphin ignoraient semble-t-il, les Bara de l'intérieur. Parmi les agents de cette colonie de l'extrême sud-est de Madagascar, seuls Claude Le Roy et Sieur Foucquebourg ont vraisemblablement séjourné chez ces derniers. Ces deux personnages n'ont cependant pas laissé de documents écrits. A en croire Kent, le premier a été tué par les Zafimitovo et le second assassiné près de Paris à son retour en France et dont les notes et papiers personnels n'ont jamais été retrouvés²⁸.

IV) A PROPOS DU TERME *BARA*

Si l'on considère les sources écrites et les cartes qui sont antérieures au XIX^{ème} siècle, il apparaît évident que le terme ou le nom de *Bara* ne figurent pas dans celles-ci et que son utilisation semble de ce fait, relativement récente. En tenant compte des travaux disponibles, plusieurs argumentations ont été avancées pour expliquer le nom *Bara*. Selon R. Kent, c'est le Révérend William Ellis qui est le premier à faire mention de celui-ci en 1838²⁹. Quant à la signification de ce terme *bara*, les avis des différents auteurs qui ont écrit sur les Bara restent partagés. Pour les tenants d'un point de vue foncièrement négatif et simpliste, le terme *bara* signifie « sauvage » sans plus. Voici comment L. Catat s'exprime à propos des Bara : « Comme je le montrerai plus tard, les Bara viennent de l'Est, et leur nom, qui signifie "sauvage", leur a été donné par les populations betsimisaraka... »³⁰. Pour un autre auteur, le capitaine Vacher dans ses « études ethnographiques » définit le Bara comme un « naïf » selon les termes suivants : « le mot *BARA* qui fait encore partie des dialectes Bara, Tanala et Antandroy signifie : simple, naïf... »³¹. Quant à J. Faublée, se basant sur des arguments linguistiques, l'on peut lire ce qui suit dans sa définition du nom *bara* qui : « ...n'est pas un sobriquet injurieux *barabara* "qui bredouille" attribué par d'autres Malgaches, mais un titre donné à ses sujets et à ses consanguins par un souverain Zafimañely. Je rattache Bara au tchiam d'Indochine *bara* ou *bàrà*, terme honorifique qui signifie « grand, élevé, beau », proche du javanais *bra*, au malais *paras*, sans croire qu'il y ait de rapport avec le sanskrit *vara* »³². Pour L. Michel, auteur également d'un ouvrage sur les Bara, le nom *bara* est d'origine africaine : « ...Ils habitaient à une époque qu'il est impossible de fixer, sur la côte africaine. L'origine du nom qu'ils portent est également africaine »³³. A y regarder de près, l'on se rend compte que le point de vue de L. Michel est aux antipodes de celui de Faublée. En effet, s'appuyant également sur des arguments linguistiques et dans le sillage de l'éternel débat sur le "problème des origines" des populations de Madagascar, L. Michel rattache plutôt le nom *bara* au monde swahili sinon bantou. Se basant sur les travaux de Ferrand, cet auteur nous

²⁶ R. KENT, *Early Kingdoms in Madagascar (1500-1700)*, Holt, Rinehart and Winston, USA, 1970, p. 140.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ R. KENT, *op. cit.*, p. 140.

²⁹ R. KENT, *op. cit.*, p. 117.

³⁰ L. CATAT, *Voyage à Madagascar (1889-1890)*, Paris, Hachette, 1895, p.331.

³¹ VACHER, "Etudes ethnographiques", *Revue de Madagascar*, 1903, p. 404.

³² J. FAUBLEE, "Notes sur quelques points de droit coutumier du Sud de Madagascar" in *Etudes de droit africain et de droit malgache*, Paris, 1965, p.28 (passage reproduit par L. ELLI dans son ouvrage *Une civilisation du boeuf Les Bara de Madagascar Difficultés et perspectives d'une évangélisation*, Ambozontany, Fianarantsoa, 1993, p. 23).

³³ L. MICHEL, *op. cit.*, p.17.

rapporte ce qui suit : « Selon Ferrand, ce nom tribal n'est ni malgache ni indonésien, mais semble pouvoir être rapproché du nom tribal *Mbara* ou *mbala* à l'ouest du Nyassa. La nasale initiale du bantou *mbara* nous explique la forme *bara* au lieu de *vara* qu'on aurait pu attendre »³⁴.

Pour rester dans ce cadre africain, essayons maintenant de voir le point de vue d'un autre chercheur qui rattache le nom *bara* à l'Afrique. Il s'agit de R. Kent qui n'hésite pas à qualifier les Bara d'« Africains » de Madagascar dans le chapitre 4 de son ouvrage sur les « Anciens royaumes à Madagascar »³⁵. En considérant les travaux de cet auteur, le terme *bara* ou plus exactement "Barabé" apparaît pour la première fois dans les textes du milieu du XVII^{ème} siècle, non pour désigner des groupes de populations mais plutôt un lieu ou un territoire : « *The earliest mention of Barabé is thus found in a mid-seventeenth-century document. This century-old tradition reported by Flacourt does not mention Bara-bé as a people, but as a site* »³⁶. Mais selon Kent, le passage d'un nom de lieu à un nom de groupes humains n'est pas somme toute, une question insurmontable et les exemples abondent ne serait-ce que dans le cas de l'histoire des régions méridionales de Madagascar. Mais pour en revenir au nom *bara*, et en suivant toujours Kent, cet auteur rattache ce dernier terme au nom d'un ancêtre éponyme des Bara eux-mêmes, c'est-à-dire le personnage de Rabararatavokoky ou Bararatavokoky. L'on sait que ce dernier figure dans les généalogies aussi bien des Manambia que des Zafimagnely pour ne citer que ces deux cas. Pour ces derniers, voici ce que l'on retrouve dans l'ouvrage de Kent : « ... *Andriamanely I was fathered by Andriamena, Andriamena by Rapapango, Rapapango by Andriankehoheho, Andriankehoheho by Rabaratawokoka, and Rabaratawokoka by Ravatoverery* »³⁷.

Quant aux Manambia, Bararatavokoky est également mentionné parmi leurs ancêtres. Il serait le père de Ratsimitsiry d'après la généalogie qui a été fournie par un de nos informateurs³⁸. Mais les ascendants de Bararatavokoky n'ont pas été énumérés par celui-ci. Bref, si l'on en croit Kent, le nom *bara* viendrait donc de *Bararatavokoky* : « *Bara thus appears as part of an early ancestral name* ». Et qui plus est, l'on aurait affaire ici à un terme qui serait originaire du monde bantou. Le nom *Rabaratawokoka* est décortiqué comme suit par l'auteur : « (*Ra = noble + bararata = reed + wokoka = bent, a term often used to refer to a ruler who died, in an indirect way*) »³⁹. Nous retrouvons les idées qui suivent dans l'argumentation de ce dernier : « *It is, however, deeply imbedded within parts of Bantu-speaking Africa and notably among the Zulu* »⁴⁰.

Si l'on tient compte de ces différentes argumentations concernant le nom *bara*, quelques remarques s'avèrent nécessaires surtout si l'on pense à la place de l'Afrique particulièrement l'Afrique australe voire orientale dans le passé de la grande Ile, essentiellement celui des régions méridionales du pays. D'après les données des recherches actuelles, principalement archéologiques, il n'est pas exagéré de penser que le contact de l'Afrique avec Madagascar remonte à une époque relativement ancienne. Comme évoqué dans les lignes précédentes, les vestiges archéologiques découverts

³⁴ L. MICHEL, *op. cit.*, p.17.

³⁵ R. KENT, *op. cit.*, p.116

³⁶ R. KENT, *op. cit.*, p.135.

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ Il s'agit d'une généalogie qui a été recueillie auprès de Velo du village de Soabognaky, dans les hautes vallées de la Menakompy.

³⁹ R. KENT, *op. cit.*, p. 136

⁴⁰ *Ibidem*

aussi bien dans l'Anosy que dans l'Androy militent en faveur de cette argumentation. L'on peut penser que ces contacts privilégiés de la Grande île avec le Continent touchent essentiellement l'Afrique australe et le monde swahili du littoral est-africain. En ce qui concerne les Bara, outre les données tirées de la linguistique, les traces matérielles du passé que l'on rencontre chez ces derniers ne vont pas sans rappeler ce que l'on retrouve de l'autre côté du Canal de Mozambique, lorsque l'on pense aux *manda* autrement dit, ces sites archéologiques à maçonnerie de pierres sèches. L'on sait qu'outre leur caractère défensif, ces derniers sont associés au bétail et ne sont pas sans rappeler les *kraals* de l'Afrique australe. La tentation est forte de faire des rapprochements entre ceux-ci et les *manda* du pays bara⁴¹ et d'après les observations de R. Kent : « *A kraal called Baramazimba, ruled by Umgabe, "dynastic name of a petty chief whose territory includes the Zimbabwe ruins", was found...in the heart of the old Mwene Mutapa empire* »⁴².

V) LES RELATIONS DU PAYS BARA AVEC LE LITTORAL Á TRAVERS LES SOURCES ÉCRITES

Même si les populations bara sont aujourd'hui éloignées de la mer, il ne fait de doute qu'elles entretenaient des relations souvent privilégiées avec le littoral si l'on tient compte des données des sources écrites. Nous allons pour illustrer ceci, focaliser notre attention sur les quelques éléments que nous pouvons glaner dans certains écrits dans lesquels nous retrouvons des renseignements intéressants sur les régions de l'intérieur. Parlant de celles-ci, l'on peut dire que certains textes apparaissent privilégiés à l'image par exemple, de l'ouvrage de Flacourt, essentiellement concernant des faits ou des événements relatifs au XVII^e siècle. Nous pensons que certains passages de cet ouvrage apparaissent intéressants dans la perspective de mieux comprendre les relations qui existent entre le littoral de l'extrême sud-est de Madagascar et les régions de l'intérieur. Ces dernières, au vu de ce qui a été développé précédemment, ont été occupées par les ancêtres des Bara et leur richesse en bétail a été signalée par Flacourt. Ainsi, du temps où les Français étaient établis à Fort-Dauphin, ce sont les régions de l'intérieur qui ravitaillaient la colonie en denrées de toutes natures, particulièrement en bétail. Nous connaissons les campagnes de Claude Le Roy chez les Bara d'après les écrits de Kent. Voici ce que l'on peut lire dans le livre de Flacourt à propos de celles-ci : « ...car ils furent [les Français] sous la conduite du sieur Le Roy à plus de cent lieues vers le nord à la guerre contre un Grand qui s'appelait Dian Tsimamelou... qui y fut pris et tué par le nommé Dian Dave... pour qui les Français s'employèrent, et ils gagnèrent bien du bétail, dont ils subsistèrent jusqu'à ce que je les aie envoyé quérir, et ils m'amènèrent encore cinquante bêtes, outre cinquante que Dian Dave leur devait de reste »⁴³.

L'on peut penser par ailleurs que ces relations des souverains bara avec les Français ne sont pas sans entraîner des bouleversements dans les royaumes de l'intérieur. Les plus forts de ceux-ci étaient certes, ceux qui traitaient avec les Français. Ces derniers pourvoyaient en fusils et en poudre, leurs alliés locaux. Certes, dans le

⁴¹ B. MANJAKAHERY, *Traditions orales et Archéologie du pays bara manambia*, Mémoire de maîtrise, Département d'Histoire, Université d'Antananarivo, 1985, 181p + 136p. Les *manda* que nous avons repérés dans les hautes vallées de la Menakompy sont effectivement associés au bétail car on trouve à l'intérieur de ces sites des couches de bouse (*taimbala*) qui donnent une couleur grisâtre du sol à l'intérieur de ces enceintes. Ces sites à maçonnerie de pierres sèches existent dans d'autres régions de Madagascar : dans le nord de l'Androy, sur les Hautes Terres Centrales, pour ne citer que ces deux régions du pays.

⁴² R. KENT, *op. cit.*, p. 137.

⁴³ FLACOURT, *op. cit.*, p. 73.

contexte du XVII^{ème} siècle, les relations entre les populations de l'intérieur et les Français n'étaient pas toujours faciles, loin s'en faut. Bien au contraire, ces contacts étaient souvent belliqueux et l'on avait affaire à des exactions sinon à de véritables pillages de la part de ces derniers. L'on connaît la situation de l'établissement de Fort-Dauphin dans les dernières années de son existence. Du fait des expéditions et des guerres sanglantes menées par les Français, nous connaissons les révoltes des souverains malgaches contre ceux-ci. A l'époque du gouvernement de De Chamargou, Andriamananga, souverain que nous pensons être du pays bara, et allié des Français, entre en guerre ouverte contre ces derniers. Outre les bêtes raziées, l'on sait également que ces régions de l'intérieur étaient, si l'on peut dire les « réservoirs à esclaves » du comptoir français du littoral. Nous pouvons lire les lignes suivantes dans le tome IX des *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, à propos des esclaves ramenés à Fort-Dauphin par le Français nommé Le Vacher et /ou La Case : « ... La Case accourut avec quelques troupes, défit Manangue, le força à lever le siège du Fort-Dauphin, dans lequel il fit entrer 5 000 esclaves et 1 500 boeufs pris par lui dans l'intérieur des terres. Après cet exploit, La Case peu rassuré sur les dispositions de M. De Chamargou, repartit pour chercher de nouvelles prises »⁴⁴.

Par ailleurs, dans ses « études ethnographiques », Vacher nous rapporte que les régions de l'intérieur étaient bel et bien, les fournisseurs d'esclaves des ports tels que Fort-Dauphin. Parlant de la région de Tsivory, en pays bara manambia, nous retrouvons ce qui suit chez cet auteur, concernant les rapt d'enfants et de femmes : « Des femmes et des enfants vendus à leur insu, comme à l'insu respectif de leur mari ou de leurs père et mère...vendus contre des armes, de la poudre ou de la toile, généralement à des marchands venus de Fort-Dauphin... »⁴⁵. Avant la conquête française, si l'on en croit toujours Vacher, « Tsivory était avant notre arrivée un marché important d'esclaves, ordinairement achetés par des indigènes commissionnaires de traitants de Fort-Dauphin, qui régulièrement les écoulaient par les négriers de la Réunion. La plupart de ces malheureux avaient été volés dans leur village ou pendant qu'ils se déplaçaient »⁴⁶.

En dehors du littoral de l'extrême sud-est de Madagascar, le pays bara était aussi en contact avec la façade maritime du sud-ouest du pays et d'après certaines sources disponibles, la destination des échanges était la baie de Saint-Augustin. Concernant vraisemblablement le XIX^{ème} siècle, Faublée nous décrit en ces termes, les relations des Bara Vinda avec le littoral : « ... Depuis leur installation dans l'ouest les Bara vinda avaient l'habitude de descendre avec des troupeaux le long de l'Unilahi, en groupe armés, à travers les pays tanusi et sakalava jusqu'à Saint-Augustin où ils échangeaient les boeufs contre des étoffes, des miroirs et surtout de la poudre et des fusils... »⁴⁷.

Au terme de ces quelques considérations sur les relations des populations bara avec la mer, nous aimerions apporter ici un certain nombre de remarques. D'abord, il est vrai que en tant que populations de l'intérieur, les Bara n'ont pas à l'heure actuelle, des liens directs avec la mer si l'on considère par exemple leur genre de vie, qui est plutôt agro-pastoral. Cependant, en tenant compte de leur passé, essentiellement en ce

⁴⁴ *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, Tome IX, p. 497.

⁴⁵ VACHER, « Etudes ethnographiques », *Revue de Madagascar*, n°2, 1904, p. 126.

⁴⁶ VACHER, *op. cit.*, p. 128.

⁴⁷ J. FAUBLEE, « L'élevage chez les Bara du sud de Madagascar », *Journal de la Société des Africanistes*, Tome XI, 1941, p. 123.

qui concerne l'origine de leurs ancêtres, il ne fait de doute que les Bara ont des rapports que l'on ne saurait nier avec la mer sinon avec le littoral, particulièrement les embouchures. Comme bon nombre de Malgaches, pour ne pas dire comme les Malgaches en général, les ancêtres des Bara viennent d'au-delà des mers. A en croire les données de la tradition orale, ces derniers ont pénétré par les embouchures avant de rejoindre les régions de l'intérieur dans lesquelles, ils se sont fixés. Même si le nom *bara* ne figure pas dans les écrits qui sont antérieurs au XIX^{ème} siècle, il est permis de penser que les groupes humains que l'on regroupe sous cette appellation, existaient bel et bien, ne serait-ce qu'en tenant compte des noms de souverains retrouvés dans les documents écrits. Ces personnages qui sont mentionnés dans ceux-ci sont souvent les ancêtres éponymes des clans ou lignages actuels que l'on retrouve chez les Bara. Pour ce qui est des relations économiques, les régions de l'intérieur à l'exemple du pays bara, n'avaient pas toujours des contacts faciles avec le littoral car ce dernier est aussi synonyme de lieu de perdition si l'on pense à la période de la traite des esclaves. Pour tout dire, les Bara ne sont certes pas des « peuples de la mer », mais l'on peut affirmer que leur passé est indissociable de la mer.

II. Connaissance de l'océan Indien



Photo 3 (Article J. M. Dewailly) – Côté sud du nouvel établissement thermal. Au fond à gauche, l'hôtel Terminus, actuel hôtel des Thermes. Selon Chapus (1951, p. 33), c'est en 1922 que l'hôtel Terminus fut transformé en « hôtel de premier ordre..., monumental ». Les photos 2 et 3, appartenant à une même série de clichés, sont donc postérieures à cette date (collection de l'auteur).

DIFFICILE TENTATIVE D'ÉVANGÉLISATION DES SAKALAVA PAR LA MISSION LUTHÉRIENNE DE NORVÈGE, DE 1874 A 1896

Palissy Bienvenu ANDRIANOHAVY
Doctorant en Histoire
Université de Toliara

Résumé :

L'évangélisation de l'ouest malgache de 1874 à 1896, a connu des difficultés du fait du refus des Sakalava à adhérer au christianisme. En effet, la religion introduite par les Norvégiens a été perçue par ces derniers comme la religion des Merina, leurs ennemis de longue date. Par ailleurs, les Sakalava sont réticents vis-à-vis du christianisme car ils assimilent celui-ci aux Makoa, anciens esclaves introduits de l'Afrique.

Mots-clés :

Sakalava, évangélisation, Mission Luthérienne Norvégienne, Ouest Madagascar

Abstract:

Tough tentative of evangelization of Sakalava by Norwegian Lutheran Missionary: from 1874 to 1896.

The evangelization of western Madagascar from 1874 to 1896 underwent difficulties because of the repulsion of Sakalava towards christianism. Actually, the religion introduced by the Norwegians was perceived by the local people as Merina religion, their long time enemies. Besides, Sakalava people were reluctant toward the christianism because they assimilated it to Makoa people, slaves imported from Africa.

Key-words:

Sakalava people, Evangelization, Norwegian Lutheran Missionary, Western Madagascar

C'est en 1585 qu'avait lieu la première tentative d'évangélisation de Madagascar. Elle est l'œuvre du Père dominicain Fray João de San Thomas, envoyé par le gouverneur de Mozambique. Accompagné par des soldats et quelques traitants portugais, le prêtre établi dans le Boina avait commencé à prêcher la parole du Christ parmi le peuple malgache. Alors que l'ensemble de l'équipage regagne Mozambique, le Père continue à travailler seul entouré d'une population fortement attachée aux cultes des ancêtres. Mais, en moins d'une année, les Islamisés établis dans la région, voulant à tout prix sauvegarder leurs intérêts décident d'en finir avec lui. Ce premier martyr de l'église Romaine à Madagascar est inhumé par ses fidèles sympathisants conformément aux rites catholiques.

Vers le début du siècle suivant, une nouvelle tentative portugaise va avoir lieu. Deux pères jésuites, Luiz Mariano et P. Freire, ont accompagné le voyage d'exploration à l'aide d'un navire conduit par le capitaine Rodriguez de Costa (de 1613 à 1620). A partir de la côte Ouest de Madagascar, l'équipe se dirige vers le Sud-Ouest avant de s'arrêter dans l'Anosy fasciné par la rencontre avec les métis, descendants des naufragés de l'année 1528.

Le roi de la région, Tsiambany, reçoit favorablement les missionnaires et garantit leur sécurité. La discorde survient après l'enlèvement par les missionnaires du propre fils du roi, afin de l'amener à Goa où il sera instruit. Durant son séjour, le jeune homme apprend à lire et à écrire, et il se montre d'ailleurs favorable au christianisme. Mais une fois de retour au pays, il reprend ses anciennes mœurs et coutumes.

Etablis à Fanjahira, les Pères méprisés par la population et menacés constamment par les ombiasy de la localité, perdent tout espoir. Ils abandonnent la région et concentrent leurs efforts sur les côtes Ouest (dans les baies du Boina et d'Ampasindava) et sur le Sud-Ouest Malgache. Vers 1620, voyant l'inutilité de leurs efforts, les Portugais ont abandonné l'idée d'établir une mission dans la grande île.

Ces échecs n'ont point réussi à décourager les prosélytes animés de leur grand désir de répandre l'évangile parmi les Malgaches. Bientôt, d'autres personnages prennent la relève. En effet, au cours de la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, la tentative d'implantation coloniale française dans l'Anosy, situé au Sud de Madagascar, sous la conduite d'Etienne de Flacourt, s'accompagne également d'un dessein d'évangélisation à partir de Fort-Dauphin. Pour répondre à la requête adressée à cet effet, la Compagnie des Indes Orientales, commanditaire de la petite colonie de Fort-Dauphin, envoie des missionnaires lazaristes. Animés par leur zèle et leur foi, les prédicateurs professent le christianisme auprès des Tanosy. Malgré les efforts entrepris, les résultats obtenus restent toujours insignifiants.

Après ces tentatives avortées, Madagascar est restée sans missionnaires pendant plus d'un siècle. Dès sa fondation en 1795, la London Missionary Society (L.M.S.) manifeste déjà son désir de fonder une mission à Madagascar ; et le rapprochement du prince Radama I^{er} avec le Gouverneur de l'île Maurice Farquhar offre une occasion propice à la Mission de Londres d'intervenir en envoyant ses agents qui atteignent Toamasina le 18 Août 1818.

Parallèlement à cette période, le luthérianisme prend un essor spectaculaire dans les pays scandinaves grâce à l'initiative d'un célèbre prédicateur norvégien nommé HANS Nilsen Hauge (1771-1824). Cet éveil se concrétise par la naissance de plusieurs sociétés ecclésiastiques affiliées au luthérianisme. Ainsi, le 18 Août 1842 est née à

Stavanger la « *Norwegian Missionary Society* » (NMS). En 1844, la jeune société ecclésiastique manifeste déjà sa présence en Afrique du Sud par l'édification d'une base solide au Natal.

Malgré le désir des luthériens d'apporter l'évangile aux Malgaches, l'attitude anticléricale manifestée par la reine Ranavalona I, arrivée au trône après la mort de son mari Radama I^{er} en 1828, a beaucoup retardé le désir des Luthériens de Norvège d'opérer dans la grande île. Lorsque deux jeunes missionnaires arrivent au Natal en 1866, le plan d'action d'opérer à Madagascar se concrétise malgré l'intervention assez tardive. Nous allons démontrer à travers le présent article les raisons qui expliquent le choix de la NMS d'ouvrir un nouveau champ d'apostolat vers l'Ouest Malgache. Enfin, avant d'esquisser le bilan des œuvres, il s'avère important de clarifier les stratégies mises en vigueur pour faire face aux difficultés que les agents rencontrent sur le terrain.

I. L'ARRIVÉE DES MISSIONNAIRES NORVÉGIENS DANS L'ÎLE ET LEUR IMPLANTATION DANS L'OUEST MALGACHE

A) Commencement des œuvres dans le Vakinankaratra

La réouverture du pays aux influences extérieures est attestée par l'avènement du roi Radama II en 1861. Profitant ainsi de cette occasion favorable qui joue en sa faveur, l'évêque Schreuder, directeur de la mission norvégienne en Afrique, essaie de soutirer le maximum d'informations sur la situation générale qui prévaut à Madagascar¹. Vers la fin du mois de mai 1865, après avoir effectué un voyage de reconnaissance à l'île Maurice, l'évêque a enfin réussi à formuler un rapport fort intéressant et bien argumenté pour convaincre ses supérieurs hiérarchiques.

Une fois l'examen de dossiers fait, la direction de Stavanger donne plein pouvoir à l'évêque d'accélérer la conquête religieuse de Madagascar. Mais, Natal qui souffre de l'insuffisance de personnel est obligé de repousser le projet tout en attendant l'arrivée des secours prévus pour l'année 1866. Ainsi, parmi les neuf missionnaires envoyés par la NMS en Afrique, John et Nils Nilsen sont désignés pour ébaucher la mission qu'on veut établir dans l'île.

Munis de lettres adressées à Radama I^{er} et aux Anglais, Engh et Nilsen débarquent à Toamasina le 12 Août 1866 où Ils rencontrent quinze jours après les agents de la *London Missionary Society* (L.M.S.) déjà bien installés à Antananarivo et ils commencent même à étendre leurs influences vers les périphéries. L'accueil chaleureux que le gouvernement merina et les Anglais leur réserve constitue un encouragement pour les nouveaux venus.

Suivant les propositions de leurs homologues britanniques, les agents de la NMS doivent, tout d'abord, commencer à travailler pour le compte de la LMS en qualité de simples auxiliaires jusqu'à l'arrivée de l'évêque Schreuder. Mais, enthousiasmés par la protection verbale accordée par la reine partout où ils veulent travailler dans l'île, les Norvégiens manifestent leur désir d'ouvrir leur propre champ d'investigation. Quant à la difficulté liée au manque de consulat, elle rajoute qu'ils sont sous contrôle de celui des Britanniques.

La perspective d'émancipation est totalement à l'encontre des souhaits de leurs

¹ James Andrianisana un de nombreux réfugiés malgaches qui ont réussi à s'enfuir en Angleterre devant la persécution chrétienne mise en vigueur par la reine Ranavalona I^{ère} durant son règne fut l'un de ses meilleurs informateurs.

prédécesseurs anglais qui désirent les considérer comme de simples collaborateurs. Malgré la divergence d'opinions entre les deux parties, un accord est enfin ratifié le 02 septembre 1867 lors d'une conférence qui a lieu à Ambatonankanga. D'après le consensus, les Anglais poursuivent le travail ébauché en Imerina, tandis que leurs collègues luthériens sont libres d'ouvrir de nouveaux champs vers le Sud à partir de la région du Vakinankaratra. On accorde également aux missionnaires luthériens le droit de construire un temple à Ambatovinaky (Antananarivo) pour que leurs représentants puissent résider en Imerina².

Dès lors, les Norvégiens choisissent Fianarantsoa comme point de départ de la conquête religieuse. Mais, la présence d'un agent de la LMS dans cette localité pour la même optique n'arrange pas du tout la situation³. Déconcertés par la nouvelle, ils renoncent au voyage vers le Sud et choisissent Betafo comme centre, où ils commencent la profession du christianisme dès le 04 décembre 1867. Cette date marque la naissance de l'Eglise luthérienne à Madagascar⁴.

Des événements importants encouragent les luthériens de Norvège dans ce coin perdu où ils sont entourés de diverses atrocités. Citons entre autres, le soulagement de l'officier Rainiketamanga, la visite exceptionnelle de Rafaravavy, une femme noble tous les deux baptisés à Antananarivo et enfin la lettre réconfortante venant du Premier Ministre Rainilaiarivony⁵.

Mais au moment où les prédicateurs envisagent l'extension du champ, la mort de la reine Rasoherina survenue le 1^{er} avril les inquiète. La nouvelle reine endossant le nom de Ranavalona II, évoque un mauvais souvenir pour les chrétiens qui craignent le retour des persécutions terribles du règne de Ranavalona I. L'angoisse se dissipe le jour de son intronisation où elle fait une déclaration solennelle, tenant une Bible à la main de : « *placer son royaume sous la providence du Dieu des chrétiens.* »⁶

Cette révélation devient une réalité lorsque, le 23 février 1869, la reine et le Premier Ministre Rainilaiarivony sont baptisés à l'église protestante par un pasteur malgache. Le protestantisme est ainsi considéré comme une religion d'Etat. Ce choix a une importance sans égale pour les sujets qui considèrent la cour comme un bon exemple à suivre. Un autre événement important concerne la destruction devant une assemblée des *sampy* royaux faite par la reine en personne. Enfin, la décision du gouvernement merina de choisir le dimanche comme un jour de repos justifie qu'un grand changement s'opère dans l'administration de la nouvelle reine.

B. Ouverture d'un champ d'apostolat dans l'Ouest

Réconfortés devant de telles circonstances, les pionniers renseignent leur supérieur hiérarchique de leur grand souhait d'étendre le champ de la mission. Sans attendre plus longtemps, Schreuder arrive pour une deuxième fois à Madagascar le 1^{er} septembre 1869 accompagné de sept nouveaux missionnaires norvégiens. L'arrivée en masse de la seconde vague inquiète exceptionnellement les Anglais qui considèrent le spectacle comme une sorte de défi. Le problème primordial qui préoccupe l'évêque concerne l'absence d'un consul norvégien à Madagascar.

² R. RANAIVOJAONA, *L'église luthérienne à Madagascar*, Faculté libre de Théologie de Paris, 1961, p. 13.

³ R. RANAIVOJAONA, *ibidem*.

⁴ R. RANAIVOJAONA, *op.cit.*, p. 14.

⁵ R. RANAIVOJAONA, *ibidem*.

⁶ R. RANAIVOJAONA, *op.cit.*, p. 9.

La relation devenue de plus en plus tendue entre les deux camps l'exaspère, à tel point que le consul britannique Pakenham refuse de protéger les Norvégiens en cas de besoin. A cette question fondamentale, le Premier Ministre Rainilaiarivony déclare avec franchise : « *Que la Bible soit votre Consulat.* »⁷

L'équivoque entre les deux formations protestantes qui persiste pendant plusieurs années constitue une sérieuse menace sur la vie des missionnaires luthériens et sur leurs œuvres. Au moment où ces derniers commencent à multiplier leurs efforts, les Anglais possèdent déjà de nombreux prédicateurs indigènes qu'ils placent un peu partout et même dans des localités déjà occupées par les Norvégiens. Ces collaborateurs utilisent très souvent des moyens illicites pour contraindre les Betsileo à venir en masse dans leurs églises. Quelques-uns parmi ces évangélistes fidèles aux Anglais dénoncent même le luthérianisme comme une religion bannie par le gouvernement vis-à-vis de laquelle la population doit se méfier.

Les fruits récoltés dans le Vakinankaratra ont beaucoup encouragé les agents de la NMS. Malgré les succès obtenus, la discorde avec leurs homologues britanniques pèse sur la balance. Nous allons trouver dans le témoignage ci-dessous l'origine de la mésentente :

« La décision prise par nos missionnaires de soutenir une activité indépendante de la LMS était à l'origine de ce malentendu. Dès lors, les Anglais ne voulurent plus mettre les Norvégiens sous la protection de leur Consulat. Ce qui provoqua au début une grande inquiétude chez les autorités, qui risqua de provoquer l'expulsion des luthériens. »⁸

Devant le harcèlement grandissant de leurs homologues anglais, afin de ne pas perdre la face, une nécessité d'ouvrir un autre champ d'apostolat loin d'Antananarivo s'impose. Les résultats obtenus au cours de ces premières années de leur établissement montrent que les efforts déployés par les missionnaires de la N.M.S. sont considérables. Avant de partir vers l'Ouest, citons ici les neuf stations déjà ouvertes en moins d'une dizaine d'années de labeur : Betafo (1867), Masinandraina (1869), Antsirabe (1869), Loharano, Soavina, Ambohimasina et Manandona (1870), Antananarivo et Fisakana (1871).

II. OBSTACLES AUX ŒUVRES ET STRATEGIES ADOPTEES

A) Les difficultés rencontrées

- *Milieux naturels hostiles*

C'est au mois de septembre 1874 que Lars Jakobsen Røstvig et Arne Farteinsen Valen débarquent à Toliara, tandis que leurs compagnons Knud Olsen Lindø et David Olaus Jakobsen se dirigent plus au Nord : le premier s'arrête à Andranopasy, son compagnon continue le voyage pour atteindre Morondava. A peine que les pionniers débarquent sur le terrain, des difficultés de toutes sortes surgissent. On voit bien que les milieux naturels dans l'ensemble de la zone d'intervention sont hostiles. Outre la température élevée durant une bonne partie de l'année qui peut atteindre jusqu'à 35° à l'ombre (de janvier à mars), les dégâts cycloniques portent atteinte aux œuvres de la mission⁹.

⁷ R. RANAIVOJAONA, *op.cit.*, p. 18.

⁸ R. RANAIVOJAONA, *op.cit.*, p. 17.

⁹ AAS, « Avy any Morondava no izao manoratra ingahy Rapasy Aas, ny 22 febroary 1900 », in *Missionstidende (Fra Vestkystmisiojonen)*, n°9, mai 1900, p. 179.

A cause des crues, des localités sont inaccessibles pendant une période indéterminée. Il faut comprendre par-là que le littoral Ouest se trouve dans une zone où l'on peut trouver des cours d'eau dont la traversée est très difficile, voire impossible à la suite de la montée des eaux. Outre ces méfaits, le personnel d'église doit faire face à la pénurie due à l'enclavement de la zone d'intervention.

Le manque de nourritures provoqué par la sécheresse met les habitants en situation de détresse. Au fur et à mesure que la situation se prolonge les victimes abandonnent leur village pour s'installer ailleurs. Face au départ massif des habitants, le nombre des priants diminue considérablement.

- Les conditions sanitaires précaires

Nous avons rencontré à Stavanger des parents des anciens missionnaires envoyés en Afrique, en particulier à Madagascar. Ils nous font comprendre à travers des conversations leur angoisse au moment où le bateau quitte le lieu d'embarquement :

« Lorsqu'un bateau part pour l'Afrique, tous les membres de la famille se donnent rendez-vous au port d'embarquement. Parmi les personnes présentes quelques-unes ont des larmes aux yeux attristées de voir un parent partir. Ils ont peur que ce soit la dernière rencontre. Les parents de ceux qui partent ne sont pas du tout tranquilles à cause de la persistance de l'épidémie insupportable pour les Européens. »¹⁰

L'Ouest malgache se caractérise par un climat insalubre, nuisible à la santé. L'état général des maisons d'habitation dans la région rend la situation de plus en plus difficile, surtout pour les étrangers habitués à vivre dans le luxe. En fait, elles sont constituées par des habitations construites à l'aide des matières végétales comme les *vondro* et les *bararata*, ayant environ cinq à six mètres de long sur trois à cinq mètres de large, avec des toitures très basses¹¹. Les Européens installés dans la région, incapables de s'acclimater, sont facilement atteints par des maladies qui sont souvent mortelles. Les risques de contamination sont beaucoup plus graves au moment où les épidémies persistent, pire encore lorsque celles-ci coïncident avec la période de pluies où la température est très élevée¹².

La fréquence des épidémies oblige certains missionnaires de se faire soigner à l'extérieur et les plus touchés abandonnent définitivement leur poste¹³. Ainsi, à cause de ces départs, le vide se fait sentir de plus en plus dans le corps pastoral, dont l'effectif est déjà réduit. Une telle situation crée certainement du désordre dans l'organisation du travail de ceux qui sont restés sur place.

- L'insécurité

La royauté merina, n'ayant pas les capacités requises pour contrôler l'ensemble des provinces conquises, se contente de contrôler les zones situées à proximité de leur garnison militaire. La situation devient de plus en plus confuse à partir de l'année 1883,

¹⁰ Madame KORE, octobre 2009, Stavanger.

¹¹ BORCHEGREVINK, « Ny nanodidinan'ny sambon'ny misiona « Elieser » an'i Madagasikara, tamin'ny fararanon'ny taona 1870 », in *Missionstidende (Fra Vestkystmisjonen)*, n°5, mai 1870, p. 182.

¹² RØSTVIG, « Taratasy nosoratan'ny Pastora Røstvig tao Toliara, ny 20 novambra 1899 », in *Missionstidende (Fra Vestkystmisjonen)*, n° 6, mars 1900, p. 116.

¹³ James VIGEN, *A historical and missiological account of pioneer missionaries in the establishment of American Lutheran Mission in Southeast Madagascar, 1887-1911 : John P. and Oline Hogstad, A doctoral dissertation*, Chicago, 1991, Lutheran School of theology, p. 213.

lorsque le premier conflit franco-merina éclate. Cette guerre a beaucoup affaibli le gouvernement d'Antananarivo qui est incapable de défendre ses intérêts dans les régions conquises, encore moins dans les zones restées jusqu'alors indépendantes.

L'insécurité se généralise dans l'ensemble de l'Ouest malgache même dans la partie Sud du Menabe où les Merina ont déjà édifié des garnisons. Quelquefois, le banditisme est assimilé par les Sakalava au « loyalisme » envers la royauté. Du côté du Menabe, par exemple, bon nombre de *dahalo* (bandits) sont les sujets du roi Toera qui ont refusé de se soumettre aux envahisseurs merina. Ils mènent parfois des razzias vers le Sud (dans le Menabe dépendant) d'où ils rapportent au retour de gros butins de guerre.

Dans le Fihereña, le pillage des magasins appartenant aux traitants européens était devenu monnaie courante. C'est, en fait, pour échapper à l'emprise des *dahalo* qu'ils établissent leur résidence à Nosy-ve, petite île située près d'Anakao. La mise en place d'une garnison merina dirigée par l'officier Ramahatra à Toliara en 1890 incite les étrangers à regagner de nouveau la terre ferme. Outre le guet-apens et les pillages organisés contre des villages isolés, des malfaiteurs recourent à la violence et commettent injustement des crimes. L'exemple suivant est méprisable :

« Au temps de Røstvig, deux Américains se sont rendus chez les Antanosy, pour étudier si le milieu serait favorable à l'élevage de mouton. Deux jours après leur départ de Toliara de chez Røstvig, l'un d'eux revint les bras coupés. Son compagnon a été tué..., et les interprètes ont été découpés en morceaux comme de la viande destinée à la soupe. »¹⁴.

De telles infractions ne méritent plus d'être appelés sports, encore moins de loyalisme envers la dynastie régnante. Pourtant, un scénario pareil devient quotidien dans de nombreuses localités de l'Ouest malgache. On peut admettre que c'est essentiellement l'appât du gain qui pousse les bandits à commettre des injustices et des crimes.

Accuser les bandits (*dahalo*) comme seuls responsables de l'insécurité n'est pas juste. Tout compte fait, il est évident que les traitants, et surtout les traitants français, en tant qu'acheteurs d'esclaves, ont également leur part de responsabilité vis-à-vis des troubles qui persistent dans le pays. On se demande pourquoi les parents des victimes ne réagissent pas pour punir et les acheteurs et les vendeurs ?

Lahimiriza, qui assure le contrôle du Fihereña Sud où se trouve la baie de Saint Augustin, port où sont embarqués les esclaves, déclare mainte fois qu'il est contre la traite des esclaves. Cette déclaration a été confirmée par Mampana qui est un de ses proches collaborateurs, comme on le voit ici : « *C'est une réalité à laquelle il s'était toujours opposé avec force...* »¹⁵

Mais on se demande pourquoi la fraude persiste ? Il est difficile de répondre à cette question, compte tenu des différents paramètres mis en jeu lorsqu'on parle de la traite des esclaves. En effet, Saint Augustin garde encore son importance à tel point que même les Bara de l'intérieur s'y intéressent. Par ailleurs, de nombreuses sources confirment que le prince héritier Tompoemana et quelques-uns parmi ses notables ainsi

¹⁴ *Atopazy ny masonao! Ny asan'ny fahasoavan'Andriamanitra aty Madagasikara andrefana tao anatin'ny zato taona : 1874 – 1974*, Imprimerie de la Mission Norvégienne, (2^{ème} édition), 1974, p. 9

¹⁵ RØSTVIG, « Fra Sakalavmissionen », in *Missionstidende (Fra Vestkystmisjonen)*, n°09, septembre 1875, p. 338.

que son proche collaborateur Mampana s'intéressent à la filière :

« ... il semble très difficile pour lui (Lahimiriza) d'empêcher les Bara de vendre leurs esclaves aux Européens installés à Toliara tant que leur roi ne s'y oppose. A peine trois mois passés on a vu le prince Tompoemana vendre des esclaves ici, et on sait par ailleurs que les esclaves ne viennent pas tout d'un seul endroit, et que chaque année Fiherena en fournit en grand nombre. Selon certaines rumeurs, Monsieur Mampana en personne tire un grand intérêt de cette pratique. »¹⁶

Il est clair maintenant combien il est difficile pour le prince Lahimiriza de résoudre le problème lié à l'insécurité. Etant bénéficiaires de la traite des esclaves eux-mêmes, les parents du roi et les notables cherchent tous les moyens pour défendre leurs propres intérêts. Ils ferment les yeux devant les lois et les règles que Lahimiriza avait édictées¹⁷. Dans le Menabe dépendant, les soldats merina sont incapables d'assurer la sécurité des prêtres à cause des perturbations dont les princes qui contrôlent les zones indépendantes en sont responsables.

Les traitants figurent parmi ceux qui sont mécontents de voir les missionnaires se fixer dans la région. Ces derniers ont peur que les nouveaux venus vont perturber l'ordre existant. En fait, de la propagande religieuse naît la prise de conscience des Sakalava, qui réclament par la suite le droit et la justice. Par ailleurs, les trafiquants craignent que les condamnations de la traite des esclaves publiées à travers les journaux se terminent par l'intervention des Etats étrangers dans l'Ouest malgache. En conséquence, ils organisent toutes sortes d'intimidation pour décourager les prosélytes.

Une des choses que les luthériens ont critiquée concerne également la vente des boissons alcooliques. Certes, les Sakalava connaissent déjà l'alcool bien avant l'arrivée des traitants dans l'Ouest. Cependant, les qualités importées sont très appréciées à cause de leurs goûts. Les missionnaires sont donc contre les trafiquants qui favorisent l'alcoolisme, source des désordres dans la société :

« Des actes abominables, des besoins de disputes, c'est tout ce qu'ils veulent faire lorsqu'ils sont ivres. Nombreux sont ceux qui ont trouvé la mort près de chez nous depuis peu de temps... »¹⁸

Dans l'ensemble des sites où les missionnaires sont présents, les agissements des jeunes buveurs menacent leur propre sécurité. En effet, des groupes armés pénètrent de temps en temps dans le temple pour semer la panique au sein des fidèles. Ils n'hésitent pas à cette occasion à offenser Dieu tout puissant en prononçant des paroles choquantes et en proférant des gestes menaçants¹⁹.

B) Les stratégies mises en vigueur

- Choix difficile des sites et des personnes à évangéliser

Le voyage de reconnaissance à travers le littoral ouest de Madagascar a duré à peine un mois. Ce périple assez bref ne permet guère une connaissance approfondie des réalités existantes. Par conséquent, les sites ciblés au départ ne sont pas retenus.

Toliara a été choisi après le voyage de reconnaissance grâce, sans doute, à

¹⁶ RØSTVIG, *ibidem*.

¹⁷ RØSTVIG, 1875, *op. cit.*, p 333.

¹⁸ RØSTVIG, 1875, *op. cit.*, p. 334.

¹⁹ RØSTVIG, « Toy izao no nolazain'ny Pastora Røstvig tao anatin'ny taratasy nosoratany tao Toliara, tamin'ny 15 desambra 1900 », in *Missionstidende (Fra Vestkystmisjonen)*, n° 4, février 1901, pp. 67-68.

l'autorisation offerte par le roi Lahimiriza et sa promesse de protection. Cependant, la mort d'un malade que Valen a soigné rend la situation des missionnaires de plus en plus cruciale. Le second site Ranopasy a été également abandonné au profit de Manja, localité où on trouve un temple entretenu et fréquenté par les migrants merina et betsileo qui ont déjà connu le christianisme avant de quitter leur foyer d'origine.

Le projet de Manja est abandonné après l'évacuation de deux agents à Antananarivo gravement atteints d'une maladie épidémique. Finalement, les luthériens décident de commencer la conquête religieuse à partir de Morondava, localité non seulement mieux sécurisée, mais aussi occupée par des migrants déjà convertis au christianisme. Désormais, ces deux paramètres sont associés à la stratégie adoptée par les missionnaires luthériens de l'Ouest.

Une fois installés, « *le porte à porte* » fut également adopté même s'il exige de fréquents déplacements à travers des villages et des hameaux éloignés. Cependant, il est clair que le choix d'un personnage influent dans la société est très important. Lorsqu'on arrive à convaincre un patriarche, tous les membres de la famille suivent son exemple.

D'autre part, le contact personnel est l'un des facteurs déterminants dans les stratégies adoptées par les luthériens à l'œuvre dans l'Ouest malgache. Animés par leur désir de réussir, les prédicateurs saisissent toute occasion pour annoncer l'Évangile. Dès lors, on comprend pourquoi les premiers chrétiens sont des gens proches des évangélistes, comme les porteurs de bagages, les cuisiniers, les ouvriers et même les esclaves libérés. Les missionnaires profitent de ces contacts pour apprendre non seulement le parler sakalava, y compris les us et coutumes du pays.

- Enseignement, base de la stratégie missionnaire

Dans cet effort d'évangélisation, on peut dire que l'enseignement a joué un rôle d'avant-garde. Le christianisme étant une religion du livre, savoir lire et écrire deviennent une étape non négligeable pour mieux atteindre l'objectif. Durant la période précoloniale, le gouvernement merina n'a entretenu aucune école, celle-ci se présente comme une tâche attribuée à l'église. Dans ce domaine, les missionnaires ont mis en place trois types d'enseignement disponibles pour les Sakalava.

*** Enseignement de l'écriture sainte**

Arrivés au milieu d'une population illettrée, les évangélistes ne peuvent faire autrement qu'enseigner l'écriture sainte. C'est une formation dispensée uniquement aux nouveaux convertis en vue de préparer le Baptême et la Confirmation. Avant la cérémonie, on exige aux intéressés un certain niveau de connaissance se rapportant à l'écriture sainte. Ces derniers doivent obligatoirement fréquenter les cours de catéchisme dirigés par un personnel d'église, avant de subir plus tard un test de connaissance. Seuls les candidats reçus prennent le baptême comme récompense.

*** Ecole de formation des auxiliaires**

L'ouverture d'une école confessionnelle est une étape obligée pour les missionnaires qui veulent former des auxiliaires parmi les Sakalava. Le début encourageant dans ce domaine a été menacé par le départ imprévu de Røstvig désespéré par la disparition brusque de sa femme survenue en 1878, par suite d'une

maladie²⁰. Le couple Jakobsen essaie de continuer difficilement les œuvres jusqu'à l'arrivée de Aas Reinert Larsen, en 1880. Cependant, leur affectation à Fianarantsoa dès l'année 1882, laisse seul le nouveau venu œuvrer dans l'ensemble du Menabe. Devant faire face à la tâche purement ecclésiastique, le courageux évangéliste est obligé d'interrompre constamment les cours.

Dans la mise en marche des œuvres en général, certains Sakalava ont participé activement à l'administration des églises et de l'école. Par manque d'expériences de ces derniers, les luthériens ont fait venir d'Ambatofinandrahana des aides. Ce qui oblige la mission à augmenter les dépenses allouées aux ressources humaines. En vérité, c'est pour échapper à une telle emprise que la mission propose comme principal objectif la formation des collaborateurs parmi les Sakalava.

* Les garderies d'enfants

Outre l'école de formation précitée, les missionnaires luthériens ont ouvert dans certaines localités des écoles de type primaire destinées aux enfants. Dans les œuvres d'évangélisation, ils n'ont pas marginalisé les enfants qui conditionnent d'ailleurs l'avenir de la société. Une première école est ainsi ouverte à Betela, et un peu plus tard d'autres sont installées dans les principaux centres où les missionnaires possèdent des églises.

Dans ces écoles, les classes sont tenues par d'anciens élèves du centre de formation de Betela. Les instituteurs établis dans les localités isolées sont soumis à des difficultés de tous genres : retard dans le paiement du salaire mensuel des soldats chargés d'assurer la sécurité du centre, le manque de local, l'insuffisance des livres et des tableaux noirs.

En attendant la construction d'une salle de classe, les cours ont lieu à l'ombre d'un arbre et les élèves s'assoient, les uns par terre et les autres sur une natte. Quant à l'insuffisance des livres, c'est un problème commun à tous les prédicateurs à l'œuvre dans l'ensemble de l'Ouest malgache. Une solution très efficace a été ainsi adoptée par les responsables : vu l'inexistence d'une imprimerie, la multiplication se fait à la main. La reproduction d'un document impose ainsi au personnel d'église une tâche additionnelle.

- *Les œuvres médico-sociales*

Les œuvres de charité, activités sociales non moins efficaces pour la diffusion de la religion, font partie des stratégies adoptées par les luthériens. L'aide usuelle concerne l'octroi des dons divers aux internats et aux proches collaborateurs des missionnaires. En dehors de ces derniers, la mission apporte également une aide matérielle, souvent modeste, à la couche la plus vulnérable de la population, aux gens les plus démunis. Il s'agit essentiellement de dons de vêtements, de savon, de draps et d'autres produits de moindre valeur.

Des témoignages prouvent que certains correspondants des missionnaires écrivent des lettres pour leur quémander des aides matérielles ou des soutiens financiers. Par ailleurs, les luthériens ont l'habitude de s'entraider lors des événements importants comme la célébration d'un mariage ou la naissance d'un enfant. Mais le soutien mutuel est beaucoup plus intéressant lorsqu'il s'agit d'une circonstance

²⁰ Edland SIGMUND, *Tantaran'ny Fiangonana Loterana Malagasy*, Edisiona SALT, 2002, p. 98.

malheureuse comme le décès d'un parent. Outre les secours matériels de tous genres, les chrétiens donnent également de l'assistance spirituelle à ceux qui en ont besoin, comme on le voit à travers l'anecdote ci-après :

« Il y avait un malheureux soldat appelé Ralaikoa qui, étant gravement malade, était venu nous voir et disait ainsi: Me voici gravement malade et ne pense plus survivre ; je demande de votre part le baptême pour que mon âme soit sauvée car j'ai déjà entendu dire plusieurs fois par l'intermédiaire des personnes chargées d'expliquer les versets bibliques qu'on peut sauver l'âme et la vie. Je sais, dit-il, que le baptême n'est pas un remède contre la mort mais un moyen de sauver l'âme. »²¹

Par ces actes de bienfaisance, les prédicateurs ne font que suivre l'exemple offert par Christ : guérisseur aussi bien des malades physiques que des malades spirituels. Une telle entreprise nécessite non seulement la mobilisation d'une somme assez importante, mais exige également la disponibilité d'un corps professionnel qualifié et spécialisé en la matière.

Mais, selon le témoignage dont nous disposons, la mission possède des dépôts de médicaments installés dans plusieurs centres. Ces pharmacies commanditées et ravitaillées par la mission luthérienne, sont administrées par des personnes ayant suffisamment de connaissances en médecine moderne. Pour revitaliser ces centres de soins, les missionnaires luthériens font des commandes à Antananarivo ou au Natal (Afrique du Sud), et surtout en Norvège. Les retards causés par le déplacement lointain et l'irrégularité des communications constituent des obstacles sérieux qui handicapent l'œuvre sanitaire. Aas de Morondava commissionne très souvent Léo Samat, représentant des messageries maritimes établi à Nosimiandroka. Les prédicateurs apportent leurs aides à toutes les personnes sans considération de religion, de groupe ethnique ni de catégorie sociale. Le cas d'un devin-guérisseur qui a réussi à convaincre même sa famille après sa guérison :

« Il est guéri et prêt à observer ce à quoi il a souscrit lors du baptême. Il a abandonné ses anciennes habitudes et il est venu avec joie assister aux cultes. Sa femme a été baptisée au moment du « Isanenimbolana » et son enfant à Noël. »²²

Concernant ce domaine, on peut citer des cas variés qui ont eu lieu à travers la zone d'étude. Celui de Tsaray, soigné par Røstvig dans la station luthérienne de Toliara, après avoir été opéré par des médecins spécialistes, en est un exemple parmi tant d'autres. L'efficacité de la médecine moderne pour guérir des maladies fait disparaître peu à peu la croyance aux pratiques et rites ancestraux.

La situation des lépreux avait impressionné les missionnaires luthériens qui ont travaillé à Madagascar. Marginalisés par la société, ces malades vivent une situation lamentable :

« Considérés comme hantés par les mauvais esprits et punis par les ancêtres ou les divinités, les lépreux étaient abandonnés seuls dans la forêt ou les cavernes. Ils y menaient une vie de mort avant d'aller au séjour des morts, où leur vie devait encore être pire ! Car malgré les sacrifices qui épuisaient toutes leurs richesses, la maladie ne cessait de ronger impitoyablement leurs membres et de faire souffrir leur corps. »²³

²¹ *Documents manuscrits* : Elève de l'internat de la station d'Andakabe, Lettre écrite le 04 juillet 1893, adressée au Révérend Reinert Larsen Aas, Misjonsarkivet, MHS, Stavanger. Arkiv : Madagaskar, Boks n°1, Legg n°6.

²² PHILIP, « Ombiasa be nanjary Kristiana », in *Ny Mpamangy*, mars 1928, p. 41.

²³ R. RANAIVOAJONA, *op. cit.*, p. 50.

Rejetés même par leurs proches parents, ils ne sont plus considérés comme faisant partie de la société. C'est en 1887 que Rosaas reçoit l'autorisation de construire une première léproserie dans un village situé près d'Antsirabe²⁴. Les luthériens à l'œuvre dans l'Ouest malgache ont, de leur côté, réservé une place importante aux lépreux. Grâce à l'initiative de l'évangéliste Mikal, Bekoake est érigé en léproserie.

À l'intérieur du centre, on a installé un temple où ils assistent périodiquement au culte. Le handicap qui affecte leur corps ne les empêche guère de croire en Dieu. Les plus entreprenants des lépreux de Bekoake s'adonnent à des petites tâches occasionnelles comme le balayage de la cour ou la réhabilitation des cases en vondro. Les plus intelligents parmi eux deviennent à leur tour des catéchistes capables d'apprendre l'évangile à leurs semblables. Enfin, les handicapés de Bekoake, par les deniers de culte versés à la caisse du district de l'église, participent à l'autofinancement de l'église luthérienne, même si cette part n'est que symbolique²⁵.

III. BILAN DES ŒUVRES

A) Apport des œuvres de charité et médico-sociale

Malgré les efforts des missionnaires dans ces domaines, les résultats attendus sont loin d'être atteints. Ils considèrent le partage des dons comme une aide temporaire juste pour soutenir momentanément les familles en détresse touchées par le choc. Profitant de ces actes de bienfaisance collective, des personnes réclament individuellement des soutiens de toutes sortes. Ces aides perpétuelles réduisent ainsi les personnes intéressées à une sorte de mendicité.

Quant aux œuvres médicales, leur efficacité n'arrive pas à convaincre d'une manière concrète les populations locales. En effet, n'ayant pas entièrement confiance à la médecine moderne, des patients suivent en même temps deux traitements différents : celui qui est prescrit par le médecin d'un côté et de l'autre celui qui est recommandé par le devin guérisseur. Pourtant, un tel procédé présente des dangers mortels. Car le malade pourra absorber un surdosage de médicaments, pire si les mélanges se transforment en produits toxiques.

Aux yeux des Sakalava, le nombre croissant de décès parmi les étrangers prouve que l'efficacité de la médecine moderne est limitée. Ainsi désorientés, les malades s'adressent aux *ombiasy* (devins guérisseurs), considérés comme détenteurs de pouvoir exceptionnel. En vérité, la plupart de ces derniers profitent de la connaissance appropriée de la nature pour soigner leurs patients. Par expérience, ils savent avec précision les vertus de certaines plantes ; ils arrivent à déterminer en même temps les antidotes pour les produits qui constituent des poisons mortels.

Même si les traitements traditionnels sont efficaces, le rôle qu'ils jouent dans la société disparaît au fur et à mesure. Si, auparavant, les connaissances se transmettent de père en fils, c'est que la famille est considérée comme une école d'apprentissage très actif. Avec l'intrusion des valeurs occidentales, les nouvelles générations ne veulent plus reconnaître ces anciennes valeurs. Des versions très variées sont collectées auprès de nos interviewés à ce sujet :

« Les médicaments utilisés traditionnellement ne sont plus efficaces parce que les congénères n'ont aucun respect pour les tabous. »²⁶

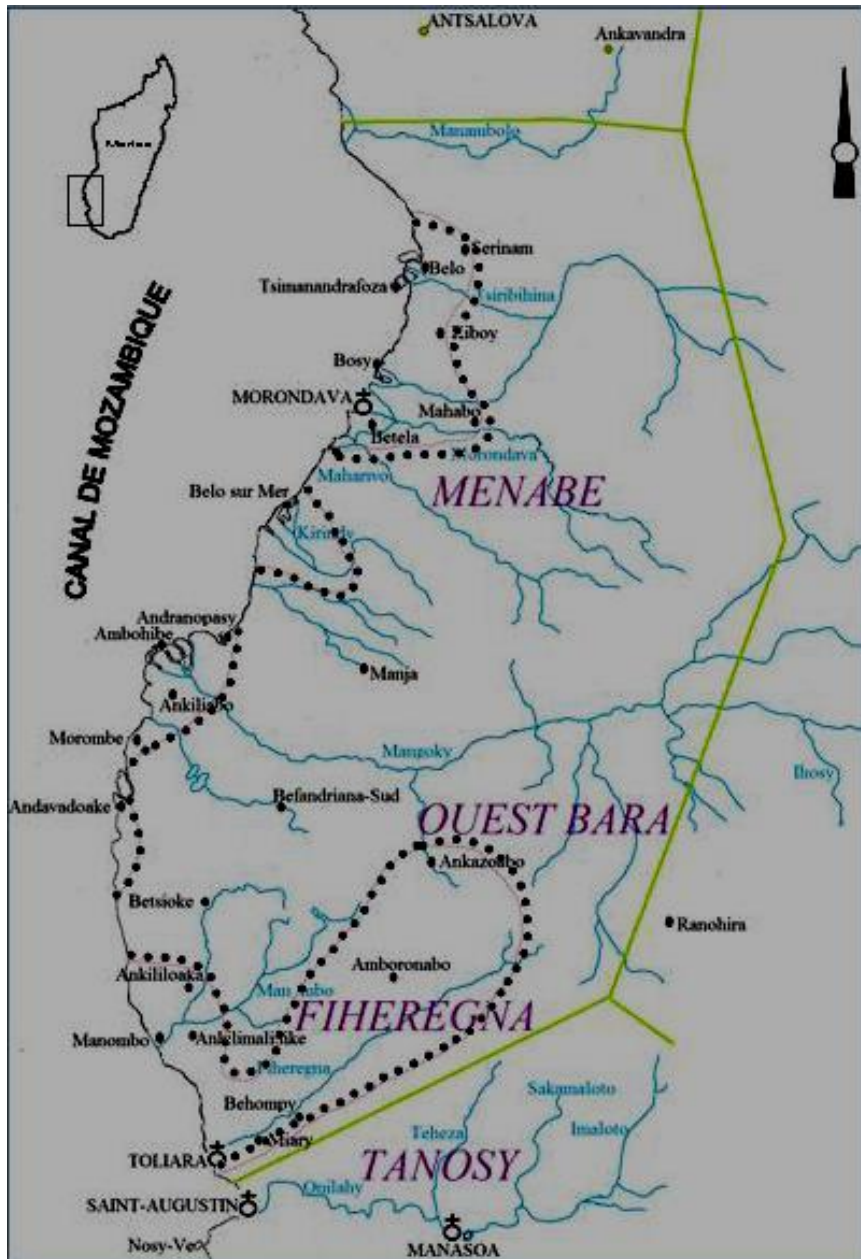
²⁴ R. RANAIVOJAONA, *ibidem*.

²⁵ R. RANAIVOJAONA, *ibidem*.

²⁶ VAIKE, Betsingilo, 2012.

« Le guérisseur et ses remèdes n'ont plus leurs raisons d'être à cause du christianisme. »²⁷

Ces explications liées à l'empirisme sont-elles convaincantes ? Ou y-a-t-il d'autres explications sur ces points ? Quoiqu'il en soit, l'efficacité de certains thérapeutes est très surprenante.



²⁷ SOROMASI'E, Jafaro, 2005.



Zone d'influence de la mission luthérienne en 1896

B) Extension de l'espace territorial

La carte révèle qu'avant 1896, les zones occupées par les missionnaires luthériens restent encore limitées. A l'origine de cette lacune, il y a tout d'abord l'effectif réduit des hommes d'église. En effet, pendant des années, Røstvig, qui était le seul missionnaire sur le terrain, est obligé de s'absenter de son poste pour des raisons indépendantes de sa propre volonté (soins d'urgence et congés de travail). Quelle que soit la motivation primordiale, il est également indéniable que la sécurité conditionne l'avancement des œuvres missionnaires dans notre zone d'étude.

C) Bilan du système éducatif

Les missionnaires ont ouvert dans plusieurs localités des écoles de différentes natures. En ce qui concerne les centres de formation confessionnelle, de nombreux documents confirment que les premiers catéchistes et évangélistes ayant fréquenté ces établissements sont formés surtout par des groupes défavorisés : esclaves affranchis²⁸, makoa²⁹ et des personnes que la mission recrute comme cuisiniers ou encore transporteurs des bagages. Malgré leur origine sociale et formation insuffisante, quelques-uns parmi ces derniers sont devenus plus tard des hommes de confiance et de proches collaborateurs de leur patron. Outre ces premières catégories, les migrants installés dans le pays ont également envoyé leurs enfants s'inscrire dans ces écoles³⁰.

Quant aux garderies d'enfants, entre 1890 et 1896, leur nombre est multiplié par trois. Ce succès est rendu possible grâce à la réouverture du centre de formation de Betania due à l'arrivée de nouvelles générations de missionnaires. Parallèlement à l'extension géographique, on voit augmenter le nombre d'élèves qui fréquentent ces garderies (290 en 1890 et 525 en 1896). Dans tout cela, on ne doit pas laisser sous silence les soutiens des soldats merina dans de nombreux domaines. Malgré ces changements, le résultat attendu reste encore insatisfaisant.

D) Evolution en nombre des temples et des adeptes

Si en 1890, le nombre de lieu de culte appartenant à la mission luthérienne est égal à 5 en 1890, celui-ci atteint 22 avant l'implantation coloniale en 1896. Parallèlement à l'expansion géographique encore embryonnaire, on voit augmenter très lentement le nombre des sympathisants, soit 400 en 1890 et 1030 en 1896. On constate

²⁸ Le premier martyr Rainivony en est un exemple concret. En fait, celui-ci était un esclave appartenant à un officier merina affecté à Mahabo. Ce dernier l'a autorisé à travailler librement chez le Révérend Aas dans la station de Betania (voir *Atopazy ny masonareo*, p. 14, seconde édition).

²⁹ Samoela est un descendant des groupes Makoa établis à Morondava. Ces derniers, appelés aussi Masombika, sont des esclaves mozambicains émancipés en 1877 (R. RANAIVOJAONA, *La mission luthérienne à Madagascar*, p. 14).

³⁰ *Documents manuscrits* : RAINIZAFINDRAZAKA (Gouverneur à Mahabo), Lettre écrite le 25.11.1893 adressée Révérend Reinert Larsen Aas, Misionsarkivet, MHS, Stavanger, Arkiv : Madagaskar, Boks : 3, leg: 1.

une différence notable concernant l'accroissement en nombre des convertis dans le Menabe comparé à celui du Fihereña. Ce décalage est lié essentiellement à l'arrivée massive des migrants déjà convertis dans le premier par rapport au second, laquelle est conditionnée par la présence des garnisons dans certains centres.

Un fait marquant inquiète dans cette croissance ; il s'agit de la prédominance des Makoa parmi les premiers chrétiens formés dans l'ensemble de l'Ouest malgache. Voyant ainsi la forte proportion de ces derniers parmi les sympathisants, les Sakalava considèrent le christianisme comme une religion destinée aux pauvres.

E) Refus pacifique des Sakalava

* La méfiance à l'égard des étrangers est une attitude notable chez les Sakalava. Compte tenu des insécurités qui persistent, la population n'a pas plus confiance à toutes les personnes étrangères. Nous sommes certains que le mobile le plus précis expliquant ces réactions est la séquelle laissée par la traite des esclaves depuis des siècles. Les mauvais souvenirs de leurs parents partis, surtout ceux qui sont embarqués dans des bateaux négriers pour l'extérieur, leur sont insupportables.

* L'attitude ethnocentriste des luthériens

Les luthériens qui ont entrepris l'évangélisation de la Grande île considèrent le culte traditionnel malgache comme une superstition³¹. Ils ont mis en vigueur des règlements stricts interdisant toutes les pratiques sans exception. Dans le cas contraire, le coupable risque d'être exclu. Ces prescriptions éloignent les Sakalava du christianisme, qu'ils considèrent d'ailleurs comme une chose étrangère. Est-ce qu'il est vraiment nécessaire de faire une « table rase » sur toutes les traditions pour qu'une personne puisse adhérer convenablement au christianisme ? Qu'en est-il alors de son identité ?

* Prédominance des migrants et des Makoa parmi les chrétiens

Partout où le gouvernement d'Antananarivo exerce son autorité, le nom *Merina* rappelle aux Sakalava des souvenirs douloureux restés vivaces au fond de leur cœur. Pour ces derniers, les prédicateurs sont classés parmi leurs ennemis grâce à la relation intime qui les lie aux Merina. Par conséquent, il est clair, aux yeux de la population, que les missionnaires sont du côté des soldats merina, et donc de leurs adversaires. Les réalités sur le terrain montrent que les hommes d'église ont oublié leur véritable objectif : convertir les traditionalistes sakalava.

Par ailleurs, les migrants merina et betsileo, vivent en bloc fermé et ne s'entendent guère avec les autres groupes. Devant un tel isolement, il ne reste à l'église qu'une poignée de Sakalava. Finalement, la population locale finit par appeler le christianisme la religion des *Hova*, (*fivavahan-Kova*). Comme pour trouver une justification à ce slogan, les protestants de l'époque ont l'habitude de désigner le seigneur par Jéhovah, que les Sakalava traduisent par *Andriamanitry ny Hova* (Dieu des Hova, par attraction patronymique).

Outre les migrants, on remarque parmi les chrétiens formés des groupes de gens pauvres. Il s'agit des personnes qui ont des contacts plus ou moins permanents avec les missionnaires, engagées comme cuisiniers, porteurs (*borjano*), ou celles qui exercent des métiers de toutes sortes. Les Sakalava les classent dans la catégorie des gens

³¹ RAVELOJAONA, « Ny Malagasy sy ny fivavahana Kristiana », in *Fianana*, n°198, 1949, p. 22

démunis (*ndaty tsy mana hanaña*), incapables d'accomplir leurs devoirs envers leurs ancêtres. Les personnes aisées présentent, en conséquence, le christianisme comme une échappatoire³². Supportant mal le poids de la tradition, les infortunés préfèrent se convertir au christianisme. Il est donc normal que les Sakalava considèrent le christianisme comme une religion destinée à des personnes démunies : « *ndaty tsy mana hanaña*. »

Quant à la conversion des Makoa considérés comme leurs anciens esclaves, une explication complémentaire s'avère opportun pour mieux clarifier le cas. En effet, dans la société sakalava, les esclaves sont vus comme des objets qu'on peut vendre en cas de besoin, comme des animaux impurs (*tiva*), à qui on ne doit avoir aucune relation sérieuse. Ils sont utiles pour les services qu'ils rendent en travaillant gratuitement comme éleveurs et agriculteurs, dont les Sakalava ne peuvent se charger. Devant une telle considération, il est normal si la conversion des anciens esclaves éloigne de plus en plus les Sakalava de l'église.

F) Naissance du syncrétisme ou formation des « jentilisa moderina »

Depuis des générations, le peuple sakalava vit en harmonie dans sa propre société. Ce groupe avide de liberté a réussi à conserver pendant des siècles son identité enfouie dans sa richesse culturelle. Ils ont manifesté des refus pacifiques à l'égard de nombreuses valeurs étrangères qui risquent de déstabiliser l'équilibre dans la société. La fidélité des Sakalava à la reine Rasinaotra est révélée par Samoelamanga dans l'extrait suivant :

« *Laha tsy Rasinaotra ro mivavaka indraky mamoka lily, tsy mivavaka ahay*. » (Nous ne pouvons pas nous convertir tant que la reine Rasinaotra ne se convertit pas et qu'elle nous en donne l'ordonne)³³.

Malgré cette déclaration, des Sakalava se convertissent, malgré leur lente adhésion. Ces derniers sont considérés par leurs parents non-chrétiens comme des hommes perdus (*motso*), du fait qu'ils ont abandonné leurs ancêtres (*manary raza*). Ils vénèrent par là l'ancêtre des blancs (*mivavaka amin'ny razam-bazaha*). Quelques-uns parmi eux ne prennent pas du tout au sérieux l'enseignement de l'évangile : s'ils viennent au temple le dimanche, c'est juste pour admirer et écouter les chorales chanter ou pour toucher les dons en vivres que l'on distribue habituellement à la fin de chaque mois. La réponse donnée d'un interviewé est significative en ce sens :

« La prière professée par les blancs attend que l'on soit dans le monde céleste pour être récompensé. La grande majorité des gens sur la terre supportent mal les souffrances, et comment faut-il attendre la mort pour recevoir une récompense ? Je ne comprends vraiment pas ce qu'est le christianisme. »³⁴

Sans doute, ces groupes n'agrèent la religion chrétienne que dans ses aspects extérieurs ; alors que les fondements de base du christianisme leurs sont incompréhensibles. Il est, en conséquence, normal si ces derniers continuent de consulter clandestinement les devins-guérisseurs. Afin d'éviter l'excommunication, ils préfèrent garder secrètement les talismans, au lieu de les attacher au cou comme un collier. Ils disent que l'utilisation de ces talismans recommandés par l'*ombiasy* leur est indispensable pour se protéger contre les *vorike*.

³² MANJOLILY Zéphirin, Toliara 2012.

³³ SAMOELAMANGA, « Avy any antsakalava » in *Ny Mpanangy*, n°10, octobre 1894, p. 188.

³⁴ SOAMASY, Sakoatovo, 2005.

Ces groupes de population fréquentent l'église tout en conservant quelques pratiques héritées des ancêtres. On les surnomme ainsi *jentilisa moderna*, attitudes très marquées parmi les chrétiens d'aujourd'hui. Par respect envers les anciens, ils continuent par exemple de sauvegarder des tabous collectifs *falin-draza*. Tels sont également les cas de jeunes mariés qui, réclament la bénédiction d'un *mpitankazomanga* du groupe (*tsipirano*), après la célébration nuptiale accompagnée d'une messe à l'église. Enfin, de nombreux enterrements sont, aujourd'hui, officiés par un prêtre et un devin-guérisseur. C'est exactement ce dualisme que l'intervenant veut montrer dans l'allocution ci-après :

« C'est le pasteur en tenues cérémonielles accompagné de ses amis chrétiens qui a ouvert le sacrement de l'enterrement. Leur participation a duré un certain temps. Ensuite, c'est au tour du *mpitankazomanga* et ses acolytes d'entrer en scène. Il a commencé l'invocation des ancêtres déjà morts avec du rhum de couleur rouge. Lorsque son intervention prend fin, la foule quitte le cimetière »³⁵.

CONCLUSION

L'Ouest malgache est occupé depuis des générations par différents groupes de population vivant en harmonie tout en profitant des richesses naturelles du pays. Sur le littoral, les pêcheurs attachent une importance capitale à la mer et à tout ce qu'elle offre, tandis que vers l'intérieur, les agro-éleveurs vivent aux dépens de la terre. De tous les patrimoines, les bœufs tiennent la place prépondérante à tel point qu'ils conditionnent l'organisation économique, sociale et politique, voire religieuse de la population. Une grande cohésion interne unit ces groupes : les conceptions religieuses qui englobent en même temps leur condition d'existence ici-bas et leur vie dans l'au-delà ; celles-ci régulent d'ailleurs tous les rapports sociaux.

Malgré la grande familiarité inter-clanique, la naissance de la dynastie Maroseraña va briser l'équilibre qui existe depuis des siècles. L'ampleur et la rapidité de l'expansion sakalava est assez surprenante : les rois maroseña ont soumis sous leur autorité un vaste territoire où vivent des groupes de population restés jusqu'ici indépendants et solidaires.

De nouvelles valeurs introduites dans la société entre autres la traite, la monétarisation de la transaction commerciale, vont rompre petit à petit l'équilibre des anciens temps. Incapables de former un Etat solide et unifié, les royaumes issus de cette dynastie évoluent indépendamment des autres face à la puissance merina grandissante qui projette de conquérir l'île tout entière. A cette première menace s'ajoute encore la présence de plus en plus pressante des Européens dans l'île dès le début du XIX^{ème} siècle.

Si la conquête religieuse de l'île avait commencé à Antananarivo au cours de cette période, il aura fallu attendre l'année 1874 pour que les luthériens de Norvège interviennent chez les Sakalava. Dès lors, les missionnaires pionniers ont rencontré des séries de problèmes freinant ainsi le développement des œuvres. Outre les maladies épidémiques les plus souvent meurtrières, l'insécurité généralisée dans l'ensemble de l'Ouest malgache et l'attachement des Sakalava à leur tradition constituent les

³⁵ MANJOLILY Zéphirin, Toliara 2012.

principaux obstacles à leur conversion. De nombreux prosélytes envoyés dans le pays ont abandonné leur poste, face aux épreuves souvent pénibles. D'autres, animés de leur zèle préfèrent résister au risque et péril de leur propre vie.

Pour la bonne marche de l'évangile, l'équipe sur le terrain met en place des stratégies bien argumentées suivant les réalités vécues. Dans cette œuvre, l'enseignement joue un rôle d'avant-garde. Etant donné que le christianisme est une religion du livre, il semble difficile aux analphabètes d'approfondir d'une manière sérieuse les contenus de la bible. Un fait marquant dans cette stratégie concerne le rapprochement des évangélistes des personnes démunies (transporteurs, cuisiniers, anciens esclaves, etc.), aux groupes dominants (soldats merina) et des migrants (merina ou betsileo surtout et quelques korao également).

Partant de la croissance lente de l'effectif des membres de l'église luthérienne pendant la période étudiée, l'œuvre entreprise par les missionnaires luthériens dans l'Ouest malgache a de légers impacts. L'échec se traduit par la double négation suivante : d'un côté, on constate la faible conversion des Sakalava considérés pourtant comme principal cible ; et de l'autre la naissance du « jentilisa moderna » qui justifie d'une manière claire et nette le syncrétisme ainsi formé. Enfin, il faut comprendre par là que changer la mentalité ou le comportement d'un groupe de personnes n'est pas une recette facile.

Personnes ressources:

Nom et prénoms	Sexe	Age	Lieu	Fonctions	Religion
Mme KORE	F	38	Stavanger (2009)	Responsable SIK	Protestant
MANJOLILY Zéphirin	M	59	Toliara (2012)	Professeur	Protestant
SOAMASY	F	50	Sakoantovo (2005)	Matrone	Traditionaliste
SOROMASI'E	F	40	Jafaro (2005)	Matrone	Traditionaliste
VAIKE	F	74	Betania (2012)	Ménagère	protestant

ÉVALUATION DU CAPITAL HUMAIN DE L'ÎLE MAURICE

Andrianasy A. DJISTERA
Docteur en économie
Université de Toamasina

Résumé :

Le capital humain est une variable essentielle dans le processus de développement économique. Les indicateurs relatifs à l'éducation formelle sont généralement retenus pour mesurer ce capital. Cet article a pour objet d'estimer le nombre moyen d'années d'éducation de la population active de l'Île Maurice pour la période s'étendant de 1970 à 2011 en appliquant la méthode des inventaires perpétuels. Les résultats montrent que le niveau moyen du capital humain mauricien augmente. Nous observons également une tendance proche de celle des Philippines, une convergence avec la France et un écart important avec le Ghana.

Mots clés :

Capital humain, éducation, Île Maurice, méthode des inventaires perpétuels.

Abstract:

Evaluation of human capital of Mauritius

Human capital is an important variable in economic development process. Formal indicators on education are usually used to measure this capital. The aim of this paper is to estimate the average years of education for the working age population of Mauritius during the period 1970-2011, using the perpetual inventory method. Results show that average human capital level of Mauritius is increasing. We also observe a similar evolution to Philippines, a convergence with France and a substantial gap with Ghana.

Key words:

Human capital, education, Mauritius, perpetual inventory method.

Les économistes ont depuis longtemps souligné l'importance du capital humain dans la société. Dans son ouvrage « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations », Adam Smith, en 1776, met l'accent sur l'influence de la main-d'œuvre sur la croissance économique. Il montre que la division du travail constitue la principale source de la croissance (qui est basée sur l'augmentation de la productivité) et du développement des échanges. La richesse des économies résulte largement de l'intensification de la division du travail et leur productivité augmente à mesure qu'elles spécialisent les activités de leur population active. L'accroissement de la production nationale provient de la division du travail dans la mesure où cette dernière améliore l'aptitude et l'intelligence des travailleurs. En n'effectuant qu'une seule tâche, ceux-ci évitent de perdre du temps pour apprendre et réaliser d'autres fonctions. Ils arrivent ainsi à mieux maîtriser cette tâche et à la réaliser sur une période plus courte. Elle devrait notamment favoriser le progrès technique en permettant à un groupe d'individus de se consacrer uniquement à l'activité de recherche et d'innovation. Les analyses récentes du processus de croissance accordent également un rôle crucial au capital humain. La théorie néo-classique traditionnelle de la croissance prend en compte le capital humain parmi les facteurs de croissance. Mankiw et *al.*¹ l'ont notamment intégré dans le modèle de Solow². Il prend également une place importante dans les nouvelles théories de la croissance³.

Dans un tel contexte, plusieurs auteurs cherchent à évaluer le niveau de capital humain d'un ou de plusieurs pays. Il est courant d'utiliser les indicateurs relatifs à l'éducation formelle pour le mesurer. Des auteurs évaluent le niveau général de capital humain d'un pays par son stock global d'éducation. Barro et Lee⁴ construisent des indicateurs en utilisant la méthode des inventaires perpétuels, combinant les données du recensement et les taux de scolarisation. Ils fournissent ainsi le nombre moyen d'années d'éducation de la population âgée de plus de 15 (25) ans pour un large échantillon de pays. Utilisant une méthodologie similaire, Cohen et Soto⁵ fournissent les années moyennes d'éducation pour la population âgée de plus de 15 ans. Ces bases de données sont utilisées dans plusieurs études empiriques sur la croissance économique⁶. Cependant, elles ne permettent pas de faire des analyses en série temporelle.

D'autres travaux utilisent une autre version de la méthode des inventaires perpétuels pour obtenir des séries annuelles du nombre moyen d'années de

¹ MANKIW G., ROMER D. et WEIL D. (1992). "A Contribution to the Empirics of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 107, pp. 407-437.

² SOLOW R. (1956). "A Contribution to the Theory of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 70, pp. 65-90.

³ LUCAS R. (1988). "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, 22 (1), pp. 3-42. ROMER P. (1990). "Endogenous Technological Change", *Journal of Political Economy*, 98, pp. 71-102.

⁴ BARRO R. et LEE J-W. (2001). "International Data on Educational Attainment: Updates and Implications", *Oxford Economic Papers*, 53 (3).

BARRO R. et LEE J-W. (2010). "A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2011", *NBER Working Paper*, n° 15902.

⁵ COHEN D. et SOTO M. (2001). "Growth and Human Capital: Good Data, Good Results", *CEPR Discussion Paper*, n° 3005.

⁶ BARRO R. et SALA-I-MARTIN X. (1995). *Economic Growth*, McGraw-Hill, New York.

DE LA FUENTE A. et DOMENECH R. (2006). "Human Capital in Growth Regressions: How Much Difference Does Data Quality Make ?", *Journal of the European Economic Association*, 4 (1), pp. 1-36. DE GREGORIO J. et LEE L-W. (2003). "Growth and Adjustment in East Asia and Latin America", *Central Bank of Chile Working Papers*, n° 245.

scolarisation de la population active⁷.

Les données annuelles sur le stock de capital humain sont particulièrement rares pour la région Océan Indien où les informations (notamment sur la scolarisation) nécessaires à son calcul ne sont pas disponibles alors qu'elles sont très utiles pour suivre son évolution et pour attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics.

Le présent article étudie l'évolution à long terme du niveau de capital humain de l'Île Maurice. Nous estimons ainsi le stock annuel d'éducation de la population active de ce pays en utilisant la méthode des inventaires perpétuels, basée notamment sur les travaux de Nehru et *al.*⁸ et de Wößman⁹. La suite du travail est organisée de la manière suivante :

- la première partie a pour objectif de définir et de souligner les caractéristiques du capital humain ;
- la deuxième partie présente la méthodologie et les sources de données utilisées ;
- la troisième partie est consacrée à la présentation et à l'interprétation des résultats.

I) LE CONCEPT DE CAPITAL HUMAIN : ORIGINE, DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES

Dans les années soixante, la littérature économique propose une formalisation rigoureuse du « capital humain »¹⁰. Ces travaux considèrent la formation des individus comme un processus d'investissement qui consiste à accroître la productivité de la main-d'œuvre en la formant. Cette appellation s'explique par le fait qu'il s'agit d'une forme de capital qui est incorporée aux individus.

Le capital humain se définit comme l'ensemble des éléments déterminant les capacités productives d'un individu, c'est-à-dire son aptitude à exercer des tâches spécifiques. Le stock de capital humain augmente en faisant des investissements, des dépenses concernant l'éducation, la formation professionnelle, la santé et l'alimentation, mais il subit une dépréciation au cours du temps (perte du savoir-faire et usure physique).

Le capital humain est devenu un des concepts essentiels de l'analyse économique, même si l'assimilation des individus au capital est parfois critiquée. Sen¹¹ a, par exemple, relevé que l'utilisation de ce concept conduit à réduire les êtres humains à des moyens de production. Toutefois, la notion de capital humain permet de

⁷ LAU L., JAMISON D. et LOUAT F. (1991). "Education and Productivity in Developing Countries: An Aggregate Production Function Approach", *Policy, Research, and External Affairs Working Paper Series* No. 612 (Banque mondiale, Washington DC). NEHRU V., SWANSON E. et DUBEY A. (1995). "A New Database on Human Capital Stock in Developing and Industrial Countries: Sources, Methodology and Results", *Journal of Development Economics*, 46 (2), pp. 379-401. WÖßMAN L. (2003). "Specifying Human Capital: A Review, Some Extensions, and Development Effects", *Journal of Economic Surveys*, 17 (3), pp. 239-270.

⁸ NEHRU V. et *al.*, 1995, *op. cit.*

⁹ WÖßMAN L., 2003, *op. cit.*

¹⁰ SCHULTZ T. (1961). "Investment in Human Capital", *American Economic Review*, 51, pp. 1-17.

BECKER G. (1964). *Human Capital*, Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research, New York.

¹¹ SEN A. (2000). *Un nouveau modèle économique - Développement, Justice, Liberté*, Éditions Odile Jacob, Paris.

mieux appréhender l'importance de la qualité de la main-d'œuvre dans la production de biens et services.

Dans une vision élargie, le capital humain est l'ensemble des connaissances détenues par les individus et qui agissent sur leur capacité productive. Ce que l'on peut désigner par le « capital connaissance » des individus prend en compte la dimension sociale de l'éducation. L'éducation, au sens large du terme, inclut la formation pour des activités spécifiques, d'une part, et l'apprentissage des règles sociales ou civiques, d'autre part. Des individus bien éduqués sont plus aptes à respecter les règles sociales ou les institutions et ils prennent généralement plus en compte l'importance de la formation. Par conséquent, ils vont investir plus intensément dans l'éducation en vue d'accroître leur revenu futur. Au niveau de la société dans son ensemble, ils vont contribuer à l'accroissement de la production globale et du niveau de bien-être.

L'éducation constitue une composante essentielle du stock de connaissances détenu par les individus. Elle permet le développement des deux catégories de connaissances qui favorisent la productivité de la main-d'œuvre dans la production, à savoir l'aptitude technique et la connaissance des règles sociales et des systèmes de valeur, alors que les connaissances acquises dans le cadre du travail affectent essentiellement la compétence technique des travailleurs.

L'assimilation du capital humain au stock de connaissances détenu par les individus permet de justifier l'utilisation, par les économistes, de l'éducation comme indicateur du capital humain. Le degré d'instruction peut être considéré comme une mesure approximative du niveau de capital humain, puisque la contribution de l'éducation reçue ou de la formation effectuée dans le système éducatif à la qualification de la force de travail est importante. La littérature sur la croissance économique admet que l'éducation constitue la principale composante du capital humain¹². En améliorant la productivité du travail et en générant des externalités positives, elle offre des avantages aux individus qui la détiennent et à la société dans son ensemble. Enfin, l'acquisition du capital humain peut passer par la formation, mais il convient de préciser, sur le plan conceptuel, la distinction entre l'aptitude et les différentes connaissances abstraites acquises par les individus. De plus, il peut y avoir une synergie entre les connaissances : la somme des connaissances acquises favorise l'aptitude de l'individu à maîtriser les connaissances techniques ou les technologies¹³.

Le capital humain est constitué des connaissances à la fois des technologies de production (c'est-à-dire de la compétence technique) et des règles sociales (ou du système de valeurs), mais il faut également prendre en considération l'état de santé des individus.

Les travaux de Schultz¹⁴ et de Becker¹⁵ ont notamment défini le capital humain comme les investissements dans l'éducation, la formation des travailleurs, la santé, etc. Des individus en bonne santé sont plus aptes à apprendre, en vue d'accroître leurs connaissances. Ainsi, la productivité des individus dépend de leur niveau de connaissances techniques qui constitue la composante *intangibile* du capital humain et de leur situation sanitaire qui est sa composante *tangible*.

Le « capital santé » agit sur la productivité de la force de travail de différentes

¹² SELF S. et GRABOWSKI R. (2003). "Education and Long-run Development in Japan", *Journal of Asian Economics*, 14 (4), pp. 565-580.

¹³ ROMER D. (1997). *Macroéconomie approfondie*, Ediscience International.

¹⁴ SCHULTZ T., 1961, *op. cit.*

¹⁵ BECKER G., 1964, *op. cit.*

manières. En effet, la situation sanitaire, tant actuelle que passée agit sur le niveau d'aptitude de la main-d'œuvre courante. La santé des élèves influe sur leur aptitude à acquérir des connaissances. Ils peuvent notamment consacrer plus de temps à la formation et accroître leur capital humain lorsque leur santé est meilleure. Le niveau d'aptitude des travailleurs est également affecté par leur situation sanitaire. Par conséquent, l'état de santé des individus a bien un impact sur le niveau de capital humain de l'économie.

Au sens large, le capital humain peut être ainsi défini comme l'ensemble des éléments déterminant la productivité des individus. Pour Bosserelle¹⁶, ce concept fait référence au stock de connaissances qui sont économiquement valorisables et qui sont incorporées aux individus. Cependant, il insiste sur un certain nombre d'éléments constitutifs du capital humain parmi lesquels les qualifications, les connaissances générales ou techniques et l'état de santé (ou l'hygiène).

Le capital humain présente des caractéristiques communes avec les autres types de capital. Tout capital peut être perçu comme une ressource dans laquelle les agents économiques investissent dans le but d'obtenir un flux de revenus. En effet, tout capital est par définition productif. Il s'agit d'un investissement réalisé en temps et/ou en énergie. Le capital humain comporte également une dimension temporelle au cours de laquelle des investissements sont réalisés à une date donnée, et nous en retirons des avantages à une date future¹⁷.

Cependant, le capital humain ne peut pas être séparé des individus. Le fait qu'il soit incorporé aux individus constitue la principale différence de ce facteur par rapport aux autres formes de capital existant dans l'économie. Il a également deux caractéristiques fondamentales, la rivalité et l'exclusivité¹⁸. Un bien est rival lorsque la jouissance de ce bien par un individu limite celle d'un autre. L'exclusivité est liée au fait de pouvoir empêcher l'usage d'un bien par d'autres. Le capital humain diffère du capital physique puisqu'il réside dans les individus et ne peut être acheté. Par contre, les services qu'il produit peuvent faire l'objet d'échanges marchands.

Le capital humain diffère notamment du capital social qui est un bien public dans le sens où il est partagé par l'ensemble des individus. En effet, le capital social ne peut être la propriété exclusive d'une seule personne. Coleman¹⁹ définit le capital social par sa fonction. L'auteur considère que ce capital n'est pas une entité unique. Il est composé de plusieurs entités différentes, avec deux éléments en commun. Ces entités comportent toutes des aspects relatifs aux structures sociales et elles facilitent certaines actions des agents économiques à l'intérieur de la structure. Le capital social réside dans les relations sociales, et les investissements réalisés par la société en temps et en énergie pour le produire sont moins directs que dans le cas du capital humain ou du capital physique.

II) LA MÉTHODOLOGIE ET LES SOURCES DE DONNÉES

L'investissement en capital humain effectué dans le passé engendre le capital

¹⁶ BOSSERELLE E. (1997). *Croissance et fluctuations*, Éditions Sirey.

¹⁷ OCDE (2001). *Du bien-être des nations - Le rôle du capital social*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OCDE.

¹⁸ ROMER D., 1997, *op. cit.*

¹⁹ COLEMAN J. (1988). "Social Capital in the Creation of Human Capital", *American Journal of Sociology*, 94 (supplement).

humain actuel. Plusieurs études associent le niveau de capital humain au nombre moyen d'années de scolarisation de la population active²⁰.

Pour estimer le niveau moyen d'éducation de la population active, définie comme la population âgée entre 25 et 64 ans, nous utilisons la méthode des inventaires perpétuels qui a été notamment utilisée par Lau et al.²¹ et Nehru et al.²².

Le travail statistique se déroule en deux étapes :

- la première consiste à évaluer la somme agrégée des années d'éducation incorporées dans la force de travail ;
- la deuxième est consacrée au calcul du nombre moyen d'années d'éducation en divisant ce stock par le nombre de personnes en âge de travailler.

Si les données en matière de scolarisation couvrent une durée assez longue, la méthode des inventaires perpétuels permet d'accumuler le nombre total d'années d'éducation incorporées dans la force de travail du pays i (S_i) à la date T . Le stock global d'éducation dans un pays est formulé comme suit :

$$S_i = \sum_{t=T-A_{hi}+D_{0i}}^{T-A_i+D_{0i}} \left(\sum_{gi} E_{gi,t+gi-1} (1-r_{gi}-d_i) \right),$$

où $E_{gi,t}$ représente le nombre d'inscrits au niveau g à la date t . A_{hi} est l'âge maximal possible de la force de travail (64 ans). A_{li} désigne l'âge minimal pour faire partie de la force de travail (25 ans). D_{0i} est l'âge de l'entrée à l'école des élèves (6 ans). r_{gi} représente le taux de redoublement pour le niveau g . d_i est le taux d'échec ou de renvoi.

En supposant que les individus entrent dans la vie active à l'âge de 25 ans et se retirent après 64 ans, le stock global d'éducation dans un pays est formulé de la manière suivante :

$$S_i = \sum_{t=T-64+6}^{T-25+6} \left(\sum_{gi} E_{gi,t+gi-1} (1-r_{gi}-d_i) \right) = \sum_{t=T-58}^{T-19} \left(\sum_{gi} E_{gi,t+gi-1} (1-r_{gi}-d_i) \right).$$

Le nombre total d'années d'éducation incorporées dans la population en âge de travailler S_i est divisé par la population active P_i (population entre 25 et 64 ans) afin d'obtenir le nombre moyen d'années de scolarisation de la population active du pays (s_i) :

$$s_i = \frac{S_i}{P_i}.$$

Le stock d'éducation estimé dans ce travail est basé sur les données de la scolarisation fournies par Mitchell²³ et l'Institut de statistique de l'UNESCO pour les années

²⁰ PSACHAROPOULOS G. et ARRIAGADA A. (1986). "The Educational Composition of the Labor Force: An International Comparison", *International Labor Review*, 125 (5), pp. 561-574 ; NEHRU V. et al., 1995, *op. cit.* ; WÖßMANN L., 2003, *op. cit.*

²¹ LAU L. et al, 1991, *op. cit.*

²² NEHRU V. et al., 1995, *op. cit.*

²³ MITCHELL B. (1980). *European Historical Statistics, 1750-1970*, Second Edition, New York.

MITCHELL B. (1995). *International Historical Statistics: Africa, Asia & Oceania, 1750-1980*, Second Revisited version, Stockton.

MITCHELL B. (1983). *International Historical Statistics, The Americas and Australasia*, Gale Research

récentes. Les informations sur le redoublement sont diffusées par l'UNESCO. Les données sur la population proviennent de la Division pour la population des nations unies et de l'Organisation internationale du travail.

Pour estimer le stock d'éducation par la méthode des inventaires perpétuels, en considérant que la force de travail comprend la population âgée de 25 à 64 ans, nous avons besoin de longues séries de données sur la scolarisation.

III) DESCRIPTION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

On a retenu dans ce travail le stock d'éducation de la population âgée de 25 à 64 ans comme mesure du capital humain de la population active. On constate que le niveau moyen de capital humain incorporé dans la population active de la République de Maurice a connu une tendance globalement à la hausse (graphique 1). Il a augmenté avec un taux annuel moyen d'environ 1,54% de 1971 à 2011. Cette évolution met notamment en évidence des efforts continus effectués dans le secteur éducatif. Ce dernier est notamment doté d'infrastructures suffisantes, en particulier dans les niveaux primaire et secondaire (Banque africaine de développement et Fonds africain de développement²⁴).

Une forte progression de la scolarisation a conduit à la hausse du niveau moyen d'éducation de la population active mauricienne. Le taux brut de scolarisation est un indicateur permettant d'évaluer le développement d'un cycle scolaire. Il s'agit du rapport entre le nombre d'élèves ou d'étudiants inscrits dans un cycle donné au nombre de personnes qui ont l'âge théorique d'y être inscrit. Les taux bruts de scolarisation primaire, secondaire et supérieur sont passés respectivement de 74,58%, 33% et 1,64% en 1971 à 101%, 73% et 45% en 2010. Nous constatons ainsi une amélioration globale de la capacité d'accueil du système éducatif mauricien. Toutefois, il convient de noter que le taux de scolarisation passe d'un niveau très élevé au primaire à un niveau largement inférieur dans le secondaire, puis le tertiaire. L'écart entre les taux de scolarisation primaire et secondaire s'explique particulièrement par l'importance du pourcentage d'abandons et d'échecs²⁵. Les possibilités d'études dans l'enseignement supérieur semblent également assez limitées. Le pays ne dispose que de deux universités (l'Université de Maurice et l'Université de technologie), des établissements privés d'enseignement supérieur (une école de médecine, une école de médecine dentaire, etc.) et de quelques institutions de formation professionnelle et industrielle (Banque africaine de développement et Fonds africain de développement²⁶). Par ailleurs, il semble que l'enseignement supérieur du pays connaît quelques difficultés financières. Le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Maurice²⁷ a ainsi mis l'accent sur un décalage entre ses ambitions en matière d'enseignement supérieur et la faiblesse des moyens budgétaires alloués dans ce secteur.

L'observation du graphique 1 montre également que l'évolution du nombre moyen d'années d'études de la population active mauricienne que nous avons calculée

Company, Detroit.

²⁴ BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT et FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT (2009). *Maurice. Document stratégie-pays 2009-2013*, p. 14.

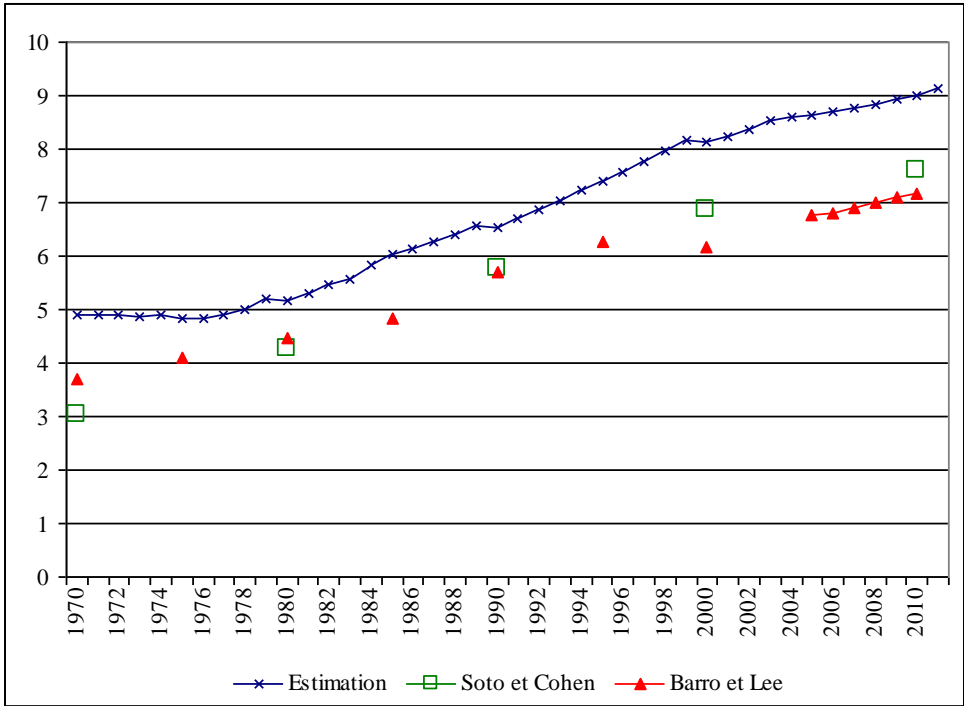
²⁵ BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT et CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'OCDE (2003). *Perspectives économiques en Afrique 2002-2003*, Paris, p. 271.

²⁶ BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT et FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT, 2009, *op. cit.*

²⁷ AMBASSADE DE FRANCE A MAURICE (2009). *Fiche Maurice*.

est très proche de celles de Barro et Lee²⁸ et de Cohen et Soto²⁹. Cependant, notre étude donne des valeurs du stock d'éducation de Maurice supérieures à celles des deux autres travaux.

Graphique 1. Évolution du capital humain de l'Île Maurice



Sources : Estimations de l'auteur sur la base des données des Nations Unies, de Mitchell³⁰ et de l'UNESCO, Barro et Lee³¹ (2010), Cohen et Soto³² (2001)

Pour la période 1970-2011, nous comparons l'évolution du nombre moyen d'années d'études de la population active de Maurice avec celle de la France, des Philippines et du Ghana. Le graphique 2 montre que le niveau d'éducation de la population active suit généralement une tendance croissante. Cela marque notamment l'importance que les pays accordent à la formation des individus quel que soit leur niveau de développement économique.

Nous observons que l'évolution du niveau de capital humain de la population active mauricienne est plus proche de celle des Philippines, qui est un des pays émergents d'Asie, que de celles de la France et du Ghana. Les courbes de l'Île Maurice et des Philippines sont largement plus élevées par rapport à celle du Ghana qui est un pays en voie de développement.

Entre 1971 et 2011, le taux moyen de variation du nombre moyen d'années d'éducation de la population active de Maurice (1,54%) est très proche de celui des Philippines (1,59%). Toutefois, l'évolution du capital humain de Ghana est également

²⁸ BARRO R. et LEE J-W., 2010, *op. cit.*

²⁹ COHEN D. et SOTO M., 2001, *op. cit.*

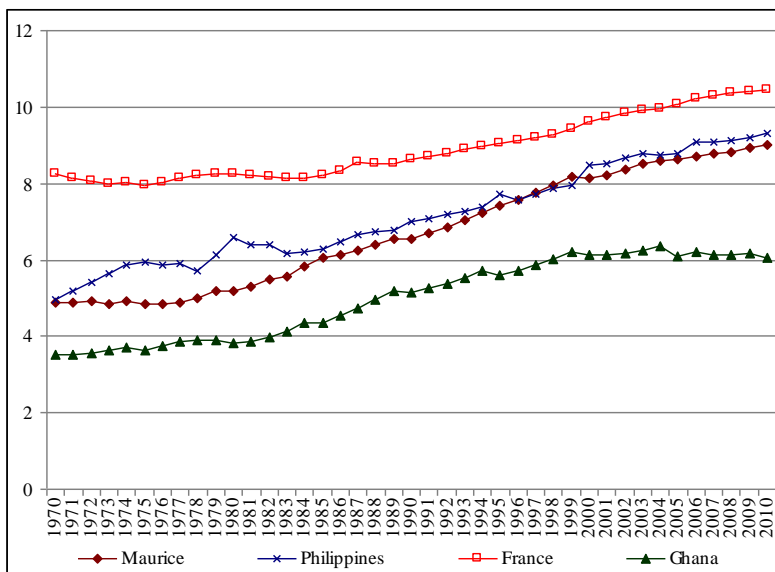
³⁰ MITCHELL B., 1995, *op. cit.*

³¹ BARRO R. et LEE J-W., 2010, *op. cit.*

³² SOTO M. et COHEN D., 2001, *op. cit.*

relativement rapide, mais plus faible (1,36%).

Graphique 2. Comparaison du niveau de capital humain



Sources : Estimations de l’auteur sur la base des données de la Division pour la population des nations unies, de Mitchell et de l’UNESCO

Le graphique 2 montre enfin que la France dispose d’un niveau de capital humain plus élevé que l’Île Maurice, mais les écarts se réduisent. En effet, le rythme de progression du niveau moyen d’instruction de la population active française qui a déjà atteint un niveau relativement élevé est moins rapide. Le stock d’éducation n’a progressé en moyenne que de 0,62% de 1971 à 2011.

Par ailleurs, l’intérêt particulier de cette étude est de proposer des données annuelles qui renseignent sur des années récentes, alors que les bases de données disponibles sur le stock d’éducation sont généralement quinquennales ou décennales³³.

En revanche, il convient de noter qu’il s’agit ici d’un indicateur imparfait du capital humain. La méthodologie utilisée pour calculer le stock d’éducation ne permet pas de considérer la qualité du système éducatif qui peut varier dans le temps et dans l’espace. En nous limitant aux seules études scolaires, nous négligeons également les autres moyens de qualification qui sont plus difficilement mesurables³⁴. Comme tous les indicateurs basés sur l’éducation formelle, le stock moyen d’éducation de la population active ne tient pas compte de certains aspects du capital humain (éducation informelle, expériences, santé, etc.)³⁵.

CONCLUSION

Cet article présente l’évolution du stock annuel moyen d’éducation de la population active de l’Île Maurice pour la période 1970-2011, utilisant la méthode des inventaires perpétuels. Les résultats montrent un niveau élevé et une augmentation à

³³ BARRO R. et LEE J-W., 2010, *op. cit.* ; COHEN et SOTO, 2001, *op. cit.*

³⁴ DEBEAUVAIS M. et MAES P. (1968). “Une méthode de calcul du stock d’enseignement”, *Population*, 3, pp. 415-436.

³⁵ Voir SCHULTZ T., 1961, BECKER G., 1964, WÖßMANN L., 2003, etc., *op. cit.*

long terme du niveau moyen de capital humain du pays. Cette amélioration de la qualification de la main-d'œuvre, qui s'explique par une progression globale de la scolarisation, constitue un facteur clé du décollage économique et de la durabilité du développement de l'Île Maurice.

Le niveau relativement élevé du capital humain a particulièrement favorisé l'industrialisation puis la diversification de l'économie de Maurice. Traditionnellement tirée par le sucre, le textile et le tourisme, l'Île a pu se diversifier dans les services financiers et dans les technologies de l'information et des communications³⁶.

Une main-d'œuvre éduquée et qualifiée aide également à relever les nouveaux défis exigés par la mondialisation mais aussi par le développement de l'économie fondée sur le savoir, c'est-à-dire d'une société dans laquelle le succès des entreprises et de l'ensemble des économies nationales dépend de plus en plus de l'aptitude à créer et à exploiter des connaissances³⁷.

Toutefois, ce constat globalement positif sur la situation du capital humain ne doit pas masquer une certaine inefficience du système éducatif. Comme la qualité de ce dernier joue un rôle déterminant dans la capacité à tirer profit de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'Île Maurice devrait davantage adapter son système éducatif aux évolutions de l'environnement socioéconomique pour soutenir sa croissance économique et son développement à long terme.

Références complémentaires

NATIONS UNIES, *World Population Prospects*, Population Division of the Department of Economic and Social Affairs. Available at : <http://esa.un.org/unpp>
UNESCO, Institut de statistique, *UNESCO Database*, Paris. Disponible sur : <http://www.uis.unesco.org/>

³⁶ BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT et CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'OCDE (2006). *Perspectives économiques en Afrique 2005-2006*, Paris.

³⁷ STEINMUELLER, E. (2002). "Les économies fondées sur le savoir - leurs liens avec les technologies de l'information et de la communication", *Revue internationale des sciences sociales*, 171, pp. 159-173.

« ANTSIRABE, LE VICHY MALGACHE » LES VICISSITUDES D'UN MYTHE

Jean-Michel DEWAILLY
Professeur honoraire des Universités

Résumé :

De nombreux lieux touristiques cherchent à se référer à des lieux-mères prestigieux dont ils veulent s'attribuer une part d'image, plus ou moins fondée. Si ces images persistent, se crée alors autour du lieu-fils un véritable mythe qui est continûment invoqué pour le valoriser. Mais ce mythe évolue dans son contenu, sa vivacité, ses périodes d'activation, en fonction des acteurs qui l'invoquent, des circonstances et du contexte à différentes échelles. À l'aide d'un corpus documentaire spécifique constitué avec une grande variété de documents recherchés sur plus de 130 ans, l'auteur examine les vicissitudes du mythe du « Vichy malgache » concernant la station thermale malgache d'Antsirabe, né à la fin du XIX^{ème} siècle et toujours vivant, reposant toujours sur la similitude des eaux thermales des deux villes mais dans un contexte complètement différent. Le mythe persiste, mais n'a plus le même sens.

Mots-clés :

mythe, images, Antsirabe, Vichy, tourisme, thermalisme.

Abstract:

« Antsirabe, the Malagasy Vichy ». *The vicissitudes of a myth*

Many tourist spots seek to identify themselves with prestigious mother-site names, the image of which they wish to claim a part of, more or less justifiably. If these images persist, the daughter-site builds up a real myth for itself, and continuously puts it forward in order to enhance its own value. But this myth evolves, in its contents, its liveliness, its activation periods, according to actors, circumstances and context to varying scales. With the help of a specific document corpus, made of a large variety of material spanning more than 130 years, the author examines the vicissitudes of the « Malagasy Vichy » myth, concerning the spa town of Antsirabe in Madagascar. Born at the end of the XIXth century, this myth lives on. It is built on the similarity between the spa waters of both cities, but now in a completely different context. The myth persists, but it does not have the same meaning anymore.

Key-words: *Myth, Images, Antsirabe, Vichy, Tourism, Hydrotherapy*

Depuis que le tourisme s'est largement popularisé au cours du XIX^{ème} siècle, beaucoup de lieux qui cherchent la notoriété touristique tentent de capter une part de l'aura de lieux touristiques confirmés. Anciens ou plus récents, les exemples abondent : Bruges, Amsterdam ou Stockholm se qualifient de « Venise du Nord », Bucarest fut un temps « le Petit Paris », la Normandie comme la Saxe revendiquent une « Suisse » sur leur territoire et, plus récemment, une petite ville américaine tente de s'identifier à la Bavière¹. On pourrait parler de « lieux/ sites-mères » ayant donné naissance à des « lieux/sites-fils » (ou « filles »). Dans le nom connu auquel on fait référence, réside non seulement une part de rêve, mais aussi de mythe. On en attend une certaine légitimité dans le champ touristique, une réputation qui aurait moins besoin de faire ses preuves, des retombées de tous ordres. Peu importe pour le visiteur du site-fils qu'il ne connaisse pas le site-mère et ne puisse souvent pas vérifier le degré de véracité de la filiation suggérée, qui repose, surtout au début, sur un fond de vérité ou au moins de vraisemblance. Il se fiera néanmoins généralement aux médias qui propagent les appellations, les images, les clichés qui entretiennent le mythe, pour peu que les faits qui pourraient démentir ce dernier ne soient pas trop connus pour être invoqués avec assez d'écho, que les mots qui l'expriment n'apparaissent pas comme une contre-vérité manifeste (le communisme a trop largement fait perdre à Bucarest son caractère « parisien ») et qu'un nombre suffisant d'opérateurs ait intérêt à l'entretien et à la persistance du mythe. R. Barthes souligne « le divorce accablant de la connaissance et de la mythologie. La science va vite et droit en son chemin ; mais les représentations collectives ne suivent pas, elles sont des siècles en arrière, maintenues stagnantes dans l'erreur par le pouvoir, la grande presse et les valeurs d'ordre »²

C'est bien le cas dans le monde du tourisme, où les guides (livres) sont souvent les premiers vecteurs de telles images, auxquelles ont intérêt non seulement les maisons d'édition, mais aussi les offices de tourisme, commerçants, hôteliers-restaurateurs, marchands de souvenirs, guides (personnes), transporteurs..., bref, toute la nébuleuse du système touristique, dont le fonds de commerce est de vendre du rêve, de créer et perpétuer des mythes. D. Roche a bien relevé combien ces guides sont porteurs de « stéréotypes, c'est-à-dire d'images qui ne sont pas indépendantes par rapport à des sociétés, qui se caractérisent par leur répétition, qui passent constamment d'un livre à l'autre, d'un auteur à l'autre. Mais on ne sait pas toujours comment elles apparaissent et on ne sait pas toujours comment elles évoluent. Des images dont la finalité en quelque sorte... est de créer des automatismes, de créer des intemporalités... »³. Et une collection de petits stéréotypes entretenus finit par créer un mythe.

Mais les guides, bien qu'outils privilégiés et maintenant très accessibles à un public de plus en plus mobile et de plus en plus large, ne sont pas les seuls vecteurs de ces stéréotypes et des mythes qui en résultent. Dans un système mondial où la communication est reine, tous les supports sont bons pour faire passer des messages et entretenir les mythes. Cela fait partie de la réclame, de la publicité, du marketing, territorial ou non, parfois aussi de la propagande, pour se référer à quelques termes diversement utilisés depuis un siècle au service, finalement, des mêmes objectifs. Et on ne rentrera pas ici dans des considérations sur les messages subliminaux propres à manipuler des individus qui n'en ont aucunement conscience.

¹ FRENKEL et WALTON, 2000. (La bibliographie et les sources détaillées sont regroupées en fin d'article).

² R. BARTHES, 1957, p. 63.

³ In Introduction, CHABAUD *et al.*, 2000, p. 20-21.

À notre sens, et à l'instar des grandes stations thermales européennes du XIX^{ème} siècle, telles Bath, Spa, Baden-Baden ou Aix-les-Bains, Antsirabe, « station thermale » malgache, entre tout à fait dans cette problématique quand on la qualifie de « Vichy malgache ». Car, plus de 50 ans après l'indépendance de Madagascar, on observe la persistance de cette appellation, notamment à travers la publicité touristique et les guides pour touristes de plus en plus nombreux vers la Grande Île. Cela peut surprendre, car bien peu de choses sur place évoquent la ville française de Vichy, sinon la présence d'eaux thermales s'y référant et distribuées dans tout le pays. L'assimilation d'Antsirabe à Vichy est sûrement abusive, mais elle repose sur des faits objectifs initiaux et une histoire dont la force de persuasion semble se maintenir pour certains, disparaître progressivement pour d'autres, comme on le verra.

Notre propos sera donc ici d'examiner de plus près la consistance de ce mythe, sur quoi il repose, et comment, dans sa totalité et ses composantes, il a évolué jusqu'à maintenant. Dans ses travaux récents, indispensables à la compréhension d'Antsirabe, E. Jennings a très bien montré comment le développement de la ville, à partir de ses sources thermales bienfaitrices, a été guidé par l'administration coloniale française pour faire de la ville une vitrine et un point d'appui de l'Empire colonial français, conjuguant « loisirs et pouvoir »⁴. On pourra d'ailleurs s'y reporter pour approfondir maints aspects que nous ne ferons qu'effleurer ici. Prolongeant de plus d'un demi-siècle la période d'observation de cet auteur, nous souhaitons compléter cette approche, mais sans faire ni une histoire du tourisme à Antsirabe, ni une monographie d'Antsirabe, « ville thermale », encore moins une comparaison entre Antsirabe et Vichy. A travers des sources variées et un corpus dont on fera une présentation critique plus détaillée, il s'agira d'apprécier dans le temps l'évolution du mythe vichyssois d'Antsirabe et de ses composantes, mythe qu'il était évidemment de l'intérêt de l'administration coloniale de créer et d'entretenir : pouvoir, valeurs d'ordre, médias en tout genre.... Ce qui surprend, c'est que plus d'un demi-siècle après la fin de la colonisation, le mythe est toujours vivace. Et nous pensons qu'il y a lieu de s'y intéresser, car, suivant en cela un éminent malgachisant, « la géographie est... pour moi, plus que science des lieux, science des hommes qui les construisent, étude de la perception qu'ils s'en font »⁵. Et en cela, au-delà de la futilité, réelle ou supposée, de l'analyse d'un tourisme thermal, somme toute mineur, dans une petite ville du bout du monde, l'étude d'Antsirabe sous cet angle d'approche est également révélatrice de plus d'un siècle d'évolution des relations franco-malgaches et de ses problèmes de développement.

I) LE MYTHE DE VICHY Á ANTSIRABE : FONDEMENTS CULTURELS ET HISTORIQUES

Préalablement, avant de présenter les sources et les méthodes, il convient de recontextualiser brièvement les principaux fondements du mythe.

A. Mythes touristiques et Afrique

Ce thème pourrait donner lieu à d'abondants développements. Bornons-nous à quelques remarques utiles au cadrage de notre propos. On a maintes fois, et souvent violemment, dénoncé la dimension « mythologique » des guides. C'est ainsi que

⁴ E. JENNINGS, 2011, p. 139. Voir aussi la version anglaise de l'ouvrage (2006).

⁵ J.P. RAISON, 1984, p. 30.

Barthes pense que « la mythologie du Guide bleu date du siècle dernier⁶..., le Guide devient, par une opération commune à toute mystification (la sélection des monuments présentés) le contraire même de son affiche, un instrument d'aveuglement... [générateur de] la floraison d'un superbe mythe- alibi... »⁷. Ce serait donc un instrument de propagation d'« une mythologie bourgeoise partiellement périmée »⁸. Elargissant son analyse aux Guides Bleus et aux Guides Verts, B. Lerivray constate « le contenu idéologique des guides touristiques »⁹, et qu'il s'agit de « l'idéologie touristique de la classe bourgeoise »¹⁰. Ces visions, très connotées par la date de leur formulation, en pleine période des « Trente Glorieuses » et « post-soixante-huitarde », n'en renferment pas moins une part de vérité. Compte tenu de l'accroissement considérable des voyages touristiques depuis lors, au profit de ce que l'on appelle maintenant « classes moyennes » au lieu de « bourgeoisie » (petite, sans doute, mais bourgeoisie quand même), on peut sans doute attribuer les mêmes qualités et défauts à toute la documentation touristique qui a proliféré à l'intention de tous les « segments » de clientèle potentiels. Et, dès lors, ce ne sont plus seulement les guides, eux-mêmes beaucoup plus nombreux, qui entretiennent une mythologie, mais toutes sortes de documents générateurs d'images, de slogans, de fantasmes et donc de mythes.

L'Afrique elle-même, à laquelle nous rattachons Madagascar pour la circonstance, est un bon foyer d'alimentation de ces mythes. Tous les récits coloniaux, tous les développements touristiques et les catalogues, dus à de grandes firmes touristiques mais aussi à de multiples associations et organisations non gouvernementales, les guides, récits de voyages, ouvrages de photos, publicités, reportages de presse et de télévision, sites internet... y contribuent puissamment. De nombreux travaux récents, portant sur le développement du tourisme africain¹¹ ont souligné l'importance de ces aspects imaginaires et mythiques dans l'essor touristique de nombreux lieux et espaces africains. Ce n'est d'ailleurs pas propre à l'Afrique. Pavant la voie à un éventuel mythe d'Antsirabe, deux ouvrages, en 1896 et 1897, « littératures douteuses..., matière première pour les amateurs de sottisiers »¹², présentèrent Madagascar comme un pays fantastique (au sens étymologique du terme), dans des récits propres à capter « l'audience de lecteurs peu cultivés, faciles à éblouir, aimant le sensationnel... »¹³. Or, c'était précisément le moment où la France établissait rapidement et puissamment son emprise sur Madagascar. Lié aux relations des « exploits » militaires de la conquête, alimenté par le développement d'une culture coloniale fondée sur les voyages et explorations encouragés par les Sociétés de Géographie, un « terreau » propre à la croissance de mythes pouvait dès lors s'accumuler¹⁴, sur lequel allait s'enraciner, parmi d'autres, le mythe d'« Antsirabe, Vichy malgache ».

⁶ C'est-à-dire du XIX^{ème} siècle (Note JMD).

⁷ R. BARTHES, 1957, p. 114-116.

⁸ *Ibid.*, p. 116.

⁹ B. LERIVRAY, 1975, p. 13.

¹⁰ *Ibid.*, p. 135.

¹¹ Entre autres, voir Cahiers d'Etudes Africaines, 2009.

¹² Y. PAILLARD, 1990, p. 158 et 175.

¹³ *Ibid.*, p. 175.

¹⁴ L'engouement fut considérable, comme en témoignent maintes publications populaires, par exemple : DRAULT Jean, 1895, *Chapuzot à Madagascar*, (réédité en 1936), Paris, éd. Gautier-Languereau, coll. Familia ; MOUSSERON Jules, 1895, *Zephe à Madagascar* (chanson humoristique en patois « ch'ti » du Nord, « vendue, en septembre 1895, au profit des soldats français blessés pendant la campagne de Madagascar », selon Jean DAUBY, 1974, *Jules Mousseron. Tout Cafougnette*, Valenciennes, chez l'auteur, p. 55) ; MEZGER Max, 1949, *Monique à Madagascar*, Paris-Bruxelles, éd. de l'Amitié – G.-T. Rageot, (publié en allemand en

B. À Vichy, les piliers du mythe

Au cours du XIX^{ème} siècle, entre 1800 et 1870, se produit « en 70 ans l'irrésistible ascension de Vichy »¹⁵, grande station thermale du centre de la France. La provoquèrent maintes raisons qu'il n'est pas de notre propos d'explicitier ici : des eaux bienfaites, les progrès de la médecine, le développement des chemins de fer, l'essor de la bourgeoisie capitaliste, des personnalités locales entreprenantes, les séjours répétés des têtes couronnées, notamment Napoléon III... Et « le thermalisme prend, sous la III^{ème} République, une ampleur encore plus importante que sous le Second Empire »¹⁶. Dans ce contexte, Vichy apparaît alors comme l'archétype des stations thermales propres à répondre aux besoins médicaux des coloniaux. Certes, la salubrité des stations tropicales d'altitude avait été mise en lumière et exploitée dès la première moitié du XIX^{ème} siècle par les grands pays colonisateurs, notamment le Royaume-Uni dans les régions de Darjeeling et de Simla (à plus de 2000 mètres d'altitude), et par la France, notamment à Cilaos (La Réunion), à seulement 1200 mètres d'altitude, mais bénéficiant en revanche de sources thermales déjà utilisées avec profit avant l'installation « des premiers pionniers français... autour de 1831 »¹⁷. Mais, malgré les vertus de ses eaux, Cilaos, dans une île minuscule, ne put jamais prétendre au développement des grandes stations indiennes¹⁸. Aussi n'y trouvait-on ni distractions, ni vie mondaine attractive. Et pour les Français qui développèrent alors leur présence dans l'océan Indien, et notamment à Madagascar à partir de 1895, l'occasion était trop belle de combiner leurs congés en France avec une cure réparatrice. Et où la faire mieux qu'à Vichy, dont la célébrité et les animations paraissaient plus enviables à des militaires et administrateurs méritants, et soucieux de le faire savoir en entretenant leurs réseaux, plutôt que dans de petites stations, sans doute médicalement aussi valables, mais socialement moins valorisantes ? Cette attitude est assez répandue pour être popularisée par des discours nombreux au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, et dont cette citation d'un roman célèbre postérieur, mais situant son récit à cette époque, exprime la prégnance : « Les coloniaux et les habitants des pays chauds ne connaissent pas assez l'efficacité des Eaux de Vichy... Vichy est pour les personnes affaiblies, languissantes et anémiques. C'est le cas des coloniaux... Vichy est le sanatorium idéal où les coloniaux et les malades des pays chauds doivent venir chercher la santé, retremper leurs forces et se guérir des maladies contractées sous les tropiques »¹⁹.

Toujours est-il que, alors que va s'ouvrir la grande phase colonisatrice de la France et pendant celle-ci, Vichy apparaît au firmament des grandes stations thermales européennes, donc mondiales, et va y rester jusqu'après la Seconde guerre mondiale. Elle reçoit « à l'aube du XIX^{ème} siècle... quelque deux cents curistes »²⁰, « 530 en 1829 »²¹, « 5840 en 1849 »²², « 21 300 » en 1866²³, 110 000 « baigneurs » en 1913, 131 000 en 1931, près de 150 000 en 1938²⁴. L'Exposition coloniale de 1931 à Paris

1931, date de l'Exposition coloniale de Paris. Coïncidence ?).

¹⁵ M. GONTARD, 1998, p. 210.

¹⁶ D. RENAULT-JOUSEAU, 2010, p. 41.

¹⁷ E. JENNINGS, 2011, p. 111-115.

¹⁸ À partir de 1865, Simla devint même la capitale d'été de l'Empire des Indes, les vice-rois anglais y installant leur gouvernement pendant les mois caniculaires.

¹⁹ E. ORSENA, 1988, p. 185-186.

²⁰ M. GONTARD, 1988, p. 18.

²¹ *ibid.*, p. 63.

²² *ibid.*, p. 126.

²³ *ibid.*, p. 190

²⁴ C. JAMOT, 1988, p. 488-489.

marque une sorte d'apogée de cet affichage colonial et impérial. Vichy est donc une référence en matière de soins, de médecine thermale, d'équipements de qualité et de vie sociale brillante, elle peut apparaître pour Antsirabe, et pour l'administration coloniale, comme un modèle. Son sort lié à celui de l'expansion coloniale française, Vichy est devenue « la capitale thermale de la France d'Outre-Mer »²⁵, « *a kind of informal imperial hub* »²⁶, « une véritable plaque tournante coloniale »²⁷, en somme un lieu majeur où les coloniaux viennent se soigner, mais aussi se montrer et établir des réseaux qui peuvent leur être utiles à titre privé ou dans l'exercice de leurs fonctions. Et cette fonction est déjà solidement établie quand la colonisation française débute à Madagascar. Dans ces conditions, il semble à la fois naturel et flatteur que les « coloniaux » de Madagascar intègrent le cercle vichyssois. Si « *the syllogism "Vichy = liver, liver = colonies, colonies = Vichy" had been fully established* »²⁸, il était logique que Madagascar, devenant une colonie, se rattache à cette constellation thermale autant qu'elle le pouvait. La promotion d'Antsirabe allait en donner l'occasion, à un point tel que la station malgache, suprême reconnaissance, allait même pouvoir s'intituler « Vichy malgache ».

C. À Madagascar, un terrain à bâtir pour le mythe

Du côté de Madagascar, plusieurs éléments sont en place pour l'émergence d'Antsirabe comme station thermale. D'abord, rejoignant d'autres auteurs²⁹, C. Radimilahy et B. Ravololomanga rappellent qu'« à Madagascar, l'eau a toujours tenu une place importante... Dans la croyance populaire, les eaux, entre autres les marais ou les sources, appartiennent aux Vazimba... », habitants primitifs un peu mythiques de Madagascar³⁰. Or, c'est bien dans une telle situation topographique que les eaux d'Antsirabe, à partir de 1879, vont être analysées puis valorisées par les missionnaires norvégiens arrivés en 1869. Et « le thermalisme français allait greffer de nouvelles connotations médicales sur des sources déjà associées aux vazimbas »³¹ et à des pratiques locales anciennes. Mais la médecine coloniale française n'eut de cesse de passer sous silence ces usages précoloniaux, de les récupérer, pourrait-on dire, au service de la francité naissante du territoire : « *Colonial doctors systematically elided precolonial uses of hydromineral springs by indigenous people, so as to postulate their Frenchness* »³². Et la Fête du Bain, ou *Fandroana*, était une cérémonie importante dans la monarchie merina. Au moins le monde des eaux n'était-il donc pas étranger aux populations locales.

Et leur usage médical se développe d'ailleurs avant la colonisation française : dès 1879-1880, des ministres et notables merina expérimentent eux-mêmes ou dans

²⁵ Cité par E. JENNINGS, 2011, p. 202.

²⁶ E. JENNINGS, 2006, p. 185.

²⁷ E. JENNINGS, 2011, p. 203. Ces deux dernières citations de E. Jennings, la seconde étant en principe la traduction de la première, sont donc censées exprimer la même chose. Mais le lecteur constate que ce n'est pas le cas. C'est à la fois un grand intérêt (supplémentaire) et une difficulté de considérer en parallèle ses deux ouvrages de 2006 et 2011. Outre les bienvenus remaniements et compléments annoncés, beaucoup d'« adaptations » de la version française conduisent cependant à des contenus aux significations différentes, exprimant parfois plus que des nuances (cf. notes 40 et 51, par exemple).

²⁸ E. JENNINGS, 2006, p. 182.

²⁹ Tel R. DECARY, 1951.

³⁰ in RAZAFINDRALAMBO, 2005, p. 11 et 17.

³¹ E. JENNINGS, 2011, p. 141.

³² E. JENNINGS, 2006, p. 6. Cf. note 38 qui va dans le même sens.

leur famille les vertus curatives des eaux mises en évidence par les Norvégiens³³. Sans doute peut-on voir dans cette fréquentation distinguée un certain parallèle avec le phénomène de lancement des stations touristiques en Europe au cours du siècle. Déjà d'ailleurs, en 1865, Raharo, premier ministre déchu de la reine Rasoherina, avait été envoyé en exil à Antsirabe³⁴. On ne sait si c'était aussi pour ménager sa santé, en raison des bienfaits sanitaires du lieu. Toujours est-il que l'endroit, simple hameau à l'époque, créait un précédent en matière de séjour de « puissants », ce qui ne pouvait que conforter les Norvégiens dans leur utilisation des eaux à des fins curatives, puis inciter les Français à en profiter au mieux dans leurs desseins conquérants.

Et précisément, quand les Français s'installent définitivement à Madagascar en 1895, c'est au prix d'une campagne militaire peu glorieuse et surtout très éprouvante. Les troupes françaises mirent 7 mois à gagner Tananarive depuis Majunga. Selon P. Curtin, cette expédition eut « la pire réputation comme échec médical de toute campagne européenne de conquête en Afrique »³⁵. Qu'elle ait provoqué 5980 morts de maladie contre seulement 13 au combat³⁶ ou respectivement 5756 et 25, selon Deschamps, est, si l'on ose dire, secondaire. Plus important ici est le fait que « Madagascar en a gardé longtemps en France une terrible réputation d'insalubrité »³⁷.

Dès lors, quand le colonisateur a la bonne fortune de « tomber sur » un lieu excellemment placé où l'on peut se refaire une santé, c'est une véritable aubaine pour lui, d'autant plus que le terrain médical a déjà été défriché par les Norvégiens, mais aussi le terrain médiatique. En effet, le docteur Borchgrevink et le pasteur Rosaas, attachés à la mission luthérienne norvégienne implantée sur place, « étaient persuadés... que la composition des eaux d'Antsirabe "ressemblait étroitement à celle de Vichy", d'où la dénomination de "Rano-Visy" signifiant "eau de Vichy" en malgache qu'ils lui conférèrent... Le pasteur Rosaas indique que c'est en 1879, l'année où il affirme avoir "découvert" la source principale où allait s'ériger le bain de la reine que le professeur Waage d'Oslo (alors Kristiania) établit définitivement le parallèle entre les eaux d'Antsirabe et de Vichy »³⁸. Les Norvégiens installent, dans les mêmes années, un bain de la Reine (qui n'y vint jamais) et un bain du Premier Ministre, à la fois sans doute pour se concilier les faveurs du pouvoir mais aussi s'inscrire dans le mouvement de « lancement » des stations par des têtes couronnées comme ce fut fréquent en Europe. Si bien que « Antsirabe était devenu synonyme de prestige et de faveur royale... prestige associé au rite du bain royal »³⁹, bien avant le démarrage de la colonisation française.

En quelque sorte, les Norvégiens ont « tendu la perche » aux Français pour qu'ils les relayent dans l'élaboration de ce qui allait devenir un mythe. La référence par

³³ E. JENNINGS, 2011, p. 142 et 143.

³⁴ H. DESCHAMPS, 1965, p. 177.

³⁵ Cité par E. JENNINGS, 2011, p. 149.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ H. DESCHAMPS, 1965, p. 230.

³⁸ E. JENNINGS, 2011, p. 142-143. Le Dr Monnier indique que « la première (analyse) remonte à 1896 et a été exécutée à Christiania sur la demande du docteur Ebbel » (Monnier, 1924, p. 12), ce qui contredirait la version rapportée par Jennings. Nous suivons pourtant ce dernier. En 1896, Madagascar vient de passer sous administration française. Revendiquer les premières analyses à cette date, serait-ce une façon de montrer qu'on est entré dans une ère nouvelle et que la France apporte avec elle le progrès scientifique pour le bien des populations locales ? Et pourquoi des analyses à Christiania, alors qu'on dispose de tous les moyens pour les faire en France ?

³⁹ *Ibid.*, p. 144.

des étrangers à une « reine » française des stations thermales européennes de l'époque pour un lieu de cure local, mais propre à compenser le handicap d'un voyage en bateau fort long vers la métropole, montre à quel point Vichy était une référence en Europe. Cela ne pouvait aussi que flatter l'orgueil national et inciter à une instrumentalisation de ces éléments pour le rayonnement impérial français. Il reste cependant alors au nouvel occupant à conforter l'analyse scientifique des potentialités naturelles, à valoriser celles-ci par des aménagements appropriés de tous ordres, à promouvoir dans les esprits et les pratiques la nouvelle station en devenir, tout cela au service d'un dessein impérial, comme le souligne Jennings⁴⁰. Sans doute n'est-ce pas une priorité face aux préoccupations militaires et économiques qui assaillent d'abord le colonisateur. Mais, même avec un temps de latence, le mythe, ou plutôt ses fondements (puisque personne ne peut penser alors comme tel les faits qui vont y conduire) peuvent se mettre en place et prospérer. C'est ce que nous allons tenter de voir de plus près maintenant.

II) LA CONSTITUTION D'UN CORPUS SPÉCIFIQUE

Etudier la consistance et l'évolution d'un mythe est assez malaisé, s'agissant d'un objet immatériel par nature, potentiellement présent partout et nulle part, fluctuant au gré des médias et des circonstances qui l'affaiblissent ou le revigorent, utilisant des canaux nombreux et parfois insoupçonnés. C'est pourquoi il a semblé indispensable d'élargir notre recherche au-delà des guides.

En l'occurrence, l'étendue de la période considérée et le caractère innombrable des sources a, dès l'abord, constitué un handicap à notre approche. Il était impensable de rechercher si le terme « Vichy » était accolé à Antsirabe dans toute la littérature. Des milliers de documents divers parlent d'Antsirabe, beaucoup sont rares et/ou inaccessibles, au moins dans le cadre de ce modeste travail, beaucoup relèvent de la « littérature grise » ou sont de diffusion très limitée voire confidentielle, même si les technologies modernes de l'information en démultiplient la publicité (rapports, études et articles scientifiques de tous ordres, bulletins de sociétés, d'associations, de congrégations, presse et médias, romans et littérature de fiction, sites internet...). Passer en revue tout cela était exclu, de même que plonger dans les archives (ce qui pourrait se faire, avec d'autres moyens).

On ne pouvait procéder que par échantillonnage, en espérant constituer un échantillon suffisamment représentatif⁴¹ dans le temps et dans les différents supports susceptibles de créer, de maintenir, de propager le mythe, notre hypothèse étant de voir si, et si oui, dans quelle mesure, l'« *equation of Antsirabe and Vichy* »⁴² se vérifie. Il nous a paru que procéder de façon à la fois intuitive et partiellement aléatoire pouvait permettre une approche intéressante. Nous avons donc passé en revue une multitude de documents sur Madagascar (environ deux cents), dans lesquels on pouvait raisonnablement penser qu'il y avait une probabilité qu'on y mentionne Antsirabe, en nous posant deux questions : y parle-t-on d'Antsirabe ? Si non, le document était écarté

⁴⁰ Corroborant notre note 27, on lit que Jennings estime que les Norvégiens « *laid a foundation for the French colonial myth-making* » (2006, p. 126), et « *avaient posé la pierre angulaire de la station* » (2011, p. 146). Cette seconde formulation nous semble beaucoup affaiblir la réalité exprimée en anglais, comme notre recherche, entreprise avant d'avoir connaissance des travaux de Jennings, s'emploie à le montrer. Le présent article témoigne que nous le rejoignons sur le caractère mythique d'Antsirabe.

⁴¹ Nous percevons bien le caractère vain d'une telle ambition : comment constituer un échantillon « représentatif » d'une réalité dont on ne saisit pas la totalité... ?

⁴² E. JENNINGS, 2006, p. 126.

après examen. Si oui, la seconde question était : y fait-on référence à Vichy à propos d'Antsirabe ? Dans cette quête, nous avons posé quelques limites :

- on a écarté a priori tous les médias (excepté les magazines de voyages), les romans ou récits de fictions, les sites internet ;
- outre les documents spécifiquement consacrés à Antsirabe, il ne convenait évidemment de rechercher que des sources ayant une chance raisonnable de faire référence à la ville par l'espace et/ou le thème considéré. Les travaux généraux sur Madagascar sont généralement dans ce cas, ou des ouvrages ou articles plus limités sur le Vakinankaratra, les Hautes Terres, le développement régional, le tourisme, le thermalisme ou le chemin de fer. Mais on n'a même pas jeté un coup d'œil à des travaux sur le Nord ou le Sud de Madagascar, le Boina, les lémuriens, la culture du coton ou de la vanille, les ports et autres lieux et thèmes a priori sans lien avec notre problématique ;
- il fallait que l'échantillon s'étende sur une période suffisamment longue pour rendre compte de l'évolution du mythe. Puisque le rapprochement des termes « Antsirabe » et « Vichy » n'apparaît qu'en 1879⁴³, il a paru logique de faire débiter notre recherche en 1880, année où, virtuellement, une publication peut avoir eu le temps de tenir compte de cette nouveauté (une partie de 1879 pourrait aussi répondre théoriquement à ce critère). Jusqu'en 2011, la période prospectée couvre donc 132 ans ;
- il convenait, en outre, de puiser dans des types de sources variés, car un mythe se propage par toutes sortes de canaux, à la rencontre de publics différents. C'est précisément ce qui lui donne sa force et sa pérennité. Nous avons prospecté toutes sortes de publications, regroupées a posteriori en 6 catégories : documents publicitaires, guides touristiques ou assimilés, manuels scolaires, ouvrages de photographies ou assimilés, récits de voyageurs, d'administrateurs, de colons, travaux scientifiques ou assimilés (toutes disciplines) (cf. tableau 1).

Sur ces bases, nous avons donc constitué un corpus de documents, dont l'intégralité est indiquée dans la liste des sources. Par souci de diversification des types de documents, nous nous sommes quand même résolu à prospecter dans telle ou telle direction, mais sans fixer de quota, ni savoir à l'avance combien de documents nous pourrions y trouver, et encore moins si on y trouverait réellement l'équation « Antsirabe = Vichy ». C'est en ce sens que l'échantillon n'est que partiellement aléatoire. Pour des raisons de temps et ne pas nous lancer dans une vaine course à une chimérique exhaustivité, nous avons cessé notre quête quand nous sommes parvenu à 100 documents, estimant que cette taille, outre la commodité de perception qu'elle offrait, pouvait permettre d'éclairer la question de façon « significative », sinon de la trancher définitivement avec toutes les nuances possibles et souhaitables. À défaut de certitudes, on aura donc au moins des tendances, sinon des probabilités. Le tableau 1 rend compte de la composition de l'échantillon finalement constitué.

⁴³ La « ville » elle-même étant généralement considérée comme « fondée » en 1872 avec la construction des « premières maisons de briques du village », en l'occurrence les premiers bâtiments en dur de la première mission norvégienne arrivée en 1869 (CHAPUS, 1951, p. 11). Sur une carte de la triangulation de l'Imerina au 1/1 000 000 réalisée en 1869-1870 par Alfred Grandidier et le R.P. Roblet, le nom d'Antsirabe n'apparaît pas (GRANDIDIER, 1885, p. 72).

Type de documents retenus parlant d'Antsirabe (l'abréviation et le chiffre renvoient à la bibliographie)	Total	dont avec référence à « Vichy »	%
Documents publicitaires (DP 1 à 11)	11	5	45,5
Guides touristiques et assimilés (GT 1 à 18)	18	12	66,7
Manuels scolaires (MS 1 à 7)	7	1	14,3
Ouvrages de photographies et assimilés (OP 1 à 11)	11	4	36,4
Récits de voyageurs, administrateurs, colons (RV 1 à 10)	10	5	50,0
Travaux scientifiques et assimilés (TS 1 à 43)	43	17	39,5
Total général	100	44	44,0

Tableau 1 – La composition du corpus utilisé

44 documents sur 100 réfèrent explicitement Antsirabe à Vichy. Sans surprise, les guides, destinés par vocation aux touristes, le font dans une proportion de 2 sur 3, alors que pour les manuels scolaires, la proportion est de un sur 7. Les autres catégories oscillent entre un tiers et la moitié. Sans en tirer de conclusions trop absolues, on peut dire que le type de support est donc loin d'être neutre comme véhicule du mythe, et que celui-ci est partout.

III) DÉMARRAGE ET ÉVOLUTION DU MYTHE

A. La montée en puissance d'Antsirabe : le mythe se constitue et s'étoffe

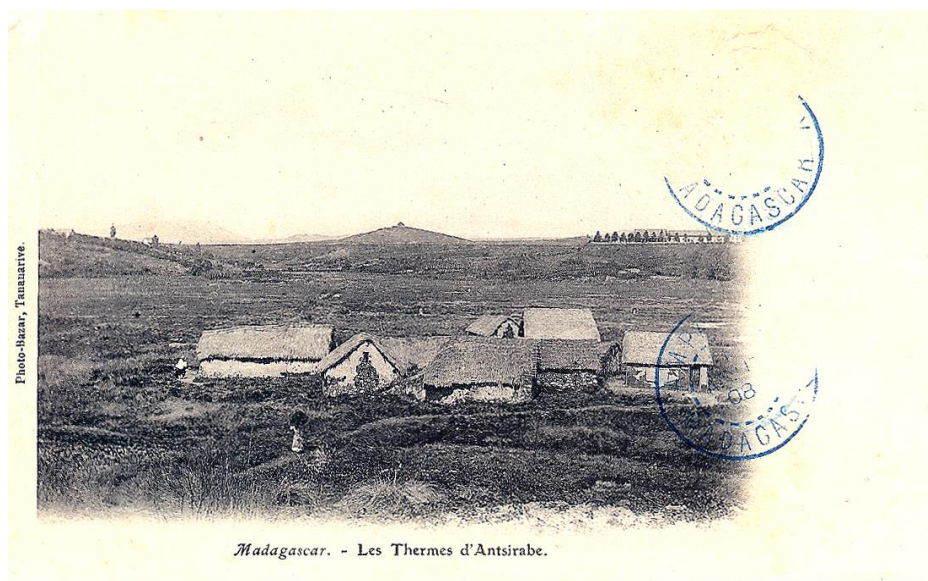


Photo 1 – Les thermes d'Antsirabe vers 1900, vus du nord (cachet postal de 1908), sur le site de Ranomafana (qui signifie « eau chaude »). Au-delà des constructions, le fond marécageux où sera aménagé en 1923 le plan d'eau qu'on dénommera aussi lac Ranomafana (collection de l'auteur).

Notre échantillon peut donner des indications sur le démarrage et la constitution du mythe⁴⁴. L'apparition d'un premier germe de mythe ne correspond certes pas à la première équivalence entre les deux stations. C'est trop tôt. Quelques apparitions d'un fait ne donnent pas de contenu à un mythe. Après la première mention, déjà citée, de Rosaas en 1879, il faut apparemment attendre plusieurs années avant que « Vichy » réapparaisse. Jennings note que « cet amalgame (entre Antsirabe et Vichy) fut d'ailleurs validé par l'Académie de Médecine de Paris en 1902 »⁴⁵. Entre temps, les pratiques anciennes ont dû se poursuivre, sans doute étoffées avec la venue de notables merina sans doute plus sensibles à l'aspect médical et mystique avéré qu'à la référence à Vichy. Car, en 1880, on est encore 15 ans avant l'arrivée des Français, les non-Malgaches, résidents et touristes, sont peu nombreux, et il n'y a aucune raison particulière, à part la ressemblance des eaux, d'insister plus spécialement sur Vichy plutôt que sur Vittel ou Vals-les-Bains, puisque Antsirabe est encore dans les limbes. Toute esquisse de comparaison serait peu pertinente. Ensuite, les choses se précisent et s'accroissent. Gallieni, gouverneur général, s'arrêtera 3 fois à Antsirabe au cours de ses tournées, en 1897, 1900 et 1903. Dès 1897, il note : « L'importance d'Antsirabé (sic) s'accroît... de jour en jour... Je visite aussi les sources thermales, dont la réputation n'a fait que s'accroître... et qui, sous le climat très salubre d'Antsirabé (sic), font de cette petite ville une station balnéaire d'avenir »⁴⁶. En 1903, il estime : « que la vogue s'en mêle, et la station sera lancée ! »⁴⁷. Il a perçu les potentialités du bourg, associant l'eau thermale et le climat, deux piliers du mythe, mais rien ne peut assurer de la réalisation des perspectives qu'il énonce. L'engouement espéré ne peut venir que d'une « vogue », encore fort aléatoire. L'hôtel Truchet (devenu Grand Hôtel, puis actuel Hôtel Aro), ouvre en 1909. Le nombre croissant de colons et administrateurs s'installant dans la durée et fournissant une clientèle à la fois plus nombreuse mais aussi plus sujette à la maladie (avec le temps, le foie était réputé être le point de plus en plus sensible des coloniaux) fait prendre conscience aux autorités de l'atout que constitue un Antsirabe thermal. Mais, face au vrai Vichy, l'état du premier établissement de bains n'était pas tel qu'on pût fonder sur lui des campagnes de promotion (photo 1). Aussi, après la campagne de forages de Perrier de la Bathie en 1913, un nouvel établissement de bains à Ranomafana (nom de la source majeure, différente de la source Ranovisy) est construit sur le même site à partir de 1913 et ouvre le 1^{er} juillet 1916⁴⁸ (photos 2 et 3). La Première guerre mondiale va en révéler l'utilité au-delà de ce qui était imaginé : les difficultés de rejoindre la Métropole pour une cure à Vichy durant les hostilités ont démontré la nécessité d'un lieu de soins thermaux adapté, et qui pourra d'autant mieux s'identifier à Vichy que les eaux ont pratiquement la même composition et les mêmes vertus. Pour en faciliter l'aménagement, Antsirabe est érigé en commune par un arrêté du 13 novembre 1920⁴⁹. En 1922, s'affirme le grand Hôtel Terminus (devenu plus tard Hôtel des Thermes) dont la majesté, la situation surplombant l'établissement thermal, le nom actuel contribuent sans nul doute à la perpétuation du mythe. La même année, se crée la Société d'Initiative d'Antsirabe, qui deviendra Syndicat d'Initiative en

⁴⁴ Pour la période coloniale, les excellentes études citées de E. Jennings fournissent des éléments plus complets pour la compréhension du développement d'Antsirabe et son « assimilation » progressive à Vichy. Le lecteur est invité à s'y reporter.

⁴⁵ E. JENNINGS, 2011, p. 156.

⁴⁶ J. GALLIENI, 1908, p. 105-106.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 236.

⁴⁸ A. et G. GRANDIDIER, 1928, p. 476.

⁴⁹ G.S. CHAPUS, 1951, p. 33.

1951⁵⁰. En 1923, le chemin de fer arrive à Antsirabe, le lac artificiel de Ranomafana, au sud de l'établissement thermal récent, est aménagé, et de nouvelles campagnes de forage vont permettre une utilisation plus méthodique des eaux. C'est alors que la ville va connaître un essor sans précédent, à la fois dans ses fonctions thermales et dans ses équipements et hébergements touristiques associés, répondant à une exigence posée, implicitement ou non, par la puissance colonisatrice : « *Clearly, colonial Antsirabe's raison d'être was to remind colonials of a seaside or hydromineral spa back home* »⁵¹. Sa notoriété franchit les frontières du pays, et, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, « Antsirabe jouissait... du titre de Vichy de l'océan Indien »⁵², formule parfois remplacée par celle de « Vichy de l'hémisphère Sud » dès le début du même siècle⁵³, ce qui est encore beaucoup plus ambitieux. Mais ne prétendait-on pas que l'hôtel Terminus, ouvert en 1917 avant son réaménagement en 1922, était « le plus impressionnant Palace (sic) de la Grande Ile, édifié pour attirer les millionnaires de l'Afrique Australe... »⁵⁴, « qui ne déparerait pas à Vichy ou Vittel »⁵⁵, dit-on encore beaucoup plus tardivement ? La Seconde guerre mondiale, comme la précédente, montra l'utilité de la station pour la régénération des coloniaux et le rayonnement de l'empire, ce qui justifia encore quelques campagnes de forages dans les années suivantes. On peut dire que c'est surtout dans les années 1920 à 1940 que s'est bâti le mythe du Vichy malgache.



Photo 2 – Le nouvel établissement thermal inauguré en 1916. Façade nord. Au premier plan, zone marécageuse (collection de l'auteur).

⁵⁰ A.-A. RAJAONARISON, 2008.

⁵¹ E. JENNINGS, 2006, p. 142. La formule est beaucoup plus tempérée en français : « Il s'agissait manifestement de recréer à la colonie une station maritime ou thermale de type métropolitain » (E. JENNINGS, 2011, p. 162).

⁵² E. JENNINGS, 2011, p. 157.

⁵³ P. GLOAGUEN, 2005, p. 155.

⁵⁴ M.-A. LEBLOND, 1934, p. 195.

⁵⁵ *Vie du Rail*, 1984, p. 32.

Photo 3 (voir page 77) – Côté sud du nouvel établissement thermal.
Au fond à gauche, l'hôtel Terminus, actuel hôtel des Thermes. Selon Chapus (1951, p. 33),
c'est en 1922 que l'hôtel Terminus fut transformé en « hôtel de premier ordre...,
monumental ». Les photos 2 et 3, appartenant à une même série de clichés, sont donc
postérieures à cette date (collection de l'auteur).

B. Un corpus documentaire, reflet de cette évolution

La distribution chronologique des 44 documents se référant à Vichy parmi les 100 de notre échantillon reflète ces aléas. Le mythe se crée jusque vers 1940, ensuite, il se propage alors que les réalités de terrain semblent se défaire (figure 1). Jusque vers 1920, on parle peu d'Antsirabe, ville récente : en 1904, elle ne compte que 1841 habitants. De 1920 à 1940, on en parle plus souvent, et surtout on l'associe fréquemment à « Vichy ». De 1940 à 1950, sans surprise, elle disparaît de notre corpus, en raison de la Seconde guerre mondiale, de ses suites et probablement de celles du soulèvement de 1947. Passé ces moments troublés, va se développer jusqu'au début des années 1970 une période où l'on essaie de relancer le tourisme et le thermalisme, profitant de la remise en route du pays, mais aussi des acquis de la colonisation dans une coopération franco-malgache apaisée jusqu'en 1972. C'est aussi la période où l'avion supplante définitivement le bateau pour l'accès à la Grande Île. Puis, les révolutions malgaches de 1972 et surtout 1975, cette dernière inspirée par un « socialisme » de type soviétique, voient Antsirabe disparaître comme lieu de tourisme⁵⁶ et comme « Vichy malgache ». Rien d'étonnant : on est en période de malgachisation, de rupture avec l'ancienne métropole, on ne va donc pas en rappeler des souvenirs coloniaux. En outre, dans une telle ambiance, Madagascar, sortie de la zone franc, n'attire guère les touristes. Mais les plans d'ajustement structurel du début des années 1980 changent de nouveau la donne : le pays s'ouvre de nouveau, son « socialisme » s'adoucit et fait moins peur, il a besoin de devises, et les touristes en sont pourvoyeurs⁵⁷. Le nombre de documents parlant d'Antsirabe augmente (mais il est aussi plus facile pour le chercheur de trouver des documents plus récents), et la référence au « Vichy malgache » réapparaît de façon importante. Avec une ouverture touristique plus marquée, une mobilité touristique mondiale croissante, une accessibilité qui s'améliore, une monnaie malgache faible, une médiatisation croissante (c'est dans cette période que l'on voit apparaître de façon décisive dans la communication touristique de Madagascar des lieux ou des thèmes jusqu'alors absents ou peu représentés : les Tsingy du Bemaraha, les baobabs, les baleines de Sainte-Marie, les lémuriers...), le tourisme se développe (non sans à-coups liés aux crises politiques), la publicité et les guides touristiques se multiplient⁵⁸. Le tableau 1 montre que c'est eux qui offrent la plus forte proportion de références à « Vichy »⁵⁹. Malgré ses imperfections, notre corpus reflète donc quelque peu la situation des relations franco-malgaches dans son environnement géopolitique international : la vivacité du mythe

⁵⁶ La « Charte de la révolution socialiste malgache tous azimuts » (1975, Tananarive, Imprimerie d'Ouvrages Éducatifs), parfois appelée « le petit livre rouge malgache », n'utilise pas une seule fois les termes « tourisme » et « loisirs ».

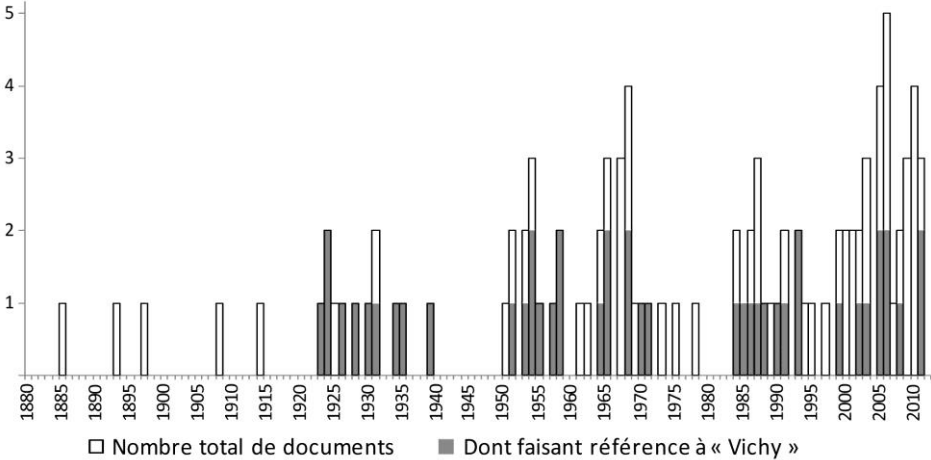
⁵⁷ G. DURUFLE, 1988. Bien que ces plans en eux-mêmes ne fassent guère de place au tourisme, ils sont censés créer de meilleures conditions générales pour son développement.

⁵⁸ Sur 29 éléments du corpus regroupant les catégories DP et GT, 18 sont postérieurs à 1984 (62,1 %).

⁵⁹ Nous n'avons retenu que des guides francophones (mais pas seulement français), partant du principe que « Vichy » n'éveille pas les mêmes échos culturels et touristiques hors du monde francophone, y est donc moins présent, et que cela n'a donc pas grand sens de l'y rechercher par rapport à notre objet. Hypothèse grossièrement confirmée par un sondage dans quelques guides anglophones, non retenus dans notre corpus, mais qui pourrait être explorée de plus près.

fluctue en fonction des circonstances du contexte qui l’a créé, le porte et est censé l’entretenir, voire le perpétuer. La malgachisation poussée à bout aurait d’ailleurs pu le tuer, mais ce sont sans doute des considérations internes et externes au pays, notamment de marketing et de promotion touristiques auprès des marchés francophones grands pourvoyeurs de touristes, qui ont conduit à ce qu’il continue de vivre, dans une sorte de compromis de fait tacite plus tangible dans l’« opinion publique » et son expression que dans des discours volontaristes.

Fig. 1 – Dates de publication des documents du corpus étudié sur Antsirabe



J.-M. Dewailly - 2012, BY-SA

Cette attention aux arguments de type marketing a d’ailleurs toujours été présente dans l’équation « Antsirabe = Vichy », même si elle n’était pas formulée explicitement. Si l’appellation « Vichy » est en soi une référence à connotation plutôt médicale, on y adjoint fréquemment des compléments valorisants, soit en termes d’exotisme (référence à « Madagascar »), soit en termes de rayonnement (référence à l’océan Indien ou à « l’hémisphère austral »), comme le tableau 2 en donne un aperçu. Plusieurs publications du corpus, dès qu’elles consacrent des développements plus fournis à Antsirabe, emploient d’ailleurs plusieurs de ces expressions.

Vichy Vichy malgache Vichy malagasy Visy gasy Vichy à Madagascar Vichy de Madagascar	Vichy de l’océan Indien/of the Indian Ocean Vichy de l’hémisphère Sud Vichy de cette partie de l’hémisphère austral Vichy austral Le petit Vichy Visykely/Visikely
---	---

Tableau 2 – Dénominations d’Antsirabe dans sa référence à « Vichy » (NB – Selon les auteurs, on évoque « le » ou « la Vichy malgache »)

On ajoutera, à propos du corpus retenu, qu’il n’a pas été question d’inspecter systématiquement toutes les éditions des guides retenus, car ils véhiculent des lacunes ou erreurs qu’ils auto-reproduisent donc, ils ne sont pas réellement revus en profondeur tous les ans, ils recopient parfois l’un l’autre certains de leurs propos, et donc certaines

erreurs. En revanche, la proportion dominante de « travaux scientifiques » aurait pu être plus faible, mais le niveau obtenu n'a pas paru illégitime, d'abord parce qu'ils concernent des disciplines variées, ensuite parce que c'est eux qui, en principe, sont à la source des informations reprises dans les autres types de documents (quoique sur certains points, ils « s'empruntent » aussi des éléments sans toutes les vérifications souhaitables)⁶⁰.

Les dénominations citées ci-dessus n'épuisent pas la richesse des expressions et des métaphores qui furent, voire sont encore, utilisées pour désigner Antsirabe et ancrèrent dans l'inconscient collectif le mythe d'une ville idéale en termes de soins, de séjour, de vie sociale distinguée, en référence à des modèles étrangers. « Ville d'eaux » ou « d'eau », « ville thermale », « station thermale », « station balnéaire », « sanatorium », « hôpital »... de Madagascar, de l'océan Indien, de l'hémisphère sud ou austral font partie des appellations que recèle notre corpus, même quand il n'y a pas référence à « Vichy ».

IV) RÉALITÉS ANCIENNES ET ACTUELLES DU « VICHY » MALGACHE

A. Des images qui sapent le mythe

Ce n'est pas que les guides ou autres documents ne posent pas parfois quelques mines sur le chemin du mythe, entamant ici ou là la crédibilité du paradis antsirabéen... Sous les abords d'un aimable « Vichy malgache », qui semble plutôt engageant pour un lecteur francophone, quelques formules assassines apparaissent : tel auteur évoque « le romantique, l'intemporel, le majestueux hôtel des Termes (sic)... (au) bar aussi désert et aussi morne que lors de mon dernier passage il y a quatre ans... (son) parfum du luxe et du superflu – celui des privilégiés »⁶¹ ; un autre constate : « l'établissement thermal... témoigne aujourd'hui d'un certain laisser-aller. Nul doute que vous n'aurez guère envie de prendre les eaux, mais le Centre mérite un bref détour pour son atmosphère et son lac Ranomafana »⁶² ; un troisième met en garde : « attention, pourtant, les bains sont plutôt sales à cause du monde qui s'y rassemble »⁶³. Souci louable d'une information qui se veut exacte au service du lecteur-touriste, mais qui peut parfois dérapier. Ainsi, à partir de 2000, le *Guide du Routard*, l'une des bibles des voyageurs, parle d'Antsirabe en ces termes : « Les thermes : ... voilà donc la raison de tout ce tintouin autour des sources chaudes et gazeuses de la ville. Les thermes de l'époque coloniale portent encore le nom pompeux de Centre national de crénothérapie et de thermoclimatisme⁶⁴. Mais ils ont bien piteuse allure aujourd'hui. Il n'empêche : les Malgaches s'y pressent encore, et certains touristes s'y risquent aussi... contre-quoi-c'est-y-bon ? En gros,... et on en passe. Cela dit, on vous déconseille formellement de nager dans la piscine thermale à côté (danger bilharziose !) »⁶⁵. On notera, sous le ton enjoué, la dérision et l'accumulation de tournures désobligeantes, qui n'avaient aucun caractère de nécessité, au-delà d'un constat de réalités parfois déroutantes, voire rebutantes, pour un touriste français. Mais l'auteur ne s'en tient pas à ce parti pris de dévalorisation, il y ajoute l'aveu de son incompetence, car,

⁶⁰ A cela s'ajoute le fait que, faute de pouvoir multiplier les catégories, on a classé dans les catégories retenues des travaux « assimilés » qui, sinon, étaient « inclassables » ou dont le rattachement pourrait être discuté.

⁶¹ M. TAILLARD et P. GIRAUD, 2001, p. 75.

⁶² O. CIRENDINI, 2005, p. 110.

⁶³ D. AUZIAS et J.P. LABOURDETTE, 2010, p. 182.

⁶⁴ Autrement dit CNCT (note JMD).

⁶⁵ P. GLOAGUEN, 2005, p. 162-163.

contrairement à ce qu'il affirme, il est absolument impossible que la bilharziose se développe dans les conditions d'utilisation des eaux thermales. Cette calomnie perdurera jusqu'à l'édition 2009 du guide. Ensuite, la protestation des autorités en charge de l'établissement thermal⁶⁶ conduira à une nouvelle rédaction qui évacue la référence à la bilharziose, et adoucit d'autres formulations : « que trouve-t-on dans cette eau ? En vrac... Bref, plein de bonnes choses... et on en passe »⁶⁷.

Le mythe du « Vichy malgache » peut donc s'éroder, d'autant plus légitimement que son contenu évolue constamment, et est loin de s'être toujours amélioré. Un bref état des lieux voudrait examiner quels sont les éléments et les raisons qui, actuellement, pourraient justifier la persistance du mythe.

B. Eaux et climat : les références persistantes majeures au lieu-mère

Au premier rang et sans surprise, viennent les eaux thermales. Leur composition et leurs qualités les rendent toujours très proches de celles de Vichy (sans entrer dans le détail des diverses sources de l'une et l'autre ville). Surtout, deux sources sont pourvues d'usines d'embouteillage : la Rano Visy (« eau de Vichy »), en ville (photos 4 et 5), mais à l'écart de l'établissement thermal, et la « Visy Gasy » (« Vichy malgache »), à 9 km au sud du centre ville⁶⁸. Ces bouteilles sont commercialisées dans toute l'île, et même exportées. Tout le monde se trouve donc fréquemment confronté à ces appellations, qui, inévitablement, évoquent « Vichy ». Comme il s'agit de marques, qu'il le veuille ou non, l'usager « recycle » le nom du site-mère chaque fois qu'il en parle, même si, on y reviendra, ce nom n'évoque plus rien du tout pour la quasi-totalité de la population. Mais cela enchante généralement les *vazaha*⁶⁹, notamment les Français, plutôt agréablement surpris par cette manifestation d'exotisme à rebours qui les rattache à l'Europe, voire à la mère-patrie, ce qui est un élément « rassurant » dans les surprises que peut entraîner un voyage à Madagascar. Ces eaux sont les éléments majeurs qui contribuent au maintien du mythe. Et il existe aussi un certain parallélisme entre les deux stations : Vichy comporte deux établissements de bains, l'un consacré aux cures et soins médicaux (Centre thermal des Dômes), l'autre au bien-être (Thermes Callou), le CNCT d'Antsirabe comporte deux ensembles séparés par une voie publique, l'un pour les cures et soins, l'autre pour le bien-être, construit vers 1970 (photo 6).

⁶⁶ Courrier du médecin-chef du CNCT au *Guide du Routard* en date du 9 octobre 2008, accompagné d'un courrier du Ministère de la santé, du planning familial et de la protection sociale certifiant l'absence de bilharziose. Cela n'empêchait pas la même personne de reconnaître fort lucidement pour le CNCT un « état de vétusté avancé », des forages obstrués, une absence de protocole de soins, des efforts limités pour la qualité des soins, un manque de moyens humains et matériels, et de proposer et mettre en œuvre de vigoureuses mesures d'amélioration, dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir (L. RASOANOMENJANAHARY, 2009, passim).

⁶⁷ P. GLOAGUEN, 2010, p. 180-181.

⁶⁸ A Antsirakely, qui signifie « où il y a peu de sel », par opposition à Antsirabe, « où il y a beaucoup de sel ».

⁶⁹ Étrangers blancs, c'est-à-dire la quasi-totalité des touristes, dont les Français (métropole et La Réunion) constituaient 68 % des touristes étrangers à Madagascar en 2010 (Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2011). Environ 90 % viennent d'Europe.



Photo 4 - La source Rano Visy vers 1930, dans un parc public (collection de l'auteur).

Le climat, lié au relief et aux altitudes, est aussi un puissant facteur en ce sens. Le « thermoclimatisme » fait d'ailleurs toujours partie de l'appellation officielle de l'établissement thermal. Antsirabe est la ville malgache la plus haute, ce qui y rend automatiquement les températures moins élevées qu'ailleurs. Cela ne veut pas dire qu'il n'y fasse pas parfois fort chaud, car on est quand même sous les tropiques. La chaleur fait partie des éléments que les touristes recherchent, à condition, en général, qu'elle ne soit pas excessive, ou qu'elle laisse au moins des périodes de répit aux organismes qui n'y sont pas habitués. La comparaison avec les altitudes européennes reste évidemment pertinente : cet élément ne fluctue pas (figure 2). Mais, curieusement, dans notre corpus, sur les 28 documents (sur 100, dont 12 guides) qui donnent l'altitude d'Antsirabe, 10 valeurs se distribuent de 1400 à 1600 m. C'est plus que la dénivellation de la ville d'Antananarivo ! Sans doute la taille de la commune permet-elle d'y trouver ces altitudes. Les meilleures sources géographiques donnent une altitude officielle de 1506 m⁷⁰. Mais l'altitude de 1500 m est la plus souvent citée (12 fois sur 28) sans doute à cause de l'arrondi facile qu'elle offre. « A Antsirabe, il y a 10 jours de gel par an »⁷¹, et il y neige même quelquefois⁷². Tous éléments propres à rassurer le touriste sur un degré d'exotisme supportable : après tout, c'est comme à Vichy, où il gèle et neige aussi, mais en moins marqué, donc moins gênant et moins inconfortable. Et, en même temps, on est sous les tropiques ! Cela fait qu'on s'y sent plus « chez soi », on est moins dépaysé, plus rassuré par l'aspect prophylactique du froid et du gel. Tout donc, pour satisfaire les envies contradictoires du visiteur qui, paradoxalement, veut du changement, mais pas trop... Et il est vrai que, dans un périple à Madagascar, surtout en saison chaude, le voyageur apprécie des températures plus modérées et des nuits

⁷⁰ R. BATTISTINI et al., 1971, J.P. Raison, 1984.

⁷¹ R. BATTISTINI, 1968, p. 135.

⁷² R. BATTISTINI et al., 1971, planche 13.

plus fraîches que dans certains sites littoraux, même si, en saison fraîche (juillet-août), période de pointe de la majorité des touristes de l'hémisphère Nord où c'est l'été, les gelées et températures fort basses surprennent quand même plus souvent le visiteur qu'elles ne l'enchantent. Au total, des louanges parfois dithyrambiques : « l'action de l'altitude est hors de doute, les microbes devenant de plus en plus rares, au fur et à mesure que l'on s'élève. L'influence de l'ardeur des rayons solaires n'a plus besoin d'être prouvée : la luminosité éblouissante du chaud et éclatant soleil tropical, sans écran nuageux en saison sèche, l'ozonisation considérable due aux orages de la saison des pluies, l'abondance des rayons ultra-violetts font d'Antsirabe avec ses 1500 m d'altitude, son climat à température moyenne de 17° exempt de paludisme, l'unique et véritable sanatorium de l'océan Indien »⁷³.



Photo 5 – La source Rano Visy (novembre 2011). Le pavillon, dont la buvette est fermée au public, est englobé dans un ensemble de bâtiments de l'usine d'embouteillage de la Société d'Embouteillage des Eaux de source de Ranovisy (SEER). À droite, la piscine en partie alimentée par la source (cliché de l'auteur).

Photo 6 (Voir 4^{ème} de couverture) – Vue générale sur le Centre National de Crénothérapie et de Thermodimatisme depuis l'hôtel des Thermes (novembre 2011). Le bâtiment du CNCT datant de 1916, réservé aux cures et soins médicaux, est aisément reconnaissable au centre, grâce à son clocheton. Derrière lui, le Lac Ranomafana. À droite, le bâtiment récent du CNCT (bien-être et administration du Centre). Le long de la rue, un petit parc public de détente et loisirs, avec boutiques et petite restauration. Au fond à droite, le mont Vohitra (1649 m) (cliché de l'auteur).

⁷³ Propos du Dr. Salvat en 1915, cités par G.S. CHAPUS, 1951, p. 30.

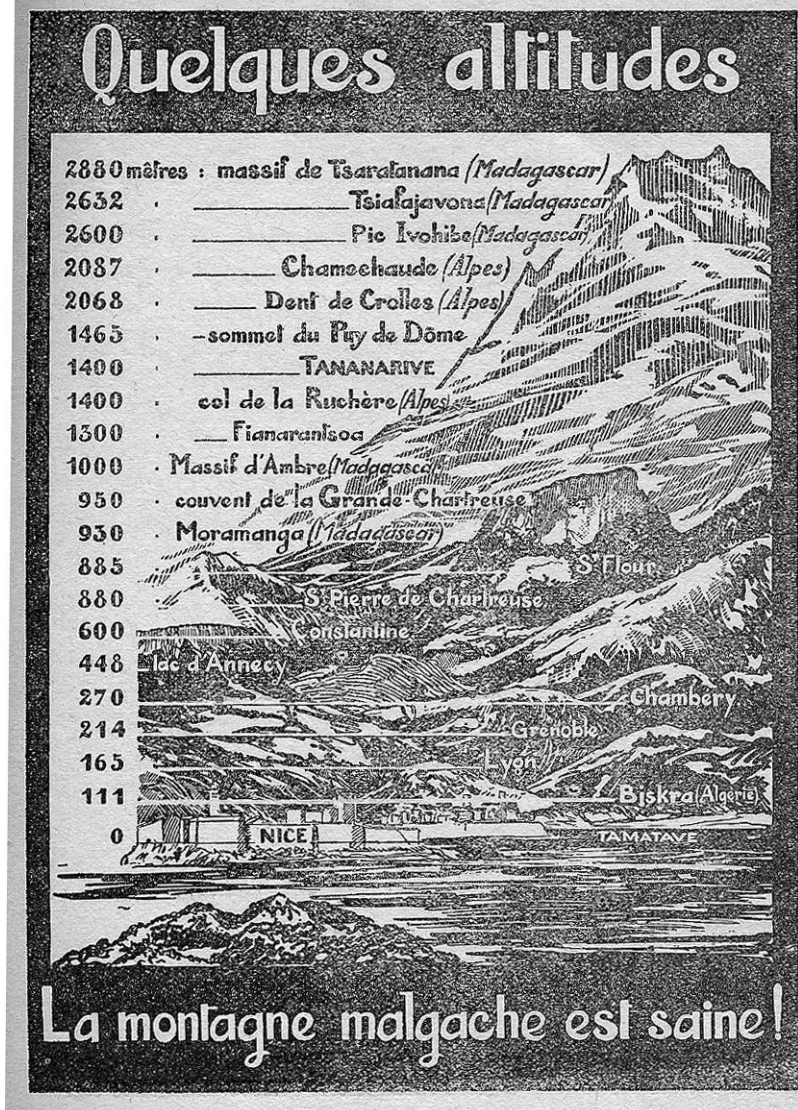


Figure 2. « La montagne malgache est saine ! » (L. Cros, 1923 (?), p. 11).

Pour moins décisif qu'il soit que les eaux, le climat et la santé censée en découler, le décor des paysages ruraux des alentours, dominés par des formes volcaniques sans équivoque, rappelle opportunément le Massif Central français ou, plus spécifiquement, l'Auvergne thermale. Invocation fréquente à la nostalgie de la mère-patrie, telle sommité médicale multiplie les références à « notre Puy-de-Dôme..., aux puys d'Auvergne »⁷⁴, à Vichy, bien sûr, mais aussi à Royat, Chatel-Guyon,

⁷⁴ Dr. MONNIER, 1924, p. 16-17.

Bourbon-l'Archambault⁷⁵. Tel ouvrage vante, encore dans les premières années de l'indépendance, « cette Auvergne tropicale »⁷⁶. Vus de loin, certains villages groupés autour de leurs clochers peuvent évoquer certaines campagnes françaises d'il y a quelques décennies, à condition de ne pas regarder de trop près les structures agraires environnantes et l'habitat. Et il faut observer que la plupart des guides et documents à vocation touristique ou publicitaire parlent très rarement, voire pas du tout, des habitants en tant que tels, sauf en des phrases souvent convenues et comme éléments du pittoresque. Pour beaucoup de guides, tout se passe comme si Antsirabe et sa région demeuraient une sorte de paradis sans risque pour la santé, l'estampille « Vichy » faisant office de garantie. Est-ce le cas ?

C. La « salubrité », un mythe dans le mythe, ou le mythe vacille...

Avec de tels propos définitifs sur les eaux et le climat, la vision est si idyllique qu'elle mérite un examen un peu plus critique de la salubrité véritable du lieu. La vision exposée, élément central de la construction du mythe, semble la plus courante. Dès le début de la colonisation, Antsirabe a été vanté comme un lieu particulièrement sain, autant en raison de la qualité de l'air, de l'absence de maladies que des vertus des eaux thermales. Gallieni vante son « climat très salubre »⁷⁷, « Antsirabe est le véritable sanatorium de la Grande Ile »⁷⁸, elle a une renommée « miraculeuse »⁷⁹ à l'île Maurice, « la région du plateau central est, de beaucoup, la plus saine. Grâce à son altitude, son climat est tempéré »⁸⁰. Jennings a aussi bien insisté sur ce point⁸¹. Et, facteur souvent négligé, la région est aussi un endroit propice à l'élevage des chevaux, élément très important pour l'armée coloniale, les colons, les agriculteurs locaux susceptibles d'adopter ce mode de traction, les spectateurs et parieurs d'un hippodrome éventuel : « Les chevaux, si sujets à l'ostéomalacie⁸² dans les autres parties du plateau central [malgache] en sont indemnes dans la région d'Antsirabe-Betafo... Dans une ferme hippique du plateau central, je pus voir plusieurs juments qui, atteintes d'ostéomalacie à Tananarive, s'étaient en peu de temps presque complètement rétablies... (grâce) à la composition des fourrages qui empruntent aux terrains de la région des proportions d'éléments alibiles au moins équivalents à celles des bonnes régions d'élevage de la France »⁸³.

Ces facteurs perdurent et, relayés par le nom des eaux consommées, contribuent à l'entretien du mythe. En tout état de cause, « l'arrivée dans la ville thermale d'Antsirabe procure presque instantanément une impression de bien-être »⁸⁴, Antsirabe « est la ville la plus fraîche de Madagascar »⁸⁵, sous-entendu « où le climat est le plus facile à supporter pour un Européen ». « On peut y suivre un traitement aussi salubre qu'à 10 000 km de là, à Vichy »⁸⁶, « un séjour à Antsirabe, la calme ville d'eaux, remet

⁷⁵ *Ibid.*, *passim*.

⁷⁶ C. JANICOT, 1964, p. 66.

⁷⁷ J. GALLIENI, 1908, p. 106.

⁷⁸ L. CROS, 1923 (?), p. 33.

⁷⁹ Dr. MONNIER, 1924, p. 30.

⁸⁰ Anonyme, 1925 (?), p. 17.

⁸¹ E. JENNINGS, 2006 et 2011.

⁸² L'ostéomalacie, provoquée par des carences en sels minéraux, entraîne la déformation des os. Chevaux et vaches laitières peuvent en être très affectés.

⁸³ J. GALLIENI, 1908, p. 237.

⁸⁴ Office National du Tourisme de Madagascar, 2011, p. 4.

⁸⁵ Info Tourisme Madagascar, 2011, p. 19.

⁸⁶ C. JANICOT, 1955, p. 218.

toujours les nerfs en place »⁸⁷. Bref, la conjonction de la crénothérapie et du thermoclimatisme font d'Antsirabe un lieu d'une salubrité inégalée.

Or, rien n'est moins sûr, même si, pour le paludisme, certains auteurs font état d'une situation privilégiée pour Antsirabe : « *Certainly by 1905, the only malaria-free area of the plateau was Antsirabe* »⁸⁸, corroborant l'affirmation de A. Grandidier en 1869 : « l'intérieur montagneux est très sain »⁸⁹. Parmi d'autres, le Dr Monnier vante « en janvier 1917... ce séjour absolument exempt de paludisme », ajoutant « depuis lors, cinq années de pratique médicale dans cette localité me permettent d'affirmer que le paludisme en est totalement absent, quoique ses premiers foyers ne soient pas très éloignés »⁹⁰. Il y a donc un distinguo, pas forcément rassurant pour un curiste potentiel, entre Antsirabe et le Vakinankaratra. Car, pour l'Imerina, A. et G. Grandidier signalent cas ou épidémies de variole, varicelle, syphilis, lèpre⁹¹, indiquent que l'Imerina n'est pas exempt de paludisme et « a perdu cet heureux privilège depuis 1877, et surtout lors de la construction du chemin de fer auquel ont travaillé de nombreux Merina qui ont apporté la "mauvaise graine" avec eux »⁹². En 1901, une épidémie de paludisme dans le Vakinankaratra fait « des milliers de victimes ; dans la seule province de Betafo⁹³, on en a compté plus de 3000 »⁹⁴. Plus encore, « l'épidémie de paludisme de 1902-1906 provoque un changement total de perspectives... De fait, on cherche en vain dans les écrits antérieurs à 1895 mention d'une insalubrité particulière de la région, où les Européens semblaient subsister sans risques majeurs, en contraste avec les côtes lourdement paludéennes »⁹⁵. On peut donc penser que l'exploitation des eaux thermales et l'émergence progressive de la « Vichy malgache » relève bien d'une construction d'image délibérément effectuée, au moins en partie, par les divers acteurs de la colonisation. Car les bienfaits des eaux permettaient opportunément de masquer les risques sanitaires réels de la région. Face à une situation sanitaire dont on découvrait les brutales réalités, bien éloignées des discours rassurants sur les vertus du climat d'Antsirabe, le développement d'une station thermale, dont les qualités s'apparentaient à celles de la plus prestigieuse station métropolitaine, constituait donc un gage, voire une preuve, du caractère idéal d'Antsirabe. Il est vrai qu'en région tropicale les températures plus fraîches rendent le climat local moins débilisant pour les organismes non habitués, les Anglais l'expérimentaient aussi en Inde. Mais cela n'en garantit pas pour autant l'innocuité du séjour. Et, toutes régions de montagne qu'elles soient, « à la veille de la Deuxième guerre mondiale,... les Hautes Terres restaient encore une région maudite, d'une redoutable insalubrité »⁹⁶.

Verdict sans appel, et terrible constat pour une région qui se flattait de receler le Vichy de l'océan Indien ou de l'hémisphère austral ! Heureusement, la médecine a progressé depuis. La marche vers l'indépendance, puis celle-ci, ne sont sans doute pas les seules raisons du déclin marqué d'Antsirabe comme station thermale depuis les années 1940. D'une part, la guerre a perturbé le fonctionnement du système gravitant

⁸⁷ S. THIERRY, 1961, p. 186.

⁸⁸ G. CAMPBELL, 2005, p. 149.

⁸⁹ Cité par J.P. RAISON, 1984, p. 152.

⁹⁰ Dr. MONNIER, 1924, p.14.

⁹¹ A. et G. GRANDIDIER, 1928, p. 437sq.

⁹² *Ibid.*, p. 430.

⁹³ Englobant alors Antsirabe.

⁹⁴ A. et G. GRANDIDIER, 1928, p. 431.

⁹⁵ J.P. RAISON, 1984, p. 152.

⁹⁶ J.P. RAISON, 1984, p. 163.

autour d'elle, d'autre part les priorités de reconstruction et de développement sont autres, les « évènements » de 1947 ajoutent à l'incertitude : pour les décideurs, qui connaissent la réalité, est-il temps encore de sembler vouloir ressusciter un modèle daté, alors que des forces politiques puissantes remettent fondamentalement en cause le système auquel il se rattache ? Faut-il alors investir à long terme dans le développement de la station ou se retirer progressivement, laisser faire l'érosion du temps, sans toutefois briser l'image existante ? Le débat a bien dû exister, même si les milieux touristiques ne l'ont sans doute guère relayé pour ne pas « se suicider ». Car, en 1951, Chapus, Antsirabéen de longue date, s'interroge : « Que va-t-il advenir du Vichy malgache ? Le verra-t-on continuer à végéter comme il l'a fait au cours des deux dernières décades (sic) : sommeiller indolemment, petite ville chère aux uns, mais, pour d'autres, cité morte et beau cimetière fleuri ? »⁹⁷. Après quoi il plaide pour un vigoureux renouveau. De quel poids pesaient dans ces débats le climat et la salubrité locale, d'autres recherches le préciseront peut-être. Mais, après l'installation d'une antenne du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) en 1945 et la décision définitive, en 1948, de ne pas donner suite aux velléités de transfert de la capitale de Tananarive à Antsirabe, peut-être certains voyaient-ils à cette dernière un autre destin qu'un avenir thermal.

D. Pas de commune mesure pour hébergements et fréquentations

En matière d'hébergement touristique marchand, les deux stations ne sauraient maintenant pas plus être comparées qu'elles ne pouvaient l'être il y a un siècle. L'agglomération de Vichy (environ 60 000 habitants) comptait en 2009 5 703 places, dont 1 416 (24,8 %) en hôtels 3 et 4 étoiles⁹⁸. En 2010, Antsirabe (environ 200 000 habitants) totalisait autour de 1 000 places, dont 150 (15 %) environ en hôtels 3 étoiles⁹⁹. Le taux de fonction touristique¹⁰⁰ était donc de 9,5 pour la première, de 0,5 pour la seconde, soit près de 20 fois moins. Antsirabe est de surcroît une ville industrielle, ce qui induit une capacité hôtelière certaine, mais ce n'est pas le cas à Vichy. Cette dernière est une vraie ville touristique, qui vit essentiellement du thermalisme et activités dérivées. C'est une grande ville de congrès et manifestations de grande ampleur. Bien qu'un modeste « Centre de conférence international Lovasoa » se soit récemment ouvert à Antsirabe dans une partie des anciens locaux de la mission norvégienne¹⁰¹, on peut douter que cette fonction atteigne avant longtemps le niveau de son homologue du site-mère. À Antsirabe, le thermalisme est « noyé dans la masse » et passerait presque inaperçu, n'était le mythe entretenu par les guides et documents touristiques, les étiquettes de « Rano Visy » et « Visy Gasy » et le grand Hôtel des Thermes, au nom évocateur, qui surplombe l'établissement thermal, mais n'a aucun lien avec lui et a bien du mal à subsister¹⁰² en raison de sa faible activité au

⁹⁷ G.S. CHAPUS, 1951, p. 62.

⁹⁸ D'après l'Office de Tourisme de Vichy, de même que pour les autres données sur les hébergements et fréquentations concernant Vichy

⁹⁹ Estimation risquée sur la base des données très fragmentaires dont nous avons pu disposer. Cela représenterait environ 2,8 % des 35224 places touristiques du pays en 2010, selon les ratios communément appliqués (Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2011, indique, pour le pays, « 17612 chambres »).

¹⁰⁰ Il s'agit du ratio « nombre de places en hébergements touristiques/population permanente x 100 ». C'est une façon indirecte de rendre compte du poids du tourisme dans la vie d'une ville.

¹⁰¹ *La Vérité*, 30 novembre 2011.

¹⁰² Malgré une rénovation récente et une réduction de sa capacité. Par exemple, selon *Madagascar Tribune* du 13 novembre 2009, « l'hôtel des Thermes d'Antsirabe annonce une mesure de chômage technique à partir de début décembre ». Il appartient au groupe malgache Sofitrans, actif dans le transport et le tourisme depuis 1969. La compagnie aérienne Air Madagascar y était majoritaire à 51,10 % à la date de consultation du site

regard des coûts d'entretien et de fonctionnement. Sa silhouette est attachée à l'image d'Antsirabe. Ni en quantité ni en qualité, il n'y a donc de commune mesure entre les capacités d'hébergement des deux villes.

Sans surprise, il en est de même pour les fréquentations. En 2009, Vichy a accueilli 343 994 nuitées, mais ce chiffre n'inclut pas le très important secteur non marchand (résidences secondaires, séjours chez parents et amis). En 2010, Antsirabe aurait pu en recevoir 115 248¹⁰³, mais la proportion de nuitées dues au thermalisme, donc au « Vichy malgache », y est certainement très inférieure à ce qu'elle est à Vichy. Cela, s'agissant de séjours de longue durée liés à la cure, minimise encore le nombre de nuitées, qui n'est sûrement pas aussi important en secteur marchand. La durée moyenne de 21 jours retenue par le Ministère s'applique au séjour à Madagascar, pas au séjour à Antsirabe. Pour le nombre de cures, Vichy en annonce, en 2010, 22 803, dont 16 346 de remise en forme (et de durée variée selon les prestations choisies), et 6 457 « conventionnées », c'est-à-dire de soins médicaux. Ces dernières durent 18 jours, engendrant donc 116 226 journées/curistes. De son côté, le CNCT a reçu en 2008 « 2 760 curistes ayant bénéficié de soins »¹⁰⁴, mais sans qu'on puisse distinguer la part des cures longues et des prestations de bien-être, plus courtes. Comme peuvent le laisser présager les commentaires peu amènes et peu incitatifs de certains guides évoqués plus haut, la part des étrangers est très faible (d'autant plus qu'une cure de 3 semaines ne semble être le motif de visite d'aucun d'entre eux), mais le recours aux prestations de bien-être s'accroît peu à peu : « maintenant, les touristes ne boudent pas »¹⁰⁵ ces dernières. Et cela ramène, timidement, aux origines du mythe d'un Antsirabe, havre réparateur dans un environnement, un climat, voire un voyage touristique, éprouvants.

E. Pas de comparaison vraisemblable entre équipements et animations respectifs

Ceci est encore bien tenu. Et ce n'est malheureusement pas le niveau des équipements et animations touristiques actuels qui peut renforcer la ressemblance entre Antsirabe et Vichy. Si le golf 9 trous se maintient par les soins d'un club surtout composé de *vazaha*, l'hippodrome a disparu en tant que tel : c'est un quasi-terrain vague, parsemé de dépôts d'ordures, traversé en tous sens par les piétons, les cyclistes, les pousse-pousse, pâturé par les zébus. Il est loin, le temps où se déroulaient « à Pâques, [des] concours hippiques organisés par le Syndicat d'Initiative sur ce même hippodrome qui comprend une piste plate de 1 500 m de tour..., complétée par un terrain de steeple-chase, unique dans l'océan Indien »¹⁰⁶. Une publicité pour une bière dans les années 1950 faisait référence au « Chantilly malgache ». Et on rappellera simplement que la bière la plus répandue à Madagascar, produite à Antsirabe, est la THB, *Three Horses Beer*, avec le logo à 3 têtes de cheval sur les étiquettes, ce qui est bien une invocation directe, quoiqu'oubliée, au brillant passé hippique de la ville. Le vélodrome ne voit plus depuis longtemps aucune course sur sa piste défoncée. En ville, au pied de l'usine d'embouteillage Ranovisy, une piscine publique à ciel ouvert,

<http://www.sofitrans-sa.com/remake/Groupe.html> (30 avril 2011).

¹⁰³ Le Ministère ne fournit pas le nombre de nuitées, mais indique, au niveau national, en 2010, l'arrivée de 196052 touristes dont le séjour moyen a duré 21 jours, ce qui fait 4116000 nuitées. Si, sous toutes réserves, on applique la même part prise par Antsirabe (2,8 %. Cf. note 99) aux nuitées qu'aux lits, on obtient le nombre indiqué.

¹⁰⁴ Dr. L. RASOANOMENJANAHARY, 2009, p. 19.

¹⁰⁵ Dr. L. Rasoanomenjanahary, médecin-chef du CNCT, entretien du 8 novembre 2011.

¹⁰⁶ G.S. CHAPUS, 1951, p. 60.

d'ailleurs en partie alimentée par cette eau, jouxte une petite aire de loisirs (buvette - payante - de Ranovisy, pique-nique, jeux, boules...), le tout n'étant destiné qu'à une fréquentation locale, dans un environnement peu attractif et avec un accès peu commode. Le parc de l'Est, entamé par les constructions plus ou moins sauvages, le prélèvement de bois, les ordures, n'a plus rien à voir avec le parc de promenade de l'époque thermale des années 1920-1930. Le parc Alexander, qui avait les mêmes fonctions, est occupé maintenant par l'Académie militaire qui s'y est installée sous la 1^{ère} République. L'arboretum (200 ha), au pied du Mt Vohitra, a été abandonné. Le lac Ranomafana, créé en 1923 à côté de l'établissement thermal, pour limiter les échappements de gaz thermal des sources, et élément majeur du site thermal, n'a rien de comparable avec le plan d'eau de l'Allier. Redevenu récemment accessible sur sa rive ouest, il n'a plus aucun boisement, il se comble et reçoit maints détritiques, ses berges sont en partie occupées par des rizières, les zébus déambulent dans les jacinthes d'eau, bref, il offre des scènes qui ne manquent pas d'un certain exotisme pour un touriste mais plus proches de la campagne malgache que de Vichy. Quant aux pratiques d'antan de voile et d'aviron des clubs antsirabéens sur le lac Andraikiba, ce ne sont plus que de lointains souvenirs, sans rapport avec ce que connaît Vichy sur l'Allier. Et plus généralement, l'équipement sportif d'Antsirabe n'a aucun rapport avec la profusion de stades, salles et complexes sportifs dont Vichy est pourvue.

F. La « modernité » sous les formes espérées autrefois s'est évanouie



Photo 7 – L'arrivée du « train des baigneurs », en provenance de Tananarive, dans les années 1920 (ligne ouverte en 1923). La dénomination du train tend à prouver qu'il existait alors un flux régulier de clients pour l'établissement thermal (collection de l'auteur).

Autant une station comme Vichy adoptait, dans son évolution des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, les signes de la modernité, autant le site-fils, après des débuts prometteurs, échouait à s'intégrer dans le même courant, du moins selon les canons occidentaux que, même après l'indépendance, des acteurs locaux et nationaux attachés au développement d'Antsirabe comme station thermale de haut niveau se sont efforcés et s'efforcent encore de promouvoir. L'état général du pays et son évolution n'y sont

évidemment pas étrangers. Mais l'eau et l'électricité sont loin d'être présents partout à Antsirabe. Le chemin de fer a repris une timide activité, mais ce n'est que rarement que la gare s'ouvre aux voyageurs, pour des excursions Tananarive-Antsirabe dans la mythique (elle aussi...) et unique Micheline des années 1930 que possède encore Madarail, qui les propose très occasionnellement à une vingtaine de résidents ou touristes fortunés. C'est beaucoup moins que ce que transportait « le train des baigneurs » des années 1920-1930 (photo 7) qui amenait de Tananarive son contingent de curistes, de visiteurs et de simples habitants¹⁰⁷. L'aérodrome, installé en 1944, a fait récemment l'objet de mesures d'agrandissement et de modernisation de la part du président Ravalomanana¹⁰⁸, mais les travaux sont restés inachevés en raison de son éviction en mars 2009. Il n'a guère d'activité.

De même, les fantasmes liés à l'uranium, à la radio-activité, et même au pétrole, qui avaient fleuri jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, comme témoins d'une modernité absolue et d'une prospérité inéluctable, ont disparu. Certains prosélytes de la colonisation, pourtant, associaient « les trois termes : sel, eaux thermales, pétrole »¹⁰⁹, d'où il était tentant d'inférer qu'à Antsirabe, « là où il y a beaucoup de sel » et des eaux thermales renommées, on allait sans doute découvrir du pétrole, perspective propre à alimenter un mythe de la modernité, mais sans doute différent de celui de Vichy. Par ailleurs, « les vertus radioactives exceptionnelles des eaux d'Antsirabe »¹¹⁰ étaient sans doute pour certains un signe en faveur du destin résolument moderne de la ville, allant dans le même sens. Il est vrai que c'est bien à cause de la présence de minerais radioactifs dans le Vakinankaratra que le CEA s'était installé à Antsirabe en 1946, « un des événements les plus heureux pour cette localité, et l'un des plus indubitables garants de son développement futur »¹¹¹. En référence à cette installation, s'était créé en 1951 l'*Atomic Club*, club sportif regroupant des employés du CEA¹¹². Mais la mine locale d'uranium a cessé son exploitation en 1952 et le CEA a fermé après l'indépendance. Ce qui n'empêche pas que, alimentant cet élément du mythe, des ouvrages signalent encore l'extraction d'uranium en 1968¹¹³.

Un urbanisme moderne est un autre aspect par lequel Antsirabe souhaitait asseoir son image de « Vichy malgache » : « historiquement, le “Vichy Malagasy” est une ville neuve »¹¹⁴. Dans cette « paisible ville d'eau... », les larges avenues rectilignes de la “ville coloniale” témoignent des efforts des urbanistes pour faire d'Antsirabe la “Vichy malgache” »¹¹⁵. On pourrait multiplier les allusions. Et il est de fait qu'entre les

¹⁰⁷ *Vie du Rail*, 1984.

¹⁰⁸ Cet aérodrome avait surtout une très modeste fonction d'affaires, liée aux industries d'Antsirabe et au fait que le Vakinankaratra, grande région d'élevage laitier, était l'un des bastions de Tiko, groupe agro-alimentaire majeur ayant d'importantes usines à Antsirabe, et propriété du président Ravalomanana. Le siège social du groupe, tombé en léthargie quand ce dernier est parti en exil quand la « transition » s'est installée début 2009, est situé à Antananarivo (Tanjombato). Début 2012, il semblait redémarrer (voir « Le commerce ressuscite Tiko », *Mada – Les actus de Madagascar*, du 25 avril 2012, sur le site <http://www.newsmada.com/le-commerce-ressuscite-tiko/>, consulté le 27 avril 2012).

¹⁰⁹ L. CROS, 1923 (?), p. 327.

¹¹⁰ Dr. MONNIER, 1924, p. 23.

¹¹¹ G.S. CHAPUS, 1951, p. 48. Mais ce siège malgache dirigeait aussi les activités d'autres sites répartis dans le pays. Outre la présence d'une mine d'uranium sur place, sa localisation avait été choisie en raison de sa proximité et de son accès facile depuis la capitale et de ses conditions de séjour jugées climatiquement plus favorables pour son personnel français.

¹¹² A.-A. RAJAONARISON, 2008, p. 122.

¹¹³ A.M. M'BOW *et al.*, 1968, p. 198.

¹¹⁴ P. BOISSARD, 1970, p. 110.

¹¹⁵ O. CRENDINI, 2005, p. 110.

deux guerres mondiales, l'urbanisme malgache a connu de grandes améliorations apportées par les urbanistes français, d'abord dans la capitale, déjà menacée d'engorgement, ainsi qu'à Tamatave à reconstruire après le cyclone de 1927, mais aussi dans des villes qui paraissent devoir devenir des pôles majeurs de la société coloniale¹¹⁶. Vu le rôle dévolu à Antsirabe comme lieu de ressourcement pour les coloniaux, comme morceau de France à Madagascar, comme vitrine de l'empire français, bien mis en évidence par Jennings, la ville est évidemment de celles qui ont bénéficié de ces améliorations urbanistiques. Le *Guide Bleu* de 1955, époque où l'on croyait à une renaissance vigoureuse de la station thermale, parle d'« une coquette localité aux larges avenues dont l'agencement rappelle celui de telle ou telle station thermale du centre de la France »¹¹⁷. « C'est vraiment une "station", dont le plan harmonieux ne serait pas désavoué par les architectes et les "paysagistes" d'aujourd'hui »¹¹⁸. En 1973, un chercheur de l'ORSTOM note : « Antsirabe reste essentiellement une ville de résidence et de villégiature » et y relève 131 « établissements hôteliers », ainsi qu'un « quartier touristique »¹¹⁹. Dans cette « ville de montagne... », le chalet suisse voisine avec les grandes bâtisses à balcons des hautes terres malgaches, les villas scandinaves et les jardins anglais jouxtent les maisons de campagnes à la française »¹²⁰ (photos 8 et 9). En 2011 encore, l'Office Régional de Tourisme présente Antsirabe comme une « ville charmante, que l'on a baptisée historiquement le Vichy malgache », une « ville de type colonial »¹²¹. La référence reste vivace, alors qu'il s'agit de quartiers limités de la ville, qui a maintenant débordé très largement la ville coloniale. Pourtant, dans ces quartiers, sur place, la ressemblance est rien moins qu'évidente : si certaines rues et villas n'ont rien de « malgache » et gardent l'empreinte de la colonisation par leur caractère aéré, leurs plantations, leur architecture - éléments pas désagréables -, l'ambiance est celle d'un quartier de standing moyen de banlieue résidentielle, à l'animation réduite et à la circulation automobile très faible, ou d'un quartier défraîchi d'une station balnéaire pavillonnaire occidentale hors saison. En ce sens, Antsirabe peut paraître aux Malgaches comme une image de France, ou de l'idée qu'ils s'en font. On serait tenté de parler d'« urbanisme-relique », d'autant plus que les reliques suscitent aussi des pèlerinages... Autour, les développements urbains d'une ville du Tiers Monde reprennent vite leurs droits.

¹¹⁶ Voir, par exemple, G. WRIGHT, 1991. À noter, p. 280 de cette publication, que l'établissement thermal récemment mis en service est présenté à tort en photo comme « *The Hotel Terminus in Antsirabe, 1929* », exemple de ce que l'on cherchait à faire pour différencier le site-fils du site-mère. Comme le dit l'auteur, selon certains, « *the "tropical sanatorium" of Antsirabe had to look different from Vichy* » (p. 280). Le mythe suppose inspiration, pas forcément réplique. Nous avons trouvé cette confusion entre l'établissement thermal et l'hôtel des Thermes dans plusieurs publications, sans doute en raison d'une « certaine » ressemblance architecturale.

¹¹⁷ C. JANICOT, 1955, p. 218.

¹¹⁸ C. JANICOT, 1964, p. 61.

¹¹⁹ LE CHAU, p. 48, 92 et planche hors-texte.

¹²⁰ S. ANDRIAMIRADO, 1978, p. 129.

¹²¹ Office Régional de Tourisme du Vakinankaratra, 2011, DVD.



Photo 8 – Villa Les Peupliers en 1926, dans le quartier thermal (sur l'actuelle rue Clémenceau) (collection de l'auteur).



Photo 9 – L'ancienne villa Les Peupliers devenue clinique privée (novembre 2011). Malgré de nombreux changements (varangue transformée en véranda, clôture extérieure, portail d'entrée...), on reconnaît la cheminée, la toiture, les deux ailes de la façade privées de leur balustrade sommitale (cliché de l'auteur).

G. Où est passée l'animation propre à une station thermale ?

Dans ce contexte, la vie sociale brillante, souvent mondaine (réceptions, bals, casino, courses, régates, fêtes...), qui s'attache à toute station de standing et notamment à Vichy, a vu se creuser le fossé entre la mère et la fille.... Il n'est pas nécessaire de détailler ici la vie sociale et culturelle dense qui anime Vichy depuis plus de 150 ans. Mais on trouve encore des allusions à ce qu'aurait été, dans le même registre, Antsirabe : « à l'hôtel des Termes (sic)..., on devine la splendeur passée du troisième Empire »¹²². On pressent l'intention d'un tel propos, mais il est peu compréhensible. D'abord, cet hôtel ne fut ouvert qu'en 1917 sous le nom d'Hôtel Terminus¹²³. Ensuite, sous le Second Empire, c'est Napoléon III qui renforça encore la réputation de Vichy par ses visites entre 1860 et 1870, et l'auteur voudrait peut-être ainsi indirectement marquer la filiation d'Antsirabe. Mais c'était bien avant les débuts d'Antsirabe, née sous la III^{ème} République, et avant que la France ne s'installe à Madagascar. Y aurait-il confusion ou téléscopage entre les deux références chiffrées, à moins que ce « troisième Empire » ne soit une allusion à l'empire colonial ? Mais pourquoi la « splendeur », alors, car celle-ci à Madagascar n'a jamais été que relative, de même que la vie coloniale qui s'y attachait ? Car, en réalité, on ne trouve guère trace de la permanence d'une vie particulièrement brillante à Antsirabe, jamais en tout cas au niveau où a pu s'élever celle de Vichy, même si le contexte du pays (développement d'une station thermale, présence plus forte qu'ailleurs d'Européens,...) lui donnait des atouts en ce sens. Cette vie ne concernait qu'un microcosme, et de façon épisodique. Les résultats ne furent sans doute pas à la hauteur des espérances et des efforts, et la réputation qui s'efforce de transparaître dans l'incessante référence à Vichy paraît, en ce domaine, quelque peu surfaite : « Comme dans bien des stations thermales européennes, la ville cherchait à se défaire de son image de lieu d'ennui en y multipliant les activités et les loisirs. Ce fut souvent un vain effort »¹²⁴. En 1928, un visiteur parle de « cette triste bourgade » en ces termes : « ... Quelle solitude et quelle tristesse !... Toutes les constructions sont laides, de cette laideur ordinaire des constructions de banlieue... Le Grand Hôtel est incommode et triste, le pavillon des bains peu confortable... Le cinéma, un peu de tennis, le bridge et le poker du cercle, et deux ou trois réunions de courses par an, forment les seules distractions du lieu. Aucun mouvement de rue, si ce n'est une automobile en voyage... L'impossibilité d'y attirer une vraie clientèle, comme le feraient, par exemple, un casino ou une maison de jeu, lui assure définitivement la certitude d'être jamais autre chose que ce qu'elle est, c'est-à-dire assez peu de chose ».¹²⁵ La situation ne s'est pas améliorée, pour un curiste qui rechercherait une animation de type vichyssois. Il n'y a pas de casino, pas de théâtre, pas de cinéma, pas de musée à Antsirabe, pas de fêtes brillantes, plus de courses ni de régates sur le lac Andraikiba, pas de tournois de golf d'une certaine notoriété¹²⁶, pas de boutiques de luxe ou de galeries commerciales illuminées. Hors ses eaux, ce que l'on vante à Antsirabe, outre son urbanisme et son architecture en partie « européens », ce sont son ambiance, sa verdure, ses pousse-pousse, et surtout ses environs pour amateurs de balades en tout genre. Les principaux hôtels, au premier chef l'hôtel des Termes, organisent quelques animations, mais c'est au sein de leur établissement, essentiellement pour leur clientèle. Sinon, on trouve l'animation à la mesure d'une ville

¹²² C. VON BARLOEWEN, 2003, p. 46.

¹²³ D'après G.S. CHAPUS, 1951, p. 31-32.

¹²⁴ E. JENNINGS, 2011, p. 160-161.

¹²⁵ P. CAMO, 1928, p. 102-103.

¹²⁶ D'après le responsable du club-house du golf rencontré sur place le 8 novembre 2011.

de 200 000 habitants d'un pays pauvre, telle cette journée « "Porte ouverte" (sic) pour admirer le charme de la région... des concours folkloriques, des pièces théâtrales, des prestations artistiques données par les vedettes de la ville, présentation d'une vingtaine de stands, la randonnée en VTT... Le pari fut gagné... au vu de l'affluence des visiteurs et tours opérateurs (sic) présents sur place. Vakinankaratra possède d'immenses potentialités qui ne demandent qu'à être exploitées pour développer la filière tourisme, dont, entre autres, le thermalisme, les lacs, l'artisanat, les pierres précieuses, des places royales... »¹²⁷. Rien que de très normal, mais rien qui puisse faire songer à l'univers de Vichy, surtout d'il y a un siècle, mais toujours les incantations sur les « immenses potentialités » qui se répètent au fil des décennies....

H. Une indifférence réciproque, ancienne et prolongée entre les deux villes

Les deux villes n'ont donc guère de point commun, n'en ont apparemment jamais recherché et, sans surprise, s'ignorent l'une l'autre. Quelques recherches, à Vichy, de l'ordre du sondage documentaire à deux dates-charnières, à Antsirabe, de l'enquête orale, permettent de le penser.

En 1914, date où l'on peut penser que, après près de 20 ans de colonisation, des coloniaux « malgaches » feraient appel aux vertus des eaux vichyssoises, parmi les « 686 villas proposées à la location »¹²⁸ par le *Guide annuaire de Vichy* en 1914, aucune ne porte un nom évoquant quoi que ce soit à Madagascar, aucune publicité ne fait allusion à ce pays¹²⁹. Dans une brochure largement diffusée en 1939, à la fin de la grande période d'expansion antsirabéenne, susceptible d'être remarquée à Vichy, déjà unilatéralement, sinon « clandestinement », déclarée « marraine », en quelque sorte, d'Antsirabe, la seule allusion ou mention relative à la Grande Île est la mention de « Madagascar », parmi bien d'autres pays, dans une publicité des Messageries Maritimes insérée¹³⁰. Donc, si Antsirabe n'éveillait aucun écho particulier à Vichy à la fin de sa période d'apogée, *a fortiori* ne devait-elle plus guère en éveiller par la suite. « Malheureusement... , après la guerre, les Européens coloniaux, les nouveaux comme les anciens, reprirent à nouveau leurs migrations périodiques vers le pays de leurs ancêtres... ! Et le "Vichy malgache" de s'endormir dans sa belle parure d'arbres, de fleurs et d'eau »¹³¹. Dans le Vichy actuel, rien n'évoque à première vue Madagascar ni Antsirabe : pas de jumelage¹³², pas d'homme célèbre qui y soit allé ou en soit venu, pas de nom de rue ou d'espace public, pas de nom de commerce, d'hôtel, de restaurant (ce qui n'est pas le cas pour certains pays). Les responsables de l'Office du tourisme et des services du patrimoine de la ville reconnaissent leur ignorance totale du nom même, jusqu'à la parution de l'ouvrage de Jennings en 2011. Cela d'ailleurs n'a rien de choquant. En 1954, le médecin-commandant Favreaux observe : « la station thermale accueillait pendant les années de guerre de 600 à 700 curistes par an, pour un tiers autochtone et pour deux tiers européens, y compris quelques Réunionnais et Mauriciens. Sa fréquentation n'a cessé de décliner depuis 1950, de 400 curistes européens elle est tombée à 300 puis à 165 en 1952, et elle diminuera encore cette

¹²⁷ *Madagascar-Tribune*, 9 octobre 2007.

¹²⁸ Liste donnée par le *Guide annuaire de Vichy*, 1914.

¹²⁹ Alors qu'à la même époque, le nom de « Madagascar » est donné à des rues dans certaines villes et à des cités minières du Nord-Pas-de-Calais.

¹³⁰ Syndicat d'Initiative, 1939, p. 93.

¹³¹ C. JANICOT, 1964, p. 64.

¹³² En 2005, Antsirabe s'est jumelée avec Montluçon, ville industrielle sans thermalisme, mais... auvergnate.

année »¹³³. Dans la logique de la notoriété que les têtes couronnées produisent dans leur sillage, et qui a bien réussi à beaucoup de vieilles stations européennes, certains ont cru un moment que l'exil à Antsirabe du roi du Maroc Mohamed V en 1955¹³⁴ créerait un nouveau mouvement de « puissants », notables, célébrités au profit de la ville. Ce séjour semble avoir provoqué un sursaut très momentané dans l'animation et la célébrité de la station. Mais peine perdue : l'indépendance arrivait, la clientèle traditionnelle s'en allait ou n'avait plus le cœur à cette vie d'un autre âge, la ville restait trop peu accessible et n'offrait pas les animations attendues par ce genre de clientèle : « c'est donc surtout une question de facilités d'accès et de séjour, c'est-à-dire une question de routes, de transports et d'hôtels »¹³⁵. En 1965, dans un établissement thermal jugé « très satisfaisant pour le moment », on n'enregistrait que « de 200 à 300 curistes par an »¹³⁶. Revenir au niveau d'avant-guerre était une chimère, et l'avenir le prouva, avec le laisser-aller, les dégradations, voire l'abandon à certains moments¹³⁷, d'éléments importants de la station, surtout après 1975, dans un contexte « socialiste » parfois franchement hostile au tourisme et à son caractère « bourgeois »¹³⁸. Pourquoi Vichy aurait-elle voulu sembler lier son image à celle d'une station en pleine déconfiture ?

Pourtant celle-ci ne devait pas mourir, et le mythe non plus. À Antsirabe, ce sont les eaux, ressource permanente et inépuisable, qui le font vivre, pas la population. Nous avons voulu sonder le degré de connaissance de la « ville-mère » par les habitants de la « localité-fille » qui, indirectement, en a reçu tant de bénéfices. Pour cela, en novembre 2011, avec l'aide d'un guide local, nous avons interrogé au hasard sur la voie publique, en différents endroits de la ville, 40 adultes, hommes et femmes, du lycéen au cadre supérieur, en passant par le tireur de pousse-pousse, le commerçant, l'employé, l'inactif. Nous leur avons soumis une feuille de papier où figurait, en grands caractères, le mot « Vichy », encadré de la question dans les deux langues : « Qu'est-ce que c'est ? » et « *Inona ity ?* ». Une seule personne (employée) a su dire, et encore après s'être reprise, qu'il s'agissait d'une ville française, ajoutant que c'était à elle que les « Visy » devaient leur nom. Pour 5 autres, c'était de l'eau, pour 4 autres, des produits de beauté, cosmétiques ou de pharmacie, pour les 30 dernières, rien ; et pour ces 39 là, grand étonnement quand on donnait l'explication ! Pour la quasi-totalité de la population, « Visy » ne doit rien à « Vichy ». Pourtant, une personne sur 40 qui, à Antsirabe, sait que Vichy est une ville, c'est sans doute bien loin de la proportion qui était probablement celle des débuts de la station, quand elle avait besoin d'une référence, arrivée par hasard (la composition des eaux, donc leurs vertus thérapeutiques), et très souvent invoquée par un colonisateur y trouvant une justification à son action pour la ville mais surtout, au-delà, pour la présence française à Madagascar et le rayonnement de l'empire français. Ces temps sont révolus. Situation étrange, d'ailleurs, d'une fille qui se réclame d'une mère dont elle ignore tout et tout en voulant la quitter, alors que la mère ne sait même pas qu'elle a une fille !

Curieusement, dans cette indifférence réciproque, un événement spécifiquement malgache relie, sans doute à l'insu de l'une et de l'autre, « Vichy » à « Visy », ou au moins Vichy à Madagascar, les Rencontres Nationales Sportives (RNS) de la

¹³³ J. FAVREUX, 1954, p. 272.

¹³⁴ Sur ce séjour, voir F. GARAN, 2009.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 274.

¹³⁶ G. RAJAONARIVONY, 1965, p. 167 et 168

¹³⁷ En 2003, par exemple, la promenade de la rive ouest du lac Ranomafana était absolument impraticable. Elle a été rétablie depuis.

¹³⁸ Cf. note 56.

communauté malgache en Europe. Organisée depuis 1975 par l'Association des étudiants d'origine malgache, cette grande manifestation sportive a eu lieu à Vichy de 2004 à 2008, et s'y déroule de nouveau en 2012. Les organisateurs invoquent, pour ce choix, la situation centrale de Vichy en France, son accessibilité, l'excellence des installations sportives, le cadre verdoyant et convivial, la chaleur de l'accueil, mais ne soufflent mot d'une quelconque accointance avec un « Vichy malgache »¹³⁹.

V) SURVIVANCE OU DÉCLIN DU MYTHE ?

Par définition, un mythe est imprévisible, il peut disparaître et renaître de ses cendres à la faveur d'événements inattendus. Toutefois, la situation actuelle conduit à deux constats qui pèsent d'ores et déjà sur l'avenir du « Vichy malgache ».

D'abord, la détermination des autorités locales et nationales à conforter, malgré les difficultés de tous ordres, l'image thermale et touristique conséquente d'Antsirabe. Cela se situe dans la ligne des colonisateurs : il y a un capital de santé, d'image, de tourisme, d'économie à exploiter. Les motivations ne sont plus les mêmes - la volonté d'affirmer un pouvoir a disparu -, mais le résultat vers lequel on tend est du même ordre : une station thermale attractive et performante¹⁴⁰. Reprenant les arguments des débuts d'Antsirabe, les colons de la dernière décennie avant l'indépendance insistaient toujours sur les atouts d'Antsirabe, ses potentialités de « rayonnement », de « développement, pour Madagascar dans son ensemble »¹⁴¹. Au début des années 2000, la ville a été retenue, avec Nosy Be et Sainte-Marie, comme Pôle Intégré de Croissance (PIC)¹⁴², mais à la différence des deux autres, le tourisme y était ici d'un poids très marginal dans les mesures envisagées. Notons toutefois qu'il aurait profité du renforcement des capacités hôtelières attendu du développement industriel souhaité. De même, comme le tourisme malgache mise essentiellement sur « l'écotourisme haut de gamme », le tourisme de nature, de découverte, le « Visy malagasy » ne semblait pas devoir être prioritaire dans les plans touristiques nationaux¹⁴³. En 2000, on range parfois Antsirabe parmi les pôles industriels, nullement touristiques, intégrée de surcroît à une grande région de Tananarive¹⁴⁴. Une étude sur la « géopolitique du tourisme à Madagascar » ne fait aucune allusion au thermalisme malgache ni à Antsirabe¹⁴⁵, ce qui montre bien que cette dernière a définitivement perdu sa place sur l'échiquier géopolitique des relations franco-malgaches. Mais, même dans cette valse-hésitation, il semble incontestable que son histoire, ses atouts thermaux, climatiques (même relativisés), son environnement local et régional, bref, son agrément, font d'Antsirabe un point fort du tourisme intérieur malgache, de surcroît sur la fameuse RN 7, axe le plus emprunté par les touristes entre Tananarive et Tuléar. On ne peut ignorer ces évidences. En 2008, on y envisageait donc « la construction d'hôtels 5 étoiles..., la rénovation du centre thermal et la construction d'un hôpital de référence, une vitrine Santé », par des Chinois et des Sud-Africains¹⁴⁶. Début 2009, on réaffirme que, « à la perception du ministère du tourisme malgache (sic), l'Hôtel des Thermes veut devenir

¹³⁹ Site <http://www.rns-cen.com> (consulté le 25 janvier 2012)

¹⁴⁰ Voir, par exemple, RAOELINA RAKOTOBÉ D. *et al.*, 2000.

¹⁴¹ G.S. CHAPUS, 1951, p. 63.

¹⁴² En réalité, Sainte-Marie, d'abord choisie comme PIC, fut ensuite déclassée, précisément au profit d'Antsirabe. Cf. B.E. SAKAIZA, 2010, « L'incertain décollage du tourisme à Sainte-Marie », *Tsingy*, n° 12, p. 61. Le troisième PIC est Taolagnaro.

¹⁴³ MAP-Madagascar Action Plan, 2007, p. 93.

¹⁴⁴ J.P. RAISON, 2000.

¹⁴⁵ B. SARRASIN, 2007.

¹⁴⁶ *Madagascar-Tribune*, 1^{er} mars 2008 et 31 mai 2008.

un établissement d'hébergement de classe internationale. La tenue du sommet de l'Union Africaine au mois de juillet se trouve sans doute dans le collimateur des propriétaires de l'hôtel »¹⁴⁷. Le sommet de la Francophonie devait aussi se tenir en 2010 à Tananarive. On imagine aisément que des « V.I.P. » auraient pu facilement profiter des facilités de cet hôtel de luxe grâce à l'aérodrome modernisé d'Antsirabe. Les événements politiques du premier trimestre 2009 en décidèrent autrement. Mais, en 2010, le président de la Haute Autorité de Transition répète la même volonté de miser sur le thermalisme et la santé et de « prouver le caractère impératif de ce projet en faveur de la santé publique », après avoir « constaté la vétusté et l'insuffisance des infrastructures »¹⁴⁸. L'eau thermale nourrit toujours une station thermale que l'on veut officiellement renforcer.

Mais est-ce toujours en référence à « Vichy » ? Apparemment de moins en moins. Les articles de presse cités n'y font aucune référence. Même chose pour la plupart des documents officiels. Les annuaires officiels du tourisme de Madagascar ne font aucune allusion ni à l'établissement thermal d'Antsirabe, ni à un quelconque thermalisme. Une présentation du « Schéma directeur du tourisme durable et du thermalisme à Madagascar » fondé sur la coopération décentralisée entre les régions Auvergne et Vakinankaratra (autre exemple de la persistance du poids du thermalisme auvergnat comme élément structurant de relations entre une région de l'ancienne métropole et l'ancienne colonie, mais ici à échelle régionale, pas communale), ne fait cependant aucune allusion à Vichy, et, de façon surprenante, même pas à Antsirabe¹⁴⁹. En 2009, le « plan de développement triennal proposé pour 2009-2010-2011 » fait sans complaisance un bilan peu encourageant du CNCT, de sa vétusté, de son criant manque de moyens, de son fonctionnement, bref, de la sous-exploitation de ses ressources, la regrettant d'autant plus qu'il insistait sur son caractère « unique... aussi bien à Madagascar que dans l'océan Indien, et même dans toute l'Afrique sub-saharienne : ainsi toute cette zone constitue le bassin potentiel du Centre »¹⁵⁰. Ambition qui ne manque pas de souffle, quand on voit l'état des lieux... Toujours est-il que pas une seule fois ce plan n'évoque Vichy, ni dans l'historique de la station, ni dans la ressemblance de ses eaux, ni dans les affections traitées, ce qui ne l'empêche pas d'avoir commencé à être mis en œuvre avec des résultats probants, tant en termes d'objectifs quantitatifs que qualitatifs. Techniquement et médicalement, Antsirabe peut fort bien fonctionner sans se référer à Vichy. Commercialement, il semble y avoir une volonté de s'affranchir de cette « tutelle » historique et « coloniale », médicalement valorisante pour certains, mais politiquement et identitairement encombrante. Le CNCT a adopté un rythme malgache, fermant en août, soit en hiver austral, mais mois de pointe du tourisme étranger susceptible d'apporter des clients. En plus, pour les curistes et baigneurs malgaches, on l'a vu, la référence vichyssoise ne signifie rien, et sans doute pas beaucoup plus pour les étrangers non français. Mais, *a contrario*, les documents touristiques locaux et régionaux rédigés en français, et leur traduction anglaise sans adaptation du texte, insistent toujours sur cette « filiation », ainsi que des publications étrangères, qui ont intérêt à miser sur une certaine surprise liée à un « Vichy » sous les tropiques. La présence constante de la « Ranovisy » et de la « Visy Gasy », qu'il paraît difficile de débaptiser, semble toujours ramener Antsirabe vers son « inspiratrice », alors qu'on a l'impression qu'elle voudrait s'en détacher sur ce point,

¹⁴⁷ *Madagascar-Tribune*, 21 janvier 2009.

¹⁴⁸ *Madagascar-Tribune*, 2 août 2010

¹⁴⁹ R. RANAIVOSOA RAMANATARIVO, 2009.

¹⁵⁰ Dr. L.RASOANOMENJANAHARY, 2009, p. 1.

s'autonomiser. Mais la part « marketing » du mythe est si prégnante que, à vouloir s'en affranchir totalement, la ville y perdrait probablement beaucoup sur le plan de la notoriété, du rayonnement, de la fréquentation et des retombées économiques. A Tuléar comme à Diego-Suarez, un touriste francophone peut être sensible, au moins par curiosité, à l'eau de « Visy ».



CONCLUSION

Au fil de ces quelque 130 années d'images et propos sur Antsirabe et de l'analyse de leur contenu, il apparaît que le mythe de « Antsirabe, le Vichy malgache » et son évolution sont fort complexes, et même chaotiques¹⁵¹. Il est composé de nombreux éléments, dont la nature, le poids, la persistance ont beaucoup varié selon les circonstances, le contexte historique, les auteurs qui s'y réfèrent, les intérêts en jeu, les objectifs des acteurs. Sa consistance même et sa vigueur ont fluctué au cours des années, et à des échelles diverses, de la mission norvégienne qui valorisa les eaux à l'empire colonial français, de la ville concernée au marché touristique national et mondial. Si tant est que cela ait été dans les intentions des promoteurs de la station aux temps de la colonisation, on n'est sûrement pas, ou plus, dans l'ordre de la comparaison entre deux villes, dont on a montré qu'elles ne sont comparables pratiquement en rien. On ne peut donc voir ici une comparaison entre Antsirabe et Vichy comme lieux touristiques et thermaux, qui tournerait inévitablement au détriment de la première. On est dans l'ordre de la communication, du discours, fondé sur une eau intemporelle. On est tenté de dire que le mythe s'est en partie vidé de sa substance originelle, puisqu'il n'y a plus de coloniaux français qui iraient s'y faire soigner et qui, au-delà de leurs immédiates préoccupations de santé, auraient le plus intérêt à le faire vivre pour la

¹⁵¹ J.M. DEWAILLY, 2006.

grandeur d'un empire, une fois découverts des avantages en quelque sorte inespérés. Mais il a compensé cette perte par son intégration à un marché touristique mondial qui lui donne une certaine pertinence pour une certaine clientèle. Il a intérêt à disparaître pour certains Malgaches, pour un pouvoir politique, médical... qui tient à faire, non sans raisons, la preuve de ses capacités à fonctionner en toute indépendance. Mais il a non moins intérêt à persister pour d'autres, qui y trouvent des visiteurs, donc des ressources, des emplois, un multiplicateur d'image et d'attraction touristique. D'ailleurs, même quand on dénonce le mythe, on en parle, donc on le propage. Sa disparition demanderait le silence complet et définitif à son égard. On en est loin, même si sa médiatisation recule. On pourrait même parler d'un mythe à géométrie variable, selon ses utilisateurs si, finalement, une telle assertion ne paraissait pas pléonastique à propos d'un mythe. Dans son caractère insaisissable, face à la variété de ceux qui s'y confrontent, il garde une part immuable, les réalités originelles inspiratrices, et une part changeante, liée à la conjoncture. Dans la première, on est dans une sorte d'absolu, un fait basique et intangible, les eaux (sauf tarissement). Dans la seconde, on est dans une logique d'« avantages comparatifs », de marketing qui donne plus ou moins de sens à la précédente. On est donc bien en présence d'un mythe véritable, ce que R. Barthes voyait comme « une parole..., un langage qui ne veut pas mourir..., une image éternelle et pourtant datée..., postul[ant] l'immobilité de la Nature... [avec] des degrés d'accomplissement ou d'expansion : certains mythes mûrissent mieux dans certaines zones sociales ; pour le mythe aussi, il y a des micro-climats »¹⁵². « Antsirabe, le Vichy malgache » en semble une convaincante illustration.



L'auteur a visité Antsirabe en 1969, 2003, 2008, 2010 et 2011. Il remercie toutes les personnes qui, à Antsirabe, Antananarivo et Vichy, lui ont fourni des données qui ont alimenté sa recherche.

¹⁵² R. BARTHES, 1957, p. 181, 206, 230 et 223.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Certaines références ont été utilisées au titre de la bibliographie, mais aussi au titre du corpus documentaire. Dans un souci de simplification, nous n'avons donc établi qu'une seule liste pour les deux types de sources. Celles qui constituent le corpus étudié sont affectées d'un numéro d'ordre dans leur catégorie. Rappel des catégories retenues :

- DP = documents publicitaires, soit individualisés (prospectus...), soit incorporés dans une publication (pavé publicitaire...)
- GT = guides touristiques ou assimilés
- MS = manuels scolaires
- OP = ouvrages ou reportages basés sur des photographies, avec commentaires éventuels d'abord justifiés par la présence des photos
- RV = récits de voyageurs, administrateurs ou colons
- TS = travaux scientifiques ou assimilés (médecine, géographie, histoire, économie, ethnographie...).

Andriamirado S., 1978, *Madagascar aujourd'hui*, Paris, Éd. J.A. (GT1)

Anonyme, s.d. (1925 ?), *Vers la Grande Île. Renseignements pratiques*, Paris, la Dépêche coloniale, les Monographies de la Dépêche coloniale, n° 14 (RV1)

Anonyme, s.d. (1939 ?), *Madagascar, « La grande île »*, Paris, Agence économique du Gouvernement général de Madagascar (RV2)

Auzias D. et Labourdette J.P., 2010, *Madagascar 2010-2011*, Paris, Nouvelles Editions de l'Université, coll. Petit Futé (GT2)

Barthes R., 1957, *Mythologies*, Seuil, Paris

Bastian G., 1967, *Madagascar. Étude géographique et économique*, Paris, Nathan-Madagascar (MS1)

Bastian G. et Groison H., 1958, *Géographie de Madagascar pour l'enseignement du premier degré*, Paris, Classiques Hachette (MS2)

Battistini R., 1968, *L'Afrique australe et Madagascar*, Paris, PUF, coll. Magellan (TS1)

Battistini R. et Hoerner J.M., 1986, *Géographie de Madagascar*, Paris, EDICEF-SEDES (TS2)

Battistini R., Le Bourdieu F. et Le Bourdieu P., 1971, *Atlas de Madagascar*, Tananarive, BDPA (TS3)

Boissard P., 1970, *Guide routier et touristique. Madagascar, Réunion, Maurice, Comores*, Tananarive, Automobile-Club de Madagascar (GT3)

Cahiers d'Études Africaines, 2009, *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*, n° 193-194, Paris, EHESS

Camo P., 1928, *Peinture de Madagascar*, Paris, Éd. Émile-Paul Frères

Campbell G., 2005, *An economic history of imperial Madagascar - 1750 - 1895*, Cambridge University Press (TS4)

Catat L. (Dr.), 1893, *Voyage à Madagascar (1889-1890)*, Paris, Administration de l'Univers illustré (TS5)

- Chabaud G., Cohen É., Coquery N. et Penez J. (coord.), 2000, *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle. Villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, coll. Mappemonde
- Chapus G.S., 1951, *Antsirabe, passé, présent, avenir*, Tananarive, Imprimerie luthérienne (TS6)
- Chapus G.S., 1953, Antsirabe, *Bulletin de Madagascar*, n° 84-85, p. 3-16 (TS7)
- Charbonneau J. (Général), 1950, *Gallieni à Madagascar*, Paris, Nouvelles éditions latines (RV3)
- Cirendini O., 2005, *Madagascar*, Paris, Lonely Planet (GT4)
- Clémens J., 2002, *Madagascar*, St-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, coll. Mémoire en images (OP1)
- Cros L., s.d. (1923 ?), *Madagascar pour tous. Comment aller, que faire à Madagascar ?*, Paris, Albin Michel (RV4)
- Dandouau A., 1931, *Manuel de géographie à l'usage des écoles de la colonie*, Paris, lib. Larose (MS3)
- Decary R., 1951, *Mœurs et coutumes des Malgaches*, Paris, Payot (TS8)
- Denis R. et Denis P., 2001, *Madagascar 1907-1909*, Paris, L'Harmattan (OP2)
- Deschamps H., 1965, *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault (TS9)
- Deschamps H., 1968, *Madagascar*, Paris, PUF, coll. Que sais-je (TS10)
- Desmots A., 2010, *Madagascar*, Genève, Olizane (GT5)
- Dewailly J.M., 2006, *Tourisme et géographie, entre périgrinité et chaos ?* Paris, L'Harmattan, Coll. Tourismes et sociétés
- Dez J., 1967, Le Vakinankaratra. Esquisse d'une histoire régionale, *Bulletin de Madagascar*, septembre, n° 256, p. 657-702 (TS11)
- Dorian D., 1953, *Géographie. Cours moyen 1*, Tananarive, Imprimerie luthérienne (MS4)
- Durand J.Y, Sivadjian E. et anonymes, 1999, « Madagascar, la grande émotion », *Géo*, n° 249, p. 92-136 (OP3)
- Durufié G., 1998, *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala
- Esoavelomandroso F., 1989, « Discours colonial et transformations de l'espace urbain : Tananarive dans l'entre-deux-guerres », *Cahiers du CRA*, n° 7, p. 83-106
- Favreaux J., 1954, « Le thermalisme à Madagascar », *Madagascar Médical*, n° 31, p. 266-269 (TS12)
- Favreaux J., 1954, « Antsirabe, station thermale et climatique », *Madagascar médical*, n° 31, p. 269-274 (TS13)
- Fremigacci J., 1975, « Mise en valeur coloniale et travail forcé : la construction du chemin de fer Tananarive-Antsirabe (1911-1923) », *Omalý sy anio*, n°s 1-2, p. 75-137 (TS14)
- Fremigacci J., 2006, « Les chemins de fer de Madagascar (1901-1936). Une modernisation manquée », *Afrique & histoire*, n° 6, p. 161-191 (TS15)
- Frenée M., 1931, *Madagascar*, Paris, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, Coll. Guides des colonies françaises (GT6)

- Frenkel S. et Walton J., 2000, "Bavarian Leavenworth and the symbolic economy of a theme town", *The Geographical Review*, 90 (4), p. 559-584
- Fuglested F. et Simensen J. (dir.), 1986, *Norwegian missions in African history*, vol. 2, *Madagascar*, Oslo, Norwegian University Press (TS16)
- Gallieni J. (Général), 1908, *Neuf ans à Madagascar*, Paris, Hachette (RV5)
- Garan F., 2009, « Un sultan à Madagascar : l'exil de Mohammed V à Antsirabe », *Expressions*, n° 33, juin, p. 59-117,
<http://www.reunion.iufm/Recherche/Expressions/33.html>
- Georges E. et Vaisse C., 1997, *Madagascar, la Réunion, l'île Maurice, les Seychelles*, Paris, éd. du Chêne (OP4)
- Gloaguen P. (dir.), 2005, *Madagascar 2005-2006*, Paris, Hachette, Le Guide du Routard (GT7)
- Gloaguen P. (dir.), 2010, *Madagascar 2011*, Paris, Hachette, Le Guide du Routard
- Gontard M., 1998, *Vichy, l'irrésistible ascension. 1800-1870*, Nonette (63), éd. Créer
- Grandidier A., 1885, *Histoire de la géographie de Madagascar*, (2^e tirage revu et augmenté en 1892), Paris, Imprimerie nationale et Hachette (TS17)
- Grandidier A. et G., 1928, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, vol. IV, *Ethnographie de Madagascar*, par G. Grandidier, Tome quatrième, *Agriculture, forêt, élevage, industrie et commerce, travaux publics et moyens de transport, éducation, médecine*, Paris (TS18)
- Guide annuaire de Vichy*, 1914, Vichy, F. Chardonnet
- Guilcher A., 1954, *Madagascar. Géographie régionale*, Cours de Sorbonne, Paris, CDU (TS19)
- Guilcher A. et Battistini R., 1967, *Madagascar. Géographie régionale*, Cours de Sorbonne, Paris, CDU (TS20)
- Guillot-Pingue M. et Cransfeld J.M., 2003, *Madagascar. Les albums de Nirina*, 5 fascicules, Liège, imp. Vervinckt (OP5)
- Hannebicque J., 1987, *Madagascar, mon-île-au-bout-du-monde*, Laval, éd. Siloë (OP6)
- Hannebicque J., Delauney M., Deleris F., Gignoux M., Mériot C. et anonymes, 1988, « dossier Madagascar », *Géo*, n° 117, p. 143-194 (OP7)
- Herzog S. et M. et Baumgärtner V., 1994, *Madagascar*, München, Christina Klus-Südwest Verlag (OP8)
- Info-Tourisme Madagascar*, 2011, Dossier « D'Antananarivo à Antsirabe : tourisme d'affaires et de loisirs », septembre-décembre, n° 12, p. 18-19 (DP1)
- Isnard H., 1964, *Madagascar*, Paris, Armand Colin (TS21)
- Jamot C., 1988, *Thermalisme et villes thermales en France*, Fascicule XXXII des publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand
- Janicot C., 1955, *Madagascar, Comores, Réunion, Île Maurice*, Paris, Hachette, les Guides Bleus (GT8)
- Janicot C., 1964, *Madagascar*, Lausanne, Éd. Rencontres, Coll. L'Atlas des voyages (GT9)

- Jennings E., 2006, *Curing the colonizers. Hydrotherapy, climatology and French colonial spas*, Durham-London, Duke University Press (TS22)
- Jennings E., 2011, *À la cure les coloniaux ! Thermalisme, climatisme et colonisation française (1830 - 1962)*, Presses Universitaires de Rennes (TS23)
- Julien G., 1926, *Notre domaine colonial*, T. VII, *Madagascar et ses dépendances*, Paris, éd. Notre Domaine Colonial (RV6)
- Labatut F. et Raharinarivonirina R., 1969, *Madagascar. Étude historique*, Paris, Nathan-Madagascar (M5)
- Leblond M-A., 1934, *Madagascar, création française*, Paris, Plon (RV7)
- Lê Châu, 1973, *Économie urbaine d'Antsirabe*, Paris, ORSTOM, Travaux et documents, n° 21 (TS24)
- Lerivray B., 1975, Guides bleus, guides verts et lunettes roses, Paris, Éd. du Cerf
- Loisy M. (dir.), 1914, *Madagascar. Étude économique*, Paris, éd. Augustin Challamel (TS25)
- Madagascar Illustré (Le)*, 1935, Inauguration de la Maison du Colon à Antsirabe, mars (DP2)
- MAP – Madagascar Action Plan, 2007, *Plan d'action Madagascar 2007-2012. Un plan audacieux pour le développement rapide*, Antananarivo
- Mauro D. (coord.), 1999, *Madagascar*, Paris, Guides Gallimard (GT10)
- Mauro D., 2009, *Madagascar, l'île dans les mers*, Gérardmer, éd. Pages du monde, coll. Guides culturels du monde (GT11)
- Mauro D. et Raholiarisoa E., 2000, *Madagascar, l'île essentielle*, Fontenay-sous-Bois, éd. Anako (GT12)
- M'Bow A.M., Verny R. et M'Bow R., 1968, *L'Afrique. Géographie. Classe de 3^e, programme africain et malgache*, Paris, Le Livre africain (MS6)
- Mille P., 1930, *La France lointaine. Madagascar*, Paris, éd. des Horizons de France, t. 4 (OP9)
- Ministère de la culture et du tourisme, 2006, *Annuaire officiel du tourisme*, 1^{ère} édition, Antananarivo, Mianjaika Communication (DP3)
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, 2010, *Annuaire officiel du tourisme*, 3^e édition, Antananarivo, Mianjaika Communication (DP4)
- Ministère du tourisme et de l'artisanat, 2011, *Statistiques du tourisme 2010*, Antananarivo
- Monnier (Dr.), 1924, La station thermale et climatique d'Antsirabe, in Moureu et al., 1924, *Rapport sur les études de quelques sources thermales de Madagascar*, p. 12-33 (TS26)
- Morhain G., 1993, *À Madagascar*, Paris, Hachette, Guides Visa (GT13)
- Morhain G., 1993, *Madagascar*, Paris, Hachette, Guides Bleus Evasion (GT14)
- Moureu C. (Dr.), Lepape A., Moureu H., Monnier (Dr), Colin et Foucque, 1924, *Rapport sur les études de quelques sources thermales de Madagascar. La station thermale d'Antsirabe*, Tananarive, Gouvernement général de Madagascar et dépendances (TS27)

- Mulliez F., 2006, *Madagascar en plein vol*, s.l., Tana éditions et Géo (OP10)
- Office National du Tourisme de Madagascar, 1965, *Madagascar, l'île heureuse*, dépliant, 3 volets recto-verso + encart en anglais (2 p.), Tananarive, Imprimerie annexe de l'IGN (DP5)
- Office National du Tourisme de Madagascar, 1968, *Antsirabe, station thermale, climatique, touristique*, dépliant, 10 volets recto-verso, en français et anglais, Tananarive, Imprimerie nationale (DP6)
- Office National du Tourisme de Madagascar, s.d. (2008 ?), *Madagascar*, brochure, 20 p. Antananarivo (DP7)
- Office Régional du Tourisme du Vakinankaratra, 2010, Plan d'Antsirabe (DP8)
- Office Régional du Tourisme du Vakinankaratra, 2011, *Une nouvelle destination touristique*, Antsirabe, DVD (DP9)
- Orsenna É., 1988, *L'exposition coloniale*, Paris, France-Loisirs
- Paillard Y. G., 1990, Visions mythiques d'une Afrique « colonisable » : Madagascar et les fantasmes européens à la fin du XIX^e siècle, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 287, p. 159-176
- Pidoux E., 1962, *Madagascar maître à son bord*, Lausanne, éd. du Soc (RV8)
- Planche B., 1985, *À Madagascar*, Paris, Hachette, Guides Visa (GT15)
- Prou M., 1987, *Malagasy. « Un pas de plus »*. T. 1, *Le « royaume de Madagascar » au XIX^e siècle. 1793-1894* ; 1992, T. 2, *Ingérence ou invasion de Madagascar. 1895*, Paris, L'Harmattan (TS28)
- Raison J.P., 1984, *Les Hautes terres de Madagascar*, Paris, Karthala, 2 t. (TS29)
- Raison J.P., 2000, « Madagascar : vers une nouvelle géographie régionale », *L'Information géographique*, n° 1, p. 1-19 (TS30)
- Raison-Jourde F., 1991, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle*, Paris, Karthala (TS31)
- Raison-Jourde F. (dir.), 2006, *Madagascar, la grande île secrète*, Paris, éd. Autrement, (TS32)
- Rajoanarison A.-A., 2008, *Les associations sous la colonisation à Madagascar (1896 - 1960)*, Paris, Karthala (TS33)
- Rajaonarivony G., 1965, « La station thermale d'Antsirabe », *Bulletin de Madagascar*, n° 225, p. 167-172 (TS34)
- Rajoelina P. et Ramelet A., 1989, *Madagascar, la grande île*, L'Harmattan (TS35)
- Rakotomalala E., 1987, *Guide touristique de l'océan Indien. Madagascar, Comores, la Réunion, Maurice, Seychelles*, Tananarive, CI.TO.SPE (GT16)
- Rakoto Ramiarantsoa H., 1995, *Chair de la terre, œil de l'eau... Paysanneries et recompositions de campagnes en Imerina (Madagascar)*, Paris, ORSTOM (TS36)
- Ranaivosoa Ramanatarivo R., 2009, Un schéma directeur du tourisme durable et du thermalisme à Madagascar, in Laurent A. (dir.), *Tourisme responsable, clé d'entrée du développement territorial durable*, Lyon, Chronique sociale, p. 321-336 (TS37)
- Raoelina Rakotobe D., Rakotovoao E. et Rakotovoao J., 2000, « L'état actuel du Centre national de crénothérapie et de thermo-climatisme d'Antsirabe (CNCT) : les solutions

proposées pour une réhabilitation de fond », *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique*, T. 93, n° 1, p. 79-80.

Rasoanomenjanahary Lisy (Dr.), 2009, *Stratégie d'amélioration de la qualité de service offert au Centre Thermal d'Antsirabe*, Mémoire de capacité d'hydrologie et climatologie médicales, Faculté de médecine de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand I (TS38)

Ratoejanahary M., 2002, *La géographie du nouveau programme (Madagascar). Classe de septième*, Ivato, Sedico (MS7)

Razafidralambo L. (coord.), 2005, *L'eau dans la culture malgache. Ny rano eo amin'ny kolontsaina malagasy*, Quinzaine scientifique à Madagascar, Regards sur la science, Madsup/Université d'Antananarivo (TS39)

Renault-Jouseau D., 2010, *Vichy. Invitation à la promenade*, Lyon, éd. Lieux Dits
Revue Française (La), 1957, Publicité « Hôtel des Thermes », n° 91, p. 7 (DP10)

Robequain C., 1958, *Madagascar et les bases dispersées de l'Union française*, Paris, PUF (TS40)

Sarrasin B., 2007, « Géopolitique du tourisme à Madagascar : de la protection de l'environnement au développement de l'économie », *Hérodote*, n° 127, p. 124-150 (TS41)

Sarzeau J. (Commandant), s.d. (1897 ?), *Les Français aux colonies. Sénégal et Soudan français, Dahomey, Madagascar, Tunisie*, Paris, Bloud et Barral, libraires-éditeurs (RV9)

Sofitrans, s.d. (2003 ?), *Hôtel des Thermes Antsirabe*, Tract, 1 p. recto (DP11)

Syndicat d'Initiative, 1939, *Vichy, la Reine des villes d'eaux*

Taillard M. et Giraud P., 2001, *Madagascar, l'île derrière l'île*, Paris, éd. Vilo (OP11)

Thierry S., 1961, *Madagascar*, Paris, Seuil, coll. Petite Planète (GT17)

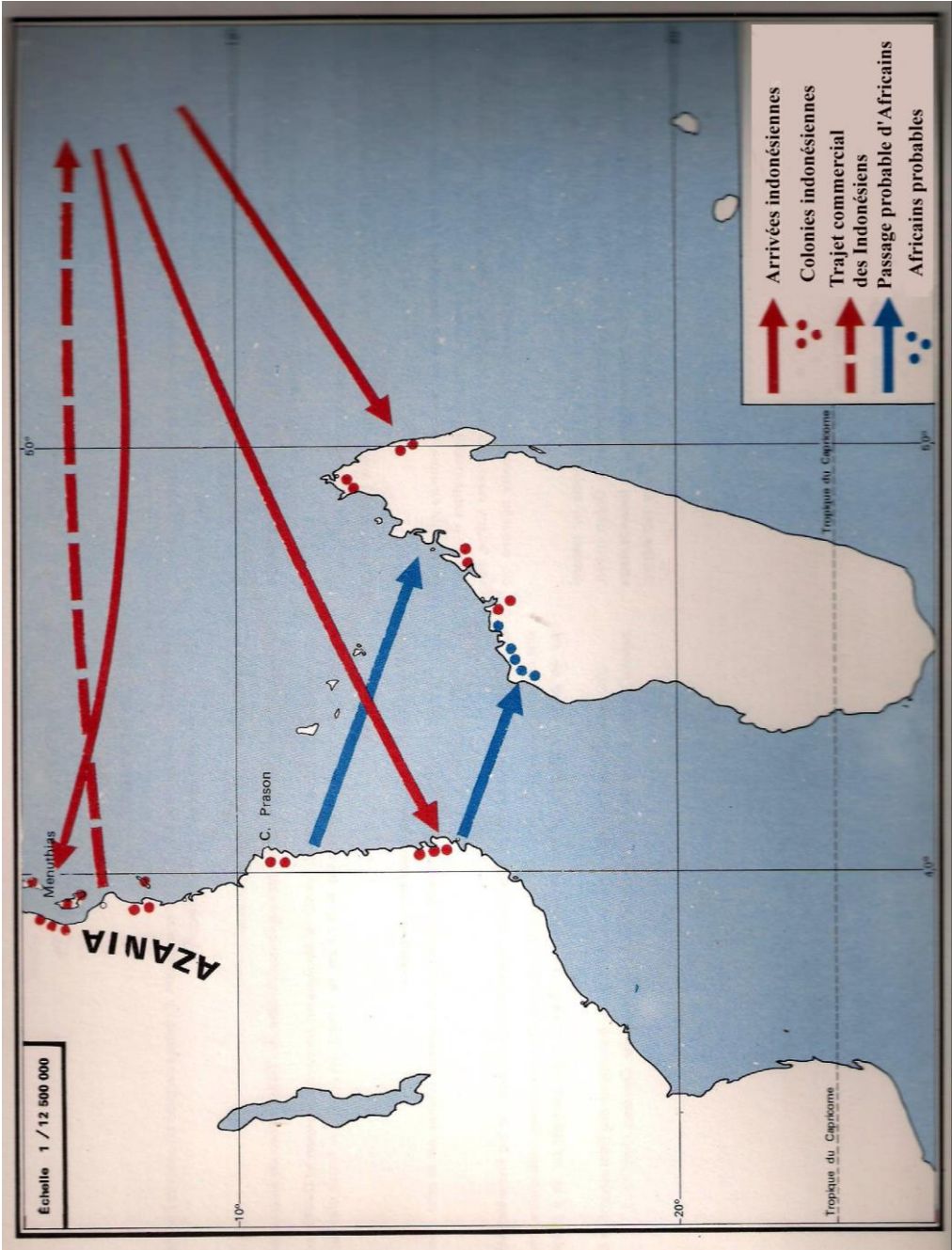
Vérin P., 1990, *Madagascar*, Paris, Karthala, coll. Méridiens (GT18)

Vie du Rail (La), 1984, plusieurs articles sur les chemins de fer à Madagascar, n^{os} 1932-1934 (TS42)

Von Barloewen C., 2003, *Voyage à Madagascar. Instants de sagesse quotidienne*, Paris, éd. des Syrtes (ouvrage écrit en 1992) (RV10)

Wright G., 1991, *The politics of design in the French colonial urbanism*, Ch. V, *Madagascar : universal engineering*, The Chicago University Press, p. 235-300 (TS43)

III. L'enseignement scolaire dans l'océan Indien



Carte n°1

Titre : « Début de l'ère : les premiers contacts entre les peuples venus des rives orientales avec ceux des rives occidentales de l'océan Indien ».

**LES MIGRATIONS DE POPULATION
DE L'AFRIQUE ORIENTALE VERS MADAGASCAR
DANS L'ANTIQUITE ET AU MOYEN AGE**
Analyse d'un document : Atlas historique du peuplement de Madagascar

Vololoniaina RASOAMAMPIANA
Documentaliste, Assistante de recherche
et d'Enseignement Supérieur,
Parc botanique et zoologique de Tsimbazaza,
Antananarivo

Fred RAMIANDRASOA, *Atlas historique du peuplement de Madagascar = Tantara ara-tsary ny fforonan'ny mponin'i Madagasikara sy ny fivoarany*, 1975, Antananarivo, Université de Madagascar, 31 p. Cartes, bibliographie.

Enseignant à l'Etablissement d'Enseignement Supérieur de Droit, Gestion et Sociologie, de l'Université de Madagascar, Fred Ramiandrasoa voulait rectifier une croyance commune selon laquelle les Vazimba, premiers habitants de Madagascar, constituaient une race différente des Malgaches, comparable aux Pygmées. Il introduit alors les notions de « vazimbization » et « dévazimbization » selon lesquelles les Vazimba sont constitués par des groupes refoulés à l'intérieur de l'île qui sont devenus sauvages et se sont dégradés physiquement du fait des conditions de vie particulièrement difficiles. Il fallait traiter la question des origines et de la formation du peuple malgache pour expliquer ces processus.

Face à la profusion des théories concernant le peuplement de Madagascar et constatant l'inexistence d'un instrument simple et concis, abordable pour l'étudiant moyen, il a jugé nécessaire de pallier à cette carence. Cet atlas destiné aux instituteurs et professeurs de l'enseignement secondaire vise à dépasser le schéma simpliste des « Malais venus peupler Madagascar ». Il contient 11 cartes brièvement commentées. Une bibliographie accompagne chaque chapitre.

Considérant le mode de peuplement de Madagascar, l'atlas permet d'avoir une vue d'ensemble sur les migrations dans le Sud-ouest de l'océan Indien à différentes périodes.

L'hypothèse de migrations d'Indonésiens qui ont séjourné en Afrique orientale puis se sont installés à Madagascar a été soulevée par divers historiens, notamment par Hubert Deschamps¹, pour expliquer le caractère multiracial des Malgaches. Pour Fred Ramiandrasoa, ce groupe métis, devenu les Wak-Wak parlant une langue commune, constitue le fond du peuple malgache.

Le présent article porte sur l'analyse des trois premières cartes de l'Atlas qui déterminent les migrations de groupes venus d'Afrique orientale vers Madagascar. Nous considérerons successivement : le contenu de chaque carte, les documents qui ont été utilisés pour asseoir les hypothèses avancées par l'auteur, et la crédibilité des informations données en tenant compte notamment de quelques publications ultérieures.

I) CONTENU DU DOCUMENT

La première carte montre la situation au début de l'ère chrétienne et présente les premiers contacts entre les peuples venus des rives orientales et ceux des rives occidentales de l'océan Indien. Elle signale la présence de colonies indonésiennes sur la côte nord de Madagascar et des Africains sur la côte ouest ; l'hypothèse d'une migration ancienne de peuples de la famille des Bochimans vers les Comores et les côtes occidentales de Madagascar est envisagée mais l'auteur reconnaît qu'aucune preuve ne permet de l'attester.

La seconde carte porte sur la période antérieure au VIII^{ème} siècle. L'auteur mentionne que les Bantous occupent la côte orientale d'Afrique, et que des comptoirs et des colonies indonésiennes installées dans cette région exportent des produits africains vers la Chine. A Madagascar, l'arrivée des Indonésiens provenant directement de l'orient continue, mais on peut noter aussi l'arrivée de groupes de métis africano-indonésiens venus de la côte orientale d'Afrique. Ces groupes sont installés sur les côtes nord-ouest et nord-est, formant les Proto-Malgaches.

La troisième carte présente la situation aux VIII^{ème} et IX^{ème} siècles. Une entité ethno-linguistique, appelée Wak-Wak par les Arabes, résultant d'un métissage africano-indonésien apparaît sur la côte orientale d'Afrique, aux Comores et sur la côte nord-ouest de Madagascar parlant une langue commune. A Madagascar, cette langue évoluera mais gardera les traits fondamentaux de son originalité ; elle constituera le fond de la langue malgache. Des échanges réguliers existent entre ces différents groupes. D'autre part, des peuples islamisés commencent à affluer en Afrique de l'est et dans la partie septentrionale de Madagascar. La pénétration des Malgaches à l'intérieur de l'île commence entraînant le phénomène de « vazimbization ».

II) LES SOURCES D'INFORMATIONS DE L'AUTEUR

49 documents écrits sont cités pour ces 3 cartes. Ils comprennent :

¹ Hubert DESCHAMPS, *Histoire de Madagascar*, Paris, 1960, Berger-Levrault, 348 p.

- Des ouvrages d'histoire générale sur l'Afrique orientale², l'océan Indien³ le monde indonésien, Madagascar⁴, et les relations entre l'Afrique orientale et l'Indonésie⁵.
- Des articles sur les origines des Malgaches et le peuplement de Madagascar (Gabriel Ferrand⁶...), des études sur l'anthropobiologie des Malgaches prouvant l'origine africano-indonésienne des Malgaches⁷, sur les affinités entre les cultures malgaches et africaines ou indonésiennes (linguistique, techniques de production, embarcations ...).
- Pour la première période, l'auteur se base surtout sur les informations tirées de « Périple de la mer d'Erythrée » ; il mentionne cependant que l'existence de colonies indonésiennes se livrant au commerce n'est pas notée par l'auteur du Périple.
- Les documents concernant les Wak-Wak, produits surtout par des auteurs arabes et persans, sont analysés par l'auteur de l'Atlas⁸ dans l'article « Les Wak-Wak, une entité géographique ou ethno-linguistique ».

III) VALIDITE DES INFORMATIONS

• L'origine africaine des Malgaches

D'après l'auteur de l'Atlas, l'expansion bantoue a atteint les côtes nord-ouest de Madagascar dans les zones occupées par les Indonésiens⁹. L'importance et l'ancienneté de l'élément bantou sont cependant discutées et pour certains auteurs elles résulteraient de l'arrivée des Arabes après la swahilisation de l'Afrique orientale et de la traite d'esclaves consécutives aux incursions malgaches sur les côtes africaines.

Les données issues des études anthropologiques sont plus pertinentes. Elles révèlent que si l'élément indonésien est prédominant chez les Malgaches, la présence d'éléments africains est incontestable. Parmi les références citées par l'auteur on peut relever l'étude de Pigache¹⁰.

Berthe Rakotosamimanana fait remarquer que les cheveux crépus sont des « marqueurs » africains : « chez les populations du sud-est asiatique, l'on n'a jamais rencontré des cheveux frisés ou crépus ».¹¹

² R. OLIVER et G. MATTHEW, *History of East Africa*. Oxford, 1963, Clarendon Press.

³ A. TOUSSAINT, *Histoire de l'océan Indien*, Paris, 1961, 286 p.

⁴ Hubert DESCHAMPS, *Op. cit.*

⁵ A. JONES, *Africa and Indonesia*, Leiden, 1964, 248 p.

⁶ G. FERRAND, « L'origine africaine des Malgaches », 1908, *Journal Asiatique*, vol. 10, n°XI, pp. 353-500.

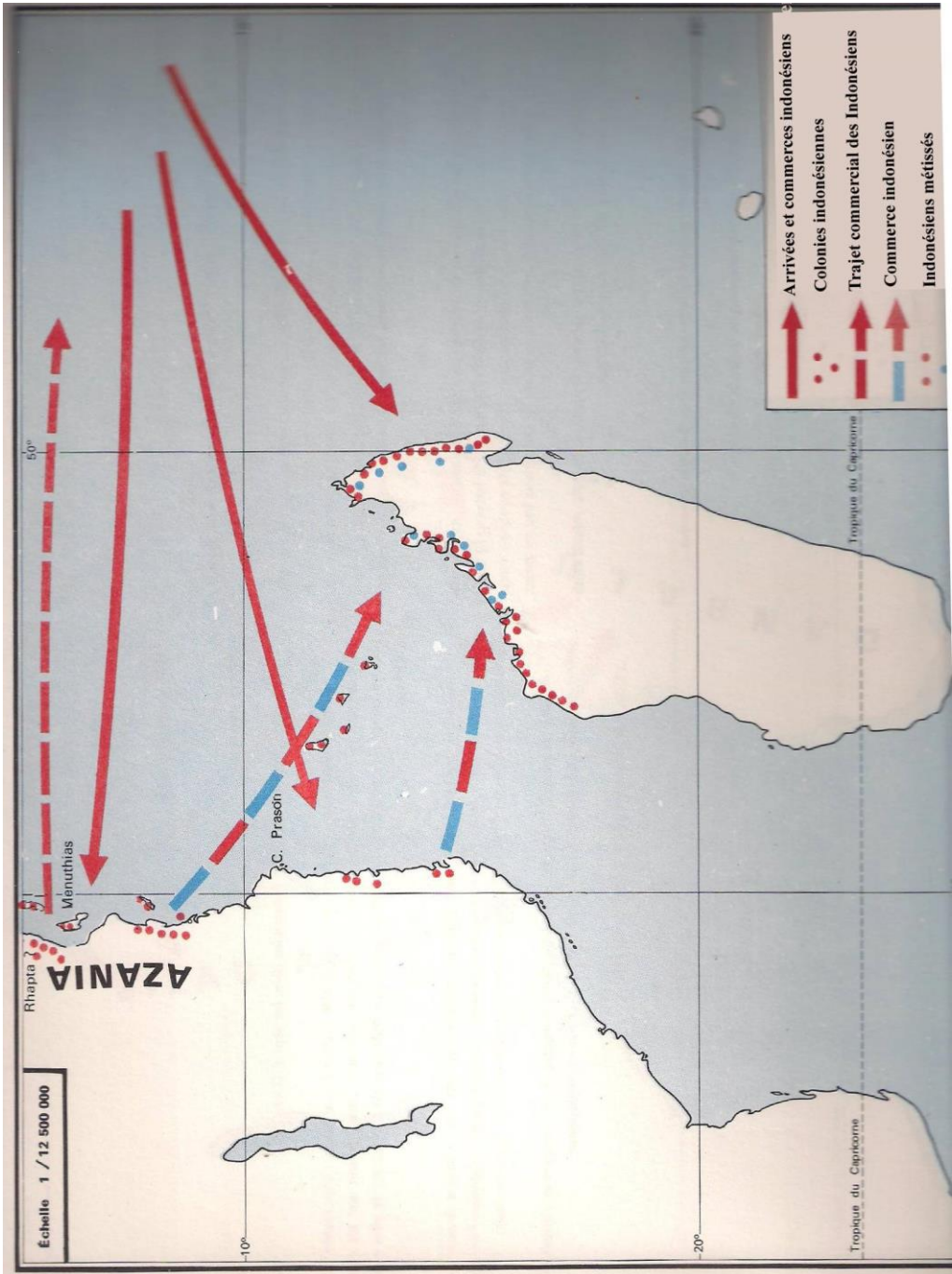
⁷ Jean GOULESQUE, « Eléments d'étude pour une anthropologie malgache », *Taloha* n°3, 1970, pp. 165-173.

⁸ Fred RAMIANDRASOA, « Les Wak-Wak, une entité géographique ou ethno-linguistique », *Tantara* n°1, 1971, pp. 1-29.

⁹ Fred RAMIANDRASOA, « La présence indonésienne ancienne sur la côte orientale d'Afrique : une hypothèse de recherche », *Omalysy Anio* n°3-4, 1976, pp. 287-302.

¹⁰ J. P. PIGACHE, « Le problème anthropobiologique à Madagascar », *Taloha* n°3, 1970, pp. 175-177.

¹¹ Berthe RAKOTOSAMIMANANA, *Diversité anthropobiologique des isolats des hautes terres (Imerina, Madagascar) : confrontation du biologique et du social Etudes comparatives*, Thèse présentée à la Faculté des Sciences, Université de Paris 7 pour l'obtention du grade de Docteur ès Sciences naturelles, 1976.



Carte n°2 ; Titre : Jusqu'au VIIIème siècle.
 Afrique : les Bantous sont sur la côte occidentale ; Existence certaines de colonies indonésiennes et de comptoirs indonésiens.
 Madagascar : peuplement du littoral.

Actuellement, les études génétiques tout en affirmant la présence d'élément africain révèlent la complexité des origines des Malgaches. En 2009, François Ricault et ses collaborateurs¹² ont noté :

“We see a combination of Southeast Asian and African lineages that are likely to trace back to the initial settlement of the island around the 7th century AD. However, our results based on complete mitochondrial genomes also revealed the presence of five novel mtDNA lineages that cluster into a previously uncharacterized clade whose geographic distribution seems to be restricted to the island of Madagascar”.

L'étude suggère aussi la possibilité de l'existence d'un groupe installé à Madagascar avant l'arrivée des Austronésiens.

En ce qui concerne les Wak-Wak, le terme est utilisé par les auteurs arabes pour désigner des groupes présentant des caractères communs qui se trouvaient dans différentes localités riveraines de l'océan Indien de l'Afrique orientale à Java et la Chine en passant par Madagascar.

- **La datation des évènements**

L'ancienneté de l'occupation de Madagascar est évoquée par Pierre Boiteau¹³ qui, après avoir mentionné des données relatives aux migrations des populations au cours de la préhistoire avance que « le peuplement humain de Madagascar remonte à plusieurs millénaires ; que des relations anciennes existaient avec la côte orientale d'Afrique à l'époque où celle-ci n'était pas encore peuplée de négroïdes mais d'éléments protohamites¹⁴ ». Ce fait est possible si l'on se réfère aux hypothèses de l'équipe de François Ricault¹⁵ :

“This general pattern has been interpreted as supporting the view of a rapid dispersal of modern humans at the time of the out-of-Africa exodus, followed by a long period of isolation resulting in non-overlapping distributions of derived M haplogroups in relict or isolated populations/regions along the dispersal route. Thus, our results suggest that the Mikea hunter-gatherers and Vezo fishermen of Madagascar descend, if only in very small part ($\leq 4\%$), from one such deep-rooted, isolated population... M23 lineages have an extremely restricted geographic distribution... The fourth individual is from the Arabian Peninsula (Dubai, United Arab Emirates), a region placed in Southwest Asia which has a long history of interactions with Africa, probably dating back to the dispersal of modern human along the southern dispersal route”.

et sur la mention de l'existence à Madagascar d'une peuplade ancienne qui parle une langue différente de la langue malgache.

L'étude de David Burney¹⁶ et ses collaborateurs sur la transformation de l'environnement et la destruction de la mégafaune de Madagascar situe l'arrivée des hommes dans l'île vers 400 avant notre ère.

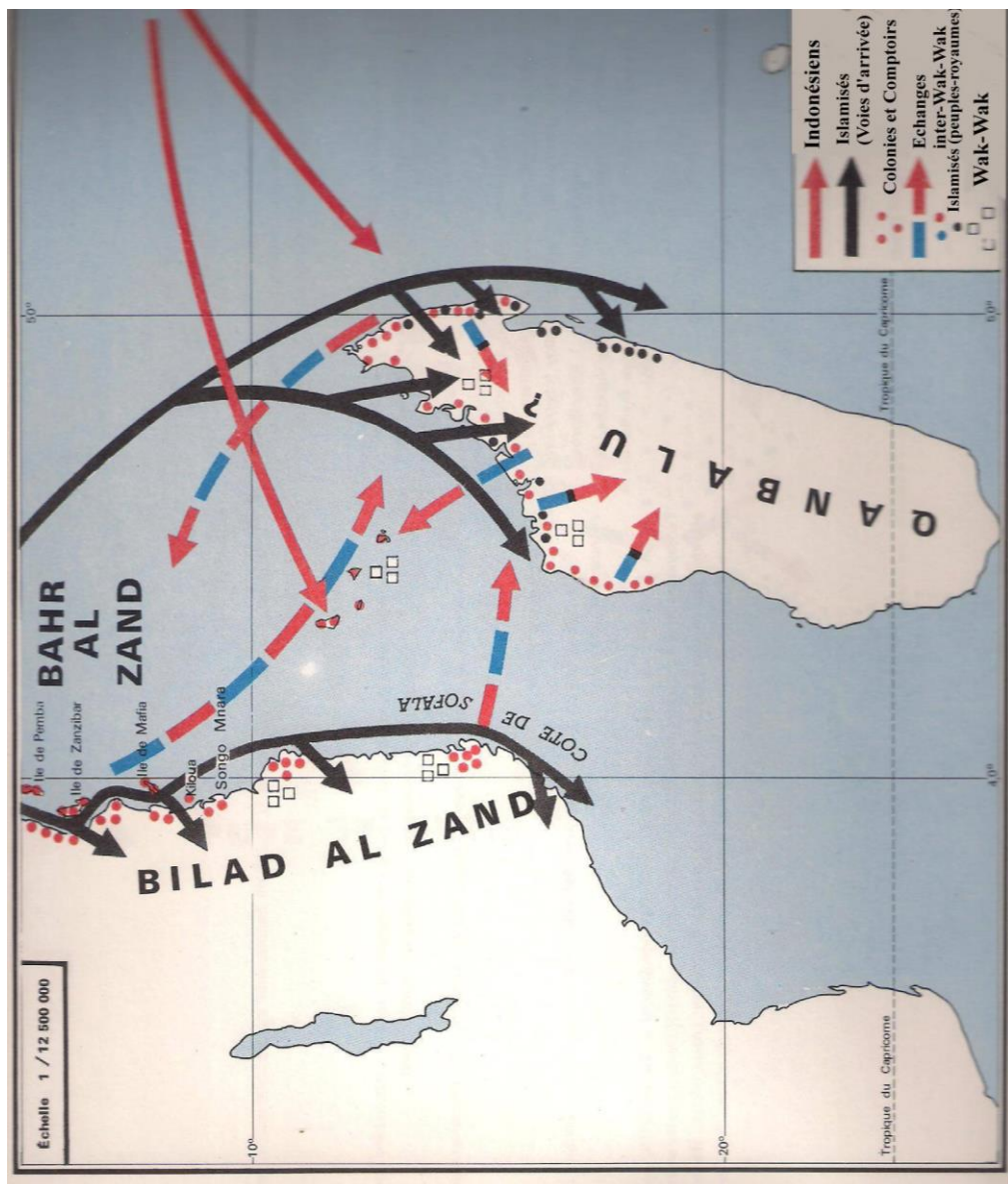
¹² François RICAULT *et al.*, “A new deep branch of eurasiatic mtDNA macrohaplogroup M reveals additional complexity regarding the settlement of Madagascar”, *BMC Genomics*, vol 10: 605, 2009

¹³ Pierre BOITEAU, *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, 1982, Editions sociales Ministère de la culture et de l'art révolutionnaires de la République démocratique de Madagascar.

¹⁴ Les protohamites seraient les premiers habitants de la péninsule arabique.

¹⁵ François RICAULT *et al.*, *Op. cit.*

¹⁶ Burney DAVID *et al.*, “A chronology for late prehistoric Madagascar”, *Journal of Human Evolution*, vol. 47, issues 1-2, July August 2004, pp. 25-63.



Carte n°3. Titre : VIIème – XIème siècle :
Constitution du peuple malgache. Début de la pénétration à l'intérieur de l'île.

Robert Dewar¹⁷ signale que les plus anciennes traces de présence humaine à Madagascar datent du premier siècle de notre ère ; mais il note aussi que des visiteurs sont venus il y a 2000 ans environ « The appearance of visitors along the coast is possibly signaled by the first appearance of pollen of apparently imported plants in sediments about 2000 years ago ». Les premières traces d'établissement humain permanent datent du VI^{ème} au VII^{ème} siècle.

A propos du peuplement de la région centrale, l'Imerina, Berthe Rakotosamimanana¹⁸ note qu'il y eut plusieurs vagues de migration : « Les autres ethnies (non Merina¹⁹) de l'île seraient les premiers venus et se seraient métissées fortement avec les populations africaines de l'Afrique orientale... Arrive ensuite le *substratum* de la population Hova (les Vazimba ?) qui se serait métissé avec les ethnies déjà en place... Viennent enfin les Andriana ».

• Les conditions de navigation

En 1965, dans un article paru dans les *Annales de l'Université de Madagascar*, Gérard Donque²⁰ rappelle les conditions océaniques dans l'océan Indien et présente les routes maritimes naturelles qui auraient pu être empruntées par les Indonésiens pour se rendre à Madagascar ou en Afrique orientale, ainsi que le trajet Afrique orientale – Madagascar et mentionne qu'il n'existe pas de difficultés majeures pour la réalisation de ces traversées.

Quant aux embarcations, le canoë à balancier austronésien le « waka », est reconnu comme étant capable de parcourir des milliers de kilomètres. Dans l'article sur l'histoire de la navigation de *Encyclopedia Universalis*, Michel Mollat du Jourdain en fait l'éloge : « C'étaient de grandes pirogues doubles dont la longueur pouvait atteindre quarante mètres ; les deux coques, faites de troncs d'arbres évidés, étaient accouplées à un mètre l'une de l'autre par des pièces de bois ligaturées. Propulsée à la pagaie ou sous l'action d'une grande voile triangulaire, la pirogue tenait son cap au moyen de pagaies en guise de gouvernail. La meilleure allure, celle du vent de travers, permettait d'atteindre la vitesse de 7 nœuds, et il est probable que ces pirogues étaient aptes au louvoyage. ». Ce type d'embarcation est connu à Madagascar²¹, en Afrique orientale et en Indonésie.

A partir de ces informations, il est certain que (1) l'élément africain est présent dans la population malgache, l'empreinte africaine sur la culture et les caractéristiques du peuple malgache est cependant minoritaire par rapport à celle des Austronésiens ; (2) la date d'arrivée des Africains à Madagascar remonte à une période lointaine.

Il est probable que les canoës austronésiens ont été utilisés pour toutes les traversées maritimes mentionnées dans les trois premières cartes de l'Atlas.

¹⁷ Robert DEWAR, *Were people responsible for the extinction of Madagascar's subfossil, and how will we ever know? Natural change and human impact in Madagascar*, Washington, 1997, Smithsonian Institution.

¹⁸ Berthe RAKOTOSAMIMANANA, *Op. cit.*

¹⁹ Les Merina constituent l'ethnie qui occupe la région de l'Imerina au centre de Madagascar. Sous la royauté, la société Merina était constituée de trois classes sociales : les Andriana (noblesse), les Hova (roturiers) et les Andevo (esclaves). Le terme Hova est souvent utilisé comme synonyme de Merina ; toutefois il faut noter que le terme Hova désigne aussi le chef dans d'autres ethnies : Betsileo, Sakalava, Mahafale.

²⁰ Gérard DONQUE, « Le contexte océanique des anciennes migrations : vents et courants dans l'Océan Indien », *Annales de l'Université de Madagascar série Lettres et Sciences humaines Taloha* n°1- Archéologie, 1965, pp. 43-59.

²¹ Jean-Pierre DOMENICHINI, « Pirogues et bateaux cousus à Madagascar », *Tsingy* n°9, 2012, pp. 7-19.

Les causes des migrations de l'Afrique orientale vers Madagascar doivent être considérées dans le cadre de l'histoire du monde austronésien ainsi que dans celui du commerce international avant la Renaissance.

On peut aussi remarquer que le passage d'Austronésiens a fortement marqué le peuple malgache alors que leur empreinte est quasi inexistante en Afrique orientale probablement parce que le groupe austronésien y était marginal.

CONCLUSION

L'Atlas historique du peuplement de Madagascar peut donc être considéré comme un document utile aux enseignants et élèves du primaire et secondaire pour comprendre les migrations de population concernant Madagascar et les îles voisines. Dans l'ensemble, les informations données, en particulier en ce qui concerne les trois premières cartes, sont pertinentes quoique souvent incomplètes. Il est pratique pour les enseignants et élèves Malgaches qui maîtrisent mal la langue française, d'autant plus que le commentaire en malgache est plus explicite que la version française. A notre connaissance, cet atlas, tiré à 3 000 exemplaires, est peu connu. Il serait souhaitable de le rééditer, moyennant quelques rectifications, en particulier le terme austronésien doit remplacer Indonésien compte tenu des connaissances actuelles sur l'histoire du Sud-est asiatique. De nouvelles connaissances sur la cosmographie arabe et un nouveau paradigme de l'histoire globale permettraient d'avoir une analyse plus complexe et plus fine. Cette réédition est d'autant plus impérative que les manuels scolaires manquent cruellement à Madagascar.

Édition, graphisme et mise en pages par

PRO MEDIA

CONSULTING

promedia@moov.mg

Imprimé à Madagascar
par MADPRINT Antananarivo
roi@moov.mg

Édition : 1^{er} semestre 2013

Code : PMC2605 (9 788909 200699)

Sur le thème « Les migrations dans l'océan Indien », Tsingy a publié :

Pierre BREST, *Un exemple de commerce « quadrangulaire » au XVIII^{ème} siècle : le périple de « L'Espérance » (1774 - 1775)* (Tsingy n°1°)

Jean-François GERAUD, *Esclaves malgaches à Bourbon : le temps de la mise en sucre*, (Tsingy n°2)

Pierre BREST, *Madagascar et la « question juive »*. (1936 – 1941) (Tsingy n°2)

Max GUEROUT, *Les esclaves oubliés de Tromelin*, (Tsingy n°6)

Carole GROSSET, *Mission franciscaine auprès des Chinois en terre réunionnaise*, (Tsingy n°7)

Didier BENJAMIN, *Castes, communautés marchandes et mondialisation dans l'Inde actuelle*, (Tsingy n°7)

Roger LAN THION, Frédéric GARAN, *Un Marseillais à Tamatave : le Père Cotto, un prêtre venu de l'Empire du Milieu*, (Tsingy n°8)

Ando RAKOTONARIVO, *La dimension familiale de la migration en pays betsileo : le cas de Sandrandahy*, (Tsingy n°8)

Jean-Pierre DOMENICHINI, *Pirogues et bateaux cousus à Madagascar*, (Tsingy n°9)

Pierre BREST, *Un combat pour la Liberté : La mutinerie du « Vautour » (1725)*, (Tsingy n°11)

Philippe DAVID, *Les Malgaches à l'Exposition Coloniale de Paris en 1931*, (Tsingy n°13)

Claire HARPET, *Le lémurien de Mayotte : élément pour une reconstitution historique des migrations humaines*, (Tsingy n°13)

Claude BAVOUX, *Essai de compréhension du mot « créole » dans la colonie naissante de Madagascar*, (Tsingy n°14)

Jean-Pierre DOMENICHINI, *Des engagés malgaches fuient La Réunion au XIX^{ème} siècle*, (Tsingy n°14)

Mireille TONNER, *Les travailleurs malgaches à La Réunion pendant l'entre deux guerres*, (Tsingy n°15)

Daniel VARGA, *Henri Stiel, un agent recruteur à Madagascar sans peur mais pas sans reproche*, (Tsingy n°15)

Numéros thématiques déjà publiés :

- Démographie à Madagascar (Tsingy n°4)
- Les femmes dans l'océan Indien (Tsingy n°5)
- Religions et Sociétés dans l'océan Indien (Tsingy n°7)
- « Dossier 1947 » (Tsingy n°8)
- Les Hommes et la Mer (Tsingy n°9)
- La violence dans les sociétés de l'océan Indien (Tsingy n°11)
- La côte Est de Madagascar (Tsingy n°12)
- Voyages et Missions dans le S. O. de l'océan Indien (Tsingy n°13)
- Madagascar et La Réunion, 1^{ère} partie (Tsingy n°14)
- Madagascar et La Réunion, 2^{ème} partie (Tsingy n°15)

« TSINGY »

Les Tsingy sont une formation calcaire.

L'érosion forme des lames très fines de plusieurs mètres de haut,
créant de véritables forêts minérales.

Les plus grands ensembles de Tsingy à Madagascar se trouvent dans
l'Ouest (Bemaraha) et dans le Nord (Ankarana).

Voir photo d'arrière plan de la couverture.